DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13636 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MERCREDI 30 NOVEMBRE 1988

Le pétrole plus cher ?

Tandis qu'à Genève les négociations de paix entre l'Iran et l'Irak sont dans l'impasse, à Vienne l'accord conclu entre les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole enregistre un effet très important de la fin de la guerre du Golfe : Téhéran et Bagdad se sont trouvé dans le relèvement du prix du pétrole un intérêt économique objectivement commun.

Le rapprochement ne fut pas aisé. L'Iran, qui a toujours été le deuxième producteur de l'OPEP derrière l'Arabie saoudite, a accepté que l'Irak se voie attribuer un quota de production égal au sien. Or ni le rapport des populations – cinquante millions d'habitants contre quinze millions – ni l'état des réserves ne justifiaient un tel équilibre.

Pour contraindre le gouvernement de la République islamique, il a fallu de fortes pressions des pays arabes du Golfe (Arabie saoudite et Koweït, surtout) alliés de l'Irak. Ils ont littéralement noyé le marché à partir de cet été, ce qui a eu pour effet de ramener le cours du baril à 11 dollars et de réduire en proportion les rentrées de devises de Téhéran. Il a fallu aussi la diplomatie des autres membres (Algérie, Nigéria...), qui ont accepté une réduction de leur part de marché au sein de l'OPEP pour faire place à l'Irak sans toucher la part de l'Iran. Il a fallu, enfin, la reprise de la demande mondiale.

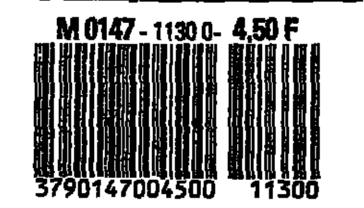
Si Téhéran a dû ainsi concéder une victoire pétrolière à son ennemi, Bagdad a fait de son côté des concessions. Son nouveau quota (2,6 millions de barils par jour) marque une baisse par rapport à sa production actuelle (3 millions) et, plus encore, à ses capacités d'écoulement de demain, lorsque ses pipe-lines seront réparés ou remplacés. Le ministre irakien a dû conserver, à Vienne, un profil bas, et on l'a même entendu officieusement défendre son homologue iranien pour sauver l'accord en vue.

La nécessité imposait ce rapprochement. La chute des prix menaçait autant les deux pays. L'Iran a besoin de revenus plus élevés pour financer sa reconstruction. L'Irak, pour rembourser une dette considérable, évaluée au bas mot à 35 milliards de dollars. La convergence économique des deux puissances de la région n'ira pas sans modifier considérablement le rapport de force en défaveur de l'Arabie saoudite. Celle-ci avait pu quasiment dicter sa loi sur la scène pétrolière pendant les huit années du conflit. Ainsi préservait-elle, bon an mal an, ses revenus, augmentant sa part de marché quand le prix du brut baissait et cédant un peu quand il remontait.

La tentative de dernière minute, dimanche, de Ryad pour faire échouer l'accord en réclamant qu'un prix-plancher de 15 dollars le baril soit retenu dans le communiqué final plutôt qu'un prix-cible de 18 dollars, comme les autres délégations le voulaient, est significative. Tout comme son échec. Devant l'opposition unanime des douze autres pays, l'Arabie saoudite a dû faire précipitamment marche arrière lundi. Même le Koweït, soucieux de se rapprocher du couple Irak-Iran, s'est bien gardé de soutenir officiellement son allié de toujours. L'Arabie saoudite n'est plus le seul maître de l'OPEP.

« La guerre est finie », a déclaré le ministre irakien. Sur le terrain, mais aussi sur le marché du brut. L'Occident devra sans doute payer son pétrole plus cher. Les prochains mois diront de combien, et quel sera l'impact de cette majoration sur l'inflation et la croissance.

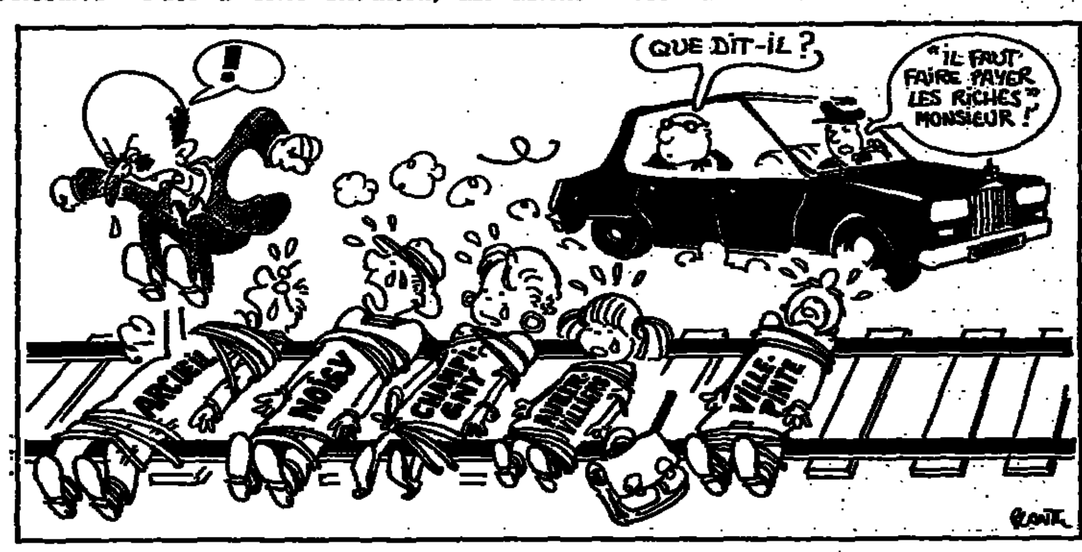
(Lire page 44 l'article de VÉRONIQUE MAURUS.)



Recours aux véhicules militaires et menaces de sanctions

Le gouvernement de M. Rocard choisit la fermeté face aux grévistes des transports parisiens

La situation demeurait très tendue, le mardi 29 novembre au matin, dans les transports parisiens, où le trafic est suspendu sur les lignes A et B du RER (page 48). M. Michel Delebarre, ministre des transports, a demandé des sanctions et prévu l'aide de camions militaires. En réplique, M. Krasucki a accusé M. Delebarre de « perdre son sang-froid ». En engageant un bras de fer avec le gouvernement, la CGT, qui n'a pas réussi jusqu'à présent à étendre les grèves dans l'ensemble du secteur public, mène un combat qui n'est pas dénué d'arrière-pensées politiques, en espérant avoir le soutien des usagers. Face à cette situation, M. Michel Rocard choisit la fermeté, en sachant que les négociations sont actuellement bloquées, mais aussi que le choix d'une intervention « musclée » provoquerait un engrenage. Soutenu par le président de la République, le premier ministre peut se féliciter d'avoir aussi le soutien du Parti socialiste.



Bloquer et débloquer

M. Michel Rocard est dans le malheur et avec lui – façon de parler – des centaines de milliers d'usagers des transports en commun, qui errent le soir et le matin dans les banlieues et les rues de Paris ou de Marseille. Comment sortir de ces grèves thromboses, qui permettent au plus petit nombre de bloquer le plus grand ?

Après que le premier ministre et le ministre des transports, M. Michel Delebarre, eurent été reçus à l'Elysée par M. François Mitterrand (lequel a tenu à réaffirmer qu'il soutient dans l'épreuve l'action du gouvernement), M. Rocard a choisi la fermeté : évacuation, sous protection policière, de deux dépôts d'autobus, selon une technique déjà utilisée dans le conflit des centres de tri postaux ; mise en place de transports par camions militaires et, degré supplémentaire, menaces de sanctions. Mais le gouvernement veut éviter l'emploi de la force brutale.

On connaît trop bien les néfastes enchaînements du cycle grèves-interventions-manifestations de solidarité-répression. Dans le RER, la grève étant extrêmement minoritaire pour l'instant, le gouvernement n'a évidemment pas l'intention de favoriser de cette manière son extension. A l'inverse du conflit des infirmières, il peut compter aussi sur son impopularité.

L'Humanité du mardi 29 novembre exprime parfaitement les termes du choix impossible qui est soumis à M. Rocard : « Négocier, pas réprimer », titre en première page le quotidien du Parti communiste. Négocier, le peut-on avec des représentants de la CGT qui n'y paraissent guère disposés ? Réprimer, certes pas.

Le temps est passé de s'interroger sur les erreurs que le gouvernement a pu commettre dans sa gestion des conflits sociaux. A ceux qui réclament une réponse globale aux mécontentements des salariés, singulièrement dans la fonction publique et parapublique, le premier ministre propose la technique du dos rond, qui n'exclut – on le voit – ni la négociation ni la ferme riposte dans le discours et dans les actes. Que faire d'autre en attendant des jours meilleurs, sous peine de rouvrir et de multiplier les fronts de lutte en annonçant de manière précipitée une remise à plat spectaculaire des problèmes de la fonction publique ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

Jeu dangereux

« Ils cherchent à allumer des brûlots partout », confiait, le 28 novembre, un syndicaliste de la CGT à propos de la stratégie de sa propre centrale. *« C'est un conflit très politique,* ajoutait-il. *Il s'agit de créer du désordre pendant les négociations avec le PS pour les élections municipales. On peut dire que la CGT se politise ou que le PCF se syndicalise. »* Une telle analyse est partagée à l'Elysée où on suit avec inquiétude et vigilance l'évolution du conflit dans le RER et à la RATP. *« C'est clairement un conflit politique. La CGT et le PCF manifestent une volonté délibérée de déstabiliser le gouvernement dans la perspective des municipales »*, y laisse-t-on entendre.

Réunissant les 30 novembre et 1er décembre un comité confédéral national autour d'un rapport de M. Pierre Koelher qui établit bien le lien entre les revendications sociales et la situation politique, la CGT a trouvé avec le RER – et peut-être demain avec l'ensemble de la RATP – tous les ingrédients pour une épreuve de force majeure avec le gouvernement de M. Michel Rocard. Le terrain ? A la RATP, le malaise est réel sur les salaires, comme dans d'autres entreprises publiques, mais aussi sur les problèmes de sécurité.

Les bases du mécontentement étaient faciles à trouver et à entretenir. Comme l'explique M. André Bergeron, le 29 novembre, dans le *Quotidien de Paris*, *« le PC joue évidemment un rôle, c'est visible à l'œil nu »*, mais *« les grèves éclatent quand le terrain est fertile »*. Il l'était à la RATP, définie à l'Elysée comme un *« chaudron catégoriel »*, et particulièrement sur les lignes A et B du RER qui, depuis la rentrée, souffrent d'une instabilité sociale permanente.

Pour l'heure, mais elle n'est pas sûre que cela puisse durer sur une longue période, la CGT maîtrise tout à fait le conflit du RER. Elle dispose pour cela des hommes adéquats. Secrétaire de l'Union syndicale CGT de la RATP, M. Jacques Delallée, qui vient d'accuser le gouvernement d'avoir politisé un conflit qui *« pose uniquement le problème du rattrapage des salaires et de la sécurité des transports »*, est un militant très proche de la Fédération de Paris du PCF. Son syndicat est bien dans la ligne des « durs » de la CGT – comme MM. Viannet et Alezard –, de même que la Fédération des transports CGT dirigée par Mme Sylvie Salmon-Thareau.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 8.)

Une décennie de l'enfance en Egypte

Les berceaux du Nil

Le président Moubarak vient d'annoncer une Décennie de l'enfance (1989-1999) en Egypte. Ce programme, visant entre autres à réduire la mortalité infantile, rejoint les efforts des Nations unies pour faire adopter l'an prochain une convention internationale des droits de l'enfant.

ABOU-HOMMOS (Basse-Egypte) de notre envoyé spécial

Sur la berge, des femmes accroupies trempent leur vaisselle, en caquetant, dans l'eau douteuse du canal ; 2 mètres plus haut, une nuée d'enfants dévalent le chemin de terre poussiéreux où un fellah à moitié assoupi se laisse porter par son âne depuis des siècles... Egypte éternelle ? Dans cette image de carte postale, il faut pourtant ajouter les cartables et les tabliers, les chaussures aux pieds, quelques constructions en pierre qui ont remplacé des maisons de boue séchée, plusieurs pompes à moteur et, bien sûr, des postes de télévision. Si quelqu'un est à même de mesurer les changements intervenus dans cette province du delta depuis une quinzaine d'années, c'est bien le docteur Naguy Lachine, responsable de la santé : cet homme rond et souriant a grandi ici, entre les champs de riz, de maïs, de bersim et de coton.

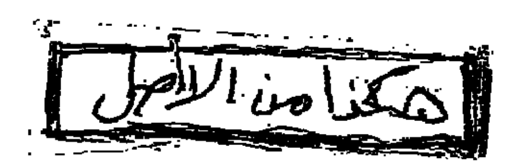
« Naguy Bey » – comme l'appellent, avec un mélange de déférence et de familiarité, les nombreuses personnes qu'il a soignées – fait une soustraction simple : *« Ici, à Abou-Hommos, nous enregistrons douze mille naissances par an. Trois mille sont assurées par des médecins ou des sages-femmes. Il reste neuf mille. Ces neuf mille bébés ne sont pas nés tous seuls... »*

En effet, dans les villages égyptiens, plus de quatre enfants sur cinq voient le jour grâce aux *dayas*, ces accoucheuses traditionnelles qui se transmettent leur savoir, de mère en fille, depuis l'aube des temps. Souvent âgées de plus de cinquante ans, analphabètes pour la plupart, elles seraient 95 000 en Egypte, selon une statistique forcément approximative.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Débats

UNIVERSITÉS

La goutte d'eau

par DANIEL ROCHE (*)

DANS mon enfance, pendant la dernière guerre, on racontait l'histoire drôle suivante. Hitler, Mussolini, Churchill avaient décidé de se rencontrer pour mettre fin au conflit. Après discussion ils fixèrent comme enjeu, afin de désigner le vainqueur des combats, d'attraper un poisson rouge nageant paisiblement dans un bassin. Les deux dictateurs échouaient dans leurs tentatives ridicules et Churchill gagnait la paix en vidant le bassin avec une petite cuillère.

Apprenant qu'un effort réel avait été fait pour créer cinq cents postes budgétaires dans l'enseignement supérieur, l'apologue m'est revenu à l'esprit. On doit se féliciter de cette indication qu'enfin on aborde les vraies questions, on peut être d'accord avec l'idée que seule la rigueur churchillienne et non pas les grands discours vides et agités peuvent atteindre à un résultat. Mais on peut se demander jusqu'à quand ? et, surtout, pourquoi ne pas rompre un silence prolongé, à peine troublé par quelques déclarations hésitantes et embarrassées des uns ou des autres. L'Université a besoin aussi de parler vrai.

Face à la question essentielle de la démocratisation de l'Université il y a sans doute un consensus. C'est celui de tous ceux qui pensent qu'un grand État démocratique a besoin de plus de diplômés et ne peut survivre qu'avec plus de savants, plus de spécialistes des sciences humaines, plus de culture. L'économie et la cohérence spirituelle de notre pays l'exigent. Nous savons aussi que notre mission est à la fois de transmettre un savoir, de former cadres, enseignants, chercheurs et de promouvoir la novation scientifique sans laquelle un pays n'est plus compétitif dans tous les domaines. Or les conditions de la reproduction et de la transmission, et celles de la recherche nécessaire au changement sont inséparables, mais sans correspondre exactement aux mêmes exigences de temps, de liberté, plus que d'équipements.

Pour faire cela au moment décisif où le grand marché européen va ouvrir, il faut le souhaiter, les portes nationales et accélérer les échanges, nous avons trois problèmes majeurs. Accueillir : or nos locaux, nos personnels, nos crédits pédagogiques n'y suffisent plus, ils n'y suffiront pas demain. Tout le monde sait aujourd'hui que la *Read Line* est partout dépassée, que le dialogue qui est à la base de toute pédagogie supérieure ne peut plus se faire. La relation indispensable entre professeur et étudiants ne peut plus désormais que se détériorer, sauf bien sûr dans nos grandes écoles.

Effrondrement et dévouement

En second lieu, les conditions de la recherche sans être pires ne sont pas meilleures. Equipements, bibliothèques, nouvelles installations tactiques ne sont pas à la hauteur des besoins, faute de crédits, de places, de personnel. La véritable révolution méthodologique de l'ordinateur personnel (P.C.) reste à faire. L'Université en dépit des efforts n'y est pas préparée. Aurait-elle les équipements, elle ne pourrait les accueillir faute de place convenable, aurait-elle les locaux, elle ne pourrait les gérer, voire les utiliser pleinement faute de personnel coûteux trouvant mieux ailleurs. La fuite des cerveaux menace tous les secteurs ; les plus intelligents s'interrogent, bientôt ils nous quitteront.

Reste le moral des troupes. Si je parle d'effondrement, on m'accusera de pessimisme, si je parle de dévouement, on s'écriera : cela ne peut plus durer. La vérité est entre les deux, et là aussi la limite est atteinte à la suite de l'érosion des ans et de la lente mise à l'écart dans laquelle un plus grand nombre d'entre nous ont de plus en plus l'impression de vivre en dépit des proclamations officielles. Car il s'agit moins de hauts salaires que de conditions de travail, lesquelles réclament avant tout la liberté de réfléchir donc quelques moyens et un peu d'espace. Sans rêver aux campus américains, on aimerait sortir du sordide et ne plus avoir honte devant les collègues et les étudiants étrangers.

Mais peut-être notre pays s'en moque-t-il ? Si nos industriels fondaient massivement des bourses et des fonds de recherche au lieu de patronner des équipes de football, peut-être en irait-il autrement ? Précisons que je n'ai rien contre le football et que je sais qu'ils ont leurs problèmes, mais comparés à d'autres, en Europe, aux Etats-Unis, nos maîtres de l'économie font vraiment peu d'efforts. Alors nous y voilà encore : il faut payer, *des crédits, des locaux, des maîtres.*

C'est sur la conception à court terme et à plus longue échéance qu'il faut enfin se décider à parler. La goutte d'eau ne suffit plus, le ballon d'oxygène est dépassé, c'est un vaste plan de programmation qu'il faut établir. Augmenter de 500 F à 1 000 F par mois l'ensemble des fonctionnaires ne serait pas ridicule mais ils savent tous qu'une multiplication avec autant de zéros à la clef, puisqu'il s'agit de presque un million d'hommes et de femmes, est budgétairement problématique.

Ce qu'ils attendent et ce qu'ils souhaitent c'est que leur ministre leur parle vraiment et autrement qu'avec de bonnes paroles et de la rhétorique pour irresponsables. Ce qu'ils attendent, c'est qu'il leur dise comment il va les défendre et avec quelle solutions envisageables face au tout-puissant ministre des finances, face à l'ensemble du gouvernement. Ils savent bien que leur ministre n'est pas seul et que le pays a fort à faire. Ils souhaitent simplement qu'on leur dise : cela a assez duré et pour faire autre chose il y a deux moyens :

1. – La solution fiscale globale, on le fait bien pour la Sécu, mais tout le monde paie.

2. – L'égalisation des devoirs selon les moyens, qui passe par l'accroissement des droits, et si l'on veut éviter la sélection par l'argent, par l'amélioration conjointe du système de bourses.

Que veut le pays et ses représentants politiques ? Nous savons ce que veulent les universitaires, travailler au mieux. Nous savons ce que veulent les étudiants, étudier et ne pas vivre leurs études dans l'angoisse et la bousculade. M. Jospin peut-il rompre le silence ? Car sans cela, craignons que demain il ne soit trop tard.

(*) Professeur à Paris-I et à l'Institut universitaire européen de Florence.

ALGÉRIE

Tristesse des pieds-noirs

par JACQUES ROSEAU (*)

LES images retransmises il y a quelques semaines par les télévisions françaises d'une Algérie bouleversée, insurgée, oppressée, ont été d'autant plus douloureusement ressenties par le million et demi de pieds-noirs et de harkis qu'ils ont eu l'impression de revivre un vieux film dont ils furent en partie les acteurs et les victimes.

Comment pouvions-nous rester insensibles au nouveau drame d'une terre que nous considérons encore comme la nôtre et qui est toujours si présente au fond de notre cœur ? Comment ne pas vibrer en écoutant les reporters citer *« l'ex-rue Michelet dévastée, la place d'armes de Blida saccagée, la mairie de Boufarik incendiée, la rue d'Arzew à Oran pillée »*. Comment ne pas établir de cruels parallèles en apprenant que certains éléments de l'ANP avaient massacré trente-trois manifestants à Bab-el-Oued ou des dizaines de jeunes garçons à Kouba ou à Oran ?

Désarroi des intellectuels

Mais la comparaison ne saurait être poussée trop loin, car si la répression a été aussi tragique à Bab-el-Oued aujourd'hui que rue d'Isly le 26 mars 1962, au moins les martyrs algériens auront-ils trouvé des alliés parmi l'intelligentsia française pour pérenniser leur sacrifice. Certes, la bonne conscience ne s'est pas mobilisée rapidement. Mais à la décharge de ces intellectuels, il faut rappeler qu'ils s'étaient totalement engagés aux côtés des « patriotes » algériens au point de porter quelquefois leurs valises lors de la révolution algérienne !

On devine aujourd'hui leur surprise, leur désarroi et leur colère lorsqu'ils découvrent la véritable nature de certains de ces « résistants » qui n'ont pas hésité, après avoir été les bourreaux des pieds-noirs et des harkis, à devenir ceux de la jeunesse algérienne. Puissent ces intellectuels Français être maintenant et à jamais minés par leur parti pris et leur grossière erreur d'hier.

Ces intellectuels qui n'ont jamais eu un mot de compassion ou de pitié pour les centaines de pieds-noirs et les milliers de harkis eux aussi fauchés par la mitraille de la soldatesque rue d'Isly à Alger ou lors du 5 juillet 1962 à Oran.

Quant à nous, Français d'Algérie, qui avons toujours *« mal à notre patrie perdue »*, nous souffrons d'autant plus de toutes ces boucheries, de toute cette faillite, que nous les avions pressenties. Nous constatons aussi que notre immense sacrifice d'avoir laissé aux Algériens notre terre natale, celle que nos pères avaient trouvée en friches et qu'en moins d'un siècle ils avaient transformée en pays moderne, ne leur aura même pas été utile puisque vingt-six ans après notre départ les Algériens sont de plus en plus malheureux, privés de libertés, confrontés à la pénurie, voire à la misère, et la jeunesse à l'ennui et au désespoir.

Chadli, moindre mal

Comment ne serions-nous pas envahis d'une infinie tristesse en pensant aux souffrances de ces populations parmi lesquelles nous avons conservé tant d'amis !

A cet égard, nos intellectuels seraient bien inspirés de ne pas sombrer dans des condamnations irréfléchies et violentes du président Chadli Bendjedid. En effet, contrairement aux apparences, le président algérien est bien le moindre mal pour une évolution saine de l'Algérie par rapport à ses populations et à l'Occident. Ceux qui condamnent aveuglément Chadli doivent savoir qu'ils renforcent aussitôt la fraction extrémiste et dogmatique de la *nomenklatura* algérienne et de certains officiers supérieurs de l'ANP, de ceux qui ont manipulé le jeunesse algérienne, utilisé son mécontentement et ensuite tiré sur elle pour empêcher le président algérien de poursuivre sa politique de libéralisation et de démocratisation.

L'opinion française doit clairement savoir qu'il n'y a pas d'alternative gouvernementale à Chadli Bendjedid, surtout pas celle surréaliste d'Ahmed Ben Bella, promoteur du système autoritaire et collectiviste actuel, que son échec patent devrait rendre beaucoup plus discret. La France se doit d'aider Chadli, au risque pour l'Algérie de s'enfoncer dans le chaos et l'islamisme obscurantiste médiéval, pour le plus grand malheur des Algériens mais aussi des Français.

Le président Chadli Bendjedid saura-t-il être, à l'aube du troisième millénaire, le Mustapha Kemal de l'Algérie ? Les réformes envisagées et attendues par la quasi-totalité des Algériens, l'arrivée de nouveaux dirigeants, tel Abdelhamid Mehri, dont nous pouvons témoigner qu'il est un homme d'ouverture, la voie référendaire, sont autant de clignotants chargés d'une espérance, qui, si elle était trompée, déboucherait immanquablement sur une épouvantable tragédie.

(*) Ancien président des lycéens d'Algérie de mai 1958, porte-parole du RECOURS.

BIBLIOGRAPHIE

Les trente ans de la Constitution

« CE projet est la chance de la France. Si ce projet échouait, soit au référendum – ce que je ne crois pas, – soit dans son application, ce serait vraiment une catastrophe nationale. Nous n'avons pas le droit de l'encourir. » Ainsi parle Paul Reynaud, le 8 août 1958. Le projet que défend l'ancien président du conseil deviendra la Constitution de la Vᵉ République. Son auditoire : le comité consultatif constitutionnel qu'il préside et qui œuvre depuis le 29 juillet, examinant, discutant et quelquefois amendant le texte de l'avant-projet que lui a transmis le gouvernement. Le comité consultatif plus un participant exceptionnel venu cet après-midi là entendre les remarques du comité et y répondre, à sa façon, résolu et inébranlable : Charles de Gaulle, alors président du conseil.

La remarque, non dépourvue de pathétique de Paul Reynaud, dit éloquemment l'obsession qui marqua les travaux du comité, maillon central de la chaîne d'experts et de politiques chargés d'élaborer la nouvelle Loi fondamentale : réussir à tout prix, ne pas bloquer un processus d'écriture du texte constitutionnel dont les grandes lignes de force devaient tant aux intentions et aux volontés de de Gaulle et de Michel Debré.

La publication par la Documentation française du compte rendu sténographique intégral – jusqu'alors inédit – des séances du comité consultatif constitutionnel ne fait pas, loin s'en faut, que confirmer amplement cette vérité déjà connue.

On y découvrira aussi, au fil de près de huit cents pages de textes d'interventions et d'annexes bien instructives, d'autres linéaments de ce singulier travail d'accouchement du texte constitutionnel.

La surprise naît d'abord de la relative docilité des parlementaires (les deux tiers du comité, qui compte trent-neuf membres) devant la découverte de la révolution, pour eux ou leurs successeurs, que porte

Plus sérieuse est la découverte que nous fait faire la publication des documents annexés au compte rendu exhaustif des débats. Les députés sont bel et bien présents et actifs au sein du comité. Mais audebors l'Assemblée nationale se soucie en apparence comme d'une guigne du futur texte constitutionnel.

On ne peut en dire autant du Sénat. C'est au contraire une extraordinaire entreprise de *lobbying* actif, pressant, informé et astucieux qui s'organise, prolongeant et alimentant sans cesse à coups de notes, d'analyses ou de déjeuners, d'influence, les interventions des membres du Conseil de la République membres de la commission. Le président Gaston Monnerville, son secrétaire général François Goguel, seront les maîtres d'œuvre de ce soutien logistique hyperactif à leurs amis du comité consultatif. On en devine le but : assurer l'avenir de la seconde Chambre, à l'égard de laquelle de Gaulle ne nourrissait pas une excessive tendresse.

Cette omniprésence et ce sérieux sénatoriaux rendent d'autant plus saisissante l'absence d'intérêt de l'Assemblée (et de la présidence de la République) pour la Constitution qui voit le jour pendant l'été 1958.

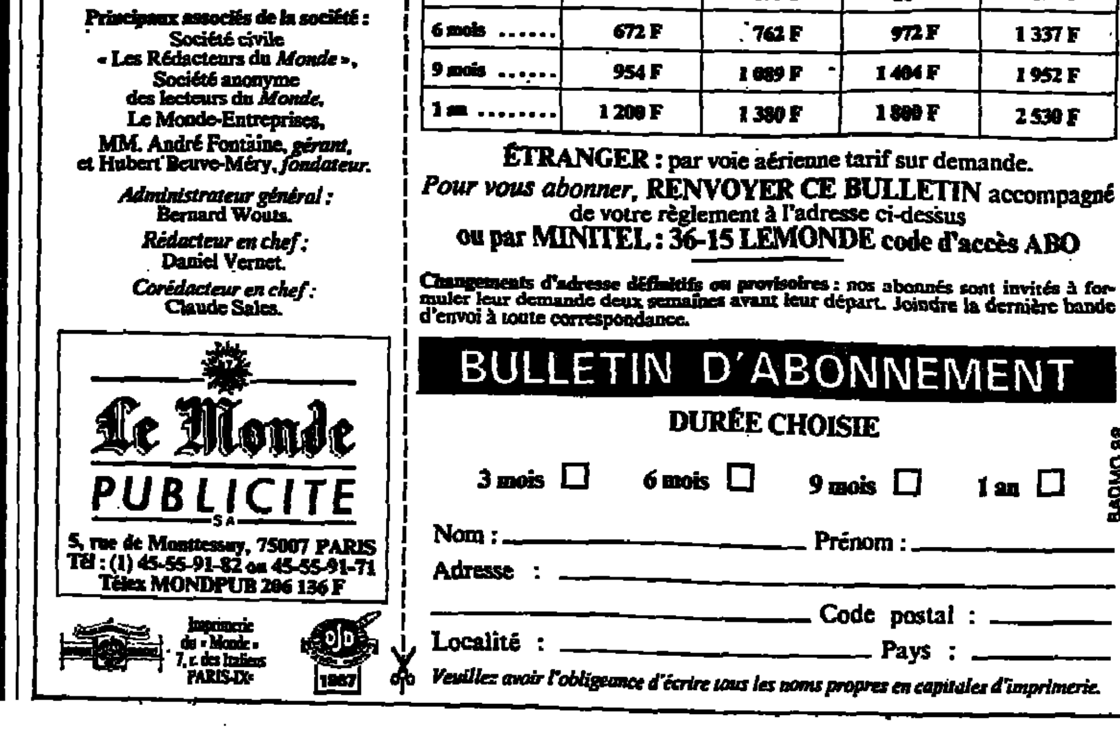
Au fait, ce comité consultatif joua-t-il un rôle important dans cet accouchement ? Ce serait trop dire. Il discuta longuement, et avec fruit, des principes et du fonctionnement de la Communauté, aujourd'hui bien oubliée. Mais il n'imprima à un texte constitutionnel largement préétabli et rendu intangible, pour l'essentiel, par les circonstances et le général de Gaulle que des modifications de détail.

Faut-il alors parler d'un comité pour rien ? Ce serait injuste. Les deux Chambres, marginalisées par la tourmente de 58, tenues à l'écart des grandes péripéties, ne pouvaient être totalement absentes, pour la forme, de la « fabrication » du texte de la Constitution.

Le comité consultatif constitutionnel sauvegarda les apparences. On mesurera désormais complètement avec quel sérieux, quelle dignité et quelquefois quelle lucidité quant à l'avenir.

MICHEL KAJMAN.

★ *Documents pour servir à l'histoire de l'élaboration de la Constitution du 4 octobre 1958. Volume II : Le Comité consultatif* constitutionnel. De l'avant-projet du 29 juillet 1958 au projet du 21 août 1958. La Documentation française. 787 pages. Jusqu'au 31 décembre 1988 : 320 F. Ensuite : 400 F.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

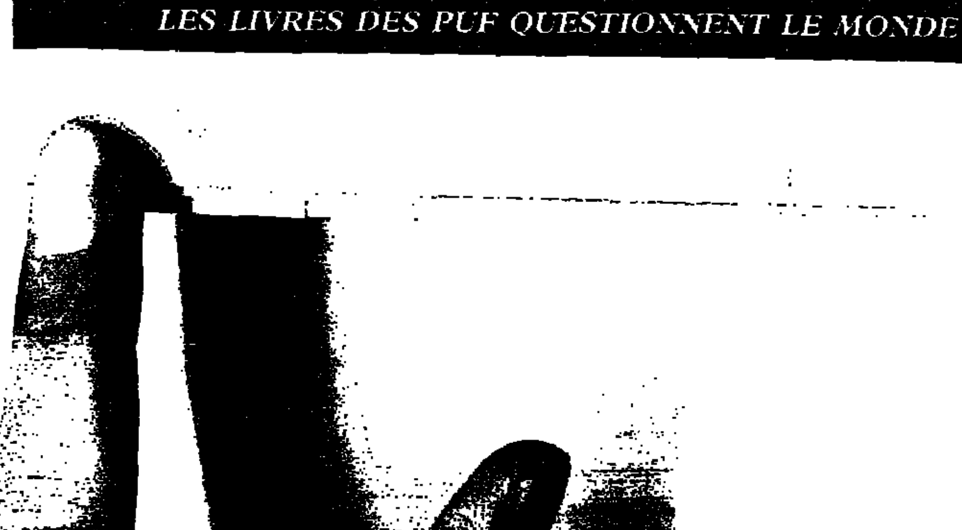
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

OJD 1987



Le refus de visa à M. Yasser Arafat

Washington ne s'opposera pas à une intervention du leader palestinien devant l'ONU à Genève

WASHINGTON
de notre correspondant

Après avoir interdit à M. Yasser Arafat l'accès à New-York, les Etats-Unis ne tenteront pas de s'opposer à ce que l'Assemblée générale de l'ONU entende le chef de l'OLP à Genève. Au cours d'un entretien avec quelques correspondants européens, le secrétaire d'Etat George Shultz a indiqué, lundi 28 novembre, qu'il avait téléphoné à son homologue égyptien, M. Meguid, pour lui donner cette assurance, tout en ajoutant que Washington n'était évidemment pas favorable à la tenue d'une session spéciale de l'Assemblée générale à Genève, qui, selon le secrétaire d'Etat, serait inutile et coûteuse.

En revanche, en dépit du concert de protestations ou de regrets soulevé dans le monde, y compris de la part des plus proches alliés des Etats-Unis, l'administration n'envisage absolument pas de reconsidérer sa position — comme divers pays le lui ont demandé. La décision américaine est *« ferme et définitive »*, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Redman, et les réactions enregistrées à peu près partout dans le monde semblent laisser M. Shultz de marbre.

Le secrétaire d'Etat s'attache toutefois à souligner deux points : d'abord, insiste-t-il, la décision de refuser un visa à M. Arafat a bien été prise par lui et par lui seul. Ensuite, elle doit être interprétée, affirme M. Shultz, comme la manifestation d'un refus absolu du terrorisme (le *New York Times*, reprenant une expression suggérée par le département d'Etat, parle de *« dégoût pour le terrorisme »*). En revanche, les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'exclure les Palestiniens du *« processus de paix »* : M. Shultz prend même soin de rappeler que, dès sa prise de fonction en tant que secrétaire d'Etat (c'était en 1982), il a insisté sur la nécessité de prendre en compte les préoccupations des Palestiniens. Mais à condition qu'ils renoncent au terrorisme et à la violence.

Croit-il vraiment possible d'exiger des Palestiniens qu'ils renoncent à toute violence alors que la force est quotidiennement exercée contre eux ? M. Shultz se contente de répondre — comme l'ont fait, depuis le début de l'Intifada (soulèvement palestinien), les porte-parole du département d'Etat : *« L'ordre doit être maintenu. Mais bien des moyens utilisés par Israël sont excessifs. De toute évidence, nous souhaiterions que la violence cesse. Ce qu'il faut, c'est un processus de paix. »* Qu'on insiste un peu, en demandant au secrétaire d'Etat si, à son avis, les Palestiniens peuvent se contenter d'attendre, alors que les Israéliens ne leur laissent aucune perspective, — et M. Shultz se contente d'une réponse évasive : *« Les dirigeants israéliens sont divisés, mais tous se rendent compte que la situation actuelle est instable. »*

Déjeuner de travail avec M. Gorbatchev

A propos de la prochaine venue à New-York de M. Gorbatchev, M. Shultz souligne que ses entretiens avec M. Reagan seront bien différents d'un véritable sommet, simplement *« un long déjeuner de travail »*. Le secrétaire d'Etat s'attend que la situation en Afghanistan soit évoquée, mais il estime que les Soviétiques ne sont absolument pas en droit de se plaindre d'un non-respect par les Américains des accords de Genève. Ces accords, selon M. Shultz, ne prévoient nullement un arrêt de l'aide des Etats-Unis à la résistance, et les Soviétiques ne peuvent pas non plus exiger que la résistance afghane partage le pouvoir avec un régime illégitime. *« La meilleure chose que les Soviétiques puissent faire est de partir. L'important est de voir ce qui peut être fait pour stabiliser la situation après leur départ. »*

D'ici sept semaines, M. Shultz aura quitté l'administration pour rejoindre la Californie et l'université de Stanford, où il fera profiter les étudiants de son expérience tout en participant à la réalisation de films vidéo consacrés aux problèmes de politique étrangère. Quelle fut son plus grand motif de satisfaction pendant les six années passées au département d'Etat ? Un coup de téléphone d'Ida Nudel, une militante juive soviétique, qui l'appelait de Jérusalem pour lui annoncer que les Soviétiques lui avaient enfin accordé un visa de sortie et qu'elle était arrivée en Israël.

JAN KRAUZE.

L'Assemblée générale étudie les moyens d'entendre le chef de l'OLP

Le refus des Etats-Unis de délivrer un visa à M. Arafat a continué, lundi 28 novembre, à susciter une désapprobation quasi unanime, tandis que les Nations unies s'apprêtaient à prendre des dispositions pour que le chef de l'OLP puisse être entendu devant ce forum international. M. Arafat a lui-même annoncé, lundi, à Bagdad, que le groupe arabe de l'ONU allait demander le transfert en Europe des débats de l'Assemblée générale consacrés à la quesiton palestinienne.

A New-York, où les représentants des pays arabes se sont réunis lundi pour préparer cette demande, le président — argentin — de la quarante-troisième Assemblée générale, M. Dante Caputo, a annoncé que l'ONU allait procéder, dès la réception d'*« une demande spéciale du groupe arabe »*, *« de la meilleure manière possible pour assurer »* que M. Arafat puisse être entendu.

A une exception près, celle d'Israël, la décision américaine a été globalement désapprouvée dans le monde, notamment par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, ainsi que par des pays occidentaux et des Etats arabes, même proches de Washington. Pour sa part, l'URSS a estimé que cette décision n'était *« ni constructive ni légale »* et violait l'accord conclu entre les Etats-Unis et l'ONU au sujet du siège de cette organisation, une critique également avancée par la RDA.

En Europe occidentale, après que la France eut demandé à Washington de reconsidérer sa décision (*le Monde* du 29 novembre), Bonn a exprimé son *« regret »* devant l'attitude américaine qui *« n'est pas de nature à favoriser le processus de paix au Proche-Orient »*. Plus réservée, la Grande-Bretagne s'est refusée à tout commentaire sur ce que Londres considère comme une question relevant de la souveraineté américaine, mais n'en a pas moins fait savoir que le gouvernement britannique aurait *« aimé entendre M. Arafat confirmer à New-York qu'il soutient une conférence internationale et qu'il rejette le terrorisme »*.

IRAK

Amnistie générale pour les prisonniers politiques

Le président irakien Saddam Hussein a défié, dimanche soir 27 novembre, la Syrie, en proposant l'organisation d'*« élections démocratiques »* dans les deux pays en vue de leur union, après avoir annoncé une amnistie générale pour les prisonniers politiques irakiens et l'instauration du multipartisme en Irak. *« Ouvrons une nouvelle page : tous ceux qui sont emprisonnés en Irak seront libérés et ceux qui sont hors de prison seront amnistiés »*, a-t-il déclaré devant une délégation de l'Union des avocats arabes. Cette amnistie exclut toutefois *« ceux qui ont agi comme espions* [au service] *de l'Iran ou de l'armée d'agression iranienne »*.

Le dernier rapport d'Amnesty International sur l'Irak, publié en octobre, fait état de *« milliers de prisonniers politiques »*, dont certains *« détenus sans procès »* et d'autres *« jugés sommairement par des tribunaux spéciaux »*. En septembre, Bagdad avait décrété une amnistie générale en faveur des Kurdes, peu après avoir mené une vaste opération militaire dans le Kurdistan pour écraser la rébellion.

A Beyrouth, une formation de l'opposition intégriste au régime irakien, l'Organisation d'action islamique a rejeté l'amnistie en affirmant que *« cette décision vise à camoufler le vrai visage du régime irakien terroriste et sanguinaire. — (AFP.)*

Visite surprise au Caire du président Saddam Hussein

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président irakien Saddam Hussein a effectué, lundi 28 novembre, une visite surprise de dix heures au Caire. Le président irakien, dont l'arrivée a pris de court les responsables égyptiens qui n'attendaient que le vice-président, a eu une série d'entretiens avec M. Moubarak, concernant l'autoproclamation par l'OLP d'un Etat palestinien et le refus américain d'accorder un visa à M. Arafat. Les entretiens ont aussi porté sur le Liban et le sort des quelque six mille Egyptiens, pour la plupart engagés dans l'équivalent irakien de la Légion étrangère, capturés par les forces iraniennes lors des combats.

Aux yeux des Egyptiens, cette visite, la première d'un président irakien depuis la rupture des relations diplomatiques en 1977, constitue une nouvelle étape dans les retrouvailles entre le Caire et Bagdad. Les relations entre les deux pays, rétablies en 1987, s'étaient déjà améliorées en 1980 quand l'Egypte devint un des grands fournisseurs d'armes de l'Irak.

Le roi Hussein de Jordanie, quant à lui, est attendu au Caire mercredi 30 novembre. Ces entretiens pourraient porter sur l'éventuelle tenue à Ryad d'un mini-sommet égypto-jordano-saoudien.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

En Cisjordanie et à Gaza

La révolte palestinienne au quotidien

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il y a deux semaines, un grand quotidien israélien publiait un document destiné à illustrer ce qu'il est maintenant convenu d'appeler *« une journée calme »* dans les territoires occupés. Sur une double page, *Haaretz* affichait les photos de onze Palestiniens, tous blessés par balles.

Onze photos sans commentaire, sinon une légende détaillant l'identité des jeunes gens, onze photos racontant brutalement la banalisation d'une situation d'affrontements quasi quotidiens.

Le fait que des événements politiques — qu'il s'agisse du Conseil national palestinien ou de la formation du gouvernement israélien — aient détourné l'attention des territoires occupés n'empêche pas le soulèvement de rester « actif ». Dans les camps, les villes et les villages, le niveau de mobilisation reste tel qu'au moindre anniversaire susceptible de créer un regain d'agitation l'armée doit imposer le couvre-feu. Des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes, sont alors consignées à domicile, et toute activité interdite pour des périodes pouvant aller jusqu'à une petite semaine.

Il en était ainsi mardi 29 novembre, journée de traditionnelles manifestations pour commémorer le vote par l'ONU, le 29 novembre 1947, du plan de partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif et l'autre arabe. Tous les camps de la bande de Gaza étaient sous couvre-feu, et l'armée était massivement déployée. Cependant, seul le mouvement islamiste Hamas (Résistance islamique) a appelé à une grève générale.

Lundi avait été une journée de grève générale, décidée par la « direction unifiée du soulèvement » en signe de solidarité avec les prisonniers. Depuis quelques mois, leur nombre reste à peu près constant — cinq mille sept cents environ, selon l'armée, — les libérations étant compensées par de nouvelles vagues d'arrestations, tout particulièrement ces derniers jours. Autre routine, l'armée a fait sauter lundi dix maisons en Cisjordanie. Elles appartenaient aux familles de treize Palestiniens *« soupçonnés »* d'avoir commis des attentats à la bombe et des attaques au cocktail Molotov.

Les accrochages entre soldats et lanceurs de pierres avaient fait dimanche vingt-six blessés par balles chez les Palestiniens ; samedi, le bilan avait été de vingt-deux blessés et un mort (un garçon de seize ans). Vendredi, une Israélienne résidente de Cisjordanie était très grièvement touchée à la tête par des jets de pierres. Dans dix jours, l'Intifada aura un an.

ALAIN FRACHON.

Amériques

CANADA

Si le Parti québécois revenait au pouvoir

Réunis en congrès extraordinaire près de Montréal les 26 et 27 novembre, mille trois cent soixante-cinq délégués du Parti québécois (PQ, indépendandiste, social-démocrate) ont décidé que si le P.Q. revenait au pouvoir dans la province, il aurait *« la responsabilité d'enclencher le processus devant mener à la souveraineté du Québec »* et non pas *« le mandat de réaliser la souveraineté »*, comme le souhaitait l'aile la plus radicale du mouvement.

Un gouvernement « péquiste » ne se chargerait donc pas de *décider* l'indépendance de la province majoritairement francophone du Canada, au lendemain d'une éventuelle victoire électorale. Il se bornerait à faire démarrer un processus, comprenant d'abord des négociations avec le gouvernement fédéral à Ottawa.

Le congrès a, en outre, décidé que des référendums et l'appui d'une majorité d'électeurs seraient nécessaires pour procéder à une déclaration d'indépendance.

Ces positions correspondent exactement aux thèses défendues par M. Jacques Parizeau, président du parti depuis le mois de mars dernier. Cet ex-ministre des finances du Québec avait alors succédé officiellement à M. Pierre-Marc Johnson. Ce dernier s'était illustré en ne défendant que le principe plus modéré de l'*« affirmation nationale »*, ce qui avait le tort, selon ses détracteurs, de renvoyer aux calendes grecques l'indépendance du Québec, objectif fondamental et première raison d'être du P.Q.

Paradoxalement, ce congrès aura permis au nouveau chef d'apparaître comme un modéré, alors que, depuis dix mois, plusieurs personnalités importantes du parti ont démissionné à cause de la démarche de M. Parizeau en faveur d'une *« souveraineté pure et dure »*.

M. Parizeau a donc su trouver finalement le ton qu'il fallait pour se situer au centre d'un parti, qui, depuis sa fondation, il y a vingt ans, a toujours été un étonnant rassemblement de tendances très diverses.

Le PQ n'a cessé de s'affaiblir après l'échec du référendum sur la souveraineté en 1980. Il vient de clarifier ses orientations fondamentales. Mais il le fait au moment où on assiste à une nouvelle donne dans le jeu politique canadien, à la suite du résultat des élections fédérales du 21 novembre. Celles-ci ont donné une victoire éclatante au Parti conservateur de M. Brian Mulroney, notamment au Québec. Ce parti s'est emparé, dans la province de soixante-trois des soixante-quinze circonscriptions, ce qui devrait donner aux Québécois un poids considérable au sein du prochain gouvernement fédéral. Cette adhésion risque pourtant de provoquer davantage d'interrogations sur la raison d'être du Parti québécois.

Le premier ministre libéral du Québec, Robert Bourassa, qui a applaudi à la victoire du conservateur M. Mulroney, ne semble pas inquiet quant aux chances du PQ de retrouver la faveur de l'électorat. Un récent sondage révélait pourtant que seulement 25 % des personnes interrogées auraient l'intention de voter pour ce parti, et d'ailleurs il ne compte plus que 20 sièges sur 122 dans l'assemblée provinciale.

(Intérim.)

CHILI

Chimène au pays de Pinochet

SANTIAGO
de notre correspondant

Dans les bureaux de la société de gardiennage que préside le général Contreras, adossés à un mur où sont accrochées des photos de l'ancien chef de la Dina (la police politique, de 1974 à 1978) en compagnie du général Pinochet, deux jeunes gens, Tania et Christian Molina tiennent une conférence de presse. Etrange ! Leur père, qui était le quatrième homme en importance de la CNI (le service secret qui a succédé à la Dina) est mort il y a quelques jours : atteint de douze balles tirées par Manolito, le fils du général Contreras.

L'alcool et la jalousie ont apparemment été à l'origine du drame : au cours d'une fête donnée chez le commandant Molina, le jeune Contreras n'aurait pas supporté qu'un des invités manifestât une tendresse excessive à l'égard de Tania, avec laquelle il maintient une relation sentimentale. Un pugilat s'est ensuivi et, pour son malheur, le maître de maison est intervenu.

Or Tania Molina, devant les journalistes médusés, accable... son propre père, qu'elle rend responsable de l'incident. *« Il était terrible quand il avait bu,* affirme-t-elle, *ce qui était le cas ce soir-là. »* A l'en croire, c'est le commandant Molina qui a tiré le premier sur le jeune Manuel Contreras. Celui-ci n'aurait fait que se défendre. Tania révèle aussi qu'elle vit désormais chez le général Contreras, qu'elle tient à *« remercier pour son hospitalité »*.

Qu'une jeune fille ait les yeux... de Chimène pour le meurtrier de son père a de quoi choquer en une terre où l'on ne badine pas avec les liens familiaux. « Cria cuervos », titre à sa « une » le quotidien d'opposition *Fortin-Mapocho* en une allusion à un fameux proverbe espagnol : *« élève des corbeaux, et ils t'arracheront les yeux »*.

Mais nouveau coup de théâtre. La compagne du défunt commandant Molina, Maria Alicia Saez, contre-attaque devant la presse. *« Les enfants* [Tania et Christian] *ont été achetés, il n'est facile de deviner par qui »*, dit-elle. Et de dénoncer des menaces reçues de l'avocat de la famille Contreras. *« Si vous apprenez un jour qu'il nous est arrivé quelque chose, ne doutez pas une seconde de l'identité des responsables »*, a-t-elle ajouté.

Pour Maria Alicia Saez, le commandant Molina, qui était désarmé, a été tout simplement assassiné ; et le toujours puissant général Contreras s'efforce maintenant de soustraire son fils Manolito à l'action de la justice. Rendus moroses par l'immobilisme régnant malgré la victoire du « non » au plébiscite du 5 octobre, les Chiliens retrouvent là une raison de se passionner.

GILLES BAUDIN.

Europe

URSS

Le comité central veut accélérer l'examen de la question des nationalités

MOSCOU
de notre correspondant

Après M. Gorbatchev, samedi, c'est l'ensemble du comité central qui a affirmé, lundi 28 novembre, l'urgence d'un *« élargissement des droits des Républiques fédérées »* et d'une *« harmonisation des rapports entre les Républiques et l'union »*.

Convoqués à l'origine pour donner leur feu vert — ce qu'ils ont fait — aux projets d'amendements à la Constitution dont le Soviet suprême était saisi mardi, les membres du CC ont, en effet, décidé, d'appeler dans le même temps à *« intensifier le travail* [sur] *la résolution des problèmes de la fédération soviétique »*.

Cette décision répond aux vœux du secrétaire général, qui souhaite contrer la montée des nationalismes dans l'ensemble du pays par l'adoption de mesures de décentralisation assurant l'autonomie non seulement des Républiques, mais aussi des républiques et régions autonomes qui les composent.

Dans la course de vitesse qu'il a engagée contre le renforcement des idées confédératives et indépendantistes, M. Gorbatchev a ainsi marqué un point, car les défis baltes et la crise du Caucase n'ont pas freiné le développement de ses plans de réformes. Alors qu'on pouvait craindre que ces troubles et difficulutés politiques ne permettent aux conservateurs de relever la tête et d'imposer, c'est, au contraire, la secrétaire général qui a imposé une accélération des choses au comité central.

Reste à voir, bien sûr, si cela sera réellement suivi d'effets mais le fait est que le plenum a demandé, lundi, au Bureau politique d'*« activer la préparation »* du prochain Comité central consacré à l'*« amélioration des relations intercommunautaires »*.

Ce plenum devait en principe se tenir au milieu de l'année prochaine. Il devrait donc maintenant être réuni aux alentours du printemps et, pour l'heure, les membres du CC ont demandé que soient *« observés de la façon la plus stricte les principes constitutionnels du fédéralisme socialiste, l'égalité en droits de toutes les républiques et l'égalité en droits des citoyens, indépendamment de leur appartenance nationale »*.

Parallèlement, et tout comme l'avait déjà fait samedi M. Gorbatchev, le plenum a rappelé à l'ordre celles des organisations du parti qui épousent trop étroitement les aspirations de leurs peuples. *« Dans la mise en place de la réforme politique*, dit la résolution publiée mardi par la *Pravda*, *les actions et pas précipités, unilatéraux et orientant l'opinion dans de mauvaises directions ne sont pas de mise. Le bureau politique et les comités centraux des partis communistes des républiques fédérées doivent mettre à exécution des mesures concordantes visant à* (...) *réduire la tension qui règne dans certaines républiques et assurer l'unité d'action de toutes les organisations du parti »*.

Sont implicitement mais clairement visés là les partis baltes, arménien et azerbaïdjanais — et tout particulièrement le premier secrétaire estonien, M. Valyas, qui a tranquillement déclaré , dimanche sir, à la télévision de Tallin, que l'invalidation des décisions du Parlement estonien n'empêcherait pas sa république de *« s'acheminer vers la souveraineté »*.

Mesures disciplinaires

Cette déclaration avait fait courir le bruit, lundi, d'une possibilité de sanctions contre M. Valyas, mais pour autant qu'on l'ait su mardi matin, les seules mesures disciplinaires prises par le plénum sont l'exclusion du CC de trois anciens responsables ouzbeks compromis dans une affaire de corruption.

M. Valyas figure en tout cas dans la liste officielle des personnes qui sont intervenues à la réunion à l'issue de laquelle les organisations du parti ont également été appelées à *« contribuer par tous les moyens possibles à la démocratisation du processus électoral »*. L'un des amendements législatifs soumis au Soviet suprême introduit, en effet, l'obligation de multiplicité des candidatures dans tous les scrutins. Cette *« compétition entre candidats »* doit donc, selon le comité central, faire des prochaines élections parlementaires une *« école de culture et de démocratie »* et l'occasion de *« former un corps de députés susceptibles de représenter dignement les électeurs »*.

La presse est appelée, elle aussi, à jouer son rôle dans cette vaste ambition et, en attendant, la grève générale se poursuit à Erevan en protestation contre l'imposition du couvre-feu. A Bakou, les industries tournent elles aussi au ralenti, mais la manifestation quotidienne de la place Lénine semble moins gigantesque que la semaine dernière.

Lundi, on n'y comptait en effet plus qu'une centaine de milliers de personnes, soit dix fois moins qu'à la veille du week-end.

Après s'être séparés, les membres du comité central ont pu, sans quitter l'enceinte du Kremlin, aller assister au Palais des Congrès à un récital de poésie donné par Eugène Evtoutchenko au profit de la construction du mémorial aux victimes de Staline.

On ignore combien d'entre eux ont choisi de passer là leur soirée, mais la publication définitive de l'organigramme des nouvelles commissions du comité central confirme que la seule dont le président soit flanqué d'un vice-président est la commission de l'agriculture. Ce président est M. Egor Ligatchev, le chef de file des conservateurs, qu'un autre membre du bureau politique, M. Viktor Nikonov, est ainsi chargé de tenir à l'œil.

BERNARD GUETTA.

« Ils ont tout cassé... »

Albert et Elena ont quitté leur appartement, dans un quartier azéri de Kirovabad, le mardi 22 novembre, pour se réfugier dans le quartier arménien, placé sous la protection de l'armée. Deux jours plus tard, leur appartement était saccagé, alors que la ville, dans le nord de l'Azerbaïdjan, était en proie à un déchaînement de violences.

« Les Azéris sont arrivés par groupes de trente à cinquante », ont-ils raconté lundi dans les locaux du cercle arménien à Moscou, où ils sont arrivés avec leurs trois enfants. *« Ils ont tout cassé, meubles, pianos, tourne-disques, tout jeté par la fenêtre, et ils y ont mis le feu. Ils ont frappé quiconque opposait une résistance. Une mère et sa fille de dix-sept ans, nos voisines et amies, ont été violées. Personne n'a essayé d'empêcher ça, ceux du quartier connaissent les coupables.»*

Albert et Elena, qui demandent à rester anonymes par crainte pour leurs proches restés à Kirovabad, ne sont pas en mesure d'avancer le bilan. Mais ils affirment avoir appris par la police que trois Azéris ont été tués par balles dans leur voiture après avoir refusé de s'arrêter à un barrage routier.

Selon eux, les violences anti-arméniennes ont commencé lundi 21 novembre par une grande manifestation d'Azéris. Détruisant des vitrines aux caractères arméniens ou cyrilliques, lançant des pierres sur des Arméniens, les manifestants se sont dirigés vers le quartier arménien. Là, ils s'en sont pris à une croix devant une église dont le prêtre fermait les portes à la hâte. Ils avaient entrepris de la desceller lorsque des soldats à bord de chars et de blindés sont arrivés pour les disperser. La croix a été remise à sa place. Plus tard, des soldats, russes pour la plupart, ont été blessés par des cocktails Molotov lancés par les Azéris qui leur reprochaient de protéger la communauté arménienne. — *(Reuter, AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : la lutte contre l'IRA

La « disparition » de Patrick Ryan en Irlande provoque la colère de Londres

LONDRES
de notre correspondant

La disparition lundi 28 novembre à Dublin de Patrick Ryan, un prêtre irlandais défroqué soupçonné d'être un des *« porteurs de valises »* de l'IRA et dont Londres avait demandé l'extradition, a suscité la colère des autorités britanniques. Celles-ci avaient travaillé tout le week-end dernier à peaufiner un dossier qu'elles avaient transmis au procureur général irlandais, M. John Murray. Ce dernier avait été mis en garde contre une possible fuite de Patrick Ryan. Le gouvernement britannique a l'impression que Dublin avait décidé d'emblée de ne tenir aucun compte des arguments qui lui étaient présentés.

Patrick Ryan était arrivé le 25 novembre à Dublin dans un avion militaire belge. Il avait en effet été arrêté le 30 juin dernier à Bruxelles. La police avait trouvé dans son appartement des équipements électroniques de commande à distance et des manuels de fabrication d'explosifs. Le gouvernement belge avait finalement décidé de l'expulser vers son pays d'origine. Les Britanniques espéraient qu'au nom de la coopération entre Londres et Dublin contre le terrorisme il serait appréhendé dès son arrivée ou qu'il serait au moins surveillé par les services irlandais tandis que serait examinée la demande d'extradition.

Le scénario a été entièrement différent. Patrick Ryan a été hospitalisé dans une clinique privée pour se remettre de ses trois semaines de grève de la faim, mais il en est sorti lundi à midi pour se réfugier *« quelque part en république d'Irlande »* auprès d'une communauté religieuse. Il pourrait donc facilement s'évanouir à nouveau dans la nature, comme il l'a fait plusieurs fois depuis qu'il est entré dans la clandestinité au début des années 70.

Le Foreign Office avait exprimé lundi ses *« vifs regrets »* devant la décision du gouvernement belge. Le ton sera sans doute plus acerbe à l'égard de Dublin, et le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey doit s'attendre à d'amères remontrances de la part de Mme Thatcher lorsqu'il la verra vendredi lors du sommet européen de Rhodes. Cette nouvelle affaire d'extradition envenime les rapports, toujours difficiles, entre Londres et Dublin. M. Haughey est soumis à de vives pressions de ceux qui, au sein de son gouvernement, sont hostiles au principe même de toute extradition vers la Grande-Bretagne en raison de la partialité supposée des tribunaux britanniques contre tout accusé irlandais. Les Britanniques, de leur côté, font de ce même principe la pierre de touche du bon fonctionnement des accords passés en novembre 1985 avec la République d'Irlande, qui donne à cette dernière un certain droit de regard sur les affaires intérieures d'Irlande du Nord.

La procédure d'examen de la demande d'extradition va se poursuivre à Dublin, mais il apparaît peu probable qu'elle aboutisse. Le procureur général irlandais peut se prévaloir du précédent belge. La justice belge avait en effet estimé que le dossier présenté contre Patrick Ryan, était insuffisant et trop vague (*le Monde* daté 27-28 novembre).

Selon la demande d'extradition, Patrick Ryan est accusé d'avoir participé de 1975 à 1988 à la préparation d'attentats au Royaume-Uni, dont 185 en Irlande du Nord uniquement. La presse britannique, citant des informations fournies par les services de sécurité, estime d'autre part qu'il a été un des intermédiaires entre le colonel Kadhafi et l'IRA.

DOMINIQUE DHOMBRES.

EN BREF

● **HONGRIE : nouveaux mouvements.** — Un Mouvement social-démocrate susceptible de donner naissance à un parti social-démocrate — le précédent fut intégré de force au PC hongrois en 1948 — a été constitué lundi 28 novembre à Budapest. Les instituteurs hongrois ont fondé au cours du week-end un syndicat indépendant, le quatrième du genre après les chercheurs scientifiques, les cinéastes et les professeurs. Par ailleurs, la Hongrie vient d'être le second Etat du bloc de l'Est, après la Pologne, à publier le rapport de Nikita Khrouchtchev sur la déstalinisation devant le vingtième congrès du PCUS en 1956. — *(AFP.)*

● **POLOGNE : débat télévisé Walesa-Miodowicz mercredi.** — Les porte-parole de Lech Walesa, président de Solidarité, et d'Alfred Miodowicz, président du syndicat officiel OPZZ, sont parvenus à un accord sur un débat télévisé entre les deux hommes, prévu mercredi soir 30 novembre. Seuls quelques détails restaient à régler. — *(UPI, Reuter.)*

● **ROUMANIE : M. Ceausescu persiste et signe.** — Le président roumain a réaffirmé sa foi dans son plan de « systématisation » du territoire devant le comité central réuni deux mois plus tard que prévu. *« Je suis très satisfait de noter que cette affaire est bien comprise par tous les travailleurs dans ce pays, sans distinction »*, a-t-il dit, ajoutant que la question des nationalités a été réglée en Roumanie, où *« tous les citoyens jouissent de droits égaux »*. — *(Reuter.)*

Asie

THAILANDE

Les inondations dans le Sud auraient fait plus de mille victimes

BANGKOK
de notre correspondant

Des centaines de morts, des milliers d'hectares de terre fertile recouverts par une épaisse couche de boue, des dizaines de milliers de sans-abri, voilà le bilan, encore provisoire, des graves inondations qui, depuis plus d'une semaine, ravagent le sud de la Thaïlande (*le Monde* du 29 novembre).

Pendant quelques jours, plusieurs provinces ont été complètement isolées, les routes, les voies ferrées et les liaisons aériennes ayant été interrompues par le mauvais temps. Depuis dimanche, le trafic est partiellement rétabli, mais des centaines de personnes, souvent réfugiées sur des toits de maisons, attendent toujours des secours en eau et en nourriture que seuls les hélicoptères sont en mesure de leur délivrer.

Les pluies torrentielles qui sont tombées sur la région et le nord de la Malaisie — où l'on compte déjà plus de trente morts — ont entraîné de meurtriers éboulements de terrain dans la province de Nakhon-Si-Thammarat. Depuis des années, des hommes d'affaires locaux, souvent avec la complicité passive des autorités provinciales, avaient décimé les forêts, réduisant dangereusement la résistance du sol. Aux coulées de boue se sont ajoutés des milliers de troncs d'arbre qui, entraînés par l'eau, ont dévalé les pentes des collines, semant la terreur et la mort dans plusieurs villages. Les maisons et les ponts furent emportés par ce torrent de bois qui, à lui seul, a sans doute tué plus d'un millier de personnes.

Il y a longtemps que les habitants de la région ont mis les autorités en garde contre ces déboisements criminels, mais sans résultats. Le premier ministre, M. Chatichai Chounhavan, s'est rendu samedi dans les régions sinistrées et a promis, cette fois, de tout faire pour *« sauver les forêts »*. *En 1961, la moitié de la surface des quatorze provinces du Sud était recouverte de forêt. Ce chiffre est tombé à 21 % en 1985.*

De nombreuses voix se sont élevées pour critiquer la lenteur et la mauvaise organisation des secours ainsi que l'absence de coordination efficace entre Bangkok et la province, entre l'armée et les civils.

JACQUES BEKAERT.

CHINE

La nouvelle alliance du sabre et du goupillon

PÉKIN
de notre correspondant

Un hasard de calendrier a rapproché deux manifestations qui illustrent la nouvelle alliance — incongrue en Chine — du sabre et du goupillon à l'heure où la faucille et le marteau font faillite : l'inauguration d'un temple bouddhiste recélant des ossements présentés comme des reliques du Bienheureux ayant échappé au feu il y a vingt-six siècles et celle de la Foire internationale des armements destinée à conforter la position de Pékin parmi les principaux « marchands de canons ».

Premier tableau, à Fufeng, près de l'ancienne capitale impériale Xi-an, un des plus importants sites du bouddhisme chinois. La pagode du temple Famensi (« porte du Dharma ») avait révélé ses secrets insoupçonnés en s'effondrant en 1981 sous l'effet des pluies. Dans sa base, une cavité offrit aux archéologues des trésors, déposés là par les empereurs de la dynastie Tang (618-907 de notre ère), en guise d'offrandes à quatre tronçons de phalanges, dont les écritures chinoises assurent qu'ils font partie des *« sariras »* (reliques saintes) de Sakyamuni dispersées à travers le monde après sa crémation.

La pagode fut reconstruite et les plus hautes autorités du clergé bouddhiste rallié au régime ont pu présider, le 9 novembre, à la cérémonie rouvrant solennellement le temple aux fidèles, à nouveau autorisés à pratiquer en Chine.

« C'est un événement d'une importance capitale pour le monde bouddhiste tout entier », nous a assuré, à l'issue de la cérémonie, M. Dao Shuren, vice-président de l'Association bouddhiste de Chine. L'assertion mérite d'être nuancée. Les fidèles du sous-continent indien, tenants du Petit Véhicule, considèrent comme hérétique la multiplication des reliques chez les tenants du Grand Véhicule dans l'Asie sinisée. Aussi bien, seuls des moines japonais — armés, sous leur robe, de caméras vidéo et d'appareils photos qu'ils exhibèrent dès les premiers coups de gong — et des Chinois de Hongkong et de Singapour s'étaient déplacés.

Les autorités avaient déjà tenté, il y a un an, d'amorcer par le même biais la pompe à devises touristico-religieuses en offrant à la contemplation des croyants deux autres parcelles des restes du Bouddha dans le temple Yunjusi, près de Pékin. Les « hordes » annoncées ne s'étant pas matérialisées, elles espèrent aujourd'hui que les pièces d'art — effectivement fabuleuses — du musée attenant au Famensi joueront ce rôle.

Le deuxième tableau, le 15 novembre, à Pékin, procédait de la même volonté marchande. De pimpants jeunes gens des deux sexes n'hésitaient pas à tirer le bras du client potentiel, dans l'immense Centre international des expositions que s'est offert la capitale, pour lui vanter les mérites de telle ou telle production de l'industrie militaire chinoise, la plus présente dans cette deuxième édition de la foire « Asiandex », où la Chine s'efforce de concurrencer les grandes places de ventes d'armes du monde.

A vendre : armes de tous calibres

Tout était là, en ce jour d'inauguration : missiles (six types nouveaux, dont l'un pointe vers le ciel, sur le parking, à côté des berlines officielles, ou encore le « Dragon volant numéro deux », orné de l'animal mythique chinois, du plus bel effet), sous-marin nucléaire, maquettes conséquentes de fusées porteuses (le démonstrateur vantant le rapport qualité-prix du lancement de satellites par la nouvelle fusée Longue Marche 4). Mais aussi, le tout-venant solide et bon marché, blindé d'infanterie, panoplie complète de munitions, canons de toutes tailles...

On aurait cherché en vain le traditionnel slogan de la République populaire : *« Vive l'amitié entre les peuples »*, mais la presse officielle a dûment reproduit les déclarations d'une responsable affirmant que les ventes d'armes chinoises, qui inquiètent tant les Occidentaux, sont destinées *« à promouvoir la paix et la stabilité »*, en particulier dans le tiers-monde. A côté de l'énorme stand chinois, les douze autres pays exposants (la France vient en tête par le nombre de ses firmes représentées) avaient un peu l'air de faire-valoir, pour accroître cette confiance prudente qu'on dit accorder à Pékin dans ce commerce particulier.

Sur le parking, cependant, un véhicule blindé anti-émeutes — à vendre, lui aussi — venait rappeler les scènes assez violentes auxquelles on avait assisté à Fufeng même quelques jours auparavant, lorsque la police craignait d'être débordée par une foule immense de paysans des environs venus assouvir leur curiosité à l'égard des visiteurs religieux et étrangers. A l'ombre du lieu saint, il fallut aux membres des forces de l'ordre user à plusieurs reprises de leurs ceinturons, qu'ils faisaient tournoyer à hauteur de tête, afin de contraindre la foule à s'asseoir à même le sol, voire, à l'occasion, de ces petites matraques à décharge électrique que la Chine tente également d'exporter vers le tiers-monde.

Après la déroute maoïste et ses conséquences encore aujourd'hui bien visibles — de l'énormité de la population à la perte d'autorité de l'Etat — il faut de tout, décidément, pour refaire une Chine.

FRANCIS DERON.



Diplomatie

Au Mont-Saint-Michel

Rencontre de Mme Thatcher et de M. Mitterrand chez « La mère Poulard »

Le président de la République et Mme Margareth Thatcher se rencontreront, le mercredi 30 novembre, au Mont-Saint-Michel pour des entretiens et un déjeuner de travail.

Les deux hôtes fêteront à cette occasion le centenaire du célèbre restaurant « La mère Poulard », dont le roi Edouard VII était un habitué; ils parleront aussi du sommet européen de Rhodes, où ils se retrouveront les 2 et 3 décembre en compagnie des dirigeants des autres pays membres de la Communauté. Le sommet franco-britannique annuel n'a pu se tenir à l'automne pour des raisons de calendrier et a dû être reporté au mois de février. M. Mitterrand et Mme Thatcher sont convenus, il y a environ un mois, d'avoir préalablement cette rencontre de travail.

A propos des questions européennes, la France, comme la commission de Bruxelles, souhaite que l'on avance à Rhodes sur les dossiers concernant la réalisation du marché intérieur de 1993, et voudrait éviter que ne rebondisse la polémique lancée en septembre par Mme Thatcher. Le chapitre de la coopération politique devrait en outre occuper une part importante des travaux du sommet : on parlera vraissemblablement du Proche-Orient, en plus des questions Est-Ouest.

M. Mitterrand devrait rendre compte au Mont-Saint-Michel de ses entretiens de la semaine dernière avec M. Gorbatchev, que le premier ministre britannique s'apprête à recevoir à Londres du 12 au 14 décembre. Il sera probablement question aussi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et d'une éventuelle réunion de la CSCE sur les droits de l'homme à Moscou, sujet sur lequel les positions françaises et britanniques étaient, il y a quelques semaines encore, très éloignées.

Recevant M. Turgut Ozal

M. Rocard se félicite des « progrès de la démocratie » en Turquie

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, avait, mardi 29 novembre, toute une série d'entretiens économiques à Paris avec plusieurs membres du gouvernement et des dirigeants de l'industrie française, notamment ceux de Thomson et de Bouygues. Dès la première journée de sa visite officielle en France, l'accent avait été mis lundi, de part et d'autre, sur le souhait commun de donner une nouvelle dimension aux relations franco-turques.

Reçu longuement à l'Elysée par le président Mitterrand, puis, dans l'après-midi, par le premier ministre, M. Michel Rocard, M. Ozal a pu personnellement apprécier la bonne volonté à son égard des dirigeants socialistes. M. Rocard a souligné, sur le perron de l'hôtel Matignon, que *« les progrès de la démocratie ont été incontestables en Turquie et ont permis de raffermir beaucoup les relations franco-turques »*. On indiquait à l'Elysée que le président Mitterrand avait souhaité que des *« relations vivantes »* puissent s'établir entre les deux pays, qu'il convenait de *« rattraper le temps perdu »* après la phase difficile qu'elles avaient traversée après l'intervention turque à Chypre en 1974 et le coup d'Etat de 1980.

A propos de la demande d'adhésion de la Turquie à la CEE, le président Mitterrand, ajoutait-on à l'Elysée, a rappelé à son visiteur que la Communauté avait pour le moment trop de problèmes à régler avec la mise en place du marché unique pour songer à accueillir d'ici à 1993 de nouveaux membres. Paris souhaiterait voir la Turquie mettre ce délai à profit pour poursuivre sur le plan économique mais aussi politique — notamment en matière de droit de l'homme — les réformes engagées afin de faciliter une éventuelle négociation ultérieure. D'ici là, la France serait prête à aider la Turquie à mieux tirer partie de son accord d'association à la CEE.

La visite de M. Budimir Loncar à Paris

La coopération industrielle au centre des entretiens franco-yougoslaves

La première journée de la visite officielle en France de M. Budimir Loncar, ministre yougoslave des affaires étrangères, a été en grande partie consacrée à un examen des relations bilatérales. M. Loncar a exprimé le souhait de voir se développer la coopération industrielle entre les deux pays, et plus particulièrement les sociétés mixtes. Il a évoqué à ce sujet les pourparlers en cours entre Renault et l'entreprise yougoslave IMV, ainsi que le projet Saint-Gobain de construire une usine de verre flotté en Yougoslavie. L'achat éventuel d'Airbus A-340 longs courriers par la compagnie nationale JAT a également été discuté.

Au cours du dîner, donné lundi 28 novembre en l'honneur de M. Loncar, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a souligné combien la France appréciait l'activité du mouvement des non-alignés *« pour que la communauté internationale échappe à la logique des blocs »*. Ce mouvement, dont la Yougoslavie exercera la présidence à compter de l'année prochaine, a apporté une *« contribution irremplaçable dans le processus de la CSCE »*, qui n'a d'autre ambition que de *« surmonter la division de l'Europe »*, a déclaré M. Dumas.

Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, a, pour sa part, assuré M. Loncar du soutien de la France *« pour un approfondissement de la coopération entre la CEE et la Yougoslavie »*, qui est *« d'ores et déjà un partenaire de premier plan de la Communauté »*.

Le dialogue politique franco-yougoslave se poursuivra l'année prochaine avec une visite officielle à Belgrade de M. Michel Rocard.

Un livre du premier ministre

Plaidoyer pour l'entrée dans l'Europe communautaire

Homère, compatriote des Turcs ? Oui, assure M. Ozal dans un livre plaidoyer pour l'adhésion de son pays à la CEE. Le premier ministre turc s'attache à démontrer le caractère syncrétique et occidental de la civilisation millénaire qui s'est développée dans le creuset anatolien.

Premier point de la démonstration : la transmission aux philosophes musulmans, et par eux à notre Renaissance, de la culture classique grecque et du rationalisme constitutifs de la pensée occidentale. Elle s'est opérée chez les Turcs par l'intermédiaire du néoplatonisme, alors que, au même moment, *« le christianisme, dans sa version byzantine* (théocratique) *faisait obstacle au développement d'un rationalisme laïc »*. En quelque sorte, les Turcs musulmans sont au Moyen Age plus grecs (classiques) que les Grecs (byzantins), et M. Ozal peut affirmer que *« la vocation méditerranéenne et occidentale des Turcs a commencé par leur adoption de l'islam »*.

Un argument politique sous-tend implicitement la démonstration de M. Ozal : sans nier l'existence ancienne d'une Europe latine différente d'un ensemble méditerranéen oriental de tradition théocratique, il suggère que, puisque la Grèce, héritière de Byzance, a été accueillie dans la CEE, la Turquie, relais de la culture classique et héritière de l'Empire ottoman, successeur et imitateur de Byzance, y a tout autant sa place.

Deuxième thème abordé : celui du regard réciproque. Ce n'est qu'au quatorzième siècle que la lutte qui s'ouvre pour la succession de Byzance, laissant face à face l'Occident latin et les Turcs, prend l'aspect — qu'elle a gardé depuis — d'une opposition irréductible entre islam et chrétienté. Elle aboutit à la création par l'Europe d'une *« identité négative »*, sorte de repoussoir attribuant aux Turcs toutes les tares du despotisme dont l'Europe, et surtout la France révolutionnaire, cherchent à se débarrasser. C'est le même archétype qui l'empêche aujourd'hui, selon M. Ozal, de voir les progrès accomplis dans la voie de la démocratie. Se trouve ainsi renforcé chez les Turcs le complexe du mal-aimé hérité du siècle dernier.

C'est dans ce contexte que M. Ozal aborde la question de l'identité. Nouveauté remarquable en Turquie, il ne ménage pas ses critiques à *« la rupture avec le passé ottoman et islamique »*, qui a accompagné l'adoption de la laïcité après la création de la République par Ataturk, en 1923, entraînant atrophie culturelle et déracinement. En ne permettant pas à la majorité de la population de traduire dans son système de valeurs les réformes d'occidentalisation, elle a aggravé la crise d'identité qui les accompagne depuis le dix-neuvième siècle. Le retour contemporain de ses concitoyens à une *« foi intériorisée »* n'est pas, selon lui, une menace pour la laïcité ou la poursuite du mouvement vers l'Europe. Au contraire, il conduit, comme le fait également la politique de libéralisme économique menée depuis 1980, à la *« désacralisation de l'Etat »*, sanctifié par les élites réformistes, au profit de la société civile et de l'individu.

Tabous

S'il ne fait aucun doute que M. Ozal lui-même — *et* avec lui de nombreux Turcs de cette nouvelle Turquie, « république des ingénieurs », dont il est le symbole — est très à l'aise dans sa peau de Turc musulman moderniste, la République turque, elle, est encore loin d'avoir abandonné l'idéologie nationaliste réductrice à laquelle elle a eu recours pour assurer sa survie et la transition de l'Empire à l'Etat-nation.

Un coup d'œil au chapitre consacré au peuplement de l'Anatolie dans les manuels scolaires, aux héros combattants de la foi des bandes dessinées pour enfants, aux brochures touristiques ignorantes des civilisations anciennes de l'est du pays, suffit à montrer l'ampleur des tabous dans ce domaine : ce n'est sans doute pas par hasard que le livre, à bien des égards courageux et novateur, du premier ministre, n'est pas encore traduit en turc, et qu'il ne franchit que très superficiellement le Rubicon des questions contemporaines.

Quant à la tragédie arménienne, un des nombreux domaines où les Turcs auraient tout à gagner à abandonner la langue de bois et à ouvrir leurs archives, est-elle vraiment pour l'histoire de la Turquie plus *« anachronique »*, selon le qualificatif du livre, que la guerre de Troie ?

MICHEL FARRÈRE.

★ *La Turquie en Europe*, de Turgut Ozal, Editions Plon, 270 p., 90 F.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

M. Vorontsov rencontrerait des chefs de la résistance à Djeddah

Un porte-parole de la résistance afghane au Pakistan a annoncé, mardi 29 novembre, qu'une deuxième rencontre entre Soviétiques et résistants se tiendrait, dans les prochains jours, à Djeddah, en Arabie saoudite. La délégation soviétique, a-t-il ajouté, devrait être dirigée par M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre des affaires étrangères et ambassadeur à Kaboul, celle de la résistance étant conduite par M. Rabbani, actuel président de l'Alliance, qui regroupe les sept principaux mouvements de Moujahidins.

Moscou n'avait pas encore, mardi en fin de matinée, confirmé la nouvelle. Mais une première rencontre s'était tenue entre représentants d'un niveau moins élevé dimanche à Islamabad (*le Monde* du 29 novembre).

D'autre part, nous signale notre correspondant en Asie du Sud, Laurent Zecchini, le général Sayed Mohammad Gulabzoy, encore récemment ministre de l'intérieur du régime de Kaboul, a présenté ses lettres de créances le 26 novembre à Moscou, ce qui confirme la mise à l'écart au moins provisoire du principal rival du président Najibullah.

Iran

Exécution des cadres du Parti communiste emprisonnés depuis 1982

Dans un communiqué rendu public à Paris, le Parti démocratique du peuple d'Iran, une organisation dissidente du parti Toudeh, annonce que la plupart des cadres du Parti communiste iranien, emprisonnés depuis février 1982, ont été récemment exécutés dans les prisons iraniennes.

Parmi les suppliciés figurent deux secrétaires du bureau politique, MM. Mizani et Behzadi ; quatre membres du bureau politique, MM. Djowadat, Zolgadr, Baguerzadé, Akhgar ; sept membres du comité central, MM. Nikaï, Danech, Bagai, Rogani, Saber, Assef, Qalambor ; un responsable de la propagande du parti, M. Fartjad, et un militaire, le major Chemsy. Les exécutions ont concerné également d'autres organisations de gauche.

D'autre part, le tribunal spécial iranien chargé des affaires du clergé, a reconnu, lundi, l'exécution, en novembre, de six religieux, notamment de l'hodjatoleslam Fathollah Oummid Nadjafabadi, et de trois laïcs, affirmant qu'ils étaient accusés de « corruption ». *Le Monde* daté 20-21 novembre avait fait état de ces exécutions, qui ont eu lieu dans le cadre d'une vague de répression déclenchée début octobre, après que des personnalités proches de l'ayatollah Montazzeri eurent révélé le contenu d'une lettre critique adressée par ce dernier aux responsables du pays accusant le régime de conduire le pays à la dictature et à la paralysie économique.

Liban

L'armée syrienne rétablit l'ordre à Beyrouth-Ouest

Après six jours de combats entre les milices chiites rivales Amal et Hezbollah — trente-deux morts et une centaine de blessés, — l'armée syrienne a rétabli l'ordre à Beyrouth-Ouest, où, en dépit d'une tension persistante, le calme était revenu lundi 28 novembre. Les Syriens ont procédé à de nombreuses perquisitions et arrestations — trois cents environ, — qui leur ont permis de saisir armes et munitions.

● **ARGENTINE : extradition d'un criminel de guerre nazi.** — L'Argentine a accepté, lundi 28 novembre, d'extrader vers la RFA le criminel de guerre nazi Josef Schwammberger, accusé en 1973 d'homicide et de haine raciale par un tribunal de Stuttgart. Agé de soixante-seize ans, Josek Schwammberger vivait en Argentine depuis 1949. Il avait été arrêté le 13 novembre 1987 à Huerta-Grande, à 700 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires. Un mois avant son arrestation, il avait été placé sur la liste des dix criminels de guerre nazis les plus recherchés par le centre Simon Wiesenthal de Los Angeles. Selon cette organisation, Schwammberger serait responsable de la mort d'au moins cinq mille juifs en Pologne, où il était chef des gardiens des ghettos de Kzwadow et Szamenzol et du camp de travail de Plzensyl. Il aurait notament organisé la déportation de juifs au camp d'Auschwitz. — *(AFP, Reuter.)*

● **ETATS-UNIS : M. Fitzwater restera le porte-parole de la Maison Blanche.** — Le président élu M. George Bush a annoncé lundi 28 novembre qu'il maintiendra dans ses fonctions l'actuel porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater, après son investiture le 20 janvier prochain. M. Fitzwater, âgé de quarante-six ans, avait déjà été le porte-parole du vice-président Bush avant d'être appelé en 1986 par M. Reagan à la Maison Blanche.

● **GUATEMALA : la guérilla accuse l'armée du massacre de vingt et un paysans.** — La guérilla guatémaltèque a accusé lundi 28 novembre l'armée et le gouvernement d'être responsables du massacre de vingt et un paysans retrouvés samedi dans une fosse commune (*le Monde* du 29 novembre). Les rebelles ont qualifié de « calomnie » la version du gouvernement qui les avait impliqués dans ce massacre. *(AFP).*

● **SALVADOR : gouvernementaux et rebelles relancent leurs offensives.** — Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a annoncé lundi 28 novembre avoir tué dix-sept soldats dans une embuscade tendue la veille sur l'autoroute panaméricaine à Los Jobos, à une cinquantaine de kilomètres de San Salvador. Selon Radio-Venceremos, organe de diffusion des guérilleros, huit soldats ont en outre été tués lors de l'attaque d'un autre convoi de réguliers dans une localité proche de Los Jobos. L'armée, pour sa part, a annoncé la destruction d'un camp rebelle dans la province septentrionale de Chalatenango, forteresse du FMLN ; un guérillero a été tué. Trois autres, toujours de source gouvernementale, ont perdu la vie au cours d'un affrontement dans la province centrale de San Vincente. Enfin, poursuivant sa campagne d'assassinat des maires, le FMLN a exécuté celui de Sesori (province de San Miguel), qu'il avait enlevé le 23 novembre. C'est la huitième victime de cette qualité en 1988.

● **CHINE. — Premier traité frontalier avec la Mongolie.** — La Chine et la Mongolie ont signé, lundi 28 novembre à Pékin, leur premier traité sur leur frontière commune visant à maintenir la paix le long des 4 655 kilomètres de son tracé, un événement considéré par les analystes comme une pièce de plus dans le puzzle de la normalisation sino-soviétique en cours. *« Le traité stipule qu'il vise à maintenir la stabilité le long de la frontière sino-mongole et la paix dans les régions frontalières »*, a expliqué l'agence officielle Chine nouvelle. *(AFP.)*

Afrique

NIGER : le premier anniversaire de l'arrivée au pouvoir du général Ali Saibou

Les militaires ne regagneront pas leurs casernes

Succédant, il y a un an, au général Seyni Kountché, à la tête de l'Etat, le général Ali Saibou a placé son action sous le signe de la continuité, tout en jouant la carte de la « décrispation ».

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Il se passe de drôles de choses à Fandou, village natal de feu le général Seyni Kountché, mort, il y a un an, d'une tumeur au cerveau. Dans sa case, jour et nuit, les esprits font la sarabande. Les chiens alentours n'en finissent pas de hurler. Peu téméraires, tous les voisins ont prestement décampé. Par delà la tombe, l'ancien chef de l'Etat continue d'inspirer une sainte frousse à ses compatriotes.

De son temps, chacun avait appris à filer doux, à se taire et à obéir. Austère et intègre à souhait, le « tombeur » de Diori Hamani menait son petit monde nigérien à la baguette, surtout à la fin de sa vie, lorsque la maladie l'avait rendu imprévisible et irascible. L'ordre régnait à Niamey...

La personnalité de son successeur à la tête de l'Etat tranche avec la sienne. Tout en rondeur et bon vivant, le général Ali Saibou, ancien chef d'état-major des forces armées, dirige, aujourd'hui, le pays sous le signe de la *« décrispation »*, un mot très à la mode à Niamey. D'un naturel plutôt réservé, les Nigériens se mettent à parler et, pour un peu, passeraient presque pour des bavards.

Décrispation

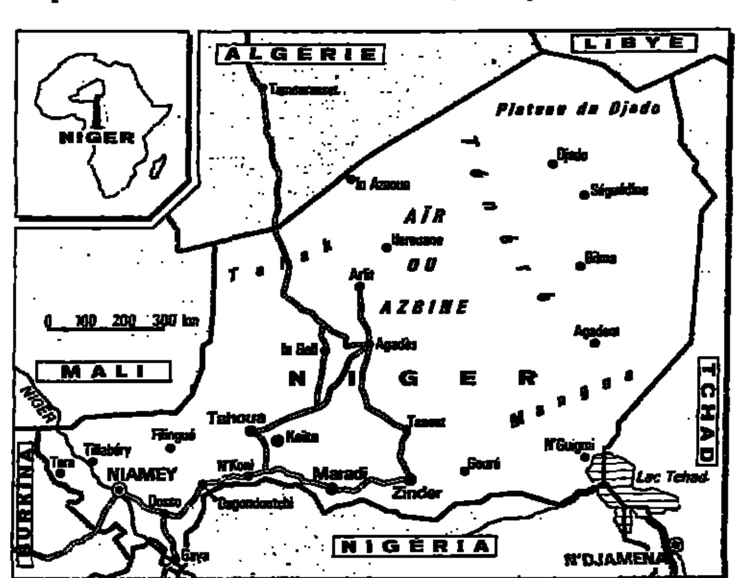
Responsable, pendant quatorze ans, de la distribution de l'aide alimentaire – une mission qui lui a permis de sillonner le pays en tous sens, de se faire connaître et apprécier par la population, – le général Ali Saibou disposait ainsi d'un solide atout pour prendre en mains les rênes du pouvoir. Sitôt arrivé aux affaires, il a décrété une large amnistie qui a encouragé de nombreux opposants à rentrer d'exil. Il a, d'autre part, levé l'assignation à résidence de l'ex-président Diori Hamani et libéré des prisonniers politiques. *« Ceux qui restent sous les verrous* [une vingtaine] *ont tous été jugés »*, a-t-il précisé lors d'un « Club de la presse » de RFI. Même les effectifs de la police secrète ont été allégés et certains de ses agents affectés au contrôle de la circulation routière...

Mais, revers de la médaille, il y aurait maintenant comme du relâchement dans l'air. Le personnel politico-administratif se montrerait moins assidu à la tâche, moins insensible aussi aux faveurs et aux commissions. Rien encore, toutefois, qui ressemble à de la grossière corruption. Conscient de ces « dérapages », le chef de l'Etat multiplie les rappels à l'ordre et – en bon militaire – les revues de détail.

Est-ce à dire que cette décrispation puisse amorcer un prochain retour à un régime civil ? Certes, le vide politico-juridique créé par le coup d'Etat d'avril 1974 qui avait porté le général Seyni Kountché au pouvoir, est en passe d'être comblé. D'ici à septembre 1989, sera adoptée par référendum une Constitution, sera mis en place un parti unique – le Mouvement national de la société de développement – et seront organisées des élections présidentielle et législatives, vient d'annoncer le général Ali Saibou.

Pas question, pour autant, que les militaires regagnent, un jour, leurs casernes. *« Mis de côté, ils risqueraient de devenir enragés »*, a averti le chef de l'Etat. Il ne cesse de le répéter pour qu'il n'y ait pas de quiproquo à ce sujet : *« Leur présence dans l'appareil gouvernemental et administratif demeure un acquis irréversible. Que cela soit bien entendu ! »*

Le conseil militaire suprême est appelé à disparaître mais il sera aussitôt remplacé par un organe d'orientation nationale au sein duquel les militaires côtoieront les civils. Aujourd'hui, neuf officiers siègent au gouvernement : ils n'étaient que quatre à la fin de l'époque Kountché. Quant aux sept préfets, ils portent, tous, l'uniforme. Le régime de Diori Hamani aurait-il laissé de si mauvais souvenirs que les civils soient ainsi condamnés à ne plus jamais exercer, seuls, le pouvoir ? *« Interrogez le peuple, il vous dira »*, se contentent de répliquer des prétoriens.



Le Niger, indépendant depuis août 1960, compte 7,2 millions d'habitants, la plupart de religion musulmane. Près de la moitié de la population est d'ethnie Haoussa et le quart, d'ethnie Djerma. Le taux de croissance démographique est un des plus élevés du monde : 3,1 %.

Grand comme deux fois la France, le Niger est un pays sahélien, essentiellement désertique : on compte seulement 12 % de terres cultivables. L'uranium, dont il est le sixième producteur mondial, est – de loin – sa principale ressource. Le produit national brut par habitant est d'environ 1 900 francs.

Quoi qu'il en soit de ce débat qui n'en est pas un au Niger, le peuple, plus terre-à-terre, constate que la première année au pouvoir du général Ali Saibou coïncide, grâce à une bonne pluviométrie, avec une saison agricole exceptionnelle. Il ne serait pas loin, superstitieux comme il l'est, d'imaginer que le nouveau chef de l'Etat a l'oreille d'Allah. Ne prévoit-on pas, cette année, un excédent céréalier d'au moins 300 000 tonnes, ce qui place le pays – une fois n'est pas coutume – en position d'autosuffisance alimentaire et lui permet même de constituer des réserves ? En toute hâte, les paysans se sont donc mis à construire des greniers.

Le prix de l'amitié

C'est bien la seule bonne nouvelle qui, par les temps qui courent, puisse mettre un peu de baume au cœur des dirigeants nigériens. Car l'uranium, qui, du côté d'Arlit, fit les beaux jours du pays, ne marche plus très fort. De l'avis des experts, il n'y a, *« à moyen terme, aucune lueur de remontée des cours »*. Le nouveau ministre des finances note, pour s'en désoler, que *« les recettes fiscales tirées du « yellow cake » ont diminué des deux tiers en dix ans »*.

Sur 3 000 tonnes, la France, par le biais de la Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, en enlève 2 000 par an à des prix doubles du prix « spot ». Ces surcoûts qui s'apparentent à une aide occulte, équivalent à la moitié des recettes fiscales du Niger ! Tout en voulant éviter de déstabiliser un pays avec lequel elle entretient une amitié sans nuages, l'ancienne puissance coloniale cherche, cependant, à négocier à la baisse ses engagements en la matière.

Bien évidemment, les responsables nigériens souhaitent que des considérations politiques – *« une approche à l'algérienne »* – maintiennent, le plus longtemps possible, les choses en l'état. Lors de sa récente visite à Paris, le général Ali Saibou s'en est ouvert à M. Mitterrand et s'est dit *« très satisfait »* des assurances reçues. A l'en croire, en 1989, la Cogema sera contrainte de respecter le même niveau de prix et de quantités enlevées qu'en 1988. *« Pour le reste*, souligne-t-on à Niamey, *c'est une affaire franco-française qui ne ne nous regarde pas. »*

Sans l'uranium, le Niger ne pèse pas très lourd, ne tient pas vraiment la route. Son économie est soutenue à bout de bras par la communauté internationale et singulièrement la France. Le « soufflé uranium » n'en finit pas de retomber et provoque, dans sa chute, une contraction générale, de l'activité du pays dont l'appareil productif, aujourd'hui surdimensionné, doit s'ajuster à la baisse.

La rareté de ses terres arables et son enclavement, ne permettent pas au Niger de tirer grandes ressources en devises de son agriculture. Quant aux pays côtiers, débouchés traditionnels de son élevage, ils ont maintenant tendance à s'approvisionner en Argentine, en Australie, voire en Europe. Enfin, la proximité du puissant Nigéria et la porosité des frontières entretiennent un marché parallèle qui décourage la création de petites unités de transformation industrielle du côté de Niamey.

Voilà donc le Niger condamné, puisqu'il n'y a plus pour lui de solution-miracle, à s'organiser pour garder la tête hors de l'eau. Du coup, se lance-t-il dans les cultures oasiennes à trois étages, les cultures maraîchères aussi, quelques spéculations agro-pastorales comme l'oignon de Galmi et la chèvre rousse de Maradi. Il n'y a pas, ici, de petit profit.

Une mini-armée

Desservi par la nature, ce pays sahélien est, en outre, éminemment vulnérable. Une mini-armée de cinq mille hommes est, en effet, bien en peine de surveiller quelque 7000 kilomètres de frontières. Du temps du général Kountché, alors que la guerre faisait rage au Tchad voisin, la Libye avait donné du fil à retordre au Niger, en exacerbant le particularisme des populations nomades, touareg notamment. Pendant plusieurs années, les relations diplomatiques entre les deux pays furent même suspendues.

Les temps ont changé. En sommeil depuis treize ans, la commission mixte de coopération nigéro-libyenne vient de se réunir. Tripoli a repris les travaux de construction de son ambassade à Niamey, interrompus depuis huit ans, et a dépêché ici une équipe pour lutter contre le péril acridien. Les Etats-Unis semblent s'inquiéter de cette reprise de simples relations de bon voisinage et se montrent marris que les responsables locaux ne les aient pas autorisés à équiper d'un radar la piste stratégique de Dirkou qu'ils ont aménagée dans le nord du pays.

Indirectement mêlé, à son corps défendant, à la guerre tchadienne, le Niger – ce n'est pas un luxe pour lui – veut maintenant vivre en paix avec tous ses voisins, même les plus turbulents comme la Libye. Pour les besoins de la cause, Niamey n'a plus de différend territorial avec Tripoli : l'aérodrome de Toummo, construit par les Libyens, n'est pas en territoire nigérien comme on le croyait, vient d'assurer le général Ali Saibou qui, *« le moment venu »*, rendra une *« visite de courtoisie »* au colonel Kadhafi.

Une année au pouvoir a déjà permis au général Ali Saibou de *« dégeler »* la situation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. Il se donne une autre année pour remettre constitutionnellement sur pied le pays. Point trop n'en faut, cependant : les militaires entendent bien rester maîtres du jeu. Au moins aussi longtemps qu'a vécu l'arbre du Ténéré...

JACQUES DE BARRIN.

ALGÉRIE : la fin du congrès du FLN

M. Chadli sera le candidat unique à l'élection présidentielle du 22 décembre

ALGER
de notre correspondant

Il ne manque pas une note ! La fanfare de la garde républicaine a retenu la leçon. Pantalons verts, vareuses rouges, casquettes et baudriers blancs, les musiciens jouent *Qassaman* dans son intégralité. Bien involontairement, ils avaient été, à l'ouverture du VIe congrès du FLN, dimanche 27 novembre, à l'origine d'un chahut provoqué par quelques congressistes. Ceux-ci étaient courroucés que le couplet hostile à la France, tombé en désuétude ces dernières années, ne fût pas joué sur le même rythme enlevé que le reste de l'hymne national, un chant patriotique créé pendant la guerre d'indépendance par Moufdi Zakaria.

Longuement applaudi, le président Chadli vient de prononcer une courte allocution de clôture pour remercier les congressistes de la confiance qu'ils lui accordent. Au terme de deux jours de travaux, les cent cinquante-cinq membres fraîchement élus du comité central du FLN l'ont, en effet, choisi comme premier président du Front de libération nationale, un poste nouvellement créé, et candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu le 22 décembre prochain et non plus au mois de février comme cela était prévu initialement.

Au-dessus de la tribune, un gigantesque drapeau algérien s'étend entre l'emblème du parti, un flambeau rayonnant, et un portrait du président Chadli. Est-ce pour conjurer le mauvais sort ? En tout cas, la photo est ancienne. Elle date d'une époque où l'Algérie vendait bien ses hydrocarbures et n'imaginait pas un instant qu'elle pourrait connaître un « octobre-88 » tragique. Le président arbore encore les moustaches qu'il a rasées voilà plusieurs années.

Tout a été fait, du reste, pour que l'on parle beaucoup de l'avenir et peu du passé proche. Le président, dans son discours, a assumé ce qui s'est passé : *« Je suis le premier responsable »*, a-t-il dit, soulageant à la fois le parti et l'armée d'une part de leur fardeau moral. Peut-être était-ce là une condition *sine qua non* pour que le congrès adoptât le deuxième volet de réformes politiques proposées par le président lui-même il y a un mois ? En tout cas, si des tensions étaient perceptibles au premier jour des travaux de ce congrès, s'il est impossible de considérer que cette fois encore il y a eu consensus, force est de constater que les différents pôles du pouvoir réunis en conclave pendant quarante-huit heures ont fini par trouver un dénominateur commun. Toutes les propositions ont été adoptées. *« Non seulement le congrès a entériné les réformes proposées, mais il se mobilise pour les mettre en pratique »*, a dit M. Abdelhamid Mehri, porte-parole du congrès, au cours d'une conférence de presse, dans la nuit de lundi à mardi.

Séparation du parti et de l'Etat

La séparation du parti et de l'Etat est maintenant consommée, du moins en apparence. Le président de la République n'est plus le secrétaire général du « parti », un terme appelé à disparaître. Le congrès a adopté de nouveaux statuts du FLN, susceptible de redevenir un « Front » regroupant plusieurs tendances. Son président est élu par le comité central, qui en fait – en l'état actuel des choses – son candidat à la présidence de la République. Le comité central élit sur proposition du président son secrétaire général, qui soumet à son tour ses propres adjoints à l'approbation du comité central.

Les structures du FLN sont bouleversées. Le bureau politique n'existe plus. Un tiers des places du comité central sont réservées aux élus de la base. Les membres du gouvernement n'en font pas obligatoirement partie. Le comité central issu de ce congrès compte cent cinquante-cinq membres, parmi lesquels figurent M. Mohamed Chérif Messaadia, l'ancien no 2 du parti, et les titulaires du précédent bureau politique.

Mais des personnalités comme MM. Abdellaziz Khellef, ancien ministre des finances, Bachir Rouis, ancien ministre de l'information, membre suppléant du BP, Ben Yellès ancien ministre des transports, le général Lakhal Ayat, le chef de la sécurité militaire limogé le même jour que M. Messaadia, et le général Kamel Abderrahim, qui vient de démissionner de son poste de commandant des forces navales, adjoint au chef d'état-major, n'en font plus partie. Les mouhafadhates, les représentations du parti dans les wilayas (départements), disparaissent. Les organisations de masse sont affranchies de la tutelle du Front, qui offre cependant aux membres de leurs deux conseils nationaux des places ès qualités au comité central. *« Nous souhaitons qu'elles conservent leur unité et qu'elles agissent dans un cadre démocratique »*, a souligné M. Abdelhamid Mehri.

Un « grand rassemblement »

En se transformant en front, le parti devient *« un grand rassemblement des énergies saines pour affronter les défis »*, estime M. Mehri, qui considère que la question n'est pas de répondre *« oui »* ou *« non »* au multipartisme, mais plutôt d'essayer de trouver *« une formule qui permette l'expression de toutes les volontés dans le dialogue »*. Il n'est pas question non plus pour le porte-parole du congrès de *« reconnaissance »* de partis ou tendances, puisqu'il s'agit de regrouper des potentialités, mais de *« connaissance mutuelle »* sur la base politique qui exprime le mieux *« les aspirations du peuple, c'est-à-dire la Charte nationale »*.

« Nous voulons donner toutes les chances de réussite à cette formule, a indiqué M. Mehri, *avant d'envisager le multipartisme, étant entendu que si aucun terrain d'entente n'était trouvé, un congrès extraordinaire du Front serait convoqué pour étudier la question qui serait soumise ensuite à référendum. »*

Les candidatures pour les élections aux assemblées populaires sont dorénavant *« libres »*, a annoncé M. Mehri en précisant que des modifications du code électoral seraient bientôt présentées devant l'Assemblée populaire nationale (APN). Tous les scrutins auront lieu aux dates prévues, c'est-à-dire dans le courant de l'année prochaine pour les assemblées communales et départementales, a affirmé M. Mehri, qui a rappelé qu'avant ces échéances les citoyens algériens devraient élire leur président de la République et se prononcer par référendum sur de nouvelles modifications de la Constitution et de la Charte nationale. La séparation du parti et de l'État rend inéluctable une telle consultation. La compatibilité des textes de base de la République algérienne entre eux et leur articulation avec les statuts du FLN, *« seul parti politique reconnu »* est plus que jamais nécessaire au bon fonctionnement des institutions.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.



Le gouvernement et les conflits sociaux

M. Delebarre annonce des sanctions contre les « actes illégaux »

Tout en s'étendant, les grèves des transports parisiens soutenues par la CGT et le syndicat FO-exécution paraissaient mardi 29 novembre prendre une forme plus habituelle. En effet, si les quatre ateliers d'entretien du RER ont refusé les propositions salariales de la direction à des majorités importantes (de 56 % à Massy à 95 % à Boissy-Saint-Léger), seuls les grévistes de ce dernier ont décidé de maintenir le blocage des trains. Dans les ateliers du métro, où les propositions de la direction ont aussi été refusées, les modalités de grève varient : tournantes, continues ou à la prise de service... Dans les dépôts d'autobus, les barrages ont été débloqués par la maîtrise et les cadres sous la protection de la police, mais le trafic n'était assuré qu'en partie mardi matin : dans huit dépôts, on comptait des proportions importantes de grévistes.

Outre les transports de remplacement par des autobus privés mis en place, dans quatre zones de banlieue, le ministère des transports a prévu l'aide de camions et d'autobus militaires : quatre cents véhicules et mille soldats doivent venir de province à Paris, mais ils ne pourront intervenir qu'à partir de mercredi 30 novembre. Lundi M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, a demandé à la direction de la RATP d'*« appliquer les sanctions disciplinaires pour les actes illégaux » :* (blocages de voies ou de faisceaux électriques [NDLR]) et de *« suspendre les rémunérations de ceux qui ne travaillent pas »*, ce qui sera possible là où la grève est ouverte. Des procédures ont été engagées lundi par la RATP. Mardi 29 novembre, le tribunal de Créteil devait statuer sur la demande de la RATP d'interdire le blocage des ateliers ou des voies par les grévistes.

M. Delebarre a condamné vivement *« une sorte de guérilla syndicale de harcèlement »* qui *« n'est pas dans la tradition ouvrière française »*. Il a souligné que *« des bus ont eu des pneus crevés, certains ont été cadenassés »*, voire sabotés. Il a opposé à cette attitude celle des infirmière en grève qui ont assuré le fonctionnement des hôpitaux. *« Aujourd'hui,* a-t-il dit, *le service public est entravé, on interdit à des salariés d'aller travailler, à des écoliers d'aller étudier. »* Le ministre des transports et M. Rocard ont été reçus lundi après-midi par le président de la République qui *« a approuvé l'analyse et la position »* du gouvernement.

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a estimé que cette attitude allait *« faire grandir l'esprit de lutte, de solidarité contre la trique, et le dynamisme revendicatif »*. selon lui, *« les grévistes de la RATP sont unis par delà leurs préférences syndicales par des revendications qu'ils ont décidées ensemble »*.

Cependant quatre syndicats (autonomes, FO-encadrement, CFDT et CFTC) ont demandé à la direction et à la tutelle de négocier pour éviter le durcissement d'un conflit, dont ils dénoncent la *« politisation »*.

Une centaine de personnes ont manifesté, lundi 28 novembre, au métro Châtelet à Paris, à l'appel de la fédération des usagers des transports. Le président de l'association, M. Jean-Claude Delarue, appelait les passagers à entrer sans payer dans le métro et à boycotter la carte orange de décembre.

La stratégie des communistes

L'union est un combat...

Tous les lundis, le Parti communiste est le meilleur propagandiste de l'union avec le Parti socialiste pour les prochaines élections municipales ! Au fil des trois derniers lundis, le marketing publicitaire de l'union, version place du Colonel-Fabien, est passé du style patte de velours au ton comminatoire, un rien mâtiné de chantage. N'ayant pas réussi à faire croire au PS qu'il avait fait *« un pas »* en acceptant une rencontre nationale, après avoir refusé toute négociation d'un *« accord national »*, quelques jours auparavant, au cours de la rencontre au sommet entre MM. Paul Laurent et Marcel Debarge, le PCF a envoyé un message de combat aux socialistes pour leur faire comprendre, par la force, ce qu'il n'arrivait pas à « vendre » par la douceur.

Lundi 14 novembre. *L'Humanité* rend compte de la conférence nationale du parti qui s'est tenue la veille, en même temps que la convention nationale du PS : *« La voie ouverte à l'union »,* titre le quotidien communiste. Parlant des conflits qui secouent le secteur public, M. Georges Marchais déclare que *« ces mouvements ont le soutien total du PCF »*. Le secrétaire général ajoute une petite précision : *« Si le PS voyait dans notre comportement une façon de le combattre, il se tromperait lourdement. C'est la vocation même du* Parti communiste *d'être aux côtés des travailleurs. »* Message ?

Lundi 21 novembre. L'organe central du PCF précise sa pensée par la voix de M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central, qui s'exprimait la veille au Club de la presse d'Europe 1. *« Notre politique : union et luttes »,* titre *l'Humanité,* et l'éditorialiste du quotidien explique, avec quelques contorsions, *« l'abstention d'attente »* des députés communistes sur le budget : *« Le PCF, pour tracer la route, dispose d'une boussole qui indique une seule direction : l'intérêt des travailleurs et leur rassemblement* (...). *Les communistes ne changent pas de boussole selon qu'ils sont à Dunkerque ou à Perpignan, à l'Assemblée nationale ou dans la salle de réunion du conseil municipal, derrière les murs de l'usine en grève ou sur les bancs de l'amphithéâtre universitaire. »*

Lundi 28 novembre. Evoquant, pour le troisième lundi consécutif, la préparation des municipales, *l'Humanité* fait sa une sur *« l'union tout de suite »*. Le journal résume ainsi le discours de clôture prononcé par M. Marchais à la rencontre des élus communistes, samedi (et non pas dimanche comme indiqué par erreur dans nos éditions du 29 novembre). Au-delà de cette allocution, ce titre sonne comme un ordre.

Et pour cause ! Si l'union fait les choux gras du lundi, l'agitation sociale fait ceux du mardi. Ainsi, **mardi 15 novembre**, la une de *l'Humanité* se félicite de voir s'étendre le mouvement : *« Le train de grèves »,* titre l'organe central du PCF. **Mardi 22 novembre**, il fait un long reportage pour dénoncer, de concert, *« le ministre des P et T et le CNPF* [qui] *ont organisé plusieurs centres de tri parallèle »*.

Mardi 29 novembre, le quotidien communiste estime sur sa première page que *« le mouvement se renforce, le gouvernement s'énerve »,* il faut donc *« négocier, pas réprimer »*.

A dire vrai, le soutien aux luttes sociales l'emporte largement sur la défense de l'union politique, tous les autres jours de la semaine : c'est la vocation du PCF, comme dirait le secrétaire général qui peut toujours faire remarquer, à bon droit, que le PS a suspendu toute constitution de listes communes jusqu'au 11 décembre.

Une banale alternative

Cet étrange tissu de relations entre le PCF et le PS pose les termes d'une banale alternative : le PCF fait-il monter les enchères sociales afin de négocier, en situation de force, sa conception des listes d'union gelées sur le modèle 1983, ou adopte-t-il une attitude raide, *via* la CGT, pour préparer ses troupes à une rupture municipale qui, de l'autre côté, est presque souhaitée dans certaines sphères socialistes ? M. Marchais jure que *« le PCF ne provoquera aucune primaire avec le PS »* mais que, le cas échéant, il est prêt à les affronter car il est sûr du résultat.

A pression, pression et demie. Le dirigeant communiste a compris qu'il ne pouvait indéfiniment éluder la question de l'évolution du rapport de forces politique entre 1983 et 1988. Fidèle à son style, il a trouvé une réponse à l'emporte-pièce : *non seulement ce rapport « n'a pas été bouleversé »,* mais, qui plus est, la tendance est favorable au PCF, et c'est le PS qui décline. L'argument convaincra sans doute... les convaincus. Toujours est-il que M[me] Sylviane Ainardi, « première » fédérale de Haute-Garonne, vient de pointer le bout de l'oreille en déclarant, dans l'édition Midi-Pyrénées de *l'Humanité,* que le choix des communistes à Toulouse est *« celui de l'efficacité, celui du rassemblement et pas de la division, celui de la nécessité de tenir compte (y compris en intégrant les évolutions ayant eu lieu depuis 1983) que les deux forces qui comptent pour battre Dominique Baudis sont le PCF et le PS ».* Vous avez dit évolution ?

OLIVIER BIFFAUD.

Les réactions

● ***M. FABIUS : défendre le service public.*** – M. Laurent Fabius a décerné, lundi 28 novembre, un satisfecit au ministre des transports, M. Michel Delebarre, *« qui a agi et s'est comporté comme il faut »*. Le président de l'Assemblée nationale a ajouté : *« Les socialistes sont des défenseurs du service public. Mais si nous voulons défendre le service public, il ne faut pas qu'il puisse, dans l'idée de la population française, être assimilé à la paralysie et au gaspillage. » « Nous respectons le droit de grève,* a souligné M. Fabius, *et il n'est pas question d'y porter atteinte, et en même temps, respectant le droit de grève, nous ne voulons pas qu'il soit détourné de son sens. »*

● **Protestation du président du conseil régional d'Ile-de-France.** – Le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), a protesté, lundi 28 novembre, *« contre la remise en cause du droit au transport de six cent mille Franciliens »*, en soulignant que l'assemblée régionale *« n'a aucune responsabilité »* dans l'exploitation du réseau de transports en commun de la région parisienne.

● **M[me] Michèle Alliot-Marie (RPR) : cafouillage.** – *« Aujourd'hui, la réalité du gouvernement Rocard, c'est trois choses : le cafouillage, le copinage et le gaspillage »*, a déclaré, lundi 28 novembre, M[me] Michèle Alliot-Marie, secrétaire nationale du RPR, député des Pyrénées-Atlantiques. Interrogée au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter, elle a expliqué : *« François Mitterrand s'était présenté sans avoir un programme, Rocard n'a pas de politique, et on en est là. »* M[me] Alliot-Marie s'est également étonnée du fait que des milliers de Français puissent être *« tenus en otage »* par quelques centaines de personnes qui sont en charge du service public. *« Aujourd'hui,* a-t-elle dit, *on gaspille les chances de la France. »*

« La CGT veut-elle réellement la négociation ? »

demande M. Queyranne, le porte-parole du PS

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a commenté la situation sociale, lundi 28 novembre, en disant notamment : *« Le droit de grève est un recours ultime qui ne doit pas être dévoyé.* (...) *Quand la CGT parle de la défense du service public, elle doit veiller à ce que le service ne soit pas discrédité aux yeux de l'opinion. »* Il s'est demandé *« si la CGT veut réellement la négociation ou si elle veut la multiplication des perturbations et le pourrissement des conflits »*.

M. Queyranne a estimé, d'autre part, que M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne (qui s'était prononcé lundi matin, sur RTL, *« pour une réponse globale »* du gouvernement *« à la situation de tous les salariés en difficulté »*, et qui avait regretté que *« le gouvernement tarde à engager cette négociation »*) *« ferait mieux de faire preuve d'un peu plus de solidarité avec le gouvernement »*.

Evoquant les pressions du Parti communiste dans la perspective des élections municipales, le porte-parole du PS a affirmé : *« Le PCF a une curieuse conception de l'arithmétique électorale. Il redécouvre la nécessité d'une rencontre nationale avec le PS, mais il n'est pas question de reconduire tels quels les accords des municipales de 1983 sans tenir compte de l'évolution des rapports de force. »*

Le secrétaire national du PS chargé des analyses électorales, M. Gérard Le Gall, qui assistait à cette réunion de presse, a ajouté, à ce sujet, qu'il ne saurait y avoir de *« droits acquis en matière électorale »*. Selon lui, même en reprenant les références du PCF, il y a un accroissement de 3,5 points en faveur du PS depuis 1983 par rapport aux positions communistes. M. Le Gall a souligné : *« Contrairement à 1983, en fait, nous pourrions nous autoriser des primaires bien cadrées et bien choisies. »*

Interrogé sur les débats en cours au sein de la droite, M. Queyranne a ironisé sur *« la droite déjà prise par des pulsions présidentielles »*, en estimant que la proposition de M. Charles Pasqua consistant à organiser *« un tournoi de qualification »* en vue de désigner un candidat unique de la droite à la prochaine élection présidentielle constitue *« un piège grossier »* dans la mesure où *« le RPR est le seul parti organisé de l'opposition »*, tandis que *« l'UDF n'est qu'une nébuleuse »*. *« A l'évidence,* a déclaré le porte-parole du PS, *le parti de M. Jacques Chirac veut une nouvelle fois imposer sa force et rafler la mise. »*

Politique

Le gouvernement et les conflits sociaux

Bloquer et débloquer

(Suite de la première page.)

Les principaux ministres employeurs de fonctionnaires ont tous engagé depuis longtemps des consultations avec les organisations syndicales et les spécialistes de ces questions. Le premier ministre les a reçus un à un, à l'exception, pour cause de voyage en Nouvelle-Calédonie, de M. Lionel Jospin, qui gère les plus gros bataillons. M. Rocard brassera ainsi l'ensemble des souhaits, des revendications issus de ces consultations, analysera les points de convergences entre ces vœux et les marges de manœuvre dont il dispose. Puis il formulera, probablement au début de l'année prochaine, les propositions du gouvernement sur les « métiers » de la fonction publique.

En attendant, le premier ministre pare au plus pressé. Mais il affronte cette fois une forme de conflit qu'il n'avait pas encore rencontrée depuis son arrivée à Matignon. La grève animée par la CGT dans le RER paraît éminemment politique. A ceux qui, au Parti socialiste, font valoir au PCF qu'il faut tenir compte, dans la préparation des élections municipales de mars 1989, de l'évolution des *« rapports de forces »* entre les deux partis depuis la précédente consultation en 1983, les communistes répondent implicitement qu'ils ont, en réserve, une autre conception de ces *« rapports de forces »*.

Aucun des deux partenaires-adversaires n'a intérêt à l'exprimer publiquement. Ni le PCF qui s'efforce de maintenir la fiction de l'indépendance entre le parti et la CGT, et qui remarque, avec quelques bonnes raisons, que la thèse du « chef d'orchestre clandestin » est passée de mode. Ni le Parti socialiste qui doit éviter d'accréditer l'idée selon laquelle les usagers des transports seraient victimes d'un règlement de comptes électoral interne à la gauche.

A quelque chose malheur est bon. Les socialistes ont enfoui leurs divergences et offrent à M. Ricard leur appui unanime. Dernier des Mohicans, M. Julien Dray, jeune député socialiste de l'Essonne, qui continuait à réclamer *« une réponse globale à la situation de tous les salariés en difficulté »*, a été sommé de se taire par la direction de son parti. M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, qui était jusqu'alors considéré, à Matignon, comme l'empêcheur numéro un de tourner en rond, estime qu'il serait absurde de critiquer aujourd'hui le gouvernement et s'efforce de contribuer, calmement, à la réflexion sur le *« contenu social »* de la modernisation *(lire l'entretien avec M. Emmanuelli.*

L'attitude actuelle des communistes conforte aussi le premier ministre dans la démarche parlementaire « ouverte » qui ne lui a, jusqu'à présent, pas si mal réussi. Après s'être appuyé tour à tour, ou en même temps, sur les centristes et les communistes à l'Assemblée nationale lors de la discussion du budget de 1989, il peut faire valoir à ses détracteurs qu'il serait aujourd'hui dans une situation plus triste encore s'il avait placé l'avenir de son action politique entre les seules mains du PCF. Maigres consolations.

J.-Y. L.

Négocier avec « Mickey »

Au petit matin, dimanche, quand il s'est rendu au dépôt RER de Boissy-Saint-Léger, en compagnie de quelques cadres de l'établissement, M. Bernard Brunhes, le médiateur désigné par M. Michel Delebarre, a dû avoir la surprise de sa vie. Dans le brouillard, une vingtaine de grévistes l'ont reçu le visage caché par des cagoules — des passe-montagne — ou des casques intégraux. Le meneur, en tout cas celui qui a pris la parole, portait lui un masque de Mickey.

Le climat était, paraît-il, tendu. *« Ne venez pas discuter avec nous, ça ne sert à rien. On a des syndicats et on a confiance en eux »*, a simplement répété le responsable du piquet de grève.

Après deux jours de tractations, pendant le week-end, il apparaît bien en effet que la CGT maîtrise totalement le conflit, les ouvriers des services d'entretien étant d'ailleurs à 90 % de cette obédience, FO regroupant presque tout le reste, laissant quelques *« poussières »* à d'autres syndicats.

Après accord de Matignon, qui aurait évalué le risque d'un débordement de même nature chez les mécaniciens de la SNCF, les propositions salariales pour mettre fin à la grève semblaient bien passer auprès des délégations syndicales. La CGT a seulement annoncé qu'elle voulait consulter la base. On sait maintenant que la réponse a été entièrement négative.

En fait, jugent ceux qui ont suivi M. Brunhes dans ses tentatives, la CGT a *décidé de durcir le mouvement* pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la RATP. L'enjeu dépasse largement le problème des banlieusards privés de transports en commun.

Au sein du mouvement, selon les mêmes observateurs, il y aurait plusieurs écoles, dont ceux qui cherchent le clash et voudraient utiliser ce que dit M. Delebarre pour mobiliser, voire pour étendre le conflit. Un risque réel existe que la CGT veuille aller jusqu'au bout, d'autant que la fermeté peut entraîner des solidarités. On serait dans une logique de l'escalade, affirment les plus inquiets, qui notent que la situation est explosive. Ce qui se résume par cette appréciation : on assiste à un face-à-face entre un gouvernement socialiste et une CGT communiste. Les autres syndicats, très calmes, craignent de devoir réagir dès la moindre erreur tactique.

Il reste à savoir pourquoi l'incendie a pu prendre sur un terrain manifestement favorable. Ce que l'on a pu voir, c'est que les ouvriers d'entretien font figure de « soldats de l'ombre », dans la machinerie du RER. Jeunes, « sans espoir », ils nourrissent une certaine jalousie à l'égard des *« hommes du front »*, les conducteurs des rames. Après une récente grève, ces derniers ont obtenu une prime de 250 F à la suite de l'installation d'un nouveau dispositif de sécurité, le SACEM. Les sans-grade ont aussitôt manifesté leur ras-le-bol et voulu *montrer ce dont ils étaient capables eux aussi.*

Quant aux cagoules, elles n'auraient pas la signification *gauchiste* ou *commando* qu'on leur prête. Leur port correspond à la crainte d'être reconnus et donc sanctionnés. Elles étaient d'ailleurs apparues lors de contrôles d'huissier, la semaine dernière (*le Monde* daté 27-28 novembre). Elles révéleraient plutôt le mauvais climat psychologique qui règne à la RATP. Comme dans beaucoup de secteurs de la fonction publique.

A. Le.

Jeu dangereux

(Sute de la première page.)

L'argumentaire de la CGT est également très au point : il lui suffit de mettre en avant ce qui a déjà été obtenu par les grévistes dans d'autres conflits — bien différents — comme celui des infirmières ou celui des chauffeurs de camions jaunes des PTT d'Ile-de-France, pour accréditer l'idée que la lutte paie et que le succès est au bout du chemin. Le problème est que les revendications et les méthodes utilisées compliquent singulièrement l'éventuelle résolution du conflit.

Les revendications ? La CGT demande une hausse des salaires de 1 000 F pour tous (un peu en retrait de sa revendication générale de 1 500 F pour tous), qu'aucune direction d'entreprise ne peut satisfaire de manière immédiate, non seulement en raison de son coût, mais aussi par le phénomène boule de neige qu'elle ne manquerait pas de déclencher dans d'autres catégories.

Les méthodes ? Encore une fois la CGT joue moins sur une action de « masse », réunissant une majorité de salariés de l'entreprise, mais sur la grève d'une « avant-garde », au départ minoritaire, d'une partie du personnel empêchant peu à peu les autres de travailler. Jusqu'à la suspension du trafic du RER, elle a eu recours à des grèves tournantes, produisant une *« désorganisation concertée »* de la circulation, et, par conséquent, illégales.

Les négociations ayant échoué, les méthodes employées étant passibles de sanctions, comme M. Delebarre en a agité la menace, les usagers étant plongés dans un embarras sérieux, la CGT et le PCF poussent le gouvernement — à défaut de céder — à utiliser la manière forte en espérant que cela provoquera des réactions de solidarité de l'ensemble du personnel de la RATP, et qu'en définitive, les pouvoirs publics seront, aux yeux des usagers, les seuls responsables de la paralysie en cours. Le 29 novembre au matin, sur France-Inter, M. Henri Krasucki a estimé que les grévistes défendaient *« la qualité du service public et donc la sécurité des usagers »*. Et il s'en est pris vivement à M. Delebarre, avec qui l'oppose depuis 1984 un vieux contentieux : *« Perdre son sang-froid à ce point, ou s'imaginer que c'est habile, c'est carrément débile. (...) On n'évacue pas ces problèmes avec la police, les troupes ou les camions militaires. »*

Pour autant, il n'est pas sûr que la CGT, dans ce bras de fer à arrière-pensées politiques avec le gouvernement, ne réussisse à gagner en crédibilité et à améliorer une image du syndicalisme qui est déjà bien atteinte. Elle joue gros et risque d'être elle-même victime de sa grève. Par un effet boomerang... Mettre en avant, dans un climat d'effervescence de conflits partiels et locaux, mais durs et persistants, tant dans les centres de tri, qu'à la Sécurité sociale ou à Air France, des grèves qui affectent très fortement les usagers à partir de quelques noyaux durs, c'est aussi jouer avec le feu.

Les usagers peuvent se retourner non seulement contre les syndicats — alors tous confondus dans l'opprobre — mais aussi contre les modalités d'exercice du droit de grève dans le secteur public. Le mouvement des infirmières restait populaire parce que celles-ci continuaient d'assurer des soins pendant leur grève. Tel n'est pas le cas dans le RER.

L'autre danger pour la CGT est qu'elle est obligée de concentrer ses offensives dans une partie, et une partie seulement, de ses bastions qu'il s'agisse d'EDF — où la grève touche essentiellement les agents de conduite des centrales — ou de la RATP. Là où elle affiche sa puissance, elle montre aussi paradoxalement une certaine faiblesse. Elle a en effet échoué dans la mise sur pied d'une *« contre-offensive »* générale du monde du travail contre le gouvernement et dans ses quatre journées nationales d'action depuis la rentrée.

MICHEL NOBLECOURT.

Un entretien avec M. Henri Emmanuelli

« Quinze mois de rigueur ? Non, quinze mois d'efforts partagés »

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, estime que les socialistes ne peuvent pas se contenter du triptyque « investissement-recherche-formation » *et qu'ils doivent s'interroger sur* « le contenu social » *de la modernisation. Il trace, dans l'interview qu'il nous a accordée, quelques pistes de réflexion sur ce sujet.*

« Vous avez commencé à travailler à quel âge ?

— En 1969. J'avais vingt-quatre ans. J'étais stagiaire dans une banque.

— Vous gagniez combien ?

— Mille cinq cents francs par mois, je crois (1).

— Vous viviez comment ?

— Mal. Je payais mon loyer et après il ne me restait plus qu'à faire très attention. Mais je suis un mauvais exemple parce que je me disais : à trente ans, il faut que tu gagnes cinq mille francs ! J'étais comme le gars qui, dans l'armée, fait ses six mois d'école d'officier de réserve pour être officier après. J'étais dans une situation provisoire, mais dont je savais qu'à terme elle deviendrait confortable. Je pouvais rêver, espérer...

— On comprend les infirmières, et les fonctionnaires, pas de perspectives de carrière !

— C'est vrai il n'y pas que le salaire, même s'il est primordial. Il y a aussi le système de valeur qui fait qu'aujourd'hui on est plus ou moins considéré en fonction de l'argent que l'on gagne ou que l'on ne gagne pas. C'est une régression qui nous vient d'outre-Atlantique avec les films de série B. Il y a aussi les perspectives ou l'absence de perspectives d'évolution : marcher vers un horizon fixe ; c'est terrible !

— Quinze mois de plus pour la rigueur, comme dirait Michel Rocard, ça vous va ?

— Austérité, rigueur, ça passe très mal aujourd'hui. A « quinze mois de rigueur » je préférerai : « encore quinze mois d'efforts partagés ».

— Vous dites que la rigueur ne passe plus. Pierre Mauroy promet l'« imagination ». Henri Emmanuelli dit que les socialistes sont à un « *tournant* ». Qu'est-ce qu'il y a derrière l'« imagination » et le « tournant » ?

— La profondeur et l'étendue de la crise ont été mises à nu, après dix années d'inertie et d'attentisme coupable, par l'ajustement social de 1981-1982. Qui était juste et nécessaire. Mais qui fut aussi un révélateur implacable.

— Vous étiez ministre, à l'époque.

— J'étais ministre. J'ai participé à ces choix et j'en suis solidaire sans regrets. Mais dès 1988 il a fallu faire face. Et des choix courageux et solidaires ont été faits : il fallait résister. Pour la gauche — les communistes étaient avec nous au gouvernement — et pour la France, c'était un peu la bataille de la Marne. Une opération de survie. Il fallait sauver l'essentiel : les grands équilibres, les fondements mêmes de notre capacité à exister. Et nous avons engagé, avec dix ans de retard, la bataille de la modernisation sous la contrainte de l'urgence et dans les pires conditions.

Le contenu social de la modernisation

— Une bataille de la Marne, ça fait des morts.

— Oui. Cette bataille a eu un coût social élevé, même si la gauche a tout mis en œuvre, dans la limite de ses moyens, pour le limiter. Elle a aussi coûté sur le plan des idées. Nous n'étions préparés ni à son imminence ni à son ampleur. Et des plombs ont sauté. Les circuits n'ont pas grillé, mais des plombs ont sauté. Le libéralisme — c'est-à-dire la logique économiste du marché — a marqué des points même si nous nous sommes efforcés d'en limiter les conséquences néfastes. De surcroît, en 1983, le choix décisif de l'ouverture des frontières et de la compétition internationale a été fait sans ambiguïté : nous avons choisi la résistance, la vraie, en écartant les fausses fenêtres ! L'histoires en donnera acte à François Mitterrand et au premier ministre de l'époque, Pierre Mauroy.

— Quatre ans de rigueur, plus deux ans sous la droite (1986-1988) : vous avez eu le temps de réfléchir, tout de même.

— Quatre ans de rigueur plus deux ans pour faire la différence, et c'est pour cela que nous sommes à un tournant. Certes ce n'est pas le retour à l'abondance. Mais nous avons reconstitué les marges qui, à défaut de nous dispenser de l'effort, nous rendent la capacité pleine et entière de choisir. La modernisation n'est pas un choix politique en soi : c'est une nécessité que nous avons assumée ; aujourd'hui, nous pouvons politiser ce choix — au moment où, paradoxalement, emportés par l'élan, des gens célèbrent le recul de la politique — en nous interrogeant sur son contenu social. On ne peut se contenter du triptyque « investissement, recherche, formation » qui est un concept technique, pour ne pas dire technocratique. Il faut en préciser le contenu social, bref retrouver des horizons politiques et culturels. Elargir aussi ces perspectives à des éléments dont personne ne parle. Comme par exemple la qualité du « management ». En dix années de banque privée — j'ai vécu trente-trois années sur quarante-trois dans la « société dite civile », — j'ai vu beaucoup d'entreprises qui disparaissaient parce que la qualité du management était médiocre et non parce que la qualité du salariat était mauvaise !...

» Pour revenir à l'essentiel, la modernisation, techniquement, est une nécessité. Politiquement, elle peut être conservatrice ou progressiste. Quand elle est conservatrice, on sort de la crise par le bas. L'exemple britannique est significatif : paupérisation, chômage, marginalisation, société duale, exclusion et régression sociale. Les casseurs de stade sont les enfants mal-nés de la modernisation modèle conservateur et les émeutes raciales des jacqueries modernes.

— L'exemple français aussi vaut bien le britannique : chômage, marginalisation et en prime Le Pen...

— Non, il est intermédiaire. Nous avons su éviter les conséquences aveugles de la logique pure du marché. Mais d'autres pays sortent par le haut. Je pense à la Suède. Une modernisation progressiste pose en préalable aux effets mécaniques de l'économie le sort des femmes et des hommes. En Suède, on a posé en préalable l'intangibilité de la législation sociale. Et du coup, ils ont des salariés en formation là où nous avons des chômeurs. La part de la richesse nationale affectée à la formation y est très largement supérieure à celle qui est attribuée à l'indemnisation du chômage. Chez nous c'est l'inverse...!

Corporatismes et mauvaise graisse

— Le Japon ne se demande pas s'il est conservateur ou progressiste. Il vit sans nos problèmes.

— C'est une autre histoire. Le Japon, par sa réalité géographique et humaine, est condamné à la conquête : effort de recherche largement financé sur fonds publics, découvertes de nouveaux marchés, grandes entreprises s'interdisant, au nom d'une morale médiévale, de licencier. Je connais un groupe sidérurgique qui, pour ne pas « dégraisser » ses effectifs, s'est lancé dans la production de bulbes de fleur et qui a réussi. Non seulement il n'a pas perdu d'emplois, mais il en a créés ! Je connais en revanche une société nationale française qui gère plusieurs milliards de francs après impôts et qui supprime des emplois ! Le Japon, c'est un autre système, que du reste je n'envie pas. Mais moderniser, cela veut dire — outre le triptyque désormais connu, et que nul ne conteste tant qu'on n'aborde pas son contenu social — s'attaquer aux corporatismes, au conservatisme, à la mauvaise graisse qui pèse sur la compétitivité globale de notre pays. Sans parler des comportements anarchiques ou franchement rétrogrades !

— S'attaquer aux corporatismes, c'est s'attaquer à la fonction publique, à tout le corps social, aux syndicats.

— Je n'ai pas l'impression que les « monopoles », les corporatismes, les ordres, ententes et syndicats divers soient le fait des syndicats tout court ! A quels corporastismes nous sommes-nous attaqués ? Pas au statut des trésoriers-payeurs généraux



en tout cas ! Ni à la loi Royer qui est à notre système de distribution ce que le béret est à nos rares cosmonautes !

— Les « monopoles, les ordres », les petits commerçants... Vous tapez sur un électorat plutôt marqué à droite. La Fédération de l'éducation nationale n'est-elle pas, elle aussi, l'expression d'un corporatisme, d'un conservatisme.

— Il arrive que, sous le vocable de défense « des avantages acquis », le mouvement syndical ait parfois des réflexes corporatistes. Cela ne pèse pas en priorité sur la modernisation de notre pays. Mais surtout, si l'on considère l'évolution des revenus en France, on constate très vite que les rentes de situation ne sont pas du côté des revenus salariaux. Cette évolution différentielle des diverses catégories de revenus étant d'ailleurs un problème central dont personne ne pourra faire l'économie sans que la cohésion sociale soit gravement menacée.

— La modernisation de la France passe-t-elle aussi par celle de son administration ?

— Bien sûr. Et il est grand temps d'engager cette modernisation autrement qu'en termes quantitatifs de réduction d'effectifs. Pourquoi, par exemple, dans un pays où tous les foyers imposables ont un compte bancaire et où 85 % des contribuables paient leurs impôts à l'échéance, sans problème, est-il nécessaire de doubler le système bancaire par un réseau collecteur administratif ? Même chose pour la retenue à la source dont on parle depuis des décennies sans rien faire. A-t-on vraiment tiré les conclusions de la décentralisation en termes de modernisation des administrations centrales ? Ne voit-on pas les services extérieurs de l'Etat se reconstituer comme si les transferts de compétences n'avaient pas eu lieu ? Et j'en passe...

— La redistribution sociale n'est-elle pas, elle aussi, archaïque et injuste ?

— Les systèmes de protection et de redistribution sociale, après la seconde guerre mondiale, ont été conçus sur un schéma simple et apparemment juste : égalité des prestations parce que proportionnalité des cotisations. Aujourd'hui, cet équilibre est parfois rompu. La proportionnalité des cotisations et de l'impôt est malmené par les idées à la mode réputées modernes quoiqu'en retrait sur les andaces du début du siècle ! Bref, il va falloir se poser de sérieuses questions sur ces divers sujets. La moindre n'étant pas celle des retraites à propos desquelles tous les experts disent que les ouvriers paient un peu pour les cadres !

» Je ne prétends pas avoir de réponse toute faite. Mais si la proportionnalité des cotisations devient suspecte, il va bien falloir s'interroger sur la modulation des prestations. Voir se transformer des mécanismes égalitaires en machines inégalitaires mérite réflexion !

— Vous qui êtes député, président du conseil général, vous bénéficiez de revenus confortables...

— De surcroît, ma femme travaille !

— ...Quand vous allez chez le médecin, chez le pharmacien, vous vous faites rembourser par la Sécurité sociale ? Vous payez le transport de votre fille pour qu'elle aille à l'école ?

— En dessous d'un certain montant, je n'envoie pas les factures à la Sécurité sociale ! Et que ma fille ou que mon fils bénéficie de la gratuité du transport scolaire me choque. Je l'ai dit publiquement chez moi, dans les Landes. Et on m'a fait observer que j'avais tort, parce que j'étais censé cotiser en fonction de mes revenus. Ce qui n'est pas exact ! Mon percepteur le sait et les quatre-vingt mille fonctionnaires des impôts aussi.

— Jusque-là, rien ne vous sépare des centristes...

— C'est vous qui le dites ! Ils ont quand même voté contre le budget ! Mais laissons cela. La modernisation peut être conservatrice et déboucher sur la régression sociale. Ou progressiste et marquer une nouvelle étape vers la justice, l'égalité des chances. Etre un prétexte à la soumission ou au contraire un facteur puissant de créativité. La vraie question est alors celle-ci : qui refusera la première, qui portera la seconde ? Toute autre question, posée en termes d'individus ou de combinaison politique, est dérisoire. Nous verrons bien qui pousse au mouvement vers le haut et qui freine en tirant vers le bas.

» Pour ma part, je crois qu'il faut, pour réaliser cette poussée, regrouper toutes les forces progressistes et que cela se fasse autour du PS, première force progressiste de ce pays. Je ne doute pas que les conservateurs, de leur côté, sauront se rassembler sur des intérêts et autour de certaines valeurs. Quant au PC, je le vois dans le rassemblement des forces progressistes. Même si par opportunisme électoral, il sera très tenté d'exploiter les craintes et les mécontentements. Il ne faudrait tout de même pas que les avant-gardes d'hier deviennent les arrière-gardes de demain, même si c'est toujours dans le même corps d'armée !

— Le PS est-il en état de réfléchir et de rassembler sur cette « modernisation progressiste » ?

— Oui. Mais il doit se poser des questions. Il doit bouger. D'autres forces sociales sont aussi concernées : les syndicats, le monde associatif. Elles doivent s'interroger et aussi bouger.

— Vous voulez faire un parti de masse, vous aussi ?

— Parti de masse est une expression qui renvoie à la fin du siècle dernier et au début du nôtre, à une époque où la société n'était pas médiatisée, où le niveau de vie n'avait rien à voir avec ce qu'il est aujourd'hui, où la fonction pédagogique et la création de rapports de force étaient essentielles. Aujourd'hui, il s'agit de réfléchir, de rassembler, de convaincre. Il faut que nous soyons nombreux pour que notre réflexion soit riche et forte, mais il faut aussi que nous sachions coordonner. Je vois le PS en force de réflexion, d'animation et de coordination. Et très franchement, pour être à la hauteur de l'enjeu, je ne pense pas que nous puissions faire abstraction d'une réflexion sur les structures. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Compte tenu de l'inflation, 1 500 F en 1969 correspondent à environ 6 600 F aujourd'hui. Le SMIC est actuellement de 4 860,44 F pour 165 heures de travail.



Politique

La préparation des élections municipales à Marseille

M. Vigouroux entre en campagne

L'imbroglio marseillais au sein du Parti socialiste ne semble pas près de se dissiper, alors que le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, loin de désarmer, vient de tenir son premier meeting.

A Paris, la question reste de savoir comment les deux amendements « Pezet » (redécoupage et candidature obligatoire dans *tous* les secteurs) pourraient être réactivés. Le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a confirmé, lundi 28 novembre, que le PS *« allait, sur cet amendement et le suivant poursuivre la discussion et les* contacts avec *le gouvernement de telle façon qu'on trouve les meilleures conditions pour les faire aboutir ».*

Il n'est pas sûr pour autant que le premier ministre, M. Michel Rocard, accepte de reprendre ces amendements un peu sulfureux à quelques mois des élections municipales. On sait, d'autre part, que l'ancien premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, n'était pas, non plus, favorable à ces amendements, du moins à l'opportunité de leur dépôt à quatre mois de la prochaine échéance municipale. Mardi 22 novembre, au cours du petit déjeuner des « éléphants » du PS à Matignon, le ministre de l'éducation nationale avait fait part de ses réserves. Il avait estimé qu'il était d'autant plus urgent d'attendre que le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, – dont le projet de loi anti-fraude devait servir de point de chute pour l'un des deux amendements « Pezet », – était absent.

Enfin, du côté marseillais, l'éclaircie n'est pas au rendez-vous après l'invalidation par le Conseil constitutionnel de l'élection de M. Guy Tessier (UDF-PR) dans la sixième circonscription. M. Queyranne a déclaré que le PS apporterait son soutien à M. Bernard Tapie s'il décidait de se représenter.

MARSEILLE
de notre correspondant régional.

Trois jours avant la venue de M. Pierre Mauroy à Marseille, M. Robert Vigouroux, maire (PS) de la ville et rival de M. Michel Pezet, candidat socialiste officiel, a tenu sa première réunion publique, le lundi 28 novembre, sur le thème « Priorité Marseille » qui sera celui de sa campagne pour les élections municipales. Son objectif était essentiellement de répondre aux assertions de ses adversaires pezetistes concernant son « isolement ». De fait, il a reçu un accueil chaleureux d'environ mille cinq cents sympathisants parmi lesquels, cependant, ne figuraient qu'un petit nombre de militants socialistes déjà acquis à sa cause.

Dans son intervention, assez brève et de caractère général, le maire de Marseille a lancé plusieurs piques à l'adresse de M. Pezet et de la fédération socialiste en dénonçant, notamment, *« des mœurs électorales déconsidérées »* et des *« batailles d'appareil qui ne sont pas ce que la majorité des Marseillais attendent ».*

Si elle n'a guère apporté d'information sur les axes de la campagne de M. Vigouroux, cette *« réunion d'information »* a permis de découvrir ceux qui se sont d'ores et déjà engagés aux côtés du maire de Marseille. Peu de noms connus parmi la trentaine de « grands témoins » appelés à la tribune par l'ancien journaliste de la télévision Joseph Pasteur, à l'exception de ceux de Mme Edmonde Charles-Roux-Defferre, veuve de l'ancien maire de Marseille, de Mme Jeanne Laffite, éditeur, de quelques anciens élus socialistes parmi lesquels MM. Michel Carcassonne et Roland Amsellem – par ailleurs président du CRIF de Marseille, – le populaire Lolo Gilardenghi, fervent defferriste et patron des taxis marseillais, ainsi que le président de l'université Aix-Marseille-I, M. Georges Serratrice.

Le continuateur de M. Defferre

M. Charles-Emile Loo, député européen, M. René Olmeta, ancien député, les trois élus du groupe d'action économique et social (GAES) du conseil municipal, et six autres élus socialistes cautionnaient, également par leur présence dans la salle, la candidature du maire de Marseille.

Présenté dans un court portrait filmé comme un maire *« à plein temps »* alliant *« la discrétion, l'efficacité et la détermination »*, M. Vigouroux a pris soin d'apparaître comme le continuateur de M. Defferre tout en marquant sa différence avec M. Michel Pezet auquel il a réservé, sans le nommer, toute sa causticité. *« Pour nous, ici, le respect de Marseille,* a-t-il notamment déclaré, *ne s'affiche pas. Il est suffisamment dans nos cœurs et dans nos pensées. »* Ou encore, faisant allusion aux récentes tentatives de M. Pezet pour réformer la loi électorale : *« Le fameux « je coupe à cœur » suffit à Marseille. Pas besoin de recoupe, pas besoin de surcoupe lorsque la partie est engagée. Marseille n'a jamais aimé dans son histoire,* a-t-il également lancé, *qu'on lui dicte ses choix de l'extérieur. La mainmise sur la ville, des mœurs électorales déconsidérées, (...) les batailles d'appareil ne sont pas ce que la majorité des Marseillais attendent »*, a-t-il conclu, après s'être défini comme un *« socialiste humaniste ».*

M. Yves Vidal, premier secrétaire de la fédération socialiste et député des Bouches-du-Rhône, a aussitôt réagi avec vigueur aux propos du maire de Marseille qui, selon lui, *« a achevé ainsi son processus d'auto-exclusion du Parti socialiste en se mettant hors des règles du parti, malgré la main tendue par Michel Pezet au soir de la convention nationale du PS ».*

GUY PORTE.

L'organisation de « primaires » à droite pour les présidentielles

L'opposition accueille favorablement la proposition de M. Charles Pasqua

Les propositions de M. Charles Pasqua sur l'organisation de « primaires » au sein de la droite pour la prochaine élection présidentielle ont reçu un accueil favorable dans l'opposition, même si les centristes jugent cette réflexion un peu prématurée.

Pour M. Jacques Chirac, *« c'est une bonne idée, car le candidat désigné par le Parti socialiste est toujours, quant à lui, certain de figurer au second tour ».* L'ancien premier ministre a précisé qu'il serait toutefois *« difficile de mobiliser les électeurs pour un système qui n'est pas habituel en France, tandis qu'aux Etats-Unis, c'est institutionnel depuis toujours ».*

Dans l'entourage de M. Valéry Giscard d'Estaing, on rappelle que l'ancien président de la République avait lui-même émis cette idée de « primaires » en janvier 1988. M. Giscard d'Estaing avait alors déclaré que, depuis 1986, il souhaitait que la majorité de l'époque recherche *« la possibilité d'une candidature unique (...) je ne dis pas que c'est simple, mais les Américains le font et les Français peuvent le faire ».* Toujours selon son entourage, le président de l'UDF juge le système américain *« difficilement transposable »* en France mais observe que le moment est peut-être venu d'en parler *« car nous sommes loin de l'élection présidentielle, ce qui évite les querelles passionnelles et partisanes ».*

Au nom du Parti républicain, M. Gérard Longuet, ancien ministre, s'est déclaré *« très favorable »* à la proposition de M. Pasqua. *« Si nous voulons dynamiser les partis de l'opposition, si nous voulons que nos rapports soient fraternels parce que fondés sur l'émulation loyale, le recours aux primaires est une bonne réponse »*, a souligné M. Longuet, qui émet deux conditions : *« que les primaires aient lieu au plus tôt dans les dix mois précédant l'élection présidentielle* (M. Pasqua avait proposé un délai d'un an) *et que la consultation concerne l'électorat volontaire le plus large possible ».* M. Longuet précise que ce projet pourrait être d'abord proposé à l'UDF puis au RPR, *« et s'il faut un texte de loi pour organiser un scrutin public, réfléchissons-y ensemble pour présenter en commun une proposition »*, a ajouté le délégué général du PR.

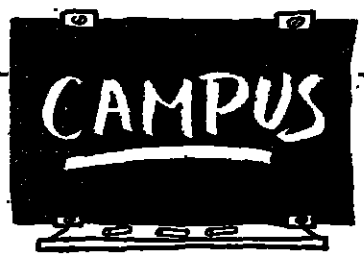
Si les centristes ne rejettent pas l'idée d'*« une concertation préalable »* à la désignation de candidats de l'opposition, ils jugent toutefois cette réflexion un peu prématurée. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, estime que la proposition de M. Pasqua *« anticipe sur un problème majeur : celui de la réorganisation de l'opposition en deux grandes sensibilités ». « Est-ce bien dans l'ordre des choses de commencer par un problème de procédure, alors que la vraie question est la restructuration de l'opposition »*, a ajouté M. Barrot, précisant que la logique de la Ve République impliquait un acte de candidature personnel à l'élection présidentielle, et non soumis aux partis politiques comme le veut la procédure de désignation *« à l'américaine ».*

Déjà M. Mitterrand en 1969...

L'idée de désigner le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle en organisant des « primaires » parmi les électeurs de ce camp, émise dimanche 27 novembre par M. Charles Pasqua (RPR), n'est pas nouvelle. Dans *Ma part de vérité* (1969, éditions Fayard), M. Mitterrand écrivait : « *En 1965, cinq candidats sur six, y compris le général de Gaulle, se sont choisis eux-mêmes. Jean Lecanuet a été désigné par un comité restreint. Gaston Defferre, un an plus tôt, avait agi de son propre mouvement. En 1969, M. Pompidou a évité l'investiture de son parti afin d'élargir ses frontières politiques. M. Poher a été le produit de sa fonction. Gaston Defferre a reçu le label d'un congrès fantôme. Seuls Jacques Duclos et Michel Rocard sont passés par une procédure démocratique. Encore fut-ce au niveau d'instances dirigeantes et donc d'un petit nombre de grands électeurs.*

» Cette situation est malsaine. On ne peut pas faire dépendre d'une demi-douzaine de caciques, quand ce n'est pas d'un seul, le choix qu'auront à décider la prochaine fois trente millions de Français. Je souhaite l'institution d'assemblées primaires qui rassembleront à la base les membres des organisations politiques devant lesquels au cours de la dernière année (l'élection présidentielle ayant lieu tous les cinq ans) les candidats se présenteront.

» On peut même imaginer des assemblées primaires pour l'ensemble des électeurs d'un département. Mais en raison de la multiplicité des partis on risque d'assister au phénomène inverse. Pour ne pas apparaître comme le factotum d'une minorité chaque candidat s'évertuera de plus en plus à se fabriquer une « dimension nationale » hors série, à s'installer dans le providentiel. L'exercice de la démocratie directe en France reste à inventer. »



Limoges et les enzymes

Une formation de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) vient d'être mise en place au CHU de Limoges, avec la collaboration de l'UER de médecine de l'université limousine. Elle consacre une recherche qui s'est développée, depuis plusieurs années, au sein du laboratoire de chimie-biologie, sous la direction du professeur Michel Rigaud, sur un thème très pointu : les lipoxygénases des enzymes qui jouent un rôle encore mal cerné, mais important dans la croissance, la maturation et le vieillissement des cellules végétales et animales. Et qui, par conséquent, selon M. Michel Rigaud, *« interviennent dans toutes les maladies qui mettent en cause le métabolisme cellulaire, les asthmes, les allergies, artérioscléroses et même les cancers ».*

Ces recherches du laboratoire de Limoges sont suffisamment avancées pour avoir suscité, avant même cette reconnaissance officielle, des contrats de recherche importants avec les entreprises privées : Roussel-UCLAF ou Vevey-Nestlé : 1 million de francs environ par an en contrats privés.

Mais la reconnaissance nationale joue toujours en Limousin un rôle important. Et le label INSERM va donner un dynamisme accru à cette unité de recherche ; il représentera une mise de fonds de l'Etat de 300 000 F qui va s'ajouter aux 200 000 F annuels de l'éducation nationale et aux 250 000 F du conseil régional.

G. C.

● Délinquance

Le laboratoire de cliniques psychologiques de l'université Rennes-II organise les 12, 13 et 14 décembre un colloque national intitulé « Violence, délinquance et psychopathie ».

(Université de Haute-Bretagne, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex. Tél. : 99-33-52-52.)

● SIDA

Dans le cadre de la Journée mondiale contre le SIDA, le 1er décembre, l'INSERM et le CNRS ouvrent aux jeunes les portes de leurs laboratoires engagés dans la lutte contre l'épidémie.

(INSERM, 101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex-13. Tél. : 45-84-14-41, poste 4007.)

● Ensablement

Les élèves de Télécom Paris organisent lundi 6 février une conférence sur le thème : « L'histoire du Mont Saint-Michel et les problèmes d'ensablement de la baie », par M. François Enaud, inspecteur général des monuments historiques.

(Télécom, 46, rue Barrault, 75634 Paris Cédex-13. Tél. : 45-81-77-48.)

En Nouvelle-Calédonie

M. Jospin rend hommage à l'enseignement privé

NOUMÉA
de notre correspondant

La visite en Nouvelle-Calédonie de M. Lionel Jospin n'était pas, – c'est juré – *« politique ».* Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports s'est d'ailleurs bien gardé de tout commentaire hors sujet, lors de ses déplacements à Bourail, Hienghène, Canala et Maré. Tout au plus a-t-il confié, avant de quitter Nouméa, mardi 29 novembre, qu'il avait perçu *« un climat calme et apaisé »* et qu'il partait donc avec un *« sentiment de confiance ».*

Reste que l'importance de cette visite n'aura échappé à personne : M. Jospin était le premier membre du gouvernement à se rendre sur le territoire depuis le référendum du 6 novembre. Sa venue marquait avant tout la volonté gouvernementale d'accorder une attention particulière à la gestion de ce dossier, dont le contenu demeure fragile, ainsi que l'a confirmé le pourcentage local de « non » au terme de cette consultation. Lors de leurs deux entretiens, MM. Jospin et Jacques Lafleur, président du RPCR, n'ont pas parlé que de la formation des maîtres ou des sureffectifs des classes. Le dirigeant anti-indépendantiste a plaidé pour *« l'impartialité de l'Etat »* dans l'application des accords de Matignon. Le ministre lui a fait valoir, si l'on en croit du moins les quelques échos qu'il a laissé filtrer au cours d'une conférence de presse, que *« l'impartialité de l'Etat consiste à servir l'intérêt général et non des intérêts particuliers. Sur cette vision du service public, tout le monde doit s'entendre. »* L'allusion visait M. Léopold Jorédié, le numéro trois du FLNKS, qui avait réclamé un *« assainissement de l'administration ».*

S'il s'est cantonné dans le registre purement technique et consensuel, M. Lionel Jospin n'a pas craint pour autant d'asséner quelques lourdes évidences, en paticulier sur l'échec scolaire qui illustre, selon lui, *« la défaite »* de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie. Il a donné le détail, mardi, d'une panoplie de mesures destinées à y remédier. La prise en compte de la spécificité mélanésienne y figure en bonne place à travers, notamment, la poursuite d'études universitaires pour une *« meilleure connaissance de l'enfant mélanésien »* ou la création d'un *« bureau de l'adaptation pédagogique ».* La décentralisation va également venir à l'ordre du jour : Poindimié, commune de la côte est, accueillera, à titre d'exemple, une école normale, un centre de formation continue et un lycée professionnel.

Quant à l'enseignement supérieur que M. Jospin souhaite *« ouvert sur le Pacifique sud »*, il devrait connaître un nouveau départ avec les moyens dont disposera l'université du Pacifique sud de Nouméa. De nouveaux locaux seront construits et une trentaine de postes débloqués, ce qui représentera une progression de 15 % de son budget.

Enfin, le ministre de l'éducation nationale a rendu hommage au *« rôle complémentaire »* joué par l'enseignement privé en Nouvelle-Calédonie en soulignant que *« l'enseignement privé, non seulement a sa place, mais doit être aidé ». « Je salue,* a-t-il dit, *l'enseignement privé qui, en Nouvelle-Calédonie, a suppléé à la défaillance de l'école publique, et qui a souvent marqué une spécificité heureuse. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

● Conférence de presse de M. Fabius le 20 décembre. – Répondant à l'invitation de l'Association des journalistes parlementaires, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, donnera une conférence de presse le mardi 20 décembre, à 11 heures, dans la salle Colbert de l'Assemblée nationale. Pour cette première conférence de presse depuis son entrée en fonctions, M. Fabius, à la veille de la clôture de la session parlementaire, évoquera les travaux de l'Assemblée mais aussi la situation politique, économique et sociale ainsi que les relations internationales.

(Publicité)

Le futur s'installe dans l'entreprise. Dès maintenant disponible à Paris, Neuilly et la Défense, NUMERIS, le Réseau Numérique à Intégration de Services, sera progressivement accessible sur l'ensemble du territoire français dans les deux ans à venir. Avec une simple prise universelle, l'avance technologique de FRANCE TELECOM va simplifier la vie de toutes les entreprises. A partir de cette seule prise, elles échangent données, textes, voix et images en simultané, sur le même réseau. Transfert de fichiers, d'images, télécopie à grande vitesse, présentation d'appel, renvoi d'appel, minimessage... NUMERIS augmente les performances et multiplie les possibilités en informatique, bureautique et téléphonie. En se raccordant à NUMERIS, l'entreprise accède instantanément à un nouvel univers de communication.



NUMERIS
ET LE FUTUR S'INSTALLE



29 NOVEMBRE : INAUGURATION DE NUMERIS, LE RNIS EN FRANCE

Société

JUSTICE

Vice de procédure dans une affaire de viol et de meurtre d'enfant

La volonté de justice d'un père « sans haine »

LIRAC (Gard)
de notre envoyée spéciale

Il dit tour à tour *« cette histoire »* et « la mort de François ». *« Cette histoire »* lorsque les souvenirs s'échappent malgré lui par bouffées, *« la mort de François »* lorsqu'il détaille avec une précision maniaque les péripéties judiciaires du dossier de son fils, François, neuf ans, violé et assassiné une nuit de janvier à Valence (Drôme), il y a maintenant plus de cinq ans.

Jean-Jacques Gérard a traversé trois mois de crucifixion, dit-il, mais sa haine s'est brusquement apaisé, sans qu'il sache vraiment pourquoi, le jour de l'arrestation du meutrier présumé de son fils. Patrick Thomas circulait à bord d'une voiture volée, une coupure de journal sur l'assassinat soigneusement pliée dans son portefeuille. Le lendemain, le 22 mai 1984, les policiers de Valence recueillaient des aveux qu'il répétait ensuite au commissaire, chef de la sûreté urbaine de Valence, puis au juge d'instruction.

Patrick Thomas, dix-huit ans et demi, sans profession, alors sous les drapeaux. *« Il n'avait pas la gueule de l'emploi »*, constate simplement Jean-Jacques Gérard. Un adolescent prolongé, vaguement perdu, un de ces jeunes qu'il côtoie tous les jours dans son métier d'éducateur. Une vocation tardive découverte quelques mois à peine avant l'assassinat. Jean-Jacques Gérard avait été cadre commercial à Paris, commerçant en Ardèche, soudeur à Valence, et l'idée de devenir éducateur réveillait en lui *« des rêves enterrés à dix-huit ans »*. Le jour de la mort de son fils, il venait de déposer un projet éducatif à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) de l'Ardèche.

Lorsqu'on lui a parlé des aveux, Jean-Jacques Gérard s'est d'abord un peu méfié. Après tout, pensait-il, des aveux recueillis par la police... Alors, il a insisté, interrogé les policiers, posé des questions sans fin, au risque, dit-il aujourd'hui, de les lasser un peu. Puis il a consulté un à un tous les procès-verbaux, les rapports psychiatriques et le rapport d'autopsie. *« Le plus dur sans doute »*. Il en est revenu brisé mais convaincu qu'il s'agissait bien de l'assassin de son fils. Enfin, il a demandé à rencontrer Patrick Thomas, histoire, dit-il, de voir à quoi ressemblait ce *« gus »* : *« L'acte est monstrueux, mais cela ne veut pas dire que c'est un monstre »*. Légèrement abasourdie, la justice n'a pu le lui accorder. La loi l'interdit. *« Dommage »*, lâche-t-il simplement.

La définition du pardon

Mais il n'est ni *« l'homme du pardon »*, ni le bon Samaritain des causes perdues. Il déteste les auréoles. Il a, d'ailleurs, cherché le mot *« pardon »* dans le dictionnaire et la définition ne lui a pas plu du tout : trop *« judéo-crétin »* à son goût. Il ne croit ni à la grâce, ni à l'absolution, ni à la rédemption. Il constate tout simplement qu'il est *« sans haine »* et que les gens s'en étonnent. *« De toute façon*, précise-t-il à toutes fins utiles, *si quelqu'un devait pardonner, ce ne serait pas moi, ce serait François. »*

Les bons Samaritains ont, d'ailleurs, peu de goût pour les colères et Jean-Jacques Gérard, lui, ne s'en prive pas. Lorsqu'il a appris, le 12 février dernier, la libération sous contrôle judiciaire de Patrick Thomas, il a bondi. Vice de procédure. Certains des aveux avaient été recueillis lors d'un transport sur les lieux où l'inculpé n'avait pas bénéficié de l'assistance d'un avocat. Ce jour-là, Patrick Thomas avait désigné les buissons qui cachaient le corps de l'enfant lors de sa découverte, le 7 janvier 1984, et avait longuement détaillé les faits et gestes de cette nuit-là.

Treize jours plus tard, le lendemain de nouveaux aveux, face à deux experts psychiatres, cette fois, il revenait sur ses dires. Il avait tout raconté *« pour que l'on parle de lui »*. L'absence de l'avocat le jour du transport a conduit la chambre d'accusation de Grenoble à prononcer la nullité de ce procès-verbal qui était l'un des piliers du dossier. La pièce cotée D 298 a été retirée et classée au greffe de la cour d'appel. Vingt et un jours plus tard, constatant que l'annulation d'une grande partie des pièces entraînait *« une prolongation notable du délai de la procédure »*, la chambre d'accusation accédait à la demande de remise en liberté déposée par l'avocat de Patrick Thomas.

Jean-Jacques Gérard s'en est étonné. Non qu'il conteste les droits de la défense — *« Il ne manquerait plus que cela »*, — mais il ne peut s'empêcher de redouter un nouveau drame. De plus, il rumine, désormais, une crainte diffuse mais tenace : que le dossier aboutisse à un non-lieu. *« Ce serait trop facile*, dit-il. *Je veux que Patrick Thomas aille devant une cour d'assises et que le dossier ne soit pas enterré. Il ne faut pas que les problèmes de procédure noient le dossier. »*

Jean-Jacques Gérard a donc surmonté ses réticences et décidé d'organiser des réunions publiques dans la région. Pour l'occasion, il a fait imprimer des affichettes jaunes et enregistré une cassette où il résume lentement, la voix cassée, l'histoire judiciaire du dossier de l'assassinat de son fils.

L'objectif est clair : éviter un non-lieu, c'est tout. Les amateurs de discours plus musclés en seront pour leur frais. *« Je n'aborde jamais le problème de la condamnation*, précise-t-il. *Je n'ai pas à le faire. Cette décision ne m'appartient pas. »* D'ailleurs, il n'oublie jamais de rappeler qu'il est farouchement opposé à la peine de mort. Il accepte à peine d'en dire quelques mots, comme si ce débat ne l'intéressait guère. En revanche, il discuterait à perte de vue des problèmes liés à la prévention. Ne vient-il pas d'envoyer à Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille, des remarques sur la récente campagne concernant les violences sexuelles envers les enfants ?

Installé dans un grand fauteuil de toile, il montre du doigt le premier étage de sa maison, la villa Chante-Perdrix. Il y accueille trois jeunes adolescents qui lui ont été confiés par la DDASS de Meurthe-et-Moselle. Trois jeunes *« en situation d'échec »* qu'il aide, dit-il, comme il peut.

Ses hésitations et ses scrupules ont le don de mettre mal à l'aise bien des va-t-en-guerre de la lutte contre la délinquance. Amis et voisins lui citent volontiers les dernières agressions d'enfants, la voix courroucée et le regard vengeur. Il remet calmement le débat à sa place : cinq ans après les faits, il veut un jugement, pas une condamnation.

ANNE CHEMIN.

FAITS DIVERS

Après le détournement de 71 millions de francs à Carcassonne

Plusieurs collectivités locales du Sud-Ouest s'inquiètent du remboursement des emprunts obtenus par M. Orta

Le conseil d'administration d'Aquitaine Loisirs International se réunit le jeudi 1er décembre à Bordeaux. A l'ordre du jour : l'avenir de l'association, dont le président, M. André Orta, est inculpé d'abus de confiance, faux en écritures, usage de faux et escroqueries, et écroué à Carcassonne depuis le 17 novembre (*le Monde* du 22 novembre).

M. André Orta est mis en cause dans le détournement de 71 millions de francs destinés à la réalisation d'un centre international de séjour à Carcassonne. Ses difficultés pourraient avoir des répercussions dans le Sud-Ouest.

BORDEAUX
de notre correspondante

Créée officiellement le 3 octobre 1987, sous le régime de la loi 1901, Aquitaine Loisirs International, dont le siège est installé à Bordeaux, fait figure de maison-mère pour les activités de promotion touristique développées par M. Orta. Au nombre des associations satellites, toutes présidées par M. Orta, on recense :

● l'association de gestion et d'animation du Grand Hôtel de Super-Bagnères (Haute-Garonne) à qui le syndicat intercommunal du cru a confié, en 1985, la rénovation et la gestion d'un hôtel de 420 lits ;

● Pinsole, association propriétaire et gestionnaire d'un village de vacances de 700 lits de Port-d'Albret (Landes) ouvert depuis 1986 ;

● L'association de gestion et d'animation de Fort-Royal à Deshaies (Guadeloupe), propriétaire et gestionnaire, depuis 1987, de l'ancien Club méditerranée local.

A Paris, M. Orta est, d'autre part, engagé dans la réhabilitation d'un hôtel de 100 chambres dans le treizième arrondissement, depuis février 1988.

Des opérations identiques

Grosso modo, M. Orta a appliqué la même stratégie dans toutes ces opérations, à l'exception, semble-t-il, de celle de Paris : création d'une association de type 1901 qui obtenait un financement des opérations exclusivement par l'emprunt, lequel emprunt était systématiquement obtenu avec la garantie des collectivités locales.

Ainsi, à Super-Bagnères, M. Orta a emprunté, pour financer la rénovation du Grand Hôtel, 15 millions de francs avec la garantie de la ville de Luchon et la caution solidaire du syndicat intercommunal. La troisième annuité d'emprunt (3,5 millions de francs), échue le 25 juillet 1988, n'a pas été honorée.

A Port-d'Albret, l'investissement de 80 millions de francs, lui aussi financé par emprunt, est garanti par le conseil général des Landes et la commune de Soustons. La première annuité n'est pas encore arrivée à échéance. En Guadeloupe enfin, il s'agirait d'un emprunt de 65 millions de francs avec, là encore, une garantie publique. De quoi inquiéter, aujourd'hui, les municipalités et les collectivités engagées.

La chute de M. Orta a épargné *in extremis* ce genre de souci à la Communauté urbaine bordelaise présidée par M. Jacques Chaban-Delmas. Cette collectivité avait accordé, en avril dernier, sa garantie pour un emprunt de 11,7 millions de francs destiné à financer un palais des congrès sur la commune de Pessac, dirigée par le RPR. Les socialistes girondins s'étaient vivement opposés au vote de cette garantie. Parmi eux, M. Michel Sainte-Marie, député et maire de Mérignac, qui fit ses classes politiques au sein de la Fédération Léo-Lagrange où il fit la connaissance de M. Orta. Les liens d'affaires de M. Orta avec la droite sont, récents.

Le début de sa carrière se confond, en effet, avec l'histoire de la fédération Léo-Lagrange. Le président d'Aquitaine Loisirs International occupa, pendant cinq ans, le poste de responsable national du développement du tourisme social de la Fédération, avant de se « replier » en Gironde en 1980. Il resta cependant membre du bureau national de la Fédération et salarié de cette dernière jusqu'au printemps 1986. Il fut, à cette date, licencié, sans que l'on en connaisse le motif exact.

Des prolongements à Bordeaux

A Bordeaux, M. Orta présida, d'abord, les destinées d'une association Aquitaine Léo-Lagrange Loisirs Vacances et développait des opérations immobilières touristiques à caractère social. La séparation entre la Fédération Léo-Lagrange et M. Orta s'est dessinée à partir de 1986 et en 1987, les administrateurs socialistes devaient démissionner de Aquitaine Léo-Lagrange Loisirs et Vacances.

C'est alors que M. Orta créa Aquitaine Loisirs International, dont les membres du conseil d'administration ont été entendus, ces derniers jours, par les policiers du SRPJ de Bordeaux agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction de Carcassonne, M. Henri Cabrol.

A Bordeaux, l'affaire ne fait que commencer.

GINETTE DE MATHA.

Le procès Duverger contre « Actuel »

Compléments...

Nous avons relaté dans *le Monde* daté 19 novembre le jugement par lequel la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné le journal *Actuel* à verser 30 000 francs de dommages et intérêts à Maurice Duverger en réparation du préjudice causé par des écrits jugés diffamatoires et rappelant l'existence d'un commentaire consacré par Maurice Duverger en 1941 dans la *Revue de droit public* aux dispositions concernant la situation faite aux fonctionnaires par les lois de Vichy.

Outre l'analyse que *le Monde* en a donné, cette décision, dont *Actuel* a décidé de ne pas interjeter appel comportait le passage suivant : *« Il est certain que le seul fait de publier un texte qui ne critique pas ouvertement une loi contraire à la morale ne suffit pas à caractériser la complaisance de son auteur à l'égard d'une telle loi. Certes, comme l'a souligné le témoin André Gluksmann rien n'oblige un juriste à commenter une loi ignominieuse* (1). » *De même serait choquant le commentaire purement technique d'un texte privant certains individus de leurs droits à raison de leur race ou de leur religion.*

« En revanche, peut être envisageable la démarche du juriste qui, sachant que la situation politique de son pays empêcherait la publication d'une critique trop évidente de la loi, suggère sous une forme voilée, pour venir en aide aux victimes de cette loi, l'interprétation permettant d'en restreindre autant que possible le champ d'application. »

Cet « attendu » amorce en effet la réflexion du tribunal sur le principal argument de Maurice Duverger à propos duquel la dix-septième chambre enchaîne en ces termes : *« Encore faut-il, pour que l'accusation de complaisance soit dépourvue de fondement, que cette critique, même implicite, existe. »* Suivent alors les attendus reproduits dans la relation du jugement publiée dans *le Monde* du 19 novembre et faisant notamment état de la réaction que pouvait éprouver *« un lecteur non averti »* à la lecture du texte de la *Revue de droit public*.

Après un rappel des témoignages produits tant en faveur de l'interprétation proposée par Maurice Duverger qu'à l'appui des thèses de *Actuel*, le jugement écrit exactement ceci : *« Cependant la croyance* (par *Actuel*) *en la réalité des faits allégués ne suffit pas à caractériser la bonne foi du journaliste. Il faut en outre que celui-ci ait fait preuve de prudence et d'objectivité. »*

Maurice Duverger avait en sa faveur le témoignage du doyen Georges Vedel qui avait conclu sa déposition en ces termes : *« Loin d'approuver le principe des mesures frappant les fonctionnaires juifs et encore moins d'en favoriser l'application, Maurice Duverger en a proposé une interprétation totalement restrictive de nature à en paralyser l'effet, ce qui, dans les circonstances du moment, constituait la contribution la plus efficace qu'un juriste pût apporter à l'opposition aux textes qu'il commentait. »*

(1) Nous avions fait état de la déposition d'André Glucksmann dans un compte rendu d'audience publié dans *le Monde* du 22 octobre.

● **Le procès de la « Pizza Connection » recommence.** — Le suicide de M. Robert Liberotti, juge au tribunal de Marseille, qui siégeait comme assesseur à la 7e chambre (*le Monde* du 29 novembre) n'a pas entraîné, lundi 28 novembre, un ajournement du procès des prévenus impliqués dans l'affaire dite de la « Pizza Connection » (*le Monde* daté 27-28 novembre). Un nouvel assesseur ayant été désigné ainsi qu'un juge suppléant, le tribunal a estimé qu'il restait valablement saisi et qu'il lui suffisait de reprendre le débat à son origine avec nouvel interrogatoire des prévenus et audition des témoins.

Poursuivi pour incitation à la discrimination raciale

L'abbé Laguerie est relaxé faute d'une preuve de l'exactitude des propos reprochés

La 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Alain Lacabarats, a prononcé, vendredi 25 novembre, la relaxe de M. l'abbé Philippe Laguerie, curé de l'église traditionaliste Saint-Nicolas-du-Chardonnet, poursuivi par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), qui l'accusait d'avoir commis le délit de provocation à la discrimination raciale.

Le 17 septembre 1987, sous le titre : *« Ils seront tous là ce soir à la manifestation anti-Le Pen »*, le journal *France-Soir* avait fait paraître un article selon lequel l'abbé Laguerie aurait déclaré : *« Tout le flot de haine qui est dirigé contre Jean-Marie Le Pen est suscité, organisé par la grande banque juive qui tient la France en dictature depuis quarante-cinq ans. »* La LICRA avait engagé des poursuites, mais l'ecclésiastique avait formellement contesté l'exactitude de ce propos. Aussi bien dans son jugement, le tribunal se borne à constater que *« la partie civile, qui a la charge de prouver la matérialité des faits reprochés au prévenu, ne fournit aucun témoignage, aucun document de nature à faire cette démonstration. Il s'ensuit que la relaxe s'impose »*.

Pour concrétiser son démenti, le prêtre avait diffusé auprès de l'Agence France-Presse un communiqué dans lequel il précisait : *« J'ai simplement dit que les juifs agitent sans arrêt les questions de racisme et que ça marche. Dès qu'ils lancent quelque chose, tous les médias s'en emparent. Cette puissance ne peut s'expliquer que par leur main-mise sur la banque et en particulier pour le financement des campagnes électorales »*. La LICRA considérait que cette affirmation se situait *« dans la même idéologie que celle contenue dans les thèses antisémites qui ont entraîné le massacre de millions de personnes du seul fait qu'elles étaient juives »*. Mais le tribunal relève : *« L'allégation critiquée est contenue dans un texte diffusé par Philippe Laguerie pour démentir des propos antisémites* (...). *Dans ces conditions, le lecteur pouvait ne pas nécessairement y voir de la part de Philippe Laguerie une incitation manifeste et sans équivoque à la haine, à la discrimination ou à la violence à l'égard des juifs. »*

M. P.

Une nouvelle affaire de fausses factures à Marseille

Une information judiciaire motivée pour une affaire de fausses factures portant sur plus de 10 millions de francs et mettant en cause plusieurs responsables de l'entreprise de construction Travaux du Midi, filiale de la société Les Grands Travaux de Marseille, a abouti à l'incarcération de M. Léo Gouin, directeur adjoint des Travaux du Midi, inculpé de faux en écriture de commerce, usage de faux, abus de biens sociaux et corruption. M. Gouin a été écroué le 25 novembre à la prison des Beaumettes en exécution d'un mandat de dépôt délivré par Mme Bernadette Augé, juge d'instruction au tribunal de Marseille.

M. Georges Bouvier, directeur technique de la société, a été également inculpé de faux en écriture par Mlle Michèle Cutajar, juge d'instruction au tribunal de Toulon, chargé d'un autre aspect de la même affaire. Deux autres personnes, un ingénieur et un conducteur de travaux, appartenant à la même société, ont également été inculpés.

C'est dans le cadre d'une enquête similaire sur des fausses facturations commises par deux promoteurs lyonnais que les époux Emin, inculpés en octobre dernier de faux et d'usage de faux (*le Monde* du 8 octobre), que les policiers de la brigade financière de Marseille ont déterré les fausses factures d'aujourd'hui. Le mécanisme en serait assez classique : les Travaux du Midi auraient obtenu plusieurs chantiers de construction en échange de versements d'agent. Pour justifier, en comptabilité, ces paiements, la société aurait indûment acquitté des fausses factures que lui auraient présentées soit des petites entreprises sous-traitantes, soit des sociétés *ad hoc*.

Une douzaine de chantiers ouverts à Marseille, dont la construction du nouveau palais de justice, auraient donné lien à de pareilles pratiques. A Hyères (Var), les travaux de rénovation du casino, confiés à une société locale contrôlée par les Grands Travaux de Marseille, auraient donné lieu à l'émission de fausses factures.

L'enquête pourrait prochainement aboutir à la mise en cause de personnalités politiques de Marseille et des environ qui auraient bénéficié, pour leur parti et leurs campagnes, d'une partie de l'argent détourné.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 25 mai 1988, M. COUKIDIS Emile Georges, né le 3-7-1931 à Paris (14e), demeurant à Rueil-Malmaison (92), 106, avenue du Président-Pompidou, à été condamné à 2 ans d'emprisonnement avec sursis et 15 000 F d'amende + D.I. pour les délits de publicité fausse ou de nature à induire en erreur et de vente « à la boule de neige ».

La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Monde, le Figaro, Rustica* et *V.S.D.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 18-12-1986 (pourvoi rejeté le 2-5-1988), M. MAGNANT Louis Edmond, né le 28 janvier 1933 à Paris (18e), demeurant à Maisons-Laffitte (78), 55, avenue Eglé, a été condamné à 2 ans d'emprisonnement et 10 000 F d'amende pour falsification de chèques et usage de chèques falsifiés — passation d'écritures inexactes ou fictives — Fraude fiscale par dissimulation d'une partie de ses revenus imposables à l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans le *Journal officiel, le Figaro, le Monde* — L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Maisons-Laffitte.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la Cour d'Appel de Paris du 10 mai 1985 (pourvoi rejeté du 6-6-1988), M. Jacques AMSELLEM, né le 11 février 1931 à Oran (Algérie), demeurant à Paris (16e) 10, rue Laurent-Pichat, a été condamné à 4 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis et à 100 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures.

La Cour lui a interdit pour 3 ans l'exercice de toute profession commerciale.

La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Figaro, le Monde, le Journal officiel* — L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (16e).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la cour d'appel de Paris du 9 février 1987 (pourvoi rejeté le 15 mars 1988), M. NAUDEAU Michel Louis Marie Ignace, alias DE VENCE, né le 30 juin 1929 à Nantes (44), demeurant 151, rue Montmartre à Paris (2e) ou 13, rue d'Ayen à Saint-Germain (78), actuellement détenu pour autre cause à la SANTÉ, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende pour PUBLICITÉ MENSONGÈRE.

La Cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Quotidien de Paris, Lettre juridique, le Figaro, le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

PAR ARRÊT DE LA 12e CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS DU 7-07-1988,

M. ZHENG Guan Zhong, né le 24 janvier 1957 à ZHEJIANG (Chine), demeurant à PARIS (10e), 1, place Robert-Desnos, a été condamné à 13 mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende pour emploi d'étrangers sans titre de travail aide au séjour irrégulier d'étrangers atteinte au monopole de l'ONI.

La cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 4 mars 1987 (pourvoi rejeté le 27-06-1988), M. GARNIER Denis, Antonin, né le 7 mai 1926 à ARLES (B.-du-R.) demeurant à PARIS (18e), appartement 308, 118, avenue Jean-Jaurès, a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission d'écritures.

La cour a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt par extrait dans *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.*

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

(Publicité)

BDDP

Que celui qui n'a jamais été victime de l'excès de zèle d'un vendeur le dise ! En effet, combien de fois n'a-t-on voulu vous vendre quelque chose sans avoir pris la peine de connaître vos besoins ? Sans vous connaître. Dès votre entrée en relation avec le CCF, vous bénéficierez d'une approche globale de vos avoirs. Avec votre conseiller personnel, dont la mission est de vous donner des conseils de gestion personnalisés, vous pourrez dresser un inventaire exhaustif de votre patrimoine et de vos revenus afin de déter- ner votre p monial. Pour CCF a mis au p un test de déco des problèmes patri niaux. est-elle Voulez-vous lité sur vos revenus améliorer votre retraite ? votre succession ? Envisag constituer votre patrimoine o rééquilibrer ?

Toutes ces questions vont, bien

Prendriez-vous au sérieux quelqu'un qui vous conseillerait d'acheter une canne à pêche pour partir au Sahara ?

Pensez-y lorsque vous rechercherez un conseil en gestion de patrimoine.

entendu, trouver des réponses dans la gamme des services que le CCF met à votre disposition : compte géré, Fonds commun de placement ou Sicav, étude de transmission successorale, étude d'optimisation fiscale, constitution d'un capital en vue de la retraite, pour ne citer que quelques-unes des formules les plus usuelles. Et si votre diagnostic patrimonial révélait un problème plus complexe et que ces formules ne soient pas exactement à vos mesures, vous pourrez avoir recours à l'expertise de spécialistes rattachés aux centres régionaux de conseil en gestion de patrimoine ou bien à des conseillers juridiques, fiscalistes, ou à des experts immobiliers et financiers du siège central du CCF.

Avec le CCF, vous serez entouré par des spécialistes de la gestion du patrimoine. Ils seront là pour vous conseiller efficacement. Et, si vous souhaitez partir en vacances au Sahara, pensez plutôt à choisir un éventail plutôt qu'une canne à pêche.

PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE



Société

PARIS

M. Jacques Chirac réclame des pouvoirs de police pour améliorer la circulation

Le maire de Paris souhaite disposer d'une partie des pouvoirs détenus par le préfet de police. En réponse à une lettre ouverte publiée, le lundi 28 novembre, par le journal *les Echos* qui lui demandait de « *remettre un peu d'ordre et de perspective* » dans la circulation à Paris, M. Jacques Chirac reconnaît que les difficultés sont « *de plus en plus grandes* ». Après avoir écarté les raisons conjoncturelles qui expliquent cet état de fait (Salons de rentrée et aujourd'hui dégradation du climat social), il évoque la cause qu'il considère essentielle : « *l'insuffisance notoire aux heures de pointe des effectifs de police* ». Il y a un an et demi, le maire, alors premier ministre, avait affecté douze cents policiers, auxiliaires du contingent pour la plupart, à des tâches de régulation de la circulation dans la capitale. Car, écrit-il : « *Il ne suffit pas de coordonner les feux. L'agent de police reste irremplaçable dans bien des cas.* »

Que sont devenus ces agents ? s'interroge Jacques Chirac. « *J'ai le sentiment que la fluidité de la circulation n'est plus la priorité de la préfecture de police. On a trop vu ces derniers temps le « bouclage » de quartiers à l'occasion de visites officielles ou de modestes cortèges de manifestants.* »

« Une nouvelle répartition des attributions »

Or le maire de la capitale, contrairement aux maires de France, n'a pouvoir ni sur les policiers ni sur la réglementation. Aussi, M. Jacques Chirac souhaite-t-il qu'une « *nouvelle répartition des attributions entre l'Etat et la Ville confie au maire de Paris, comme c'est le cas pour les autres villes de France, la responsabilité et la réglementation en matière de circulation* ».

Déjà, le 16 novembre, M. Chirac avait écrit au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, pour regretter que les effectifs des policiers affectés à la circulation ne cessent de diminuer.

C. V.

Les brochets sont entrés dans Paris

Le maire de Paris repeuple la Seine. Jacques Chirac a lâché lundi 28 novembre quelques-uns des cinq mille brochets mis à la Seine ce jour-là pour prouver que le fleuve *« est en train de reprendre vie »*. Au printemps dernier, 1 500 tonnes de carpes, gardons, tanches et rotengles avaient déjà été lâchés dans la Seine où désormais vingt et une variétés de poissons sont présentes, autant qu'au siècle dernier. *« En 1970,* a déclaré Jacques Chirac, *20 % des eaux usées de l'agglomération parisienne rejetées à la Seine étaient épurées. Le pourcentage est aujourd'hui de 75 % et il atteindra 100 % en 1994. » On pourra alors,* a-t-il promis, *« se baigner de nouveau dans la Seine ».*

SCIENCES

Amarrage réussi pour Soyouz

Lundi 28 novembre à 18 h 15 (heure française), après deux jours de navigation solitaire et avec dix minutes d'avance sur l'horaire prévu, le vaisseau Soyouz TM-7, transportant le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et ses deux compagnons soviétiques Alexandre Volkov et Serguei Krikalev, s'est amarré à la station orbitale Mir, à la verticale de la mer Noire. La mise en route du système automatique d'amarrage a été effectuée comme prévu par l'équipage de Soyouz, ainsi que l'ensemble de la manœuvre réalisée au cours de la trente-quatrième orbite du vaisseau.

Moins de deux heures plus tard, les trois hommes, faisaient leur entrée dans la station Mir. Accueillis par le médecin de bord Valery Poliakov, ils y retrouvaient également les deux cosmonautes soviétiques Moussa Manarov et Vladimir Titov, en orbite depuis le mois de décembre 1987. Les six hommes vivront ensemble pendant vingt-deux jours. Puis, Jean-Loup Chrétien, Moussa Manarov et Vladimir Titov, regagneront la Terre, le 21 décembre.

MÉDECINE

M. Evin au secours de la Fondation Pi

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a rendu public, lundi 28 novembre, le bilan financier de la Fondation Pi, association qui gère, dans la région nantaise, un établissement psychiatrique soignant une cinquantaine de malades mentaux. Les responsables de cette association avaient récemment attiré, par divers moyens, l'attention sur leurs difficultés budgétaires (*le Monde* du 28 septembre et du 26 octobre).

Au terme d'une enquête menée par l'inspection générale des affaires sociales, il apparaît que le déficit total de la Fondation Pi s'élève à 10,75 millions de francs. Pour la seule année 1988, l'institution de soins de la fondation atteint un déficit de 5,08 millions de francs. Selon M. Evin, c'est l'« *absence de rigueur dans la gestion* » qui a entraîné en 1988 « *une progression exorbitante des dépenses, en augmentation de 36 % par rapport à celle de 1987* ».

Tout en soulignant le caractère anormal de cette situation, et « *dans un souci de conciliation* », le ministre se dit prêt « *à titre exceptionnel* » à autoriser une augmentation du prix de journée de plus de 15 % (756 francs au lieu de 681 francs). Cette décision ne permettra toutefois pas, à elle seule, d'équilibrer le budget de l'association. M. Evin, qui « *ne souhaite pas que cette institution de soins disparaisse* », espère que « *des financements complémentaires seront trouvés pour aider cette institution à sortir de la situation délicate qu'elle rencontrera aujourd'hui* ».

SPORTS

SKI : la Coupe du monde

Les Françaises aux portes du succès

La Suissesse Vreni Schneider a remporté, le lundi 28 novembre, le slalom géant disputé aux Ménuires (Savoie), comptant pour la Coupe du monde. Celle que l'on a surnommée la « reine des Jeux » de Calgari, à la suite de ses deux médailles d'or en slalom et slalom géant, est venue rappeler à propos que les skieuses helvétiques ne devaient pas être oubliées. Mais, lors de cette première épreuve courue sur leurs pistes, les slalomeuses françaises aussi ont réussi un beau tir groupé. Elles sont sept à se classer parmi les vingt-sept premières.

LES MENUIRES
de notre envoyé spécial

Sur la piste verglacée par les basses températures de la nuit, Cathy Chedal s'est élancée avec le dossard nº 45. La jeune fille de Brides-les-Bains a su déjouer les pièges qui avaient été fatals aux Suissesses Michela Figini et Maria Walliser. Très à l'aise dans ses virages calculés au plus juste, elle est venue se classer parmi les grandes à l'issue de la première manche.

Heureuse de sa sixième place, la gamine de vingt ans rougissait en expliquant : « *La victoire de Carole Merle samedi nous a fait du bien à toutes.* » Mais cette satisfaction nouvelle se doublait d'une légère appréhension avant la seconde manche. Lorsque l'on figure encore parmi les réserves de l'équipe nationale, on a parfois du mal à résister au trac. Malgré une bonne première partie de parcours, Cathy a commis la faute irrémédiable dans les dernières portes.

Cette angoisse des débutantes, Christelle Guignard l'a oubliée depuis longtemps. Cinquième temps de la première manche, la skieuse de Bourg-d'Oisans cherche à grapiller quelques centièmes de seconde lors de la deuxième pour rejoindre les Autrichiennes, qui la précèdent. Elle veut aussi prouver aux petites jeunes « *que les anciennes vont être dures à supplanter* ». Christelle est une habituée du circuit féminin. Elle a même figuré parmi les vedettes en remportant deux slaloms en 1984 et 1985, et surtout en s'emparant de la médaille d'argent aux championnats du monde de Bormio, juste derrière son amie Perrine Pelen.

Mais le sort est contre elle. La maladie l'éloigne des pistes dès l'année suivante. Un grand trou noir qui l'immobilise loin du circuit alpin pendant plus d'une saison. A vingt-quatre ans, d'autres auraient pu renoncer. Christelle, venue tard au ski — « *Je n'ai été remarquée qu'à l'âge de dix-huit ans, alors que je travaillais déjà à l'hôtel de mes parents* », — décide de persévérer. Son visage constellé de taches de rousseur ne réapparaît qu'en 1987 sur les zones de départ de la Coupe du monde.

« *Au début, j'ai eu beaucoup de difficultés à me remettre dans la course car je ne faisais plus partie des premières séries, je partais avec dans les trentièmes* », explique la skieuse. A force de volonté, Christelle a su s'imposer et retrouver, à la fin de la saison dernière, sa meilleure forme. A vingt-six ans, elle figure maintenant parmi les « vieilles » de l'équipe de France, mais elle se déclare plus exigeante que jamais. « *Carole nous a toutes stimulées après une longue période sans résultats* », assure-t-elle persuadée d'appartenir à une « *super équipe* ».

Elle refuse de parler d'Albertville et des prochains Jeux olympiques, mais vise le court terme. Marquer des points, réussir des podiums en Coupe du monde, voilà ses objectifs pour la saison qui commence. Lundi, aux Ménuires, sans cette grosse faute qu'elle commet dans le début de la seconde manche, elle aurait pu se hisser sur le podium. Elle aurait pu apporter une nouvelle satisfaction au ski français.

« Des filles solides et de haut niveau »

Pour Gilles Mazzega, le directeur des équipes féminines, l'important est que Christelle Guignard puisse se mesurer avec la Suissesse Vreni Schneider. « *Elle a retrouvé son potentiel physique et cet amour de la technique qui la caractérisent* », note-t-il. Selon lui, elle fait partie de ces « *forces de l'équipe. Des filles solides et de haut niveau* ». Mazzega, l'homme avare de sourires et de confidences, laisse pour une fois son masque au vestiaire. Il est ravi de la performance de Christelle et de la neuvième place d'Hélène Barbier. Il est surtout satisfait de constater que l'entraînement physique effectué cet été a payé et que « *toutes les filles sont dans le coup* ». Sans la faute de Cathy Chedal dans la deuxième manche, les huit filles engagées auraient figuré parmi les vingt-sept premières. Un résultat inhabituel dans le ski français.

SERGE BOLLOCH.

Une décennie de l'enfance en Égypte

Les berceaux du Nil

Ne pouvant lutter contre les accoucheuses traditionnelles, le gouvernement égyptien a décidé de travailler avec elles.

(Suite de la première page.)

Le gouvernement de Beheira a été choisi pour associer les *dayas* à une expérience pilote, avec l'appui de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). C'est un succès, et l'expérience va être étendue maintenant à l'ensemble du pays.

« *A défaut de pouvoir lutter contre les* dayas, *nous avons décidé de travailler avec elles* », explique le docteur Lachine. On est donc allé frapper à la porte de ces dames pour leur proposer un marché : « *Au lieu de travailler dans l'illégalité et de risquer de gros ennuis, venez suivre une formation. Vous disposerez ensuite, gratuitement, d'un matériel adéquat, et on vous donnera même un diplôme.* »

Celles qui sont venues bénissent le ciel. Sett Om Ali, par exemple, qui brandit son diplôme bleu, tamponné par l'UNICEF et le gouvernement égyptien : « *Grâce à « Naguy Bey », que Dieu le garde !, nous travaillerons maintenant proprement.* » Elle mime le geste de retirer ses bagues et de se laver les mains jusqu'aux coudes, comme on le lui a appris, puis ouvre sa mallette flambant neuve, pour en extraire des ciseaux, des pinces, un drap en plastique, un tablier...

« *Avant, quand on m'appelait,* explique Om Ali, *je ne venais qu'avec mes ciseaux et un oignon pour réveiller l'enfant. Ma mère, elle, avait un couteau...* » Sur la terre battue, elle se contentait d'étendre une paillasse, avec de la paille de riz pour absorber le sang. « *Je tirais, je coupais, et c'était tout. Maintenant, grâce à « NaguyBey », que Dieu le bénisse !...* » Ses collègues approuvent bruyamment, en poussant des youyous. Om Ali administre un baiser sonore au docteur et au journaliste du *Monde* dans la foulée...

Ce programme a le mérite de la simplicité. Une formation de dix jours, adaptée à des femmes qui n'ont jamais mis les pieds dans une école ou dans un hôpital ; livres d'images en couleurs, mannequin démontable, exercices pratiques en présence d'un médecin ou d'une sage-femme. Ces *dayas* ont appris ainsi, en un temps record, à ne plus avoir peur de la médecine légale et à ne plus considérer ses membres comme des concurrents.

La mallette et le diplôme ont assis un peu plus leur autorité dans les familles... et parfois augmenté leurs émoluments. On les paie en espèces, mais aussi en nature, tout au long de l'année : à chaque récolte de riz, par exemple, la *daya* est sûre de pouvoir manger gratis. Naturellement, on paye mieux pour un garçon que pour une fille...

Quelques familles commencent à dire que si les *dayas* sont devenues des accoucheuses légales, c'est au gouvernement de les payer. Mais cette réaction est très minoritaire : parée de son auréole, censée apporter la baraka par sa seule présence, la *daya* est bien plus qu'une accoucheuse. Elle assiste la mère après la naissance, lui fait la vaisselle et le ménage ce jour-là et lui donne des conseils pédiatriques tout au long de l'année.

D'où l'idée de se servir d'elles comme auxiliaires des services de santé. C'est à travers les *dayas* qu'on cherche à faire passer différents messages, en faveur de la vaccination, par exemple, ou de la contraception. Elles sont invitées aussi à militer contre l'excision, beaucoup plus répandue en Haute-Egypte que dans le delta, où cette pratique barbare est en voie d'extinction. « *Attention, c'est interdit, et ta fille ne pourra pas se marier* », dit la *daya*, alors qu'elle soutenait sans doute elle-même un raisonnement exactement inverse il n'y a pas si longtemps, quand elle procédait à l'ablation du clitoris au moyen d'un rasoir...

N'est-il pas absurde que dans un pays qui regorge de médecins, qui en exporte même aux autres pays arabes, on pérerennise ainsi les accoucheuses traditionnelles ?

« *Nous n'avions pa le choix,* répond le docteur Lachine. *D'ailleurs, c'est provisoire : une affaire de vingt ou trente ans. Les* dayas *se reproduisent de moins en moins, dans la mesure ou leurs filles vont maintenant à l'école. La nouvelle génération choisira plutôt d'être sage-femme ou médecin.* »

Simple efficace et bon marché

En réalisant des accouchements plus sûrs, en n'hésitant pas à faire appel à l'hôpital en cas de difficulté, les *dayas* vont certainement contribuer à réduire la mortalité infantile en Egypte. Celle-ci est encore de 136 décès pour 1 000 naissances vivantes chez les moins de cinq ans (11 pour 1 000 en France). Un chiffre moyen qu'il faut multiplier par deux ou par trois dans les localités les plus pauvres de Haute-Egypte. Mais la formation des *dayas* n'est qu'un petit aspect des moyens entrepris pour combattre ce fléau.

De passage à Alexandrie le 21 novembre, à l'occasion d'un congrès national sur l'enfance, M. James Grant, directeur général de l'UNICEF, a tiré son chapeau. « *L'Egypte,* a-t-il dit, *est le premier pays au monde à s'être mobilisé pour la survie des enfants en utilisant simultanément deux puissants moyens : la vaccination et la réhydratation par voie orale.* »

Ces deux campagnes font massivement appel aux étranges lucarnes qui ont envahi le pays des pharaons. D'innombrables Egyptiens ne sont-ils pas passés directement de l'analphabétisme à la télévision ? C'est à eux que s'adressent des spots quotidiens, réalisés avec le concours d'acteurs professionnels. Les résultats sont éloquents : selon une enquête, neuf mères égyptiennes sur dix ont entendu parler de la technique de réhydratation orale (ORT). Souvent, les enquêteurs se sont vus répondre : « *L'ORT ? Ah oui, Karima Mokhtar...* » (une célèbre actrice de télévision).

La déshydratation d'origine diarrhéique a toujours fait des ravages en Egypte, surtout pendant l'été. Jusqu'à une date récente, elle était responsable de plus de la moitié des décès des enfants de moins de cinq ans, c'est-à-dire *grosso modo* du quart des décès en Egypte. L'ORT a permis des miracles, grâce à sa simplicité. Ce n'est rien d'autre qu'un mélange de sucre, de sels et d'eau, disponible sous forme de petites canettes dans toutes les unités de soins du pays et pouvant être administré par n'importe quel adulte. Une firme égyptienne qui en produit 60 millions par an a obtenu l'autorisation exceptionnelle d'en faire la publicité dans les mass-médias, contrairement aux autres médicaments. Résultat : les décès dus à la déshydratation, qui étaient de 100 000 par an, auraient diminué de moitié. « *Jamais, dans l'histoire de la médecine, on n'avait fait autant, avec une technique aussi simple et aussi bon marché* », affirme le docteur Mamdouh Gabr, ancien ministre de la santé.

Les campagnes de vaccination ont plus de mal à atteindre leurs objectifs. Aujourd'hui encore, seul un enfant sur trois serait immunisé contre les six principales maladies : tétanos, poliomyélite, tuberculose, rougeole, coqueluche et diphtérie. Ces maladies reculent néanmoins. En 1987, elles ont tué quelque vingt-quatre mille enfants de moins qu'en 1984.

De bonnes lois non appliquées

Consacrer une décennie à l'enfance est la moindre des choses dans un pays dont 40 % de la population a moins de seize ans. Déjà, beaucoup a été fait, avec le concours d'organisations internationales et d'associations privées. Mais ce qui reste à faire donne le vertige, compte tenu de l'expolsion démographique.

L'Egypte a dépassé, en effet, les cinquante millions d'habitants. Au rythme actuel (une croissance annuelle de 2,8 %), elle franchira allégrement le cap des soixante-quinze millions à la fin du siècle. Ce serait tout à fait supportable si cette population occupait le dizième, voire le quinzième, du territoire national. Mais elle continue de s'entasser sur les bords du Nil : si le désert a été grignoté ici ou là, le pays de M. Moubarak reste un très mince ruban vert au milieu d'un océan de sable.

Naturellement, une réduction de la mortalité infantile en Egypte devrait aller de pair avec une politique efficace de contrôle des naissances. Le sujet a toujours été délicat ici. Il l'est encore plus aujourd'hui avec le vent d'islamisme qui souffle sur l'Egypte, symbolisé par le voile que portent de plus en plus d'étudiantes à l'université.

Au niveau national, les responsables religieux ne s'opposent pas au contrôle des naissances. Il en va autrement dans les villages où le *moufti* local soutient volontiers que cette pratique est « *haram* » (défendu). Quant aux prêtres coptes, ils pousseraient plutôt leurs ouailles à faire des enfants pour ne pas être de plus en plus minoritaires dans le pays.

S'ajoute à cela un facteur économique. S'il est vrai que, dans les villes, le manque de logements n'incite pas à multiplier les naissances, à la campagne, l'enfant est toujours perçu comme un ouvrier en puissance. Surtout en raison de l'émigration de nombreux adultes : l'émigration interne (vers les villes) ou externe (vers les autres pays arabes). Aux champs, chaque enfant peut rapporter à la famille 5 à 6 livres égyptiennes par jour (une quinzaine de francs), ce qui n'est pas très loin du salaire d'un adulte.

Des contraceptifs, vendus pour une somme symbolique, sont disponibles dans toutes les unités locales de soins. Cela a certainement contribué à réduire la taille de la famille égyptienne : 4,8 enfants en moyenne aujourd'hui, contre 7 il y a vingt ans, selon le Dr Maher Mahrane, président du conseil de la planification familiale. « *Si la population augmente,* souligne-t-il, *ce n'est pas à cause d'une multiplication des naissances, mais d'une baisse de la mortalité. Celle-ci, dans un premier temps, a des effets démographiques négatifs. Mais, à partir du moment où les parents savent que leurs enfants vivront, il en font moins qu'avant.* » Cela suppose une éducation de la femme et une promotion du travail féminin pour lesquels de gros efforts sont faits.

Le président Moubarak vient de créer un conseil national de l'enfance, dont il a confié le secrétariat général à Mme Hoda Badrane. « *Permettre aux enfants de survivre est très bien,* dit cette universitaire dynamique, *mais quelle qualité de vie leur assure-t-on ensuite ?* » Mme Badrane s'inquiète, entre autres, de la malnutrition, des méfaits d'une télévision mal conçue, de la diffusion de drogues dures et, malgré l'addition formelle à des valeurs religieuses, l'attirance pour l'argent vite gagné.

Sous la houlette de Mme Susan Moubarak, la femme du président de la République, l'Egypte s'est engagée résolument dans le projet des Nations unies d'une convention des droits de l'enfant. Elle ne s'opposera qu'à deux ou trois articles — comme le droit à l'adoption — qui, selon les responsables religieux, sont en contradiction avec l'Islam. Chacun sait pourtant ici que le vrai problème en Egypte n'est pas d'édicter des lois mais d'assurer leur application.

L'école, par exemple, est obligatoire dès six ans. Or le pourcentage de scolarisation à cet âge n'est que de 82 % chez les filles, et ne cesse de décroître par la suite. Il ne suffit d'ailleurs pas d'aller à l'école pour apprendre à lire et à écrire. Le manque de locaux et la qualité discutable de l'enseignement expliquent que la moitié des Egyptiens âgés de plus de dix ans soient encore illettrés.

Autre exemple de loi mal appliquée : le travail des enfants en Egypte est formellement interdit avant douze ans et soumis à des conditions très strictes jusqu'à dix-sept ans. Or plus d'un million de petits Egyptiens de six à douze ans exercent une activité professionnelle, tandis que de nombreux adolescents sont employés à des travaux pénibles ou dangereux, au vu et au su de tout le monde.

Les enfants du Nil sont à l'image d'une Egypte qui donne l'impression d'avancer dans plusieurs directions à la fois. Toujours pauvre, elle n'a jamais compté autant de nouveaux riches. Affichant de plus en plus son attachement à l'Islam traditionnel, elle n'a jamais été aussi moderne. Et ses enfants, choyés autant que négligés, sont ballottés entre toutes ces contradictions.

ROBERT SOLÉ.

(Publicité)

Aujourd'hui, tout le monde parle de partenaires européens pour faire face à 1992. Nous, nous avons déjà élargi notre association à des américains et des japonais, pour l'après 1992.

Souvenez-vous de notre stratégie lorsqu'on vous proposera des SICAV ou des FCP.

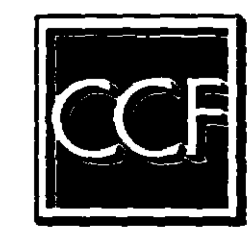
Le CCF s'est attaché, depuis de nombreuses années, à développer l'internationalisation de ses différentes activités financières. Pour cela, il a, dès l'origine, choisi pour tremplin l'Europe. Sa compétence européenne de gestionnaire de portefeuille est désormais reconnue dans le monde entier.

Aujourd'hui, à l'échelle de la planète, les mouvements de capitaux s'accélèrent, les marchés financiers vivent dans une interdépendance accrue. La gestion de portefeuille se mondialise. Pour conforter sa capacité de gestion globale, le CCF s'est allié à des partenaires japonais et américains de premier plan. Cette association, au sein d'une société de gestion commune, de trois groupes financiers appartenant aux zones de l'écu, du dollar et du yen est une première mondiale. Le CCF devi[ent] ainsi un grand gestionnaire international.

En quoi cette stratégie internationale est-elle importante pour vous qui avez décidé de placer votre épargne en Sicav ou en Fonds communs de placement du CCF?

Pour vous, les gestionnaires du CCF recueillent un nombre considérable d'informations économiques et financières d'une exceptionnelle précision ; leurs correspondants surveillent, analysent sur place, à Tokyo et à New York pendant qu'à Paris, Londres, Genève, les analystes, les économistes du CCF suivent l'évolution des marchés européens. Dès l'instant où vous aurez déterminé, avec le concours de votre conseiller personnel dans votre agence du CCF, le placement le adapté à vos ous serez que votre argent sera dans les meilleures conditions bles et géré avec la même efficacité en rope, aux États-Unis ou au Japon. Tou s les décisions de gestion seront prises régulièrement par des spécialistes ayant une parfaite intelligence des marchés financiers du monde entier. Pourquoi ne les feriez-vous pas travailler pour vous ?

PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE



RDDP

Culture

EXPOSITIONS

Bellocq à la galerie Donguy

Un nabot géant

Faisant le tour des bordels au début du siècle, un obscur opérateur commercial, qui n'avait rien d'un artiste, révolutionne à son insu l'histoire de son art.

La vie d'Ernest James Bellocq est sans histoire. Il naît le 15 mars 1873 à La Nouvelle-Orléans où il réside toute sa vie. Employé dix ans chez un marchand de chaussures, il devient photographe en 1908. Et gagne honnêtement sa vie comme portraitiste en studio.

Muni de son Bantam spécial Kodak, il opère aussi au dehors, dans les milieux de la construction navale et dans le *« Red light district »*, populairement appelé « Storyville ». Retraité en 1938, il meurt en 1949, dans le plus strict anonymat. Ce personnage commun, dont on ignore quasiment tout, aurait sans doute sombré dans l'oubli si Larry Borenstein n'avait pas trouvé dans son bureau, après sa mort, quatre-vingt-neuf plaques de verres flétries par les ans, représentant des prostituées. Soucieux de préserver l'identité de ses modèles, Bellocq ne les avait jamais montrées de son vivant.

Ces femmes, confiantes et amusées, posent chez elles, en décor naturel, sans apprêt, un chien sur les genoux ou des fleurs dans les bras. Ces petits tableaux, naïfs et touchants, presque bon enfant, ont le charme pervers et spontané des clichés anonymes, mais dégagent une aura mystérieuse qui nous atteint encore aujourd'hui. Le charme de ces documents secrets est plus surprenant encore quand on connaît la personnalité de Bellocq, volontiers présenté comme une sorte de Toulouse-Lautrec photographe.

Amour, désir et tendresse

C'était, dit-on, un nain doté d'une tête hydrocéphale et d'une voix de fausset suraiguë. Ce célibataire malgré lui était d'un naturel méfiant et renfrogné. Un sujet rêvé pour les caricaturistes. Mais ses clichés n'exaltent aucun souci de revanche sur le physique ingrat dont l'avait nanti la nature. Cet obscur photographe commercial était un oiseau de nuit comme Brassaï, qui, en 1912, réalisait, lui aussi, un reportage sur les prostituées parisiennes.



E.J. Bellocq : Prostituée, La Nouvelle-Orléans, 1912

Bellocq inspecte d'un œil policier cet univers occulte, chargé de reliques, souvent sinistre et caché au public. Debout ou allongées — parfois de dos — coquines, graves ou enjôleuses, les filles de joie rient de ce nabot hideux qui utilise l'appareil, tel un bouclier, pour les approcher. Elles s'exhibent, endimanchées ou nues, devant l'écran tendu de ce studio improvisé. Payait-il pour faire poser ? Déclenchait-il à leur demande ? Peu importe. Il saute aux yeux que, par cette collection de portraits amoureusement récoltés, Bellocq clame son désir et sa tendresse pour ces femmes, qui étaient des amies et dont il était non seulement le confident mais aussi le client.

L'acte photographique est ici un substitut idéal de la prise sexuelle. Objet d'échange et de commerce (du regard et du corps), la prostituée modèle répond de plein gré à la motivation du photographe. Le corps dévêtu paraît à l'état naturel. Sans grâce et sans pudeur, presque sans volupté, il s'expose sans autre but que d'être saisi en image. Liant réalisme et vérité, Bellocq fut un des premiers à abolir la frontière entre le nu et le portrait. A son insu, il prévient, dès 1912, Outerbrigde, Arbus et Witkin.

On doit à Lee Friedlander d'avoir sauvé du néant ces plaques dégradées, qui ont conquis avec le temps, une inaltérable dimension. En 1966, il les acheta à Larry Borenstein et les tira en tentant de retrouver l'intention initiale de Bellocq. Complétant la monographie publiée en 1970 par le MOMA, cinquante-quatre d'entre elles sont exposées pour la première fois à Paris par Jacques Donguy.

PATRICK ROEGIERS.

★ E.J. Bellocq, « Storyville portraits », 55 photographies, galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris-11e, jusqu'au 24 décembre. Tiré à part de la revue *Cimaise*, 35 F. En même temps, « Icônes du temps présent », Michel Journiac, jusqu'au 3 décembre.

Buraglio à Ivry

Commencements recommencements

En quelques œuvres, le résumé d'un travail exemplaire de l'évolution de la peinture française contemporaine.

Dans une lettre de 1977, Jean Hélion écrivait à Buraglio : « *L'art habituel, bien évidemment, avait perdu ou distendu tous liens avec le premier état de la peinture, sa base, sa réalité. C'est sûr et il bon de recommencer la manœuvre à la base, comme je crois que vous faites. Mais il faut ensuite définir tout l'envergure de la peinture, qui est une aventure parallèle à la vie.* » Ces phrases mériteraient d'être tracées à l'entrée de l'exposition d'Ivry, car elles définissent mieux que bien des critiques et des histoires la logique de Buraglio. Celui-ci, depuis la fin des années 60, a en effet recommencé la manœuvre à la base. Entendez par là que, comme d'autres de ses contemporains, il a renoncé à la figure et aux données habituelles de la peinture.

Ce n'était pas pur formalisme. On s'en aperçoit à la vue de pièces récentes obtenues par la récupération et le montage de matériaux tels que tôles, plaques émaillées, linoléums et toiles de store. Buraglio ne cherche ni à mettre en évidence l'imprévu de ces assemblages ni à cultiver un quelconque misérabilisme. Il choisit des éléments usés, délavés par la pluie, tachés, dont la couleur s'écaille et le métal se rouille, afin de tirer parti de leur vieillissement.

Ces vestiges du paysage des villes suggèrent des images un peu tristes, une sorte de poésie morose et presque funèbre de la banlieue moderne. Rien n'est moins minimal que ces reliquaires géométriques faussement abstraits ou que *les Fenêtres*, où un éclat de verre de couleur demeure pris dans le bois du châssis. Quelques dessins d'après les maîtres, Caravage, Manet et Cézanne accompagnent ces œuvres, croquis qui réduisent à leur schéma des tableaux que l'on pourrait croire choisis pour leur tragique retenu. Il est peu étonnant que le même artiste étudie les vanités de Cézanne et use de la géométrie et du monochrome afin de susciter des émotions sans tomber dans l'outrance expressionniste.

Voisin d'exposition de Buraglio dans les salles du Credac, le Britannique Eric Snell n'est pas sans affinités avec lui. Ses dessins tracés sur papier et sur mur à l'aide de bois calcinés évoquent ceux-ci comme des fantômes évoqueraient les vivants, légèrement, incomplètement. Cette technique n'est peut-être encore chez lui qu'un procédé adroitement mis en scène. Mais l'idée n'est pas mauvaise.

Les salles du Credac, anciennes salles de cinéma blanchies et éclairées, conviennent parfaitement à de telles expositions. Il serait donc consternant qu'elles soient fermées, comme on le craint de plus en plus. Problème de crédits, évidemment : il faudrait d'autres subventions que celles de la municipalité et du ministère de la culture. Ou que ces dernières puissent augmenter. Ou qu'un mécène s'en mêle. En attendant, pour que le Credac fonctionne cet hiver, ses responsables se sont inscrits au chômage. On pourrait rêver meilleure solution, peut-être.

PHILIPPE DAGEN.

★ Credac-Galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, Ivry. Jusqu'au 15 janvier 1989.

Karel Appel au Paris Art Center

Les mains libres

Une vaste rétrospective du peintre néerlandais est organisée rue Falguière. De l'époque Cobra à nos jours, Appel n'a rien perdu de sa véhémence.

Karel Appel, qui, depuis une dizaine d'années, semble s'assagir, ou plutôt se clarifier, n'a rien perdu de sa véhémence. A preuve la toile géante (7 × 3,30 m) à peine sèche qu'il est venu, sur place, brosser du pinceau, de la main et des ongles pour conclure ponctuellement cette rétrospective. A gauche, sur un fond d'un blanc aveuglant, un boucher saigne un formidable cochon. Une fois de plus, comme le proclame son effigie au musée de cire d'Amsterdam, Karel Appel ne peint pas, il frappe. Mieux, il cogne.

Les quelque cent soixante œuvres, presque toutes inédites, provenant en bonne partie du musée municipal de La Haye, présentées sur trois niveaux au Paris Art Center résument près d'un demi-siècle de production forcenée. Si ses années d'apprentissage, de 1940 à 1943, à l'Académie nationale d'Amsterdam, démontre qu'il peut faire ressemblant s'il veut, la répression hitlérienne aux Pays-Bas peut-être l'un des facteurs d'un art en révolte totale.

En opposition au chaos néfaste de l'oppresseur, c'est dans un « chaos positif », allant parfois jusqu'à se fourvoyer dans l'informel, très proche des dessins d'enfants et de fous, que surgissent ces personnages farfelus, parfois obscènes, sommairement ébauchés, cette ménagerie démente. Le tout dans une polychromie déjà délirante où le rouge, couleur choc, est roi, où hurlent les ocres ardentes, les bleus turquoise, les verts, les jaunes vifs, toute la palette ! Des années noires aux périodes fastes, on suit la progression de cet hymne à la matière, une matière qui prendra même le pas sur la couleur.

Car pour donner libre cours à ce qu'on a pu appeler son « expressionnisme imaginaire », Karel Appel n'a pas attendu la brève aventure de Cobra, ce bail de trois ans non renouvelé (1848-1951), symbolisé ici par *l'Oiseau Cobra*, sculpture polychrome d'Appel (1950).

Karel Appel, qui s'est ensuite rallié à l'Art autre de Michel Tapié, prolongera son séjour à Paris jusqu'en 1957 (1). Ensuite, ce sera le départ pour New-York, l'heureuse rencontre de l'Action Painting et celle du jazz, puis les pérégrinations dans le monde entier. Le bestiaire fantastique continue à pulluler. La peinture exubérante devient plus lisible sans lâcher une parcelle de sa pugnacité. On peut voir ici quelques œuvres significatives : *Tête rouge* (1958), les peintures sur lithos en couleurs (1960), les deux *Fenêtres* (1980) qui trouent les cimaises ou ce *Torero* aux prises avec tout le poids du fauve. Le jugement que Karel Appel a un jour formulé sur son œuvre est toujours d'actualité. « *Au début, j'ai sans doute exprimé la souffrance, la révolte, la violence de mon époque, et même la peur nucléaire. Je crois que j'ai surtout crié mon amour de la liberté. Dire non à l'ordre établi, c'est une des fonctions de l'art.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Paris Art Center, 36, rue Falguière. Jusqu'au 30 décembre.

(1) A cette année s'arrête l'inventaire chaleureux de Michel Ragon qui fait l'objet du monumental volume coédité par le Paris Art Center et les Editions Galilée à l'occasion de cette exposition (552 pages grand format, 832 illustrations en couleurs, 680 F).

VENTES

Un Picasso record

A Londres, lundi soir, la crème des marchands d'art européens, américains et japonais, s'était donné rendez-vous chez Christie's pour la dispersion de 168 tableaux, gouaches, pastels et sculptures, pour la plupart de très belle qualité.

La vente avait débuté à 19 heures pile, dans un brouhaha indescriptible. Le temps de vendre un Boudin, un Corot et un Courbet pour plus de 1 million de francs chacun. Ces derniers parurent bien pâles face à une toile puissante de Degas, *Femme à sa toilette*, premier grand choc de la soirée. La chevelure flamboyante retombant en cascade sur les épaules du personnage était rehaussée par des touches vives de vert. Son prix : 19 602 000 francs.

Monet ne tarda pas à lui ravir la vedette avec *Chemin de fer à Argenteuil* (plus de 67 millions de francs) et tout particulièrement *Pont japonais*. Ce dernier, maintes fois exposé et reproduit dans diverses publications, fut plus « modestement » adjugé pour plus de 60 millions de francs.

Quant à Gauguin, il se fit annoncer par *l'Allée des Alyscamps*, peint il y a tout juste un siècle, alors que l'artiste séjournait à Arles, en compagnie de Van Gogh. Il est parti lundi soir pour plus de 38 millions de francs, soit plus de trois fois son estimation. Record battu pour cette *Chapelle romane de Saint-Honorat*, dont le Musée d'Orsay possède une version.

Mais le moment très attendu de la soirée fut l'adjudication d'une gouache sur carton *Acrobate et jeune arlequin* (1905) de Picasso, pour plus de 227 millions de francs à Mitsukoshi, une chaîne japonaise de grands magasins. Paradoxalement, ce nouveau record pour l'œuvre la plus chère du vingtième siècle fut accueilli par de timides applaudissements. Cette superbe gouache marquait la transition de la période bleue de l'artiste à sa période rose, tout en annonçant déjà le cubisme.

Après avoir séjourné pendant plus de vingt-six ans au Musée Wuppertal-Elberfeld en Allemagne, elle fut une des 125 œuvres dites « dégénérées » confisquées et vendues aux enchères par les nazis en juin 1939 à Lucerne. Elle avait été à l'époque achetée pour 80 000 francs suisses par un collectionneur belge, Roger Janssen. Depuis, elle était restée aux mains de collectionneurs privés européens.

Le négoce japonais, décidément très actif, se porta également acquéreur de *Nékropolis* de Paul Klee (16 335 000 F : un record pour l'artiste) et d'une très belle *Reine de cirque* de Georges Rouault (5 662 800 francs).

Picasso confirme sa domination sans partage sur le marché de l'art seulement deux semaines après avoir une première fois volé à Braque le titre d'œuvre la plus chère d'un artiste du vingtième siècle avec sa *Maternité* (adjugée 151 millions de francs à New-York).

ALICE SEDAR.

MUSIQUE

● **Mort du contre-ténor Henry de Rouville.** — Le contre-ténor Henry de Rouville est décédé le 24 novembre dernier. Il était âgé de trente-trois ans. En 1981, il recevait l'un des prix de la vocation. Il affirmait, à cette occasion, posséder cette voix — exceptionnellement « haute » — parce qu'il avait refusé à un moment sa voix d'adulte. C'est à cette époque qu'il fut engagé par le groupe vocal de France dont le répertoire contemporain l'intéressait.

Culture

CINÉMA

La mort de John Carradine

Un favori de John Ford

L'acteur américain John Carradine est mort le dimanche 27 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Richmond Reed Carradine naît à New-York, en 1906, dans une famille bourgeoise portée vers les arts. Il se destine à la peinture et à la sculpture et, en 1925, décide d'être acteur au théâtre. Il débute à La Nouvelle-Orléans, joue longtemps Shakespeare, puis, en 1930, va tenter sa chance à Hollywood. Il tient alors, sous le nom de John Peter Richmond, de petits rôles dans des films d'épouvante, dans *le Signe de la croix* et *Cléopâtre*, de Cecil B. de Mille. En 1935, il devient John Carradine... et l'un des acteurs préférés de John Ford. Il est le sinistre sergent Rankin dans *Je n'ai pas tué Lincoln* (1936), David Rizzio, le confident de *Marie Stuart* (1936), interprétée par Katharine Hepburn, on le voit dans *Hurricane* (1937) et *Patrouille en mer* (1938). David Carradine tourne, alors, cinq à six films par an, tient des rôles divers mais c'est grâce à John Ford qu'on le remarque.

Grand maigre, le visage ascétique, comme rongé de l'intérieur, il est l'inoubliable Hatfield, de *la Chevauchée fantastique* (1939) le joueur professionnel qui se fait le chevalier servant de la jeune femme qui accouche en route Caldwell, l'espion anglais de *Sur la piste des Mohawks* (1939), et l'ancien pasteur Casey (autre personnage inoubliable) qui fait souffler la révolte dans *les Raisins de la colère* (1940), ce chef-d'œuvre. Il reviendra chez John Ford pour *la Dernière Fanfare* (1958), *l'Homme qui tua Liberty Valance* (1962) et *les Cheyennes* (1964).

La carrière de John Carradine fut longue. En 1982, il apparaissait encore dans *Scarecrow*, film néo-zélandais de Sam Pilsbury. On pourrait laisser de côté les deux tiers de son abondante filmographie. On lui a fait jouer des personnages secrets, inquiétants, des monstres de mauvais films d'horreur, mais il a été aussi l'interprète de Fritz Lang : Robert Ford dans *le Retour de Frank James* (1940), le docteur Murdoch dans *les Pionniers de la Western Union* (1941), Jones, le froid et implacable tueur de la Gestapo dans *Chasse à l'homme* (1941).

Il a personnifié Reinhard Heydrich, sanglant gouverneur du protectorat de Bohême-Moravie, noire figure du mal absolu dans *Hitler's madman* de Douglas Sirk (1943), l'un des plus grands films antinazis tournés à Hollywood. Il est passé chez Albert Lewin (*Bel ami*, 1947), Nicholas Ray (*Johnny Guitare*, 1954), et, en 1972, chez Martin Scorcese *(Bertha Boxar)* et Woody Allen *(Tout ce qui vous avez voulu savoir sur le sexe...)*

John Carradine était le père de David Carradine (né en 1940), et de Keith Carradine (né en 1949), tous deux chanteurs et acteurs.

J. S.

« Dans les ténèbres », de Pedro Almodovar

L'opium des religieuses

Yolanda Bell (Cristina Pascual), une chanteuse de boléro qui ne manque pas de chien, offre à son amant un peu de drogue. L'amant se pique illico et meurt de même. La came était truquée. Inquiète malgré tout, elle se réfugie dans le couvent des Rédemptrices humiliées, une sympathique association d'entraide aux victimes de tous les vices, dont les sœurs portent des sobriquets charmants comme Sœur Rat d'égout, Sœur Perdue, Sœur Fumier, par souci de mortification.

La mère générale se meurt, la marquise ne veut plus financer ce havre purificateur, tout va à vau-l'eau, et la supérieure (Julieta Serrano) prend volontiers un peu d'héroïne pour se détendre. Comme elle adore le boléro, Yolanda et les femmes en général, la Supérieure propose à Yolanda, outre de partager sa drogue, d'occuper une jolie chambre où végétait la fille de la marquise, mangée depuis par les cannibales. D'ailleurs, il y a un gros tigre apprivoisé dans le jardin du couvent, où un prêtre vient parfois dire la messe, cigarette au bec. De quoi chatouiller les nerfs de quelques intégristes, on le voit.

Dans les ténèbres date de 1983, avant *Matador*, *la Loi du désir*, qui ont fait connaître Almodovar, en attendant pour février 1989 ses *Femmes au bord de la crise de nerfs*, mais on y trouve déjà tous les ingrédients sulfureux et magiques qui font le charme déglingué de son cinéma.

Tourné avec peu de moyens, beaucoup d'humour et en peu de temps, c'est un mélange de roman-photo kitsch, de provocation de collégien dans les vapes, d'hystérie gaie, de merveilleux surréaliste, comme si Andy Warhol et Fassbinder avaient conçu ensemble un enfant avec la bénédiction de Luis Bunuel, fantôme évident.

Le petit monstre est bavard, prolifique, brouillon et, s'il traîne parfois en route inutilement, ne manque pas de rebondir avec un mauvais goût flamboyant, une insolence lyrique dont on oublie trop souvent qu'ils font partie du génie espagnol.

MICHEL BRAUDEAU.



Carmen Maura, sœur vipère

« Le Voyage », de Peter Watkins

Croisade à travers le monde

En 1965, le cinéaste britannique Peter Watkins réalisait *la Bombe*, film d'anticipation en forme de reportage sur un cataclysme provoqué par l'explosion d'une bombe atomique dans le comté de Kent. C'était, à l'origine, une commande officielle de la BBC. Celle-ci, pourtant, refusa de diffuser ce film susceptible, disait-on, de provoquer une panique. Il sortit seulement dans un petit circuit de salles de cinéma.

Auteur, depuis, d'un essai idéologique sur la « chanson de violence », *Privilège*, d'un film de politique-fiction, *Punishment Park*, d'une biographie romancée, *Edvard Munch, la danse de la vie*, Peter Watkins a repris sa croisade antinucléaire avec *Force de frappe*, tourné au Danemark. Et il a entrepris un tour du monde pour propager la cause de la paix, s'élever contre la course aux armements atomiques. *Le Voyage* a été produit par la Suède et le Canada. En Ecosse, en Allemagne, aux Etats-Unis, au Japon, au Mexique, en France, en Australie, en URSS, au Canada, en Polynésie, le cinéaste a recueilli tous les témoignages possibles, pris le pouls des mouvements pacifiques et de l'opinion publique. Résultat : quatorze heures trente minutes de documents montés en « chapitres » de quarante-cinq minutes, au long desquels se développent quelques thèmes (danger atomique, racisme, misère des pays sous-développés, attitude des hommes politiques et des grandes puissances, désir de paix) par accumulation d'informations. Peter Watkins met en cause les médias et particulièrement les télévisions. Et lutte, à sa manière, contre la désinformation, les manipulations qu'il repère partout. On peut s'incliner devant cette obstination militante. Mais le côté studieux et didactique de l'entreprise, le pilonnage des chiffres et des commentaires, découragent. Et puis, obtenir des familles interrogées une condamnation de l'armement nucléaire en leur mettant sous le nez, enfants compris, des photographies agrandies des horreurs d'Hiroshima, n'est-ce pas un peu simpliste ?

JACQUES SICLIER.

★ L'Epée de bois, seul à Paris, 100, rue Mouffetard. Tél. 43-37-57-47.

« Hamlet Goes Business », de Aki Kaurismäki

Quelque chose de pourri au royaume des affaires

Le film du Finlandais Aki Kaurismäki (titre « français » *Hamlet Goes Business)* s'enchaîne directement à un court métrage du même auteur, *Rock'y VI*, combat entre un monsieur Muscle mamelu aux sourcils exagérément touffus, et un gringalet dont le short est coupé dans une bannière étoilée. Combat burlesque sans paroles « commenté » par un rock et un arrangement de vieux chant russe – *les Bateliers de la Volga*. Le Monsieur Muscle gagne et cogne sur tout le monde.

Puis c'est l'histoire du prince de Danemark, ramenée à notre vingtième siècle dans le milieu des affaires. Milieu sans amour et sans âme. Meurtres en col blanc dans les couloirs vides d'un Elseneur bourgeois. Complètement à l'opposé de Shakespeare, donc, bien que les épisodes, annoncés par des têtes de chapitre, suivent presque jusqu'au bout le synopsis de la version originale. Juste un synopsis. Des situations, quelques répliques référentielles, comme le squelette vu en transparence de la tragédie la plus énigmatique de tous les temps.

Ici, dans le noir et blanc d'une photo (de Timosalminen) qui isole des visages blafards, efface les détails, transforme les décors en compositions expressionnistes au bord de l'abstraction, ici, règne un climat très lourd d'angoisse et de suspicion. Personne n'est blanc-bleu. Pas même Ophélie (Kati Outinen), petite garce calculatrice au menton fuyant, qui se suicide dans sa baignoire, se penche doucement et tombe, s'anéantit dans l'eau mousseuse jusqu'à n'être plus qu'une chevelure flottante.

Gros blond mou, goulu, dépressif, Hamlet (Pirkka-Pekka Petelius) flotte, lui, dans le vide de son existence. Il est devenu ici parricide et manipulateur de médiocres, menés par des ambitions sans folie.

Aucun fantôme ne le hante, ni remords. Petit frère beckettien de Lorenzaccio, il se lamente sur l'inutilité de l'action. Il n'y a pas de Fortimbras pour annoncer un monde nouveau. C'est Horatio, appelé Simo (Hannu Valtonen) ami d'enfance d'Hamlet, son chauffeur et espion des syndicats, qui a le dernier mot.

Le film se termine sur une chanson infiniment triste qui dit que les jours meilleurs ne sont pas pour demain. Sans la dure beauté des images, sans leur ironie déchirée, il ressemblerait plus à *Dallas* qu'à *Hamlet*. La référence est contraignante, parfois irritante pour le spectateur, mais elle lui permet de faire jouer les souvenirs des passions, des démesures shakespeariennes, et à Kaurismäki de resserrer l'intrigue, d'en donner cette version insolente, émouvante.

COLETTE GODARD.

★ Pour le Festival d'automne, *les Cahiers du cinéma* organisent une rétrospective Kaurismäki du 30 novembre au 6 décembre au Reflet Logos Médicis (45-54-42-34). Tous les films sont sous-titrés en français.

A la Vidéothèque de Paris

Les années sombres 1938-1948

Après la Troisième République,
Paris la nuit,
Paris Mai 68,
la Vidéothèque de Paris vient de commencer un cycle intitulé
les Années sombres 1938-1948.
Les projections ont lieu jusqu'au 20 décembre.

Des accords de Munich aux débuts de la guerre froide, les événements historiques, le climat de ces années, reviennent à travers les bandes d'actualités, les documentaires et les films de fiction. La Vidéothèque de Paris gère son fonds avec intelligence. Cette rétrospective est organisée sur six thèmes : une avant-guerre ; la débâcle ; aller au cinéma sous l'Occupation ; l'emprise totalitaire ; vers les beaux jours ; après-guerre. Les archives de la Vidéothèque sont riches en actualités. Elles forment une part prépondérante dans les programmes, apportant une réalité – interprétée, il est vrai, par le montage et les nécessités idéologiques de chaque époque – en contrepoint des fictions cinématographiques pas forcément contemporaines : les persécutions contre les juifs, à Paris, en 1942, c'est dans *Monsieur Klein* de Joseph Losey (1976) qu'on peut les voir. De même pour l'affaire de la *Section spéciale*, déni de justice créé par le gouvernement de Vichy, il y a le film de Costa Gavras (1974).

Mais *Le juif Süss* de Veit Harlan, tourné en 1940 alors que l'Allemagne nazie préparait la « solution finale », est annoncé le 17 décembre. En version originale non sous-titrée.

Peu de films pour l'avant-guerre, mais *Paradis perdu* d'Abel Gance sonne le glas du bonheur, et le programme comprend les deux très remarquables émissions de télévision réalisées en 1967 par Marcel Ophüls : *Munich ou la paix pour cent ans*, réflexion historique à partir d'entretiens et de témoignages. Les films français du temps de l'Occupation sont des classiques : *la Nuit fantastique, la Duchesse de Langeais, Lumière d'été, Goupi mains rouges, le Corbeau*, et l'on trouve la plus riche sélection sur le thème « L'emprise totalitaire ».

J. S.

★ Vidéothèque de Paris, Porte Saint-Eustache, 75001 Paris. Tél. : 40-26-34-30 et 40-26-30-60. Minitel 3615 VDP15.

Louvre : pendant les travaux la grève se poursuit...

Depuis le 21 novembre, la grève des trois cent vingt-quatre membres du personnel de surveillance paralyse toute l'activité du musée du Louvre visité en temps normal par dix mille personnes chaque jour. A l'origine du conflit : la volonté de la direction de repousser à partir du printemps prochain, après l'ouverture des nouveaux espaces de la cour Napoléon, la fermeture du musée jusqu'à 19 heures et le mercredi jusqu'à 22 heures. Les syndicats, après avoir accepté que les horaires du soir soient assurés par des volontaires ou des vacataires, ont dû tenir compte de leur base qui refuse toute modification.

Culture

THÉATRE

« Le Drame de la vie », à l'Athénée

Restif de la Bretonne dramaturge

En attendant de mettre en scène une ou plusieurs parties du Drame de la vie, *de Restif de la Bretonne, Jean-Marie Villégier lit chaque soir un « épisode » de l'œuvre immense de l'un de nos auteurs les plus passionnants.*

« Avec cette première expérience du *Drame de la vie*, je dois dire que mon admiration pour Restif dramaturge croît de jour en jour. Il n'écrit pas beaucoup, si on entend par écriture le soin maniaque de la musicalité, du phrasé, mais il est un dramaturge prodigieusement novateur. La construction du *Drame de la vie* est une chose stupéfiante qui fait une sorte de percée dans le théâtre de son temps.

» On peut, bien sûr, trouver dans cette œuvre des éléments proprement dix-huitième de rhétorique, de sensibilité, d'emphase, mais à côté de çà, on découvre une attention vraiment étonnante et nouvelle pour la singularité des parlers, un intérêt pour le parler populaire, un intérêt d'ethnologue pour le langage paysan, celui des bas-fonds de la ville et aussi un intérêt du regard pour les aspects les plus quotidiens de la vie : la façon dont on prend le café, le comportement des porteurs à la descente du fiacre... Une restitution de la vie quotidienne qu'à ma connaissance on ne trouve nulle part ailleurs dans le théâtre du dix-huitième et qui annonce plutôt le siècle qui suivra.

» Je lis le *Drame de la vie* « in extenso ». Il représente, dans l'unique édition qui existe et qui a été typographiée par Restif lui-même, en 1792, cinq volumes, 1 250 pages. Il est composé de dix pièces « régulières », selon le mot de Restif, c'est-à-dire des pièces en trois ou cinq actes, avec un nombre relativement limité de personnages et une durée qui se conforme à peu près au temps normal d'une représentation, et des « actes des ombres » qui sont le tissu interstitiel de ces pièces régulières où défilent énormément de silhouettes, de personnages même, très fortement définis par ce que Restif appelle les « intermédiaires », des femmes rencontrées vite, de toutes sortes, du haut en bas de la société, des duchesses aux prostituées, et qui se succèdent les unes aux autres selon un rythme de tourbillon. J'ai découpé cette œuvre en épisodes, un peu comme un feuilleton.

» Ce qui est admirable, et presque prétchekhovien si je puis dire, est la façon qu'a Restif de couper court à tout ce qui est formalité d'exposition pour entrer chaque fois, en renouvelant énormément ses personnages, au cœur des situations. Il nous laisse beaucoup à deviner mais prend le temps d'écrire en long et en large des scènes, apparemment peu utiles à l'avancement de l'action, qui sont des scènes de contemplation : les enfants jouent au loup, une petite société d'ouvriers typographes prend le café à la table familiale avec le patron, on joue à M. le curé, on se donne des gages.

Quand le regard s'arrête

» De temps en temps, le regard de Restif s'arrête et prend le temps de contempler, un peu comme celui de Visconti, dans *le Guépard*, s'arrête sur le bal, cesse d'être le regard d'un narrateur pour devenir celui d'un peintre ou d'un sage.

» Pour éclairer cette découverte, je suis revenu à *Monsieur Nicolas* car Restif dit lui-même que les deux œuvres sont complémentaires. *Monsieur Nicolas* et *le Drame de la vie* ont été écrits de manière presque simultanée et *le Drame de la vie* est expressément donné par Rétif comme un additif à *Monsieur Nicolas*, un autre regard sur la même histoire autiobiographique. A tel point que ce que Restif appelle son « calendrier », la liste des femmes vénérées ou aimées qui prennent la place des saints du calendrier apostolique ordinaire, est commun aux deux œuvres ; de même les gravures, dont Restif indiquait si précisément à son graveur quels devaient être les figures et les moments, sont des illustrations communes à *Monsieur Nicolas* et au *Drame de la vie*.

» Aussi bien dans ma relation avec le public que dans ma relation personnelle avec le texte, je sens bien que je joue beaucoup sur la frustration. Il est évidemment impossible d'assister à tous les épisodes. Alors je distribue chaque jour un résumé au spectateur pour qu'il sache à peu près où il en est. L'œuvre même de Restif me semble jouer beaucoup sur la frustration et c'est son intérêt. Des choses ont lieu dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants, dont on voudrait savoir plus, un peu comme un pied, une chaussure entrevue à la montée d'un carrosse et qui laisse à deviner la femme. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Trop de bonnes choses

1 *Histoire de chaises*

Les prix littéraires, cette année, sont contents d'eux. Ils se seront liftés sans bourse déliée. Il y avait sur le marché tellement de livres acceptables que, même en se donnant de la peine, les jurys ne pouvaient tomber que sur un numéro gagnant. Tous les choix étaient permis puisque les romans brillaient dans la nature comme un été indien. Comme c'est plaisant de pouvoir contenter à la fois les éditeurs, les habitudes acquises, le grand public, sans outrager pour autant la pudeur et le goût. On avait annoncé pour le Goncourt, Lévy de Grasset, ce fut Orsenna du Seuil. Cette chaise déplacée eut les effets les plus heureux. Orsenna du Seuil, qui devait avoir le Renaudot — le buffet était dressé dès dimanche, — laissa donc sa chaise en homme d'esprit à un aimable et talentueux oiseau des îles comme nous les aimons, à Depestre de Gallimard.

Le Renaudot est au Goncourt ce que le premier ministre est au président de la République sous la Vᵉ. Il doit savoir se tenir à sa place et c'est rare quand il n'y réussit pas. Ça n'a pas porté chance à Céline d'avoir oublié cette règle non écrite de la République des lettres. François-Olivier Rousseau de Grasset, qui était l'un des favoris des quatre jurys — il avait changé de maison pour cela, j'imagine, — mais l'un de ces favoris dont on se félicite tout autant qu'ils aient eu le prix, que l'on se désole — c'était à prévoir, mon cher — qu'ils ne l'aient pas eu, s'est vu consolé de ses déboires dans le quart d'heure par l'Académie, cette grande dame au cœur tendre. Cette distinction va lui permettre, et c'est mon souhait, de continuer à écrire dans un confort relatif ces romans attachants dont il a le secret. Il y a du Modiano long chez Rousseau. Ce sont de vieux jeunes hommes élancés qui ne font parler d'eux que par leurs ouvrages. On aimerait que toute la littérature en prît de la graine. Quant à l'Académie, échaudée par Cioran, elle savait tenir en Rousseau un lauréat qui ne se déroberait pas à ses bontés.

Les dames du Fémina ont renoué avec l'une de leurs plus charmantes traditions en couronnant du blé en herbe, de la chair tendre. *Le Zèbre*, d'Alexandre Jardin, présentait un autre avantage, il n'avait pas besoin d'un prix pour se vendre. Je me demande si le lecteur qui n'est pas du métier imagine assez le plaisir d'un jury à ratifier le goût du public. Ces dames se sont dit que ce livre était désintéressé, que son auteur n'en avait pas après leurs sous. Qu'en le choisissant, elles seraient enfin aimées pour elles-mêmes et non pour leur dot. Il y a tellement de romans qui gémissent, qui crient misère, qui ne parlent que d'impôts ou de vieux parents, qui ne songent qu'à se payer un quatre ou six pièces à La Muette au lieu du studio dans le vingtième, que c'est bon, une fois n'est pas coutume, de s'en offrir un pour ses beaux yeux !

Le Médicis cette année m'a presque désespéré par sa perfection. Il ne pourra jamais faire mieux. Après ses trois coups au but, il se ferait hara-kiri que je n'en serais pas plus surpris que cela. Il a exactement voté comme j'aurais voté si l'on m'avait demandé mon avis. Si vous n'avez acheté aucun prix jusqu'à ce jour, ce sont des choses qui arrivent, et puisque les prix que j'ai déjà évoqués ont l'air de marcher tout seuls, je crois que vous pourriez vous contenter des trois Médicis. Et d'abord *Paris en ruines* de Giovanni Macchia (Flammarion). C'est sans doute le meilleur livre de l'année. Celui qui vous parle le mieux de la littérature, celui qui vous en donne le goût et vous en restitue la saveur.

Les Maîtres anciens de Thomas Bernhard (Gallimard), c'est très bien aussi. Mais j'étais habitué au talent-torrent de Thomas Bernhard, qui me fait en général tordre de rire, tandis que Macchia, oui je sais, il a soixante-seize ans, c'était une découverte. Et je me réjouis également que Christiane Rochefort, dont j'étais le voisin, et fier de l'être, quand j'habitais le treizième, ait eu le Médicis pour *la Porte du fond* (Grasset). Mais ce qui m'épate, c'est qu'un seul jury ait couronné le même jour trois écrivains. Si les prix se mettent à avoir du goût, nous n'allons plus servir à rien. Reste Lévy. Il a suffi qu'il manque sa chaise pour que toutes les autres en soient déplacées. Il lui reste d'ailleurs l'Interallié. S'il l'a, tant mieux pour lui. S'il ne l'a pas, il a déjà des ventes et une réputation qui dépassent les possibilités d'un prix honnête. S'il a la chance de ne pas être couronné, il fera même figure d'auteur maudit comme son modèle, ce qui lui manquait. A l'un de ses prochains romans, le Goncourt ému et repentant pourra lui attribuer son prix en toute quiétude.

Quant à Labro, outre un succès justifié — un succès chez lui en cache souvent un autre, — il aura eu pour se consoler le baiser de Madeleine dans *Douleur d'août* (Grasset, 80 F). Page 104, parlant des journalistes, Chapsal écrit : *« Il y en eut d'immenses, Chateaubriand, Hugo, Malraux et Mauriac, et il en existe encore quelques-uns (mais ils ont été toujours rares), JJSS, Philippe Labro. (...) »* Tout compte fait, comme le remarquait Jérôme Garcin, Galligraseuil ne s'en tire pas si mal : Galli, trois ; Gras au moins deux ; Seuil, le Goncourt. Cette souveraineté dans les prix s'accompagne cette année d'une moralisation de la chose. Ils ont gagné non seulement parce qu'ils étaient les plus forts mais aussi parce qu'ils étaient les meilleurs !

2 *Comment vont les mots ?*

Ce n'est pas tout d'avoir des livres et des prix qui se mêlent maintenant de ce qui ne les occupait pas en général, de littérature, ce n'est pas tout de se vendre, encore faut-il être lu, compris. Or comme je vous l'indiquais l'autre semaine, et s'il faut en croire Alain Duchesne et Thierry Leguay, les mots se perdraient dans la nature ; au fil des ans, notre langue se racornirait. Etiemble et l'Académie étaient en somme en retard d'une bataille, ce n'était pas le franglais l'ennemi mais l'oubi des mots. Ce qui m'a frappé dans leur livre *l'Obsolète* (Larousse), je vous l'ai dit, c'est qu'ils considéraient comme perdus ou presque des mots qui ont bercé mon enfance, que j'avais l'impression d'employer sinon tous les jours, du moins quand je vous écrivais.

Il semblerait que notre langue se vide par le bas, qu'elle expulse le réel, et je ne peux qu'approuver nos auteurs lorsqu'ils déplorent *« la domination dans le discours quotidien d'une langue abstraite* (« technarquocratique ! ») *qui nous éloigne de réalités trop brutales et, paradoxalement, nous empêche de penser (...). Notre époque, malgré les apparences, est envahie par un puritanisme souvent retors dont la langue est le reflet. Bien des mots sont rejetés comme vulgaires. »*

Duchesne et Leguay ont divisé leur dictionnaire de la dernière chance en six parties. Piquons dans chaque. 1) Décor : est-il possible qu'un jour, azur, bonace, camouflet, croustiller, embellie, frusquin, galimafrée (qui n'est plus dans le Petit Larousse, s'il est encore dans le Petit Robert), incarnat, madré, margouillis, nuitée, pissatoire, ramage, ripaille, salmigondis, tartouiller, touffeur, ultramontain, vairon, zéphir et même zinzolin, soient de l'hébreu pour mes filles ? 2) Acteurs. Duchesne et Leguay remarquent que les mots pour dire les défauts sont plus nombreux que ceux qui expriment des qualités. L'abstème (celui qui ne boit pas de vin), l'abuseur, l'affable, l'altier, le bambocheur, le barbouilleur, le blondin, le bejaune, le bravache, le cacochyme, le chafouin, le faquin, le gobe-mouches, etc., seraient en voie de disparition, est-ce croyable ? 3) Affections. Le mot convoitise céderait la place, de même que le mot envie, au profit d'un troisième qui les absorberait : jalousie. 4) Manières. Reprenant une idée exprimée ici même par Philippe Sollers, nos auteurs pensent que le pamphlet agonise. *« La violence est partout dans le monde ; mais elle doit rester lointaine, réservée aux autres (...). Nous assistons à une « pastellisation » du discours. »* D'où l'éclipse d'abalourdir, d'alambiquer, de baguenauder, d'écornifler, d'esbroufe et de vétilleux. 5) Discours. Balbutier, baragouiner, clabauder, dauber, dégoiser, écrivailler, etc., seraient en chute libre. 6) Coulisses. Nos auteurs ont placé là les mots qui avaient échappé à leurs autres rubriques. A cause que (dans le sens de parce que). Et de citer Littré : *« Cette locution conjonctive doit être conservée, étant appuyée par de bons auteurs. »*

Chacun sait que sans les « bons auteurs », il n'y aurait pas de fautes de français ! Ce sont eux qui plongent les grammairiens dans une perplexité sans fin. Nous conclurons par le mot qui a donné son titre à l'ouvrage, obsolète. Les lecteurs du *Monde* auront du mal à croire que ce mot, qu'ils retrouvent pour leur plaisir dans les chroniques gourmandes de La Reynière, pourrait un jour s'évanouir.

3 *La poularde de Margaux*

Nero Wolfe, l'homme aux orchidées, le héros de Rex Stout (1886-1975) dont je lisais l'autre jour une des aventures immobiles puisqu'il ne quitte pour ainsi dire jamais son fauteuil, sa maison ou sa serre, secondé qu'il est par les jambes et les bras d'Archie Goodwin, et dont « 10-18 » vient de rééditer les premiers ouvrages (*Fer de lance*, qui inaugure la saga, date de 1933), afin de décider un témoin récalcitrant à venir se confesser à son domicile, lui propose le dîner suivant : *« Nous aurons un velouté au curry, une poularde Rossini, farcie de foie gras et une timbale. Il ne nous reste pas assez de temps pour chambrer à point une bouteille de bordeaux, mais elle ne sera pas trop froide. »*

Curieux repas ! Que pourrait être farcie d'autre que de foie gras une poularde Rossini ? Et quelle était donc cette bouteille de bordeaux qui aurait eu besoin de plus de quatre heures — si j'ai bien suivi l'histoire — pour être chambrée à point ? Du château Margaux d'où je revenais, l'on n'avait pas fait tant d'histoire avec la poularde. Il est vrai qu'elle avait été préparée par Jean-Marie Amat, le meilleur cuisinier de Bordeaux. Et notre château margaux 1979 nous avait été servi presque trop froid. Ne m'enviez pas. Le *Château Margaux*, de Nicolas Faith (Flammarion, 385 F) est plus beau, plus durable que le mien. C'est Michel Guillard qui l'a photographié sous toutes ses coutures. Et Peynaud qui l'a préfacé. Si j'étais la propriétaire, Corinne Mentzelopoulos, devant un livre aussi superbe je me sentirais presque dépossédée de mes biens, de mon château et de mon vin.

Communication

L'enquête consacrée aux magazines voit sa méthode améliorée

Accalmie au CESP ?

La crise née cet été au sein du Centre d'études des supports publicitaires (CESP), chargé de calculer l'audience des différents médias paraît s'apaiser. Après avoir présenté leur démission en juillet (*le Monde* du 15 juillet), les trois représentants du collège des magazines, MM. Bertrand de la Villehuchet (Interdéco), Francis Morel (Editions mondiales) et Jean de Montmort (*Marie-Claire*), ont rejoint les rangs du CESP.

Et le 24 novembre, l'assemblée générale a fait passer le nombre d'administrateurs représentant la presse magazine de trois à cinq. Ces cinq élus sont MM. Bernard Bonnamour (Interdéco), Jean-Paul Le Grix de la Salle (Général Médias), Jean-Paul Montaldier (Régie Club), Francis Morel (Editions mondiales) et Willy Stricker (*l'Express*). Axel Ganz (Prisma-Presse). Ce dernier ayant obtenu le même nombre de voix que M. Montaldier s'est désisté en sa faveur.

Cette élection acquise, l'assemblée générale du CESP a ratifié les modalités des enquêtes que mènera en 1989 le CESP. La nouveauté vient du rattachement de l'enquête portant sur la presse quotidienne-cinéma à l'enquête radio-télévision, alors qu'elle était, jusque-là, couplée avec celle consacrée aux magazines.

Autre nouveauté, l'enquête presse quotidienne-cinéma sera menée auprès d'un échantillon de 20 000 personnes (au lieu de 15 000) âgés de quinze ans et plus, et d'un échantillon supplémentaire de 3 200 enfants de six à quatorze ans. L'enquête, dont le rythme sera mensuel, s'intéressera pour le cinéma à la fréquentation d'une salle au cours des douze derniers mois, au titre du film, au jour de semaine choisi, à la présence lors de la diffusion des films publicitaires, etc. Pour la presse quotidienne — nationale et régionale, — le questionnaire s'attachera aux lectures des douze derniers mois, au nombre de numéros lus les six derniers jours, à la durée et à la quantité de lecture des journaux. Outre les habitudes d'écoute d'une station de radio ou d'une chaîne de télévision particulières, l'enquête radio-télévision prendra aussi en compte l'écoute de la veille. Le CESP souhaite aussi définir la manière dont les téléspectateurs choisissent leurs programmes et les prévisions qu'ils font.

L'enquête consacrée à la presse magazine, dont la méthode avait fait l'objet de contestations cette année et incité les trois administrateurs de ce collège à démissionner du CESP, sera traitée à part en 1989. L'échantillon sera de 15 000 personnes. 128 titres magazines (au lieu de 118 en 1988) leur seront proposés. La méthode de regroupement des titres par carte, mise en œuvre cette année, restera en vigueur. Cependant, différentes améliorations ont été apportées. Le nombre de titres présentés aux personnes sondées devrait être réduit à trois ou quatre par carte, les logos devraient être accompagnés de caractères d'imprimerie, etc. Une vague de 3 000 entretiens supplémentaires réalisés selon l'ancienne méthode, auquel doit être ajouté un panel de 1 500 « cadres et professions d'affaires », pourra permettre de réajuster, le cas échéant, les deux enquêtes magazines 1988 et 1989.

Y.-M. L.

Quatre groupes de travail sur l'audiovisuel public

Quatre groupes de travail qui se pencheront sur l'avenir de l'audiovisuel public seront prochainement constitués. Ils devront remettre leurs analyses et leurs propositions le 1ᵉʳ février prochain à Mᵐᵉ Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication. Son directeur de cabinet, M. Roger Lesgard a en effet annoncé aux organisations syndicales reçues le lundi 28 novembre, *« le contenu et les modalités de la large concertation »* décidée par le conseil des ministres du 28 septembre dernier.

Cette concertation associera, selon un communiqué du ministère, *« les entreprises, les organisations syndicales, des personnalités qualifiées et des représentants des administrations concernées au sein de quatre groupes de travail »* : 1) missions du secteur public et complémentarités nécessaires entre les organismes qui le composent ; 2) moyens humains, financiers et méthodes de gestion ; 3) politique de production, outils de fabrication, conservation et exploitation du patrimoine audiovisuel ; 4) enjeux internationaux et notamment européens.

Les travaux des groupes commenceront dans la semaine du 5 décembre.

Premières émissions du satellite TDF 1

Télédiffusion de France (TDF) a procédé, lundi 28 novembre, aux premières émissions du satellite TDF 1, lancé le 28 octobre dernier. Pour prouver que tout va bien à bord de ce premier satellite de télévision directe en Europe, et surtout pour démontrer les qualités de la norme D 2 Mac Paquet qu'il utilise, l'éclectisme était de rigueur. Tableaux impressionnistes, logos des chaînes de télévision tourbillonnant dans un espace imaginaire, génériques et même publicités en image de synthèse s'étaient mis au service d'une définition de très haute qualité que toute l'Europe peut recevoir avec des antennes de moins de 60 centimètres de diamètre jusqu'à Berlin, Madrid, Dublin ou Naples.

Côté son, c'est *la Bohème* en stéréo qui inaugurait une télévision enfin réconciliée avec les mélomanes. Et un match de rugby, commenté simultanément en quatre langues, ponctué par un essai (français bien sûr !), était là pour convaincre les sportifs que TDF 1 parle leur langue partout en Europe. En attendant la mise en service commercial sans doute au printemps 1989, des émissions ponctuelles, voire la diffusion temporaire de chaînes existantes, pourraient amplifier l'impact de ces premières démonstrations réussies.

M. C. I.

● **Une enquête consacrée à Robert Hersant sur A 2.** — Deux ans après sa réalisation, l'enquête menée par la journaliste Denise Bauer sur M. Hersant, de sa naissance en 1920 à sa prise de contrôle de la 5 en 1987 avec M. Berlusconi, devrait être diffusée le 8 décembre dans le cadre du magazine de Claude Sérillon, « Edition spéciale ». Une première diffusion de cette enquête avait été programmée à la mi-mars 1987 avant d'être retirée de la grille. Survenue après une série de conflits entre la rédaction d'A 2 et sa direction, l'affaire avait abouti à un vote de défiance et à une grève de plusieurs jours.

● **HONGKONG : le groupe Bond vend ses 30 % de TV Broadcast Ltd.** — La firme de Hongkong Bond Corporation International Ltd, détenue à 66 % par le groupe de l'homme d'affaires australien Alan Bond, a vendu sa participation de 30 % dans Television Braodcast Ltd à l'homme d'affaires de Singapour Kuok Hock Nien. La transaction s'élève à 1,6 milliard de francs. Cette cession intervient après l'annonce par le gouvernement de la colonie britannique d'une restriction des investissements étrangers dans la communication.

Spectacles

théâtre

Mardi 29 novembre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA RIVE D'EN FACE. Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.

LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS. Théâtre Déjazet TLP (42-74-20-50), 20 h 30.

CLAUDEL INSOLITE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), 18 h 30.

DEMAIN, J'ARRÊTE. Théâtre de Tourtour (48-87-82-48), 22 h.

D'ARTAGNAN. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Grand Théâtre, 20 h 30.

LA CHEVAUCHÉE ÉLASTIQUE. Théâtre de la Huchette (43-26-38-99), 21 h 30.

CET ANIMAL ÉTRANGE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 18 h 30.

UNE DAME AUX CAMÉLIAS. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 20 h 30.

HAMLET. Nanterre. Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), 20 h.

TANGO. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80), 20 h 30.

OFFENBACH TU CONNAIS ? Théâtre Moderne (43-59-39-39), 20 h 30.

CARTE BLANCHE AUX INVITÉS. BÉBÉS, D'APRÈS CORPS ET AMES. 19 h ; **LE SALON TRANSFIGURÉ. ÉLISABETH, REINE DE HONGRIE ET DE BOHÊME.** 21 h. Jardin d'hiver (42-62-59-49).

PAR LES VILLAGES. La Bastille (43-57-42-14). Grande salle, 21 h.

LES DEUX JUMEAUX VÉNITIENS. Carré Silvia Monfort (45-31-28-34). En alternance avec Théodore. Les mercredi et mardi, 20 h 30 ; le dimanche, 16 h.

BLANCHE NEIGE. Café de la danse (43-57-05-35), 20 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Drame de la vie : 19 h.

BERRY (43-57-51-55). La maison accepte l'échec : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Blanche-Neige : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça ira, ça ira, ça ira !... : 21 h.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Nicomède : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. La Rive d'en face : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Cet animal étrange : 18 h 30. ◇ Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ De Nogent à la mer : 14 h 30. L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◇ Carte blanche aux invités Bébés, d'après Corps et Ames : 19 h. ◇ Le Salon transfiguré, Elisabeth, reine de Hongrie et de Bohême : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. ◇ Par les villages : 21 h. Petite salle. Rencontres avec Bram van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Valardy : 20 h 15.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline. Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). ◇ Albertine en cinq temps : 20 h 30.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Tango : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre. Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Marie 89 : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). ◇ Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Le Funambule : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert. Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T... Claudel insolite : 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 NOVEMBRE

« Versailles, : l'hôpital civil et le couvent de la reine sous la Révolution », 14 h 30, 1, rue Richaud (Office de tourisme).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cambodge II : apogée et déclin de l'empire khmer ; la conversion au bouddhisme », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Architecture de la cité », 14 heures, 15 heures et 16 heures, 30, avenue Corentin-Cariou (Cité des sciences et de l'industrie).

« Redon et les symbolistes français », 14 heures, hall du Petit Palais (Mme Cazes).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (M. Hager).

« Exposition sur le symbolisme », 14 h 20, Petit Palais, devant l'entrée (C. Merle).

« Les Catacombes », 14 h 45, métro Denfert-Rochereau, sortie principale, sur la place (Tourisme culturel).

« Découvrir l'UNESCO », 15 heures, 1, place Fontenoy (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Faïences et porcelaines européennes dans la collection du Musée des arts décoratifs », 15 heures, 107, rue de Rivoli.

« Le Musée Landowski, à Boulogne », 15 heures, 14, rue Max-Blondat.

« L'ancienne église des Visitandines et l'hôtel de Mayenne », 15 heures, 17, rue Saint-Antoine.

POUR LES JEUNES

« Jeux de construction : machines », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Légendes mythologiques », 14 h 30 ; « Séances de contes, par A. de Coincy et I. Sauer », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

CONFÉRENCES

Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 18 h 30 : « Le paysage hollandais », par Jean Rivière (Centre culturel).

91, rue de Seine, 20 h 30 : « L'exploration de l'imaginaire par le test AT 9 », par G. et Y. Durand (Espace bleu).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Drogues licites : le tabac », par A. Hirsch (Mouvement de la responsabilité scientifique).

63, boulevard de Sébastopol (1er étage), 18 h 30 : « Le kibboutz : réalités d'aujourd'hui et perspectives d'avenir », par J. Klatzmann (Association France-Israël).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Formation du contenu de l'esprit. Le conscient et l'inconscient », par Yves Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

68, rue Daguerre, 20 h 30 : « Croyances et pratiques du surnaturel en Chine », par Mme Ludwig ; 20 h 30 : « Les origines du christianisme : les manuscrits de la mer Morte », par Léo Abrami (Nouvelle Acropole).

JEUDI 1er DÉCEMBRE

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (Arts conférences).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, portail de Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Nouveautés de l'ancien quartier de Charonne. Nouveau parcours », 14 h 30, boulevard Davout, angle rue de Bagnolet (V. de Langlade).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, entrée rue Lobau. Carte d'identité (D. Bouchard).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Modes et cinéma » au Musée de la mode et du costume », 14 h 50, 10, avenue Pierre-1er-de Serbie (l'Art pour tous).

« Le Musée Gustave-Moreau », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La maison de Victor Hugo », 14 heures, 6, place des Vosges.

« Saint-Eustache », 15 heures, entrée de l'église, façade principale, rue du Jour.

« L'œuvre du sculpteur Bourdelle dans son atelier », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle.

ILERI, 12, rue des Saint-Pères, 15 heures : « Thaïlande en 1988 », par M. W. Watanaku, ambassadeur (Institut du Pacifique).

27, rue Pierre-Nicole, 15 heures : « L'énergie qui façonne notre corps. Morphodynamie », par S. Bonnaud (La Maison du Soleil. Tél. : 43-31-65-88).

9 bis, avenue d'Iéna, 15 heures : « Forteresses des princes du Wurtemberg. Le prince de Hochdorf », par O. Boucher (Antiquité vivante).

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Les La Rochefoucauld » (Cercle de l'union interalliée).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « Trois génies dans une passion : Camille et Paul Claudel, Auguste Rodin », débat animé par A. Spire.

52, rue du Cardinal-Lemoine, 18 h 30 : « La génération Mendès France », par C. Nicolet (Institut Pierre-Mendès France).

18, rue de Varenne, 19 heures : « Les cinquante-soixante-cinq ans, une génération sacrifiée... ou privilégiée ? », par X. Gaullier (Centre Varenne).

20, rue des Tanneries, 20 heures : « Céline, le voyageur traqué », par le Frère J. Laval (couvent Saint-Jacques).

68, rue Daguerre, 20 h 30 : « La France mythologique : la pierre », par D. Duquet (Nouvelle Acropole).

9, rue Gutenberg, 20 h 30 : « Autohypnose », par D. Varma (Association Tapovan).

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Pesaro 1988 : le nouveau cinéma taiwanais : Terroristes (1986, v.o. s.t. anglais), de Yang Dechang, 16 h ; Pesaro 1988 : le nouveau cinéma taiwanais : les Séducteurs de la dynastie Tang (1985, v.o. s.t. anglais), de Qiu Gangjian, 19 h ; 8e Festival international du film d'Amiens (v.o.), 21 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les Années sombres 1938-1948 : l'Après-guerre : Lettre de Paris (1946) de Roger Leenhardt, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Actualités de l'époque, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, les Américains en Amérique (1948), Berlin Express (1948, v.o.) de Jacques Tourneur, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, Rendez-vous de juillet (1949) de Jacques Becker, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DILAN (Suis.-Turc-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PATTY HEARST (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ACHIK KERIB. Film soviétique de Sergueï Paradjanov et David Abachidze, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

DANS LES TÉNÈBRES. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HAMLET GOES BUSINESS. Film finlandais d'Aki Kaurismäki, v.o. : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC. Film franco-italien de Francesca Comencini : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MISS ARIZONA. Film italo-hongrois de Pal Sandor, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY. Film britannique de Bob Hoskins, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE SANG DU CHATIMENT. (*) Film américain de William Friedkin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SEPTIÈME PROPHÉTIE. Film américain de Carl Schultz, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS PLACES POUR LE 26. Film français de Jacques Demy : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM. Film américain de Phil Joanou, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UNE POIGNÉE DE CENDRE. Film britannique de Charles Sturridge, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE VOYAGE. Film suédo-canadien de Peter Watkins, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 29 novembre

TF 1

20.40 Cinéma : Mais où est donc passée la 7e compagnie ? □ Film français de Robert Lamoureux (1973). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione. **22.15 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. Les jurés de cour d'assisses ; Les mercenaires, avec sur le plateau Jacques Da Silva, ancine mercenaire. **23.35 Journal, Bourse et Météo. 23.55 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.05 Série : Drôles d'histoires. 0.30 Feuilleton : Symphorien. 0.55 Feuilleton : Le boomerang noir. 2.20 Documentaire : Histoires naturelles. 4.35 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.40 Cinéma : Le père Noël est une ordure ■■ Film français de Jean-Marie Poiré (1982). Avec Anémone, Thierry Lhermitte, Marie-Anne Chazel, Gérard Jugnot, Christian Clavier. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Ciné 88.** De Pierre Tchernia. Sommaire : Rétrospective de l'année cinématographique 1988 et présentation des programmes des fêtes ; Le nouveau musée anglais du cinéma de Londres. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.05 Magazine : Horoscope 89.** De Pierre Tchernia. Le cinéma fantastique. **0.15 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

▶ **20.35 Cinéma : le Capitan** □ Film français d'André Hunebelle (1960). Avec Jean Marais, Bourvil, Elsa Martinelli, Arnoldo Foa, Pierrette Bruno. **22.20 Journal. 22.45 Cinéma : Parking** ■ Film français de Jacques Demy (1985). Avec Francis Huster, Keiko Ito, Laurent Malet, Gérard Klein. **0.15 Musiques, musique.** Barcarolle opus 26 de Fauré, par David Abramovitz, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Contrat ■ Film américain de John Irvin (1986). Avec Arnold Schwarzenegger, Kathryn Harrold, Sam Wanamaker. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : la Malédiction de la panthère rose** □ Film américain de Blake Edwards (1978). Avec Peter Sellers, Herbert Lom, Robert Webber (v.o.). **23.55 Cinéma : Vidéodrome** ■ Film américain de David Cronenberg (1982). Avec James Woods, Sonja Smits, Deborah Harry. **1.20 Cinéma : le Fantôme de la liberté** ■■ Film français de Luis Bunuel (1974). Avec Jean-Claude Brialy, Michaël Lonsdale, Michel Piccoli.

LA 5

20.30 Cinéma : le Chasseur ■ Film américain de Buzz Kulik (1980). Avec Steve McQueen, Eli Wallach, Kathryn Harrold. **22.45 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.45 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **1.00 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.10 La traque** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Sam et Sally** (rediff.). **4.00 Vive la vie !** (rediff.). **4.15 Voisin, voisine** (rediff.). **5.15 Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Six colts et un coffre. De Burt Kennedy, avec Richard Crenna, Richard Egan. *Avec saloon, shérif, et attaque de banques. Bref, un western.* **21.55 Série : Le Saint. 22.50 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.45 Journal. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris** (22e épisode). **2.15 Le dessous du ciel** (22e épisode). **2.30 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **3.20 Documentaire : Visages de Chine. 3.50 Ondes de choc** (rediff.). **4.45 Visages de Chine** (redif.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.30 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Art et électronique ; état des lieux. 2. Autour de deux artistes rencontrés à Rennes (Christina Kubisch et Jean-François Prigent). **20.30 Archipel médecine.** Dossier : Des cailloux dans les reins, les progrès de la recherche. **21.30 Aujourd'hui, les femmes d'Égypte. 22.40 Nuits magnétiques.** Correspondances : je t'écris, moi non plus. 1. Mes chers parents. Chroniques de la vie familiale. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 25 octobre en l'église Notre-Dame-du-travail) : Ach lieben Christen, seid getrost, cantate BWV 114, Es ist dir gesagt, Mensch, was gut ist, cantate BWV 45, de Bach. Missa scala aretina, de Valls, par l'ensemble vocal et instrumental La Chapelle royale, dir. Gustav Leonhardt. **23.07 Club d'archives.** Charles Munch, vingt ans déjà. Les classiques du XXe siècle : La valse, de Ravel ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en sol mineur, op. 16, de Prokofiev ; Pacem in terris, op. 404, de Milhaud ; Requiem canticles, de Stravinski. **1.00 En passant par Dvorak.** Esquisses poétiques, op. 85, Berceuse en sol majeur, par Radoslav Kvapil, piano.

Mercredi 30 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée après-midi. Sablotin ; Les chevaliers du zodiaque ; Flashman ; GI Joe ; Lamu ; Capitaine Flam ; Silver Hawks ; Bioman ; Le mot mystérieux ; Le jeu du téléphone ; Le Jacky sean ; Le jeu de l'ABC ; Le top junior. **17.45 Série : Chips. 18.35 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal.** En direct, la première liaison de scaphandre à scaphandre, de la mer à l'espace (dialogue entre Jacques Rougerie, sous la mer et Jean-Loup Chrétien, dans l'espace). Météo et Tapis vert. **20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Alain Prost, Hervé Vilard. Variétés : Niagara, Black, Nicoletta, Claude Nougaro, Pasadenas, Grace Jones, Michel Françoise, Alain Souchon. **22.40 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Sommaire : Expliquez-moi (Edouard Zarifian) ; Extérieur livre (Tom Wolfe) ; Expertise (Jean-Claude Carrière) ; Tête à texte (Michel Coquillat et Anne Coquet) ; Exploration (Paul Claudel). **23.45 Journal et Météo. 0.05 Variétés : Wiz qui peut.** Télé crochet animé par Jesse Garon. **0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.15 Feuilleton : Symphorien. 1.40 Feuilleton : Le boomerang noir. 3.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Chauds les glaçons. Présenté par Cerise et Philippe Giangreco. Julie et Stéphane ; Pitou ; Inspecteur Duflair ; Voltron. **17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.55 Série : Mac Gyver. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal et Météo. 20.40 Feuilleton : Nord et Sud II.** De Kevin Connor. Avec James Read, Patrick Swayze, Kristie Alley. **22.15 Flash d'informations.** ▶ **22.20 Documentaire : La ville mode d'emploi.** Emission de Philippe Alfonsi. 1. Faim de droits, de Patrick Volson. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invitée : Nella Rubinstein, l'épouse d'Arthur Rubinstein.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Décibels (rediff.). **14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessins animés. 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.35 The Muppets babies. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe. 20.30 Théâtre : Maison de poupée.** De Henrik Ibsen. Une réalisation de Stéphane Kurc, d'après la mise en scène théâtrale de Claude Santelli. Avec Magali Renoir, Wladimir Yordanoff, Claire Wauthion, Jean-Jacques Moreau, Jean-Marc Bory. **22.40 Journal et Météo. 23.05 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould : Prélude opus 33 nº 1, et prélude opus 45 nº 3 de Scriabine ; Quintette pour piano et cordes, de Chostakovitch. 2. Philippe Starck, architecte. **0.00 Musiques, musique.** Petite suite pour orchestre de Roussel, par l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J.-C. Bernède. **0.10 Documentaire : Le vol de la Joconde. 0.25 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Faire surface. De Claude Jutra, avec Joseph Bottoms, Kathleen Beller. **15.00 Série : La malédiction du loup-garou. 15.30 Série : Palace.** De Jean-Michel Ribes. **16.50 Série : Stalag 13. 17.15 Documentaire : Les guêpiers à tête blanche. 17.40 Cabou-cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. **18.25 Dessins animés : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invitée : Véronique Sanson. **20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : Tout va trop bien** □ Film américain de Jim Kouf (1986). Avec Tom Conti, Teri Garr, Paul Rodriguez. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Diva** ■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1980). Avec Frédéric Andrei, Wilhelmenia Wiggins-Fernandez, Richard Bohringer. **0.20 Cinéma : Noce en Galilée** ■ Film franco-belgo-palestinien de Michel Khleifi (1987). Avec Ali El Akili, Bushra Karaman, Makram Khouri. **2.15 Série : Max Headroom.**

LA 5

13.30 Série : Supercopter. 14.25 Série : K 2000. 15.25 Série : Shérif, fais-moi peur. De 16.25 à 17.40 Dessins animés. **16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyana. 17.15 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure.** Présenté par Michel Robbe. **18.05 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les enfants de Stepford.** D'Alan Levi, avec Barbara Eden, Don Murray. **22.25 Série : Génération pub. 23.25 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter** (suite). **0.25 Boulevard Bouvard** (rediff.). **0.55 La traque** (rediff.). **1.45 Sam et Sally** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Vive la vie !** (rediff.). **2.55 Voisin, voisine** (rediff.). **3.55 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Dessins animés : Graffi'6. 14.05 Variétés : Hit 92. 15.05 Variétés : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. 20.35 Téléfilm : L'assassin du métro. De Herschel Daugherty, avec Lynda Day George, Telly Savalas. **21.55 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Thème : « Nous ne sommes plus des singes ! Grâce à Dieu ? » Invités : Rémy Chauvin *(Dieu des fourmis, Dieu des étoiles)* ; Patrick Tort *(Introduction à l'anthropologie darwinienne)* ; Albert Jacquard ; Michel de Pracontal, journaliste à *l'Evénement du jeudi*. **23.10 Le Saint. 0.05 Journal. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les Mohicans de Paris** (23e épisode). **2.15 Le dessous du ciel** (23e épisode). **2.30 Feuilleton : Bergeval et fils** (1er épisode). **3.25 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **4.20 Bergeval et fils** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.30 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. A propos de l'œuvre du poète Léon Damas. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Correspondances : Je t'écris, moi non plus. 2. Mon amour, mon amour. Lettres d'amour. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les fantômes.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 novembre salle Pleyel) : La Khovantchina, prélude, de Moussorgski ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en ré majeur, op. 19, de Prokofiev ; Symphonie fantastique, op. 14, de Berlioz par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; Sol. : Shlomo Mintz, violon. **22.20 Concert du GRM.** Hétérozygote, Tautologos I, de Ferrari. **23.07 Jazz club.** En direct du Bilboquet : Hal Stein, saxophone ténor ; Hervé Meschinet, saxophone alto et flûte ; Olivier Hatman, piano, Luigi Trussandi, contrebasse ; Philippe Combelle, batterie.

Audience TV du 28 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière   1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	57.4	Santa-Barbara 22.2	Actual. région. 11.6	Actual. région. 12.5	Top 50 3.5	Ali Baba 3.4	Routes paradis 4.0
19 h 45	61.2	Roue fortune 30.6	Baby sitter 10.1	19-20 Info 9.5	Nulle part 3.2	Boulev. Bouvard 3.2	Routes paradis 4.5
20 h 16	71.5	Journal 33.0	Journal 15.4	La classe 12.0	Nulle part 1.4	Journal 4.4	Cosby show 5.1
20 h 55	72.3	Rêve californien 21.9	Grand échiquier 10.0	Bon, Brus... 23.5	Police academy 3.4	La chose 2.3	Rémission 6.1
22 h 8	60.7	Rêve californien 22.4	Grand échiquier 6.5	Bon, Brus... 21.6	Flash 1.7	Accords diable 4.2	Rémission 4.8
22 h 44	41.0	Médiations 10.1	Cable Hogue 5.7	Bon, Brus... 20.8	Bobosafloot 0.7	Le Voyageur 2.3	Le Saint 1.3

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 novembre à 0 heure et le dimanche 4 décembre à minuit.

Les perturbations se succèdent durant toute cette période. Par conséquent, le temps restera médiocre jusqu'à dimanche : nuages et pluies sont au menu, mais les températures seront assez douces pour la saison.

Mercredi : pluie et douceur.

Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord, l'Ile-de-France, le Centre, le Poitou-Charentes et les Pays de Loire, le temps sera pluvieux au lever du jour. De courtes éclaircies apparaîtront en cours de matinée sur la Bretagne, puis gagneront vers l'est dans l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort près des côtes.

De la Champagne à l'Alsace au nord des Alpes et au Massif Central, aucun espoir d'éclaircies. Pluies et douceur persisteront toute la journée. Il neigera au-dessus de 200 mètres.

Plus au sud, de l'Aquitaine aux Alpes du Sud, les nuages seront nombreux mais la pluie n'arrivera qu'en cours d'après-midi et exceptera encore la Côte d'Azur et la Corse en soirée.

Au petit matin, les températures seront comprises entre 9 et 13 degrés sur la moitié nord-ouest, entre 3 et 7 degrés sur la moitié sud-est.

Dans l'après-midi, elles ne dépasseront pas 13 degrés sur la moitié nord et atteindront 14 à 16 degrés sur le Sud.

Jeudi : timides éclaircies à l'ouest.

Nuages et pluie constitueront encore les dominantes de la journée.

De la Bretagne au Nord à l'Ile-de-France au Limousin et à l'Aquitaine, quelques coins de ciel bleu apparaîtront entre les averses.

Sur les autres régions, le temps restera couvert et pluvieux. La limite pluie-neige descendra vers 1 500 mètres en fin de journée.

Les températures matinales seront en baisse sur le nord et l'ouest du pays, en hausse ailleurs. Le vent faiblira.

Vendredi 2 décembre : nuages et pluie.

Une nouvelle perturbation arrivera sur la pointe de la Bretagne très tôt le matin et traversera la France dans la journée. Elle donnera, le matin, une couverture nuageuse importante et de la pluie des Charentes aux Pays de Loire, au Centre et à la Normandie. Sur les autres régions, le ciel de la matinée sera aussi très nuageux, voire couvert. Des averses se produiront sur la Bretagne et près de la Méditerranée. Il neigera sur les Alpes du nord à partir de 1 500 mètres.

Dans l'après-midi, les nuages et la pluie auront gagné les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes du nord et le Nord-Est. A l'arrière, c'est-à-dire sur une moitié ouest, le ciel restera très variable et des averses affecteront le quart nord-ouest.

Les températures minimales seront comprises entre 2 et 6 degrés sur le quart nord-est et le Centre, et entre 5 et 9 degrés ailleurs.

Les températures maximales seront comprises entre 7 et 10 degrés sur le Nord-Est, entre 11 et 16 degrés sur le Sud-Est et entre 9 et 13 degrés sur la moitié ouest.

Samedi 3 décembre : nuages, averses, timides éclaircies.

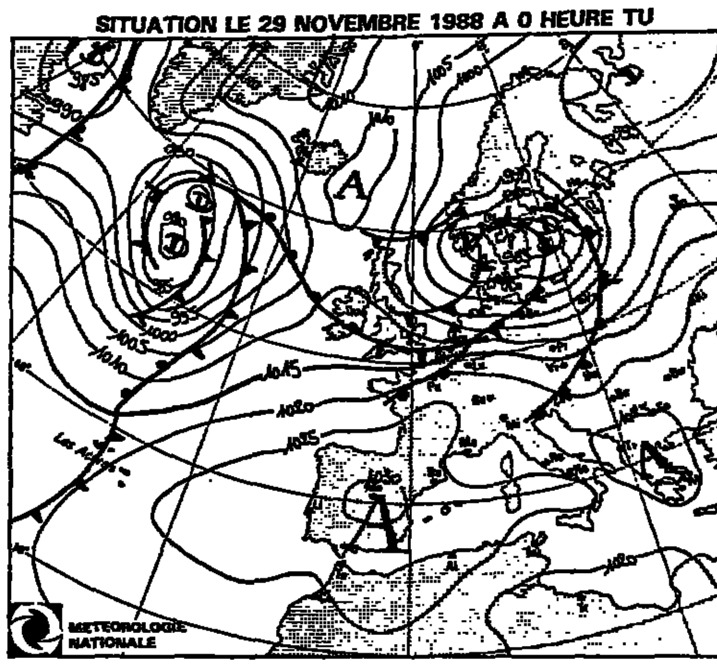
Le matin, le ciel sera encore très nuageux, et il pleuvra sur la Corse et les Alpes du nord. Sur les autres régions, la couverture nuageuse restera très importante une grande partie de la journée. Des averses se produiront sur l'Aquitaine et les Pyrénées le matin, sur le relief de la moitié est, ainsi qu'en bordure des côtes méditerranéennes l'après-midi. De timides éclaircies se développeront en milieu de journée, notamment de la Bretagne, aux Charentes et à l'Aquitaine. Les températures resteront douces pour la saison.

Dimanche 4 décembre : encore des nuages et de la pluie.

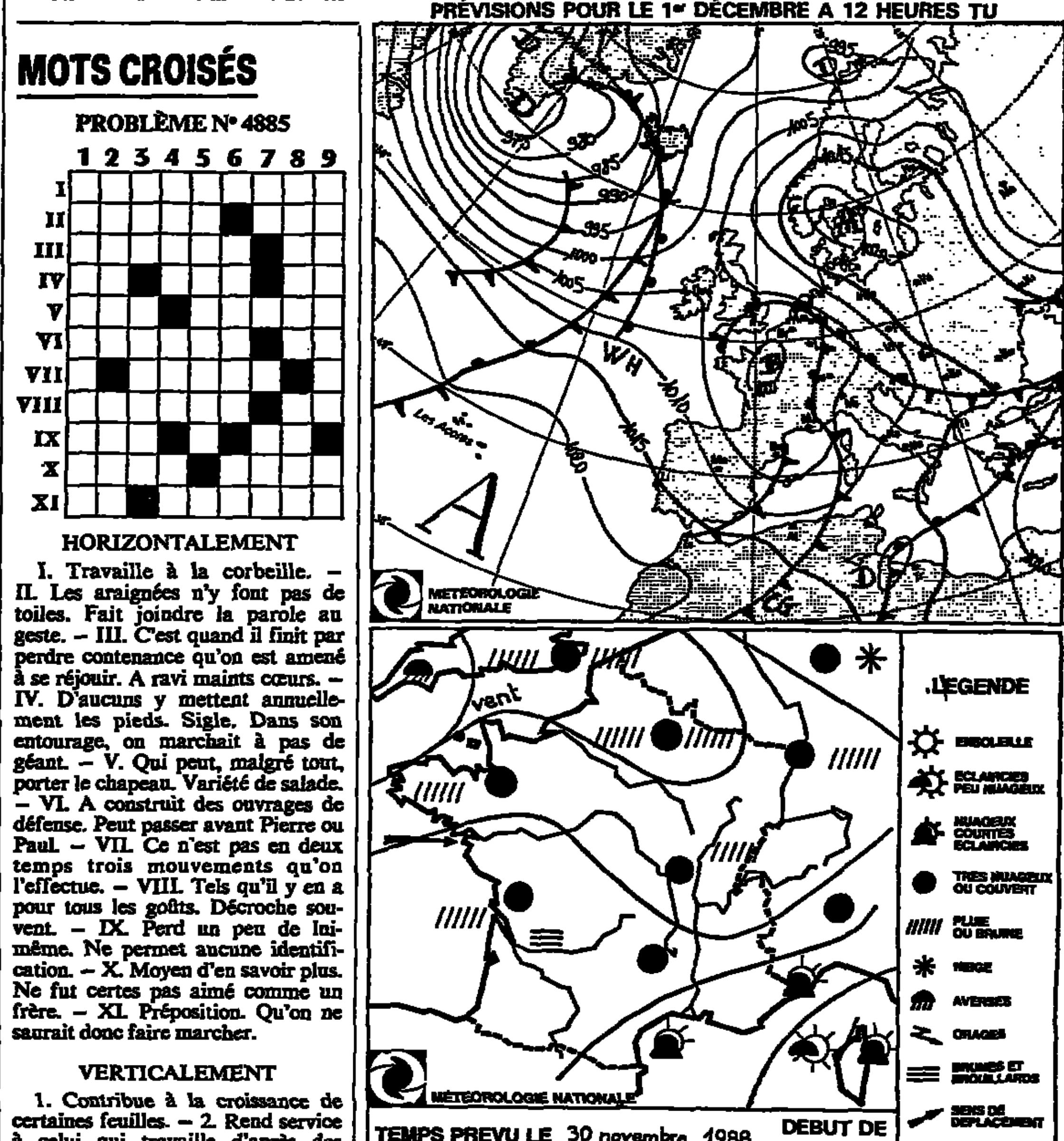
Une nouvelle perturbation nous amènera des nuages et de la pluie sur un grand quart nord-ouest le matin. Ils gagneront le quart sud-ouest, le Massif Central et le Nord-Est l'après-midi. Après leur passage, le ciel restera très variable, et les averses seront fréquentes sur le quart nord-ouest l'après-midi. Sur le quart sud-est, les averses du matin feront place à un temps très nuageux.

Le vent soufflera très fort près des côtes de l'Atlantique et de la Manche.

SITUATION LE 29 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-11-1988 à 6 heures TU et le 29-11-1988 à 6 heures TU — le 29-11-1988

FRANCE			
AJACCIO	17	6	C
BIARRITZ	13	6	N
BORDEAUX	6	5	C
BOURGES	3	3	P
BREST	12	11	P
CAEN	7	7	P
CHERBOURG	9	9	P
CLERMONT-FERR.	6	2	P
DIJON	4	3	P
GRENOBLE St-M-H	7	0	C
LILLE	4	4	B
LIMOGES	2	1	P
LYON	5	3	C
MARSEILLE-MAR.	13	1	D
NANCY	2	2	P
NANTES	7	7	P
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	6	3	P
PAU	13	1	D
PERPIGNAN	13	3	N
RENNES	7	7	P
ST-ÉTIENNE	5	1	P
STRASBOURG	1	3	C
TOURS	3	3	P
TOULOUSE	10	-1	B
POINTE-A-PITRE	29	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	17	7	C
AMSTERDAM	10	6	C
ATHÈNES	14	10	C
BANGKOK	29	20	N
BARCELONE	15	4	D
BELGRADE	7	-1	N
BERLIN	6	3	P
BRUXELLES	6	5	P
LE CAIRE	22	12	D
COPENHAGUE	5	5	P
DAKAR	26	23	D
DELHI	23	10	D
DJERBA	18	13	P
GENÈVE	7	21	–
HONGKONG	20	15	D
ISTANBUL	7	3	D
JÉRUSALEM	14	9	N
LISBONNE	16	6	D
LONDRES	11	6	B
LOS ANGELES	22	9	D
LUXEMBOURG	-1	-1	P
MADRID	15	-1	D
MARRAKECH	18	8	D
MEXICO	22	9	B
MILAN	7	2	C
MONTRÉAL	13	2	A
MOSCOU	-6	-15	*
NAIROBI	26	17	D
NEW-YORK	17	4	D
OSLO	-1	-3	*
PALMA-DE-MAJ.	18	0	D
PÉKIN	8	-3	C
RIO-DE-JANEIRO	25	21	C
ROME	15	5	C
SINGAPOUR	34	24	B
STOCKHOLM	-1	-3	*
SYDNEY	22	13	N
TOKYO	12	6	P
TUNIS	16	11	C
VARSOVIE	1	0	*
VENISE	10	1	C
VIENNE	5	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4885

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV			■						
V				■					
VI							■		
VII		■						■	
VIII							■		
IX				■		■			■
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Travaille à la corbeille. – II. Les araignées n'y font pas de toiles. Fait joindre la parole au geste. – III. C'est quand il finit par perdre contenance qu'on est amené à se réjouir. A ravi maints cœurs. – IV. D'aucuns y mettent annuellement les pieds. Sigle. Dans son entourage, on marchait à pas de géant. – V. Qui peut, malgré tout, porter le chapeau. Variété de salade. – VI. A construit des ouvrages de défense. Peut passer avant Pierre ou Paul. – VII. Ce n'est pas en deux temps trois mouvements qu'on l'effectue. – VIII. Tels qu'il y en a pour tous les goûts. Décroche souvent. – IX. Perd un peu de lui-même. Ne permet aucune identification. – X. Moyen d'en savoir plus. Ne fut certes pas aimé comme un frère. – XI. Préposition. Qu'on ne saurait donc faire marcher.

VERTICALEMENT

1. Contribue à la croissance de certaines feuilles. – 2. Rend service à celui qui travaille d'après des plans. Il n'est point besoin d'être fakir pour y marcher sur des clous. – 3. Manque à la discrétion. Fraises qu'on voit parfois sur des poires. – 4. Langue de vipère. Mouvement des années 60. Aide au développement. – 5. Subsistent sans être substitués. – 6. Nuit au calme. Contracté. – 7. Fut, en quelque sorte, victime d'un abus de pouvoir. Sert à serrer. – 8. Font grandir. Mauvais sujets. – 9. Peuvent donner l'occasion de mettre la main à la pâte. Article.

Solution du problème nº 4884

Horizontalement

I. Singleton. – II. Idolâtrie. – III. Nana. Olt. – IV. Oh. Coup. – V. Logorrhée. – VI. Entiers. – VII. Ger. Enée. – VIII. Apia. Is. – IX. Es. Allant. – X. Sati. Ota. – XI. Canarder.

Verticalement

1. Sinologues. – 2. Idaho. Sac. – 3. Nos. Géra. Ta. – 4. Glaçon. Pain. – 5. Là. Orteil. – 6. Et. Urinal. – 7. Trophée. Aod. – 8. Oil. Ercinté. – 9. Nettes. Star.

GUY BROUTY.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Distilbène : les vraies fausses-couches

En France, quatre-vingt mille « filles du Distilbène » en âge de procréer courent des risques de complications au cours de leur grossesse.

HUIT ans après des études américaines similaires (1), la première enquête française vient confirmer les conséquences d'une des plus importantes erreurs de l'histoire médicale : alors que la majorité du corps médical français croit aujourd'hui encore à une rumeur médisante, on estime à quatre-vingt mille le nombre des « filles du Distilbène ». Nées entre 1950 et 1971, elles sont toutes à l'âge adulte, aujourd'hui, avec une probabilité diminuée de moitié par rapport aux autres femmes de mener une grossesse à terme, parce que leur propre mère a absorbé, quand elle était enceinte, ces petites pilules roses ou vertes, sur prescription médicale, pour se protéger des fausses couches.

L'étude menée par le Collège des gynécologues-obstétriciens, rendue publique le 11 novembre dernier, vient de confirmer ce que, outre-Atlantique, les scientifiques ont reconnu depuis une décennie. Non seulement le Distilbène (DES) ne prévenait pas les fausses couches, mais il a exposé le fœtus qu'il était censé protéger à des malformations génitales. Cette étude n'a pas pour seul mérite de poser désormais le problème en termes de santé publique. (Dès le mois de janvier 1989, tous les médecins généralistes, pédiatres et gynécologues-obstétriciens français recevront une brochure d'information, éditée par le ministère de la santé, leur expliquant entre autres choses qu'un suivi particulièrement rigoureux – proche de celui qui existe actuellement pour les grossesses gémellaires – peut seul autoriser les « filles du Distilbène » à mener une grossesse à terme.) Elle s'attache pour la première fois aux effets pervers d'un traitement sur deux générations.

La molécule distilbène n'en est pas à son premier avatar. Cet œstrogène de synthèse avait commencé d'être prescrit en 1946 dans le monde entier pour protéger les femmes enceintes des fausses couches. Et bien que, dès 1953, des études américaines (2) aient démontré que le DES ne changeait rien au cours de la grossesse, et qu'il était inutile de distribuer un médicament inefficace, sa consommation en France n'a fait qu'augmenter, atteignant son pic maximum entre 1963 et 1969, sous la coresponsabilité des prescripteurs, du laboratoire UCB, qui le commercialisait à l'époque, et des pouvoirs publics, qui ont maintenu son autorisation de mise sur le marché.

Au printemps de l'année 1971, les premières études américaines dénonçaient les dangers du DES (3), conduisant les Etats-Unis à interdire la vente du produit : des études rapprochées de Harvard et de New-York mettaient en cause le DSE pour expliquer la recrudescence de cancers du vagin gravissimes (adénocarcinomes à cellules claires) chez les jeunes filles : elles auraient été exposées pendant leur vie fœtale au DSE que leur mère prenait pour les protéger. Alors qu'aux Etats-Unis, d'inutile il devenait dangereux, le médicament continua pourtant d'être prescrit en France, quoique à moins grande échelle, jusqu'en 1975. Et le dictionnaire Vidal n'en mentionna les effets néfastes qu'en 1976. En 1980 et en 1981, une troisième vague d'études américaines démontra, d'une part, que le cancer du vagin dû au DSE était relativement rare (en France les épidémiologistes en prévoient soixante et onze avant la fin du siècle, une vingtaine seulement est connue et traitée), mais que, d'autre part, le nombre de grossesses extra-utérines, de fausses couches du premier et du second trimestre et d'accouchements prématurés augmentait de façon très significative pour cette génération d'« enfants du Distilbène », qui commençait alors d'entrer dans l'âge de la reproduction.

Ce n'est qu'en 1983 qu'en France l'« affaire DES » a éclaté, quand Anne Cabaud, une gynécologue de la MGEN, a rendu publique une enquête qu'elle avait menée seule sur les cancers du vagin, au vu de certains articles publiés outre-atlantique (« Les enfants du Distilbène, une monumentale erreur médicale », *le Monde* du 16 février 1983). L'information a alors fait l'effet d'une bombe, provoquant, de plus, une vive polémique sur les risques de la dramatisation médiatique (*le Monde* des 20 et 21 février 1983).

PIERRE GALLÉA.

(Lire la suite page 23.)

(1) Raymond H. Kaufman, « Upper genital tract changes associated with exposure *in utero* to Diethylstilbestrol », *Am. J. Obstet. Gynecol.*, 1977 et 1980. Arthur L. Herbst, « Reproductive and gynecologic surgical experience in Diethylstilbestrol exposed daughters », *Am. J. Obstet. Gynecol.*, 1981.

(2) Etude de Dieckmann, portant sur 2 162 femmes, publiée en 1953 dans *The American Journal of Obstetrics and Gynecology*.

(3) Arthur L. Herbst, « Age, incidence and risk of Diethylstilbestrol related clear cell adenocarcinoma of the vagina and cervix ».



PIERRE MICHAUD

UNE LOI POUR LES BÉBÉS-ÉPROUVETTE

LA procréation médicalement assistée est donc, enfin, réglementée. En annonçant il y a quelques jours que dorénavant seuls soixante-quatorze établissements seraient autorisés à traiter la stérilité grâce à ces nouvelles techniques (*le Monde* du 26 novembre), M. Claude Evin, ministre de la santé, a mis un terme à une situation qui commençait à devenir inquiétante. La multiplication des centres de PMA soulevait en effet, depuis quelque temps déjà, une série de problèmes médicaux, éthiques et financiers qui ne pouvaient trouver leur solution que dans la limitation de leur nombre.

Mise en chantier par Mme Michèle Barzach, alors ministre de la santé (on estimait alors que quarante établissements seraient suffisants), cette réglementation n'a, fort heureusement, pas eu à souffrir du changement de gouvernement. En dépit des craintes maintes fois exprimées par les porte-parole des spécialistes libéraux, la décision ministérielle respecte parfaitement l'équilibre entre les établissements publics et privés. Il faut d'autre part souligner la qualité de la procédure qui a permis à la commission créée par Mme Barzach de ne retenir que les centres les plus performants. C'est sans doute en effet la première fois que l'on parvient avec autant de rigueur, de transparence et de concertation à réglementer l'exercice d'une activité médicale.

« Plus de trois cents demandes d'ouverture avaient été déposées, confie un membre de la commission, *mais, après examen des dossiers et l'analyse des résultats, il nous est vite apparu que seuls soixante-dix établissements pouvaient raisonnablement être autorisés à continuer. La principale difficulté, en fait, tient à la dispersion géographique des centres agréés. Dans certaines régions, l'absence d'équipes de qualité n'a pas permis de respecter l'objectif qui était de disposer d'un centre pour cent mille femmes en âge de procréer. »*

Cette réglementation étant acquise, il faut maintenant en souligner les limites. L'une des difficultés sera sans doute d'ordre financier et, paradoxalement, réglementaire. Beaucoup des équipes retenues travaillant dans des établissements publics sont en effet dans une situation difficile. C'est notamment le cas des équipes liées aux CECOS qui fonctionnent toujours dans le cadre d'associations loi de 1901 et qui ne sont qu'hébergés par les centres hospitaliers universitaires. Désormais officialisés et reconnus par les pouvoirs publics, ces centres le seront-ils par les établissements dont ils dépendent et dont, bien souvent, ils concourent au renom. Leur activité pourra-t-elle être financée au titre du budget global ?

L'autre problème ne pourra être réglée que par voie législative. Il concerne le cadre éthique que devront, à l'avenir, respecter les praticiens de la PMA. Jusqu'à présent, seule la Fédération des CECOS avait su, à propos de l'insémination artificielle, définir un code de déontologie souvent reconnu comme exemplaire. Or, l'hétérogénéité des équipes nouvelles agréées et la diversité des techniques mises en œuvre ne permettent plus, aujourd'hui, de penser que ce code puisse être étendu à l'ensemble de la procréation médicalement assistée.

Il faudra sur ce point attendre l'aboutissement du travail législatif depuis peu mis en chantier par le Conseil d'Etat et qui, dit-on, devrait aboutir avant la célébration du bicentenaire de la Révolution française.

JEAN-YVES NAU.

Une sorcière des champs africains

La striga, une plante redoutable, vit en Afrique de l'Ouest aux dépens des cultures, et les étouffe.

APRES la sécheresse, les criquets... l'Afrique sahélienne et subsahélienne connaît un nouveau fléau : la striga. Pour les touristes, cette plante évoque de charmants bouquets de fleurs roses et parfois rouges ou oranges que l'on achète sur les marchés. Pour les paysans, ce n'est qu'un redoutable parasite qui détruit toutes les cultures vivrières, sorgo, maïs, mil, riz, niébé...

Lors d'un colloque international organisé à Maroua (Cameroun), en octobre 1986, des chercheurs africains, européens et américains, inquiets de l'ampleur croissante du désastre, ont estimé à environ 7 milliards de dollars les pertes annuelles causées par la striga dans seulement quatorze pays de l'Afrique de l'Ouest. A leurs yeux, le phénomène rappelle la maladie de la pomme de terre en Irlande, de 1840 à 1850, qui provoqua une immense famine, ou bien le phylloxera, sur les vignes, au dix-neuvième siècle en Europe.

Depuis quelques années, différentes organisations internationales telles que la FAO ou la CEE, ou nationales comme le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), en France et de nombreux services de protection des végétaux de pays africains ont mis en place des programmes de recherche pour venir à bout de cette plante. L'AICF (Action internationale contre la faim), qui intervient dans les zones concernées, a décidé de se joindre au CIRAD et de mener, avec ses volontaires et ses agronomes, un projet concernant pour le moment le Tchad.

Striga !... Jamais plante n'a été aussi bien baptisée. Si l'on consulte le petit Larousse, la strige (*striga* en latin) n'est rien d'autre qu'un oiseau de nuit ou un vampire des légendes orientales. Ce démon de sexe féminin se repaît du sang et des entrailles des nourrissons laissés la nuit sans surveillance. Les Anglo-Saxons ont baptisé la striga *« witchweed »*, ce qui signifie « herbe sorcière ».

Les strigas sont des parasites qui se nourrissent aux dépens de plantes hôtes en se connectant directement sur leurs racines. Pompant leur eau et leurs sels minéraux, elles se comportent en véritables vampires, elles épuisent leur hôte. Jusqu'à présent, on a dénombré quarante espèces de striga dont trois particulièrement redoutables. La *Striga hermonthica* sévit de l'ouest à l'est africain avec une pointe vers le sud-est ; la *Striga asiatica* se trouve dans l'est africain, le Togo, l'Inde, le Sud-Est asiatique et l'Etat de Caroline (USA) ; quant à la *Striga gesnerioides*, elle pousse dans la zone soudano-sahélienne, l'Afrique du Sud, l'Inde et en Floride (USA).

Sa biologie, très complexe, fait toujours l'objet d'études. On possède cependant déjà un certain nombre d'éléments qui montrent les difficultés d'une lutte efficace.

Non seulement les graines de striga sont particulièrement minuscules, puisqu'elles ne mesurent pas plus de 400 microns, mais chaque plante en produit de quarante mille à cent mille. On imagine à quelle vitesse le vent, mais aussi le matériel agricole, l'homme et le bétail peuvent les disséminer. En plus de tout cela, une graine de striga peut rester inactive dans le sol pendant plusieurs années, voire vingt ans, et se caractérise par une remarquable variabilité génétique qui lui permet de s'adapter rapidement à différentes plantes hôtes.

Faux hôtes

Pour germer, les graines de striga doivent se situer à environ 4 millimètres des racines d'une plante. Ces dernières libèrent dans la terre une substance chimique qui agit comme un signal d'alarme et réveille la graine de striga. De la graine sort une radicule qui émet des papilles et se dirige vers les racines de la plante hôte pour les pénétrer et se « brancher » sur elles.

Dans une étude sur la striga, Georges Salle, maître de conférences à l'université Pierre-et-Marie-Curie, et Aline Raynal, maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle, expliquent qu'*« aucune méthode de lutte habituellement utilisée par les paysans n'a donné de résultats satisfaisants »*.

La plupart des moyens modernes ont une efficacité réduite lorsqu'ils sont utilisés seuls et, de toute façon, coûtent beaucoup trop cher ou nécessitent une technologie trop sophistiquée pour les pays du tiers-monde. On peut citer les fumigants (on incorpore au sol avant le semis des substances gazeuses pour détruire les graines), les herbicides ou les stimulants de germination.

Les faux hôtes (soja, luzerne, coton, arachides qui induisent la germination mais ne sont pas parasités) pourraient être utilisés mais, expliquent M. Salle et Mme Raynal, ces techniques ne sont pas réalistes avec des paysans africains qui ne peuvent pas se permettre le luxe de pratiquer des cultures qui ne sont pas directement vivrières.

L'AICF, avec le CIRAD, espère donc contribuer à la recherche d'une méthode, d'un produit accessible aux pays démunis. Il y a urgence. Si la striga était en effet déjà connue au dix-huitième siècle, ce n'est que depuis une quinzaine d'années qu'elle est devenue un véritable fléau.

La sécheresse qui sévit y a contribué : la striga puise l'eau dans les racines de l'hôte qui lui-même voit aggravé son déficit hydrique. L'augmentation des surfaces cultivées et la diminution des surfaces en jachère, tout comme la monoculture, seraient également des facteurs importants dans l'extension du phénomène. Mais on ne voit pas comment on pourrait y remédier dans les années à venir.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le fond refait surface

Les géophysiciens français ont observé sous le Pacifique un « ascenseur géologique » qui remonte, selon le principe d'Archimède, les roches de la croûte océanique et du manteau.

UNE région unique, pour « voir » la structure d'une croûte océanique. Les éléments de celle-ci, même ceux des couches situées normalement à 6 ou 7 kilomètres de profondeur, sont remontés « à portée de main » par la grâce du principe d'Archimède ». M. Jean Francheteau, physicien à l'Institut de physique du globe de Paris, rayonne d'enthousiasme après la campagne océanographique NAZCOPAC (1) qu'il vient de diriger dans le Pacifique aux alentours de 2,30 degrés de latitude nord et de 101,50 degrés de longitude ouest.

L'intérêt de cette zone du Pacifique oriental est connu depuis une vingtaine d'années. C'est-à-dire depuis que les limites des plaques ont été déterminées. La théorie de la tectonique des plaques a montré que la surface de notre globe est faite d'une mosaïque de plaques rigides en perpétuel mouvement les unes par rapport aux autres. Les limites de ces plaques sont de différentes natures. Celles qui nous intéressent ici marquent les « zones d'accrétion » où monte du matériau ultrabasique, lourd, chaud et visqueux, venu du manteau de la Terre. En se refroidissant et en étant soumis à des pressions qui diminuent avec sa montée, ce matériau est le siège de phénomènes physico-chimiques de fusion et de différenciation : les éléments les plus légers montent le plus haut, les plus lourds restent « au fond ». Les uns et les autres se solidifient peu à peu et forment ainsi la croûte océanique qui constitue les fonds de tous les océans.

Conformément à son mode de mise en place, la croûte océanique se compose de zones superposées faites de roches différentes. En haut viennent les basaltes, épais de 0,5 à 1 kilomètre et de densité de 2,8 environ. Sous les basaltes, on trouve les « complexes filoniens » (les conduits d'alimentation des basaltes d'en dessus) faits de basalte un peu modifié (la dolérite) et épais de 0,5 à 1 kilomètre. En dessous, ce sont les gabbros, de densité 3, épais de 5 kilomètres, mais, sur 1 kilomètre ou moins, la base de ces gabbros a une structure lithée. Là finit la croûte océanique.

Le « coin » des Galapagos

Au-dessous d'elle, il y a les péridotites (densité 3,1 à 3,2), c'est-à-dire ce qui reste du matériau monté du manteau après qu'en sont sortis, par fusion et différenciation, les basaltes et les gabbros.

La montée du matériau du manteau étant continue à l'échelle des temps géologiques, la croûte océanique se forme constamment dans la zone médiane – souvent une vallée appelée *rift* – de la chaîne de montagnes sous-marine, longue de quelque 60 000 kilomètres (les dorsales subocéaniques), qui concrétise les zones d'accrétion. Chaque « giclée » repousse la croûte océanique déjà solidifiée, entraînant chacune des deux plaques situées de part et d'autre de la zone d'accrétion dans un mouvement de dérive symétrique par rapport au *rift* médian. Ainsi, l'âge de la croûte océanique augmente-t-il avec la distance séparant celle-ci du *rift*.

Chaque dorsale a son rythme d'accrétion. Une des plus rapides est celle du Pacifique est (6,5 à 7 centimètres par an de chaque côté) qui sépare la plaque « Pacifique » des petites plaques « Nazca » et « Cocos » ; en revanche, la dorsale des Galapagos, située à la limite des plaquettes « Nazca » et « Cocos » est plus lente (2,5 centimètres par an de chaque côté). D'où le double intérêt de la mission NAZCOPAC (de « Nazca », « Cocos » et « Pacifique ») : d'une part, la zone étudiée est l'un des rares points triples communs à trois plaques océaniques ; d'autre part, les vitesses d'accrétion sont différentes.

En outre, la dorsale des Galapagos progresse vers l'ouest à la vitesse de 6 à 7 centimètres par an, si bien qu'elle cherche à rejoindre la dorsale du Pacifique est en s'enfonçant comme un coin (fin à l'ouest, plus large vers l'est) dans la croûte océanique jeune (un million d'années) « fabriquée » par la dorsale du Pacifique est.

On savait déjà que ce point triple comportait plusieurs bizarreries. En 1972, les Américains y avaient repéré, depuis la surface, un fossé profond de 5 560 mètres (2) qui est situé dans la pointe occidentale du « coin ». Ce fossé a été baptisé Hess Deep, en hommage au « premier père » de la tectonique des plaques (*le Monde* du 21 septembre). Deux ou trois ans plus tard, les Soviétiques y avaient dragué des basaltes, ce qui était normal, mais aussi des gabbros et des péridotites, ce qui l'était beaucoup moins.

La campagne NAZCOPAC, menée sur le navire océanographique français *Nadir* et avec le petit sous-marin *Nautile*, mis en œuvre par Genavir, filiale de l'Ifremer, avait donc pour but d'essayer de comprendre le point triple en descendant voir sur place ce qui s'y passe. En vingt-deux jours, le *Nautile* a plongé vingt et une fois et a ainsi permis aux six scientifiques de la mission d'apporter les premières réponses.

Tout d'abord, ils ont trouvé, au nord du Hess Deep, un massif est-ouest, long de 30 kilomètres, large de 10 kilomètres et haut de 2,5 kilomètres par rapport au fossé. Le cœur de ce massif est fait de péridotites serpentinisées. La serpentine est un minéral qui se forme par hydratation de l'olivine (le principal constituant de la péridotite) à une température de moins de 500 °C et dont la densité est seulement de 2,6 à 2,7.

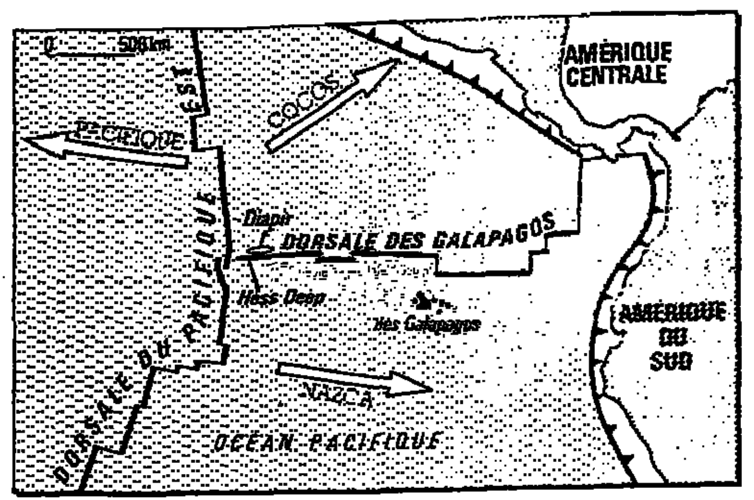
Que l'eau de mer ait pu pénétrer jusqu'aux péridotites n'a rien de surprenant. Le *rift* des Galapagos est, par définition, comme tous les *rifts* du monde, une zone d'extension. Il est donc riche en fractures, ici orientées est-ouest, par lesquelles l'eau de mer peut descendre jusqu'aux péridotites situées sous la base de la croûte océanique. En outre, ce massif est situé à une cinquantaine de kilomètres à l'est du *rift* de la dorsale du Pacifique est. C'est-à-dire que les péridotites, vieilles de 1 million d'années, ont eu le temps de refroidir à une température inférieure à 500 °C. Elles ont donc pu se transformer en serpentine par hydratation.

Nous avons vu plus haut que la serpentine est sensiblement plus légère que les péridotites, les gabbros et les basaltes. Conformément au principe d'Archimède, elle est donc montée et a formé cette sorte de massif que les géologues appellent *diapir*. Passant plus ou moins facilement à travers les roches qui la surmontaient, elle en a arraché et entraîné des morceaux. Ce qui explique que l'on trouve à la surface du diapir un échantillonnage des roches de la croûte océanique et du manteau qui, normalement, se trouvent à un ou plusieurs kilomètres de profondeur. Un tel diapir sous-marin de serpentine, qui joue fort opportunément le rôle d'ascenseur géologique, est une « première ».

Ainsi, tous les éléments de la croûte océanique sont-ils exposés en surface. Rappelons que le forage de croûte océanique le plus long (réalisé dans la dorsale des Galapagos) n'était profond que de 1 kilomètre, ce qui laissait 5 ou 6 kilomètres de croûte océanique hors des échantillonnages indispensables aux spécialistes des sciences de la Terre.

Pour le moment, le diapir de serpentine, découvert le mois dernier, est unique. Mais les participants à NAZCOPAC pensent que d'autres diapirs semblables, mais plus anciens que celui qu'ils ont vu, pourraient exister sur les bords du « coin » que la dorsale des Galapagos ouvre dans la croûte océanique « fabriquée » dans la dorsale du Pacifique est (3). Et, pourquoi pas, dans d'autres croûtes océaniques créées dans d'autres dorsales ?

YVONNE REBEYROL.



(1) La campagne NAZCOPAC a été financée par l'Institut national des sciences de l'univers du Centre national de la recherche scientifique. Elle a été organisée et menée sous la responsabilité de l'Institut de physique du Globe de Paris. Outre M. Francheteau, elle se composait de MM. Rolando Armijo et Jean-Louis Cheminée (Institut de physique du Globe de Paris), Roger Hekinian (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), Peter Lonsdale (Scripps Institution of Oceanography, université de Californie à San-Diego) et Norbert Blum (université de Karlsruhe).

(2) La zone médiane des dorsales est, en général, située sous 3 500 mètres d'eau.

(3) La croûte océanique du « coin » proprement dit est « fabriquée » par la dorsale des Galapagos.

Les combles du ciel

Les astrophysiciens en explorant l'espace constatent la présence de nombreuses molécules organiques. Le vide interstellaire n'existe plus.

EFFERVESCENCE dans le ciel : embarquée à bord d'un ballon stratosphérique, une expérience sans précédent, menée par quatre laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et financée par le Centre national d'études spatiales (CNES), vient pour la première fois de démontrer l'existence de grosses molécules organiques dans la Voie lactée. Mieux : ces éléments, qualifiés de « polycycliques aromatiques hydrogénés » (PAH), dont la présence dans le milieu interstellaire était soupçonnée depuis quelques années, pourraient bien représenter, par leur masse totale, l'espèce moléculaire la plus abondante dans notre galaxie après les constituants simples que sont l'hydrogène (H2) et le monoxyde de carbone (CO). De quoi réjouir les spécialistes de tous poils : les chimistes, qui trouvent dans cette cornue cosmologique un terrain d'étude neuf et exempt d'impuretés, tant le gaz rare et glacial constituant le vide interstellaire diffère des conditions physico-chimiques régnant sur notre planète ; les astrophysiciens, qui y voient un moyen détourné de mieux comprendre la formation des étoiles ; les biologistes, enfin, qui espèrent grâce à la chimie interstellaire remonter à la formation originelle des molécules vivantes – même si la plupart d'entre eux, prudents, se gardent bien de rapprocher trop vite ces molécules organiques d'éventuels éléments « prébiotiques », à l'origine de la vie sur Terre.

Depuis la découverte au début des années 40 des premières molécules interstellaires, alors seulement composées de deux atomes, l'espace ne cesse en fait de se remplir. Dès les années 60, la radioastronomie révélait des molécules plus élaborées : à trois atomes comme l'eau (H2O), puis à quatre, comme l'ammoniac (NH3). A mesure que les techniques d'exploration se perfectionnaient, le ciel, avec près de soixante-dix molécules détectées à ce jour, se peuplait ainsi d'une faune biochimique à la complexité toujours croissante.

Longtemps, pourtant, les astrophysiciens ont supposé le milieu interstellaire composé de deux sortes seulement d'éléments : du gaz formé d'atomes, d'ions et de petites molécules, et des poussières solides de silicate et de graphite. Mais tout change en 1983 avec le lancement d'IRAS (Infrared Astronomical Satellite), le premier satellite infrarouge de l'histoire de l'astronomie. Après avoir observé pendant près d'un an l'ensemble du ciel dans une fourchette de longueurs d'onde comprise en 12 et 100 micromètres (un domaine presque entièrement filtré par l'atmosphère terrestre, et donc inaccessible du sol), celui-ci, à la grande surprise des chercheurs, révèle en effet l'existence de nuages diffus, uniformément répartis dans le ciel et baptisés « cirrus infrarouges », de par leur ressemblance avec leurs homologues terrestres.

Or, pour émettre dans cette bande de longueurs d'onde, les poussières de l'espace doivent être préalablement excitées par le rayonnement ultraviolet des étoiles, et atteindre des températures de plusieurs centaines de degrés Kelvin. Comment expliquer un tel phénomène dans le vide interstellaire, loin de toute source de chaleur ? Pour comprendre la présence de ces cirrus célestes, les astrophysiciens supposèrent alors l'existence de « micropoussières », à forte teneur en carbone et de taille beaucoup plus faible que les grains de poussière connus jusqu'alors, tels que l'absorption par l'un d'eux d'un seul photon en provenance d'une étoile lointaine entraîne une élévation suffisante de température pour provoquer une émission dans l'infrarouge.

Infrarouges non identifiés

L'hypothèse devient quasi-certitude en 1985, grâce aux travaux menés dans les laboratoires de physique du solide et de radioastronomie millimétrique de l'Ecole normale supérieure de Paris. A partir de l'analyse en laboratoire de spectres infrarouges, les astrophysiciens découvrent en effet une coïncidence quasi parfaite entre la signature spectrale de grosses molécules cycliques de carbone et d'hydrogène (la mieux connue, le coronène, comporte jusqu'à vingt-quatre atomes de carbone) et les « bandes infrarouges non identifiées », ces mystérieuses zones d'émission observées depuis plus de dix ans dans le spectre infrarouge de nombreux objets astronomiques. De là à conclure à l'existence dans le milieu interstellaire de ces molécules, que l'absence de signature caractéristique dans le domaine radio rendait jusqu'alors insoupçonnables, il n'y avait qu'un pas... Un pas que les chercheurs viennent à présent de franchir, en mettant en évidence la signature spectrale de ces fameuses « PAH », dans le milieu interstellaire diffus de la Voie lactée.

« Si les masses ponctuelles que sont les nébuleuses peuvent être facilement étudiées du sol à l'aide d'un télescope infrarouge et d'un spectromètre, il est tout à fait impensable de procéder ainsi en ce qui concerne le milieu interstellaire diffus », précise Martin Giard, astrophysicien au Centre d'études spatiale des rayonnements de Toulouse où ont été coordonnées les différentes phases de la démonstration. *« Outre qu'elle absorbe une partie des émissions interstellaires, l'atmosphère terrestre émet en permanence des rayonnements parasites dans le domaine infrarouge, qui rendraient les mesures totalement illisibles. »* D'où la nécessité d'embarquer le matériel (deux petits télescopes à miroir oscillant, munis de filtres interférentiels et de détecteurs photovoltaïques) à bord d'un ballon stratosphérique, afin de s'affranchir de l'atmosphère terrestre.

Après deux ans de mise au point et la participation de rien de moins que quatre laboratoires du CNRS (1), l'expérience AROME effectuait ainsi son premier vol au-dessus de la Méditerranée en août 1987, à bord d'un ballon stratosphérique du CNES. Lancé à 40 kilomètres d'altitude de la station de Milo-Trapani (Sicile), le laboratoire volant, vingt heures plus tard, était récupéré en Andalousie (Espagne). Après avoir mesuré l'émission diffuse de la galaxie à la longueur d'onde de 3,3 micromètres, c'est-à-dire dans une bande d'émission caractéristique des molécules polycycliques aromatiques.

Quinze mois plus tard – le temps de dépouiller et d'interpréter les données, – les résultats de cette première expérience (2) ne laissent guère place au doute. *« La bonne qualité des mesures réalisées au cours du vol a permis de dresser des cartes précises d'une partie de la Voie lactée, qui montrent sans ambiguïté que la raie d'émission à 3,3 micromètres trouve son origine dans le milieu interstellaire »*, commentent les astrophysiciens.

Persuadés qu'elles jouent un rôle prépondérant dans la chimie et la balance énergétique du cosmos, ces derniers ne sont pas prêts de lâcher leurs molécules interstellaires. En France, les responsables de l'expérience AROME reviennent tout juste d'Australie, où le même type d'observations a été réalisé pour l'hémisphère sud. Et les chercheurs envisagent d'ores et déjà de modifier leur instrument pour effectuer leurs mesures à des longueurs d'onde supérieures, afin d'obtenir des informations plus précises sur ces PAH encore mal connues. En attendant le lancement par l'Agence spatiale européenne du satellite d'observation ISO (Infrared Space Observatory), prévu en 1993, qui devrait fournir une nouvelle moisson de données sur le peuplement du vide intertsellaire.

CATHERINE VINCENT.

(1) Le centre d'étude spatiale des rayonnements de Toulouse, le laboratoire de physique stellaire et planétaire de Verrières-le-Buisson, l'institut d'astrophysique de Paris et le laboratoire de recherche spatiale de l'Observatoire de Paris.

(2) A paraître dans la revue spécialisée *Astronomy and astrophysics*.



La greffe prend au Japon

Les Japonais vont-ils autoriser le prélèvement d'organes sur des sujets en état de mort cérébrale alors que, selon eux, il existe une période intermédiaire entre la vie et la mort ?

TOKYO
de notre correspondant

BIEN que la médecine japonaise soit considérée l'une des plus avancées du monde, il est un domaine où elle est largement en retard : la transplantation d'organes. Après des années de débats, les ministères de la justice et de la santé publique ont annoncé qu'ils sont favorables à un projet de loi permettant le prélèvement d'organes à des fins de transplantation sur des personnes dont on a constaté la mort cérébrale. Le projet de loi est actuellement en examen à la Diète, et celle-ci pourrait être votée au printemps prochain. En janvier, l'ordre des médecins était finalement parvenu à une définition de la mort cérébrale et s'était déclaré, en principe, favorable à la transplantation d'organes.

La question, résolue dans la plupart des pays modernes, est pourtant encore loin d'être réglée au Japon : l'opposition aux transplantations d'organes est en effet très vigoureuse. Non seulement de la part de certains chirurgiens, qui évoquent les droits du malade et les risques de transplantation hâtive dans un pays où les médecins agissent souvent de manière discrétionnaire sans donner à leurs patients beaucoup d'informations, mais aussi de l'opinion publique en général.

Dans la tradition japonaise, le cœur est dépositaire de l'âme. Aussi la mort intervient-elle lorsque le cœur cesse de battre et non pas lorsque le cerveau n'est plus irrigué. En outre, selon les croyances traditionnelles, l'âme est supposée demeurer dans le corps pendant quelque temps après la mort : il existerait ainsi une sorte de période intermédiaire entre la vie et la mort, comme si l'âme se détachait avec lenteur du corps. Pour le repos de l'âme des défunts, les familles tiennent généralement à respecter cette transition et s'opposent à toute mutilation du corps, souligne l'anthropologue Shichihei Yamamoto.

En l'absence d'une définition précise de la mort – que devrait s'employer à combler le législateur, – les hôpitaux ont longtemps considéré qu'on ne pouvait déclarer le décès d'une personne que lorsque le cœur de celle-ci avait cessé de battre. C'est pourquoi, en 1968, un chirurgien de Sapporo, le docteur Juro Wada, qui avait transplanté le cœur de l'un de ses patients, dont il avait diagnostiqué la mort cérébrale, sur un jeune homme souffrant d'une insuffisance cardiaque congénitale, fut traîné devant les tribunaux par l'un des ses confrères pour *« négligence professionnelle ayant entraîné la mort »*.

Meurtre par omission

Le procès dura six ans. Le docteur Wada ne fut pas condamné, mais le précédent dissuada d'autres médecins de suivre son exemple. En 1984, une équipe de chirurgiens de l'université de Tsukuba récidivèrent pourtant, transplantant quatre organes d'une femme cérébralement décédée, sur des malades. Ils furent eux aussi l'objet de poursuites pour *« meurtre par omission »* à la suite d'une plainte déposée par des collègues de l'université de Tokyo. Ceux-ci faisaient en outre valoir que, du point de vue éthique, on ne peut fonder la vie de quelqu'un sur l'attente de la mort d'un autre.

Une telle situation a conduit plusieurs malades japonais à se rendre à l'étranger pour y subir des transplantations. La plupart n'ayant pas les moyens financiers du voyage et de l'opération, des mouvements de collecte de fonds s'étaient formés, indiquant une évolution de l'opinion publique. Mais certains malades mouraient avant que les sommes nécessaires aient pu être réunies.

Des organisations, dont la moralité est pour le moins douteuse, sont en outre apparues, se chargeant de trouver à l'étranger des donneurs acceptant de « vendre » par exemple l'un de leurs reins : le trafic des organes destinés à des Japonais est devenu un problème social, notamment dans des pays pauvres comme les Philippines. Telle organisation d'Osaka, dont le chef a été récemment arrêté, offrait ainsi un « prix forfaitaire » de 18 millions de yens (soit 800 000 F) pour le voyage, l'hospitalisation, l'opération et la fourniture du rein.

Depuis que l'ordre des médecins japonais a donné son accord de principe aux transplantations d'organes, plusieurs opérations ont eu lieu. Certains hôpitaux (comme celui de l'université de Kagoshima dans le Kyushu) ont d'autre part annoncé qu'ils cesseraient de maintenir artificiellement en vie une personne déclarée en état de mort cérébrale après avoir expliqué son cas à sa famille. Sur les 750 000 personnes décédées l'année dernière au Japon, 7 500, soit 1 %, avaient été déclarées cérébralement mortes plusieurs jours, voire plusieurs semaines, avant que le décès ne soit reconnu, alors que 13 000 personnes attendent des transplantations.

PHILIPPE PONS.

Point de vue

DROGUE ET SIDA

par le professeur Claude Olievenstein

CELA semble évident : drogue et SIDA sont liés. La réalité scientifique l'est moins. S'il existe une population toxicomane protégée et qui se protège du SIDA, comme la communauté homosexuelle a su le faire, une minorité, comme chez les homosexuels, se refuse à toute forme de prévention et de changement de mode de vie.

Cela suffit pour alimenter les fantasmes et proposer d'une façon claire ou sournoise les procédés de ségrégation. D'éminents virologues confrontés il est vrai à une population inhabituelle, mal disciplinée, supportant difficilement l'institution médicale, adoptent cette position. Nous connaissons bien ces fantasmes d'exclusion et d'élimination. En leur résistant depuis vingt ans, nous avons obtenu que la France soit le pays industrialisé le moins contaminé par les épidémies de drogues qui se sont succédé depuis les années 60.

Le problème doit donc être de nouveau posé en termes clairs. Comment lutter efficacement contre une épidémie sans attenter aux libertés publiques, individuelles et collectives ? Nous avons la chance de connaître les principaux modes de contamination par le virus : *le sang et le sperme* ; nous avons également la chance d'avoir à faire à des virus labiles, peu résistants et qui succombent facilement à des mesures d'hygiène élémentaires. Dès lors, il y a peut-être erreur à confier aux seuls virologues la réflexion théorique sur une politique de santé qui concerne les personnes séropositives ou atteintes de SIDA-maladie, et leur prise en charge.

La promiscuité du Patriarche

Il faut aujourd'hui distinguer le traitement médical et le traitement social du SIDA : le *traitement médical* revient à des équipes spécialisées. Mais ce traitement doit respecter les règles d'éthique élémentaires et ne pas, sous prétexte qu'il s'agit de toxicomanes, en faire des cobayes (je comprends mal le soutien accordé par certains sidologues à des établissements comme le Patriarche, qui traite dans des conditions fort éloignées d'un hôpital des malades atteints de SIDA dans une promiscuité étonnante).

Quant au *traitement social*, il comprend deux volets.

L'accueil. – Il m'apparaît dangereux et inutile d'envisager des institutions spécifiques pour séropositifs et pour malades atteints du SIDA. Je rappelle que l'immense majorité des structures pour toxicomanes reçoivent, sans publicité, bien évidemment les séropositifs, et de plus en plus les malades atteints de SIDA lorsque leur état le permet. Renforcer ces structures non ségrégatives, leur donner le moyen de travailler est un des premiers éléments d'un programme cohérent.

Nous connaissons par ailleurs trois autres formules qui ont fait la preuve de leur efficacité pour d'autres problèmes :

– les appartements thérapeutiques et déjà les associations AIDES et Appart nous ont montré l'exemple ;

– les familles d'accueil qui déjà reçoivent beaucoup de toxicomanes comme par exemple le réseau *Clémence Isaure*, dans la région Midi-Pyrénées ;

– enfin, et surtout, l'hospitalisation à domicile ou le maintien à domicile comme on le fait avec les personnes âgées.

Ces solutions ont l'avantage de ne pas isoler et d'être infiniment moins coûteuses que les centres spécialisés ou les séjours en hôpital.

La prévention. – Depuis vingt ans, nous travaillons avec l'idée que le travail préventif est rentable. Disons encore une fois que nous avons bâti un système d'accueil des toxicomanes fondé sur le volontariat et qui a accueilli des dizaines de milliers de toxicomanes, dont 40 % pour les seuls héroïnomanes sont tirés d'affaire. Sans ségrégation, il faut encourager l'accueil anonyme et gratuit des personnes à risque. Il faut faire plus. L'exemple de la mise en vente libre des seringues montre qu'une mesure accompagnée de pédagogie obtient des résultats : plus de la moitié des toxicomanes ont cessé d'échanger leur seringue. Mais c'est bien sûr l'arrêt de l'usage intraveineux des toxiques qu'il faut viser. Soyons clairs : il y a des personnes qui resteront toujours des toxicomanes. Nous devons, sauf à les exterminer, vivre avec elles. Donc, dans un premier temps, il faut favoriser l'échange des seringues pour éviter la surinfestation.

Mais nous devons abandonner la ligne Maginot de nos positions anciennes. Nous n'arriverons à rien si nous ne donnons pas des toxicomanies de substitution à des personnes incapables de s'arrêter. Le professeur Schwartzenberg a mal posé un véritable problème. Nous devons commencer à élargir le champ de la distribution de la méthadone, en étant tout à fait clairs sur le fait que la méthadone n'est pas en soi un traitement mais une forme contrôlée de passage de la voie intraveineuse à la voie buccale d'un produit qui semble relativement efficace.

D'autres produits suivront. D'autres techniques apparaîtront. Il est urgent de laisser la place ouverte à l'expérimentation sociale. Il est de plus important, non pas d'attendre passivement que les populations à risque viennent à vous, mais d'aller là où se situent les nouvelles marginalités, loin des institutions.

C'est dire également l'importance d'une approche ethno-anthropologique rapide, adaptée sur le terrain, là où sont les personnes non seulement en péril, mais qui mettent en péril les autres.

Distilbène : les vraies fausses-couches

(Suite de la page 21.)

Un an après, le 6 février 1984, le laboratoire UCB obtenait du ministère de la santé l'autorisation de revendre le brevet de commercialisation du DSE au laboratoire Gerbiol. A l'époque, ce dernier était un « laboratoire en sommeil » (son existence se résumait à un accord juridique sur une feuille de papier). Le laboratoire Gerbiol s'est alors « réveillé », puis a changé la totalité de son équipe en 1986. *« C'est moi qui ai imposé au ministère, en arrivant en 1986, de faire mentionner dans le Vidal que le Distilbène est strictement réservé au traitement du cancer de la prostate »*, assure Patrick Fabre, pharmacien et directeur du marketing de Gerbiol.

C'est porté par le souffle de la « bombe DES » qu'en 1983 le collège des gynécologues-obstétriciens et le ministère de la santé ont décidé d'une enquête épidémiologique sur *« le devenir des grossesses des patientes exposées* in utero *au DES* (4) ». Portant sur cinquante-sept jeunes femmes dont il était prouvé que la mère avait effectivement pris du DES pendant sa grossesse, cette étude, menée en collaboration entre les services de gynécologie-obstétrique des hôpitaux Antoine-Béclère et Saint-Vincent-de-Paul et l'INSERM (unité 149), tire des conclusions similaires à celles auxquelles on avait abouti aux Etats-Unis en 1980 et en 1981. Recrudescence des grossesses extra-utérines (15 % chez les patientes DES contre 2 % chez les femmes témoins), fréquence très élevée des fausses couches spontanées, au premier trimestre de la grossesse (37 % contre 14 % dans le groupe témoin), et surtout au deuxième trimestre (10 % pour les patientes DES contre 0,5 % « normalement »). En revanche, à la différence de ce qui apparaît dans les statistiques américaines, les « filles du Distilbène » françaises ne semblent pas plus spécifiquement exposées aux accouchements prématurés que les témoins. *« Il semble que cette différence s'explique par un meilleur suivi général des femmes enceintes en France par rapport aux Etats-Unis »*, explique le docteur Jean-Claude Pons, un des gynécologues-obstétriciens de l'hôpital Antoine-Béclère ayant participé à l'enquête.

La majorité des quatre-vingt mille femmes touchées par ce que les universitaires appellent d'ores et déjà le « syndrôme DES » sont nées entre 1963 et 1969, période pendant laquelle le Distilbène était au sommet de sa consommation. Agées de dix-neuf à vingt-cinq ans aujourd'hui, elles sont donc pour le moment davantage suivies par les pédiatres, les généralistes et les gynécologues que par les obstétriciens. *« Le gros de la vague est encore à venir »*, résume M[me] Jeanine Goujard, de l'unité INSERM 149, qui explique que le chiffre de quatre-vingt mille *« a été estimé en fonction des chiffres de vente du médicament et de sa consommation dans les hôpitaux. »*

Loi du silence et culpabilité

L'« échantillon » de cinquante-sept femmes est statistiquement valide (la concordance des résultats français et américains le prouve). Mais, rapporté à la population potentielle de quatre-vingt mille, avec des recherches s'étalant sur cinq ans, le nombre de femmes retrouvées par l'enquête est remarquablement faible. *« La plupart des femmes ne savent pas que leur mère a pu prendre du Distilbène, et vingt ans après il est très difficile de remonter la filière »*, explique le docteur Jean-Claude Pons. Pour pallier l'opacité de la mémoire, le Collège de gynécologie-obstétrique avait précisément envoyé un questionnaire à cinq cents de ses membres. Une centaine de praticiens seulement ont répondu. *« Très peu de médecins ont compris l'ampleur du problème. Quand nous avons communiqué les résultats de cette enquête, lors du récent congrès des gynécologues, le 11 novembre dernier, la surprise a été générale, manifestement l'information n'est pas passée auprès des médecins »*, poursuit le docteur Jean-Claude Pons.

Pour le professeur Tournaire, chef du service de gynécologie à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, les réticences ont des causes plus complexes : *« C'est une des pathologies de la grossesse les plus lourdes qu'on ait jamais connues, bien que le phénomène soit nié par la plupart des médecins. En général, les femmes n'osent plus dire qu'elles ont pris du Distilbène. Elles sont désavouées par leur médecin qui leur assure que c'est une rumeur, et que les doses françaises étaient infiniment inférieures aux doses délivrées aux Etats-Unis. C'est faux, cette fois-ci on ne peut pas se cacher derrière la qualité française du discernement, par contre on peut continuer de culpabiliser les femmes, ou leurs mères. »* Loi du silence et culpabilité sont partagées : *« Il est dur pour un médecin d'avoir prescrit un médicament en pensant préserver la vie, alors qu'on apportait la mort à la génération suivante, surtout quand en plus ça ne servait à rien »*, résume une praticienne libérale.

Le seul fait que, sur une seule génération une femme sur cent soit touchée par le syndrome DES suffit à en faire un problème de santé publique, qu'officialisent, après des années de silence, le label du Collège de gynécologie-obstétrique, celui de l'INSERM, et la diffusion par le ministère de la santé, dans deux mois, d'une plaquette informative à l'ensemble du corps médical, avec un but préventif. La plupart des accidents survenant en cours de grossesse proviennent de malformations anatomiques de l'utérus, dont le dépistage précoce doit inciter à une prise en charge rigoureuse, assez semblable à celle qui existe actuellement pour les grossesses gémellaires. *« Si,* affirme le professeur Tournaire, *la communauté médicale accepte de reconnaître cette pathologie et cherche à repérer ces femmes, pour pouvoir ensuite les surveiller rigoureusement, il est possible d'améliorer la probabilité de mener à terme leur grossesse dans des proportions plus significatives que les 41 % de chances dont elles disposent sans suivi. »*

De plus en plus ébranlé à mesure qu'il se sensibilise à l'ampleur du problème, le corps médical cherche à en tirer des enseignements, quitte à reconsidérer l'ensemble de son comportement thérapeutique quotidien. *« Nous devons sérieusement évaluer notre prise en charge thérapeutique de la grossesse. Il serait dramatique que nous rejouions le même scénario aujourd'hui avec d'autres médicaments. Nous avons tenté de souligner, lors du dernier congrès de gynécologie, que nous n'avons aucun argument, pas l'ombre d'une preuve, sur l'efficacité des hormones de synthèse que nous donnons actuellement, dans des proportions très élevées en pensant protéger les grossesses »*, s'inquiète le professeur Tournaire.

PIERRE GALLÉA.

(4) « Devenir des grossesses des patientes exposées *in utero* au Diethylstilboestriol », *J. Gynecol. Obstet. Biol. Reprod.*, 1988.

(Publicité)

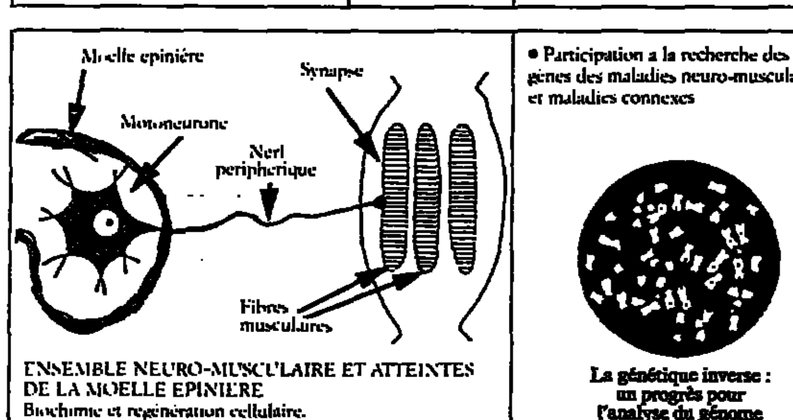
Les 2 et 3 décembre sur Antenne 2
La plus grande fête TV de l'année

TELETHON 88

- Parce qu'il ne doit plus y avoir de handicap sans recherche, de malades sans soins.
- Parce que pour nos enfants, nos amis, chaque minute compte.
- Parce que vous nous avez confié de nouvelles responsabilités avec le Téléthon 87.

SITUATION DES TRAVAUX OCTOBRE 1988

	Octobre 1988	Obervations
SECTEUR SCIENTIFIQUE		
Subventions et allocations :		
• appel d'offres janvier 1988	18258	- entièrement attribué
• appel d'offres octobre 1988	8838	- entièrement attribué
	11000	- reporté sur autre appel d'offres en cours d'élaboration
Centre médico-scientifique	28375	- ouverture prévue fin 1991 phase
SALPÊTRIERE	3500	- transitoire *(accord avec A.P. - en cours de négociation)*
Aménagement d'espaces consacrés à la recherche dans divers hôpitaux :		
• COCHIN	4000	- début des travaux début 1989
• SAINT-LOUIS / C.E.P.H.	4088	- Bâtiment terminé, aménagement en cours opérationnel décembre 1988
Programme recherche des gènes	4338	- engagement sur 3 ans
• NECKER	3066	- opérationnel décembre 1988
Programme Myasthénie	12000	- programme sur 3 ans
Mise en place d'une équipe europeenne de coordination des travaux	1200	- recrutement en cours : 3 postes par an
Programme franco-tunisien de recherche des gènes de l'Amyotrophie Spinale	1500	
Centre de documentation	3000	- dotation provisoire *(étude technique en cours)*
SOUS-TOTAL *	103163	



ENSEMBLE NEURO-MUSCULAIRE ET ATTEINTES DE LA MOELLE EPINIERE
Biochimie et regénération cellulaire.

• Participation a la recherche des gènes des maladies neuro-musculaires et maladies connexes

La génétique inverse : un progrès pour l'analyse du génome

SERVICE CENTRAL D'AIDES AU MALADES	24784	- financement sur 5 ans mise en place terminée
Équipes Régionales		- financement sur 5 ans
1re tranche PARIS	7190	- lancement : avril 1988
BORDEAUX	7630	- lancement : juin 1988
SAINT-BRIEUC	6210	- lancement septembre 1988
MONTPELLIER	7080	- lancement : septembre 1988
ANGERS	6020	- lancement : octobre 1988
TOULOUSE	7570	- lancement : novembre 1988
Fonds d'Aide Personnalisée	3000	
Aides Techniques · Robotique	1000	- dotation provisoire *(diverses études en cours)*
Investissement SAINT-BRIEUC (Centre de soins)	3000	
SOUS-TOTAL	73484	
TOTAL GÉNÉRAL*	176647	**en milliers de francs*

TELETHON 87 : LES ENGAGEMENTS

11 mois déjà

11 mois déjà depuis TELETHON 87. 11 mois seulement pour combler un siècle de silence et d'oubli.

Cependant, du geste ou de la communication dont la maladie prive l'individu jusqu'à la limite des connaissances humaines, l'AFM se bat sur tous les fronts et nombreuses sont déjà les retombées pour notre société.

Le comportement des médecins évolue. "Pour mes malades, il n'y a plus de maladie incurable."

La "force de frappe" française dans le domaine de la recherche médicale et de la santé se trouve renforcée.

Le regard que l'on jette sur le handicapé sera-t-il modifié ?

On ne guérit toujours pas les grandes maladies neuro-musculaires.

Où va l'argent du TELETHON ?

TELETHON 88 : DES OBJECTIFS FONDAMENTAUX

Persévérer

Continuité des programmes scientifiques : biologie, médecine, immunologie, biochimie cellulaire, pharmacologie, génétique.
125 laboratoires et 250 programmes exécutés en 1988.

Aider les hommes

• 6 équipes régionales médico-sociales couvrent aujourd'hui 40 départements.
8 autres équipes restent à créer pour les malades de 55 départements qui attendent.
• Développement de l'aide individuelle pour de grands accidentés de la vie.

Changer les mentalités

• Former et informer les professions de santé et les familles de malades.
• Chasser le fatalisme, la résignation, la stratégie de la mort programmée.

Les collaborations

• Tout en maintenant notre appui aux organismes tels que : Assistance Publique, Hôpitaux, Inserm, CNRS, Universités, Grandes Écoles...
nous engagerons des programmes lourds avec l'Institut Pasteur.
• Nos recherches sur les maladies du motoneurone impliquent que nous aidions ceux qui travaillent sur la moelle épinière et la myéline, et nous croisons une fois de plus le destin d'autres grands drames : accidents de la colonne vertébrale, sclérose en plaques. Nous devons unir nos efforts.
• Les résultats exceptionnels obtenus en génétique humaine sur la myopathie de Duchenne nous conduisent naturellement (sur les mêmes paillasses de laboratoire avec les mêmes chercheurs, dans les mêmes disciplines, avec les mêmes techniques) à soutenir certains travaux fondamentaux :
- La rétinite pigmentaire, l'ostéogénèse imparfaite, la chorée de Huntington, l'ataxie de Friedreich, la mort subite du nourrisson, l'hyperthermie maligne, la sclérose latérale amyotrophique.
Une coopération particulière s'installe avec l'Association Française de lutte contre la Mucoviscidose.
Pour cela, nous négocions avec chaque organisme ou association des accords de collaboration.

L'action internationale

Une constellation de maladies (120 maladies neuromusculaires) oblige, pour les études génétiques, à coopérer avec les pays européens et nous ouvrons un relais sur le Tiers Monde avec "Handicap International".

La transparence

- 29 juin, communication à la presse des orientations AFM.
- 10 novembre, conférence de presse A2 - AFM.
- 16 novembre, conférence de presse médicale, scientifique et sociale.
- 20 novembre, ouverture du Minitel 36-15 TELETHON.
- 21 novembre, A2 et Mireille Mathieu consacrent une journée à l'AFM pour rendre compte et annoncer le TELETHON 88.
- Mois de novembre, 15 conférences de presse en province.

Placé sous contrôle de Monsieur DUVERDIER, Commissaire aux comptes, le bilan sera clôturé le 31 décembre et un document détaillé sur les chiffres et les actions paraîtra en avril 1989.

Il faut que force reste à la vie !





13, PLACE DE RUNGIS 75013 PARIS - C.C.P. 8440 E PARIS.

En qualite de gestionnaire des fonds collectés par l'AFM lors du TELETHON 1987, la BNP est heureuse, conjointement avec LE MONDE, de permettre aux dirigeants de l'AFM de rendre compte de l'utilisation des sommes ainsi recueillies. BNP C'EST GAGNER

PROGRAMMATION : DE L'ARTISANAT VERS L'INDUSTRIE

L'atelier logiciel, bonne à tout faire de l'informatique

Du 5 au 9 décembre se tiendront à Toulouse des journées sur « Le génie logiciel et ses applications ». Les programmes informatiques sont de plus en plus longs et complexes ; leur fabrication doit s'industrialiser. Il y faut des normes, des méthodes, des outils. Le génie logiciel se propose de les fournir.

SI vous demandez à M. Guy Canevet, président de la Société française de génie logiciel, ce que signifie cette expression, il vous répond : « *Qu'entendez-vous par génie civil ?* ». Muni de ce précieux viatique, une recherche dans le Larousse ou le Robert conduit par analogie à définir le génie logiciel comme l'art de construire des logiciels. Cela dit...

La définition qui précède est un très petit dénominateur commun. Ensuite les opinions divergent. On peut opposer, au moins pour ce qui est de leur démarche, les industriels et les chercheurs. Pour les premiers, le génie logiciel est une découverte des cinq ou au mieux dix dernières années. Ils savaient que dans certains laboratoires... Mais la programmation se faisait – se fait parfois encore – de manière empirique.

On définissait des objectifs, on écrivait des morceaux de programme en s'aidant d'une méthodologie un peu vague, on les collait bout à bout en arrondissant les angles, on testait le tout, on corrigeait les erreurs, et on admettait au bout d'un certain temps que le programme était correct.

Il faut bien reconnaître que c'était souvent vrai. Le programmeur moyen est un individu raisonnablement intelligent et souvent très astucieux, doté, l'expérience aidant, d'un flair certain pour détecter les chausse-trapes. De plus, un programme s'améliore si l'on s'en sert. On cite régulièrement quelques gros projets qui ont été purement et simplement abandonnés après des années de travail. Mais ce sont des exceptions et l'informatique n'aurait pas pris l'importance qu'on lui connaît si les programmes étaient aussi faux qu'ils pourraient l'être, eu égard aux moyens misérables avec lesquels ils ont été élaborés.

Il est probable que de nombreux programmes journellement utilisés contiennent des erreurs, mais celles-ci sont sans conséquences pratiques. Un cas peut servir d'exemple : un programmeur a un jour amélioré un compilateur en remplaçant un module par un autre, plus rapide, mais il y a malheureusement introduit une « bogue » (1). Celle-ci est apparue deux ans plus tard. On s'est alors aperçu que pendant ces deux ans, au cours desquels le compilateur avait été appelé des dizaines de milliers de fois, le module en question n'avait jamais été utilisé.

D'un autre côté, il y a les chercheurs. Ce sont en général des gens qui ont une bonne culture mathématique. Or, pour un mathématicien, le vrai s'identifie au démontrable. Rien n'est plus énervant pour lui que le vrai empirique, que ce qu'il sent vrai sans pouvoir dire pourquoi. Un programme étant une suite d'opérations parfaitement spécifiées, on doit pouvoir démontrer qu'il est juste, qu'il fait bien ce qu'on attend de lui. Pour les chercheurs, le génie logiciel n'est pas une idée neuve.

C'est une préoccupation fort ancienne, antérieure même au mot « génie logiciel » *(software engineering)*, qui est apparu pour la première fois, en 1968, dans le titre d'une conférence scientifique qui se tenait à Garmish-Partenkirchen, en Bavière. La démonstration de programmes fut donc, dès cette époque, l'objet d'actives recherches, avec des résultats utiles, mais limités.



« Les fruits de la recherche mûrissent lentement, puis vient un moment où tout le monde se précipite pour les cueillir »

« En moins de deux minutes »

On a fait apparaître la nécessité de décomposer les programmes en modules indépendants et de définir très précisément la communication entre ces modules. Puis on a défini la « programmation par objet » qui efface l'ancienne coupure entre programmes et données. Un « objet » associe à un ensemble de données les programmes nécessaires pour les exploiter. Pour prendre un exemple, un objet « stock » comprendrait à la fois des informations numériques sur les stocks d'une usine et des programmes qui mettraient à jour l'état des stocks, estimeraient leur valeur, déclencheraient une alerte s'il y a excès ou défauts de certains produits, etc.

Au total, ces travaux ont sans doute mieux montré ce qu'il ne faut pas faire qu'indiquez précisément ce qu'il faut faire. Ils mirent, d'autre part, en évidence que la programmation ne pouvait être isolée des autres étapes de la vie d'un logiciel : spécification (de ce que l'on doit faire), conception (de la manière de le faire), fabrication éventuelle de prototypes, codage, documentation, tests, maintenance...

Pour démontrer qu'un programme fait ce qu'on attend de lui, il faut déjà définir précisément cette attente. Cela passerait dans l'idéal par l'emploi d'un langage formalisé pour la spécification, puis par la vérification à toutes les étapes que les contraintes ainsi posées sont respectées. En particulier on devrait pouvoir, pendant la conception du logiciel et avant même d'avoir écrit la première ligne de code, vérifier que les solutions adoptées sont conformes au but recherché – alors qu'actuellement on est souvent obligé d'attendre d'avoir complètement écrit le programme pour constater ses insuffisances.

Beaucoup d'efforts ont été faits sur les problèmes de formalisation et de vérifications.

On a défini des langages comme Eiffel qui permettent d'intégrer dans le texte même du programme des indications sur ce qu'il doit faire. Ainsi l'ordinateur peut-il vérifier la cohérence logique de ce qu'on lui propose. Mais là encore les avancées sont partielles.

Mme Marie-Claude Gaudel, qui enseigne le génie logiciel à l'université de Paris-Sud, reconnaît que si on a progressé sur le traitement des contraintes logiques, on ne sait presque rien faire pour contrôler des obligations quantitatives du genre « *le programme doit fournir un résultat en moins de deux minutes* ». Et pour ce qui concerne les spécifications formelles, certains doutent qu'on puisse véritablement y aboutir car les besoins auxquels doit répondre le logiciel sont souvent brumeux au début du projet.

La rencontre de deux mondes

Une telle spécification serait pourtant essentielle pour répondre à un autre besoin, lui aussi objet de recherches : celui de réutiliser des logiciels existants plutôt que de les réécrire. Il est difficile de savoir si un logiciel est réutilisable tant qu'il n'est pas parfaitement défini.

Empirisme relativement efficace d'un côté, théorie encore très partielle de l'autre. Les deux mondes auraient pu ne pas se rencontrer. Ils l'ont pourtant fait. Il ne faut d'ailleurs pas exagérer la coupure. Les analystes et chefs de projet des sociétés de service en informatique, souvent jeunes et parfois formés par la recherche, ont toujours gardé un œil sur les laboratoires, n'hésitant pas à s'approprier, en les adaptant à leurs besoins propres, les quelques résultats qui leur paraissent utilisables.

Ainsi a-t-on vu s'imposer dans l'industrie des concepts comme la programmation structurée et des méthodes générales de conduite des projets. Les dirigeants, d'autre part, connaissaient le prix de l'empirisme et avaient eu l'occasion de méditer l'adage qui veut que, en informatique, quand on a fait 90 % du travail, il en reste encore autant à faire.

Mais la convergence s'est fortement accélérée depuis cinq ans. Comme c'est souvent le cas, les fruits de la recherche mûrissent lentement, puis vient un moment où tout le monde se précipite pour les cueillir – souvent moins en raison de leur belle couleur que de l'apparition sur le marché des échelles, sécateurs, paniers... sans lesquels on ne pourrait rien faire. Dans le cas présent, ces instruments ont nom système d'exploitation Unix et stations de travail. Et le fruit qui paraît mûr, c'est l'atelier logiciel.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 26.)

PROGRAMMATION : DE L'ARTISANAT

L'atelier logiciel, bonne à tout faire de l'informatique

(Suite de la page 25.)

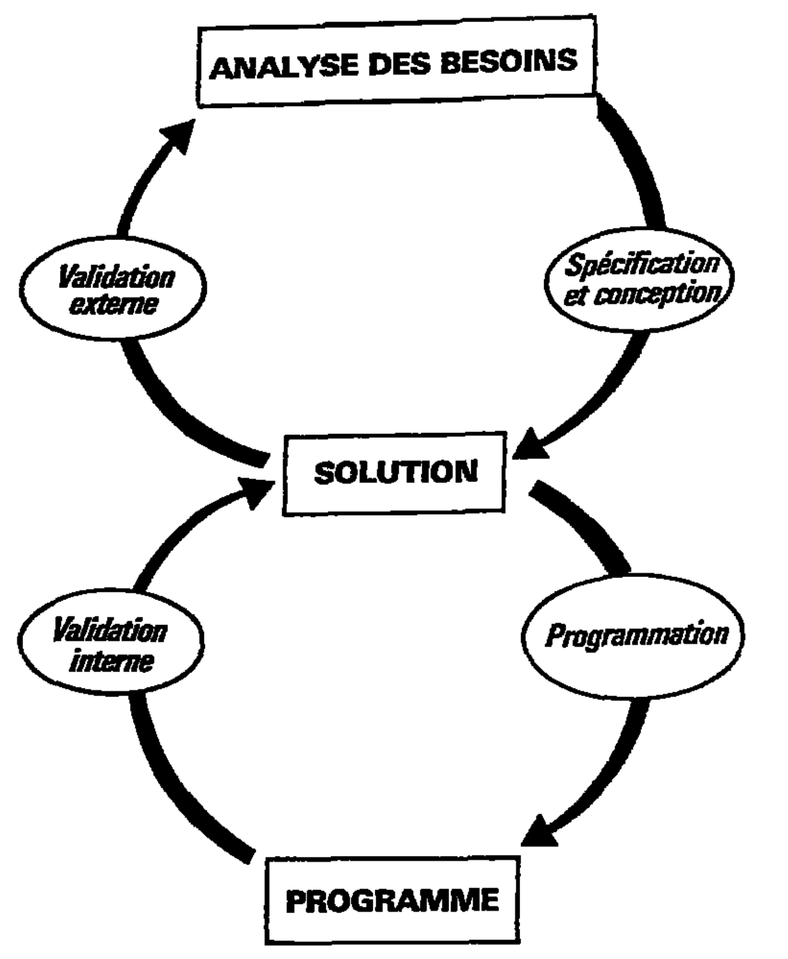
De quoi s'agit-il ? Dans l'idéal, d'un système informatique qui serait l'interlocuteur unique de tous ceux qui ont à écrire ou à modifier des logiciels, qui mettrait d'abord à leur disposition tous les outils dont ils peuvent avoir besoin (éditeurs de textes et de graphiques, aides à la spécification et à la conception, bibliothèque de modules réutilisables, compilateurs, aides à la mise au point, vérificateurs de l'architecture ou des performances, générateurs de jeux, de tests...) ; qui ensuite mémoriserait comment évolue la vision qu'ont les auteurs du logiciel lors de la spécification et de la conception, qui contrôlerait que les décisions prises à un stade quelconque ne sont pas oubliées par la suite, qui rédigerait automatiquement une partie de la documentation, qui conserverait les résultats des tests ; qui, enfin, après la mise en service du logiciel, permettrait de contrôler que les nécessaires adaptations n'introduisent pas des erreurs ou des défauts de cohérence. Bref, la bonne à tout faire...

On en est loin, le mot « atelier » recouvre actuellement des réalités plus modestes. Le sens du mot évolue au cours du temps. En 1982 la revue *Technique et Science informatique* publiait une étude de deux ingénieurs d'EDF sur le « développement français actuel ». Les auteurs définissaient déjà trois générations : le simple poste de programmation, l'environnement conçu essentiellement comme une boîte à outils, enfin *« l'horizon 85 »* où apparaîtraient des ateliers intégrant outils et méthodes. On peut noter que cet *« horizon 85 »* est chronologiquement dépassé et qu'effectivement les projets qui paraissaient alors futuristes sont maintenant, sinon du passé, au moins jugés peu ambitieux.

Il y a donc un grand mouvement en cours. On parle ailleurs de quelques projets français, mais il y aurait encore plus à dire sur ce qui se fait à l'étranger. Cependant la pénétration des techniques du génie logiciel reste lente chez les programmeurs. M. Michel Galinier, président des journées de Toulouse, estime qu'actuellement seules 4 % à 5 % des personnes qui font de la programmation – il doit y en avoir deux cent mille en France – ont recours au génie logiciel. D'ailleurs, jusqu'en 1985, il n'y avait pas d'offre commerciale, les seuls produits étaient développés et utilisés de façon interne par certaines sociétés. Ce n'est que tout récemment que le génie logiciel est devenu un marché. Mais pour M. Galinier, les 4 %-5 % actuels devraient en quelques années devenir 40 %-50 %. Il compare la situation actuelle du génie logiciel à celle de la conception assistée par ordinateur en 1975. Celle-ci était tributaire d'un ensemble de méthodes et de moyens matériels et a connu un développement explosif quand ceux-ci sont devenus disponibles. Il devrait en être de même pour le génie logiciel.

MAURICE ARVONNY.

(1) Un compilateur traduit le texte écrit par le programmeur, dit programme-source, en un programme-objet, suite de 0 et de 1 codant des instructions exécutables par la machine. La bogue n'est pas ici l'enveloppe piquante de la châtaigne, mais la francisation officielle de l'américain *bug* (punaise, microbe), qui désigne une instruction incorrecte.



Dans l'idéal, le développement d'un logiciel se ferait en deux phases successives. La première permettrait, à partir des besoins exprimés par le client, de spécifier précisément ce que doit faire le programme et de concevoir une solution répondant à ces besoins et définissant les données à manipuler et les algorithmes à employer. Une validation externe, associant le client à l'équipe qui réalise le logiciel, vérifierait que la solution retenue est conforme aux besoins. La programmation proprement dite se ferait dans une deuxième phase, suivie d'une validation interne à l'équipe de programmation pour s'assurer qu'il réalise bien la solution adoptée. Le client n'aurait pas à connaître des mécanismes internes au programme. En pratique, l'insuffisante précision des résultats de la spécification et de la conception oblige souvent à attendre que le programme soit écrit pour faire la validation externe, avec l'inconvénient de déceler tardivement les défauts de conception.

Un enseignement difficile

« L'*AIRBUS A-320, c'est d'abord un logiciel ; en outre, il vole ! Hermès, ce sera sept millions de lignes en Ada ou équivalent. Je ne sais pas du tout comment on pourra les écrire, mais je sais que mes étudiants devront le faire dans quelques années.* » Ainsi parlait M. Lecussan, professeur d'informatique à Sup AEro, lors d'une table ronde de l'AFCET sur l'enseignement du génie logiciel.

Conclusion des débats : l'enseignement universitaire du génie logiciel est très imparfait, mais on voit mal comment l'améliorer. Il y a des obstacles fondamentaux. L'un est que les méthodes du génie logiciel ne sont réellement requises que pour de gros projets, auxquels participent de nombreux programmeurs, pendant des mois pour le développement, pendant des années pour la maintenance. On ne peut pas lancer des étudiants dans de telles entreprises. Diverses techniques permettent de tourner cette difficulté : modifier de gros logiciels existants, étudier la conception d'un gros logiciel sans pousser jusqu'à la programmation proprement dite, enseigner des approches conceptuelles, faire étudier des outils de génie logiciel pour induire une prise de conscience des besoins auxquels ils répondent...

Autre difficulté : l'universitaire connaît mal les contraintes industrielles, lesquelles sont en partie spécifiques de chaque entreprise, et donc un volet essentiel lui échappe. On essaie de mettre les étudiants dans des conditions qui s'en approchent, en les faisant travailler par groupes de quatre ou cinq – c'est un minimum pour que se posent des problèmes de communication – en étant très exigeant sur les cahiers des charges. Une expérience relatée au cours de ce colloque : faire travailler des étudiants sur ce qu'ont fait leurs prédécesseurs, avec comme seul élément de départ les notes qu'ils ont laissées. *« Après cela, les étudiants savent ce que c'est qu'une documentation »*, a conclu l'intervenant.

Dernier problème : il y a peu d'enseignants d'informatique, et les contraintes matérielles conduisent à limiter fortement les flux d'étudiants. A Grenoble, on forme 30 étudiants et l'on a 250 demandes (au niveau bac+4). D'autres universités ont indiqué des ratios analogues. L'industrie demande plus de programmeurs, d'où une suggestion : l'Université ne devrait-elle pas former d'abord des formateurs, lesquels iraient diffuser leurs connaissances dans l'industrie ? Idée séduisante, mais dont les limites apparaissent vite. Il en reste pourtant quelque chose en pratique. Dans plusieurs cas, des étudiants ont introduit des outils de génie logiciel dans les entreprises où ils faisaient leur stage, outils qui ont ensuite été adoptés.

M. A.



VERS L'INDUSTRIE

Concerto et autres œuvres

LES logiciels du réseau téléphonique sont parmi les plus complexes qu'on puisse imaginer : dispersion des commutateurs, continuité absolue de fonctionnement, grande variété de services et d'équipements. C'est pour faciliter l'écriture et la maintenance de ces logiciels que le Centre national d'études des télécommunications a lancé en 1982 le projet Concerto d'un atelier intégré de génie logiciel. Celui-ci fut alors retenu par l'Agence de l'informatique au titre de ses projets pilotes, en même temps qu'un autre projet d'atelier de génie logiciel, Emeraude, lequel s'est ensuite rapproché du projet PCTE (Programming Common Tool Environment), dans le cadre du programme Esprit.

Mené par une équipe d'une quarantaine de personnes, bénéficiant de la collaboration de divers laboratoires publics (INRIA, IMAG, CERT) et de nombreux industriels, Concerto a donné lieu en février 1986 à la présentation d'une architecture générale et d'une dizaine de maquettes de faisabilité, montrant comment construire des environnements pour la programmation, la documentation, la gestion de tâches... Une bonne partie de l'année 1986 a été consacrée à démontrer que Concerto serait non seulement réalisable, mais efficace, qu'il n'exigerait pas des puissances informatiques disproportionnées avec les résultats qu'on pourra en attendre. Il était alors possible de passer à l'industrialisation. Celle-ci pouvait se concevoir en trois étapes : construire les composants de base ; en tirer des outils formant un environnement pour chaque type d'activité ; assembler ceux-ci pour faire des ateliers. Le choix s'est porté sur SEMA-METRA, devenue depuis SEMA-GROUP, pour réaliser la technologie de base et un certain nombre d'environnements.

Cette réalisation devrait s'achever en mai 1989. SEMA-GROUP prévoit alors six mois d'utilisation par des utilisateurs « amis » auxquels elle apportera une forte assistance technique. Et vers la fin de l'année elle pourrait mettre le produit à son catalogue.

La philosophie générale a été de définir très soigneusement les interfaces entre l'homme et la machine, mais de créer à part cela un système aussi ouvert que possible, auquel pourront s'intégrer ultérieurement, sans trop gros travail d'adaptation, des outils très variés, voire personnalisés. Concerto est écrit en langage LISP, ce qui peut surprendre pour un projet industriel. LISP, langage créé pour la manipulation symbolique et les problèmes relevant de l'intelligence artificielle, est, en raison de sa souplesse, le langage majeur de la recherche informatique ; mais cette souplesse se paie au plan des performances. Les promoteurs de Concerto admettent volontiers qu'ils pensaient au départ qu'un autre langage remplacerait LISP dans la phase d'industrialisation. mais entre 1982 et 1986, les compilateurs LISP ont suffisamment progressé pour que ce changement ne leur semble plus utile.

Emeraude, *via* le PCTE, a évolué dans une direction différente. Le PCTE visait essentiellement à définir une norme, ou du moins un standard de fait, pour la réalisation de futurs ateliers. En particulier était visée une totale indépendance par rapport aux langages — un des résultats de la recherche sur le génie logiciel a été de définir une « *syntaxe abstraite* » des programmes, qui permet de les caractériser de manière presque indépendante du langage. Un autre aspect abordé par le PCTE a été l'étude des bases de données nécessaires aux ateliers logiciels.

Des centaines de petits modules

Alors que les bases de données usuelles manipulent en général un grand nombre d'objets répartis en quelques catégories, on a plutôt besoin en génie logiciel d'un grand nombre de catégories avec peu d'objets dans chacune. L'objectif du PCTE n'était pas d'aller jusqu'au produit industriel, mais en France le GIE Emeraude (Bull, Eurosoft, Syseca) a commercialisé une « structure d'accueil » permettant de réunir et de faire fonctionner ensemble divers outils de génie logiciel.

Autre projet en cours : Entreprise, réalisé pour les besoins de la direction générale de l'armement par Syseca et Steria principalement. Au départ il s'agissait d'un environnement de programmation en langage LTR 3. Ce langage a certainement de nombreuses vertus qui expliquent que les militaires français y soient attachés. Mais ils ont quand même fini par constater que le langage Ada — créé par une équipe française qui répondait à une consultation internationale lancée par le Pentagone — était en train de s'imposer au plan mondial, non seulement pour les programmes militaires, mais aussi pour des activités aéronautiques et spatiales civiles où l'exécution en temps réel des programmes est une obligation incontournable. Ada commence même à mordre sur le marché de l'informatique de gestion. Aussi a-t-il été décidé de créer une version d'Entreprise pour la programmation en Ada. Entreprise a des caractéristiques qui sont liées aux types de programmes qu'utilise l'armement, de même que l'origine « *télécommunications* » de Concerto se retrouve dans sa structure. S'agissant de programmes qui comportent souvent des centaines de petits modules, dont la conception et l'évolution sont relativement indépendantes, un objectif majeur a été d'assurer la cohérence de l'ensemble. L'atelier traite surtout les étapes développement et maintenance, mais un volet sur la spécification pourrait s'y ajouter ultérieurement.

Enfin la Société française de génie logiciel — émanation de plusieurs constructeurs et sociétés de services informatiques — travaille dans le cadre du projet Eurêka EAST (European Advanced Software Technology) et pourrait proposer au début des années 90 un produit commercial. La SFGL travaille essentiellement sur les aspects conception et management du cycle de vie du logiciel. Son atelier devrait être organisé autour d'une base de données où sera conservée toute l'information, souvent informelle, concernant le logiciel. L'archivage de cette information pourrait se faire sur des disques optiques numériques.

M. A.

Le Carnet du Monde

Naissances

— **Catherine WEIL et Gilles GOMEZ-VAEZ** ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Camille,

à Paris, le 22 octobre 1988.

17, rue d'Anjou,
75008 Paris.

— **M. Laurent GEISMAR et Mme, née Sylvie Hergas,**

ont la joie de faire part de la naissance de

Maxime,

le 22 novembre 1988.

48, rue Botzaris,
75019 Paris.

— **Anne, née Mathieu, et François BOUÉ,** ainsi que *Cécile,* sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 15 novembre 1988.

94, rue Broca,
75013 Paris.

Décès

— Mme Jacques Abinal
M. et Mme François Abinal
et leurs enfants,
Mme veuve Joseph Mathieu
et ses enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ABINAL,
inspecteur divisionnaire de police honoraire,

survenu le 26 novembre 1988 à Cannes (Alpes-Maritimes), à l'âge de soixante et onze ans.

13, rue Emile-Pourcel,
06560 Valbonne.

— Mme Pierre Ajame,
ses cinq enfants
et ses petits-enfants,
Mme Simone Bouvier-Ajam,
Mme Blanche Alcorta,
M. et Mme Jacques Lévesque,
M. et Mme Claude Gestreau Bouvier-Ajam,
M. Jean-François Josselin,
Sa famille et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre AJAME,

survenu le 27 novembre 1988 à l'âge de quarante-neuf ans, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris (8e).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

106, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
1, rue Louis-David,
75016 Paris.

[*Né le 5 février 1939, Pierre Ajame était rédacteur en chef chargé des services culturels au* Nouvel Observateur *depuis 1985. Il était aussi éditeur-conseil aux éditions Robert Laffont depuis 1983. Il avait commencé sa carrière de journaliste en 1961 à* France-Soir, *où il fut rédacteur au service des informations générales. De 1962 à 1969, il collabora aux* Nouvelles littéraires *comme secrétaire de rédaction et critique de cinéma. En 1973, il devient rédacteur en chef adjoint du* Nouvel Adam *et de* Vingt ans, *et en 1973 rédacteur en chef adjoint du* Sauvage, *tout en se chargeant au* Nouvel Observateur *de la critique littéraire et du cinéma. Il fut nommé rédacteur en chef adjoint au* Nouvel Observateur, *responsable des pages culturelles, en 1978. Pierre Ajame était un esprit indépendant et éclectique. Il a publié en 1967* les Critiques de cinéma *(Flammarion), en 1978* Entretiens avec Cheval *(Le Chêne) et en 1981* Trois cents héros du roman français, d'Atala à Zazie *(L'Originel). Il préparait une biographie de Hergé, le père de Tintin, pour Gallimard.*]

— L'Institut international de philosophie
a la douleur d'annoncer le décès de son secrétaire général,

Yvon BELAVAL.

Il lui rendra un hommage solennel dans sa prochaine assemblée générale.

8, rue Jean-Calvin,
75005 Paris.

— M. et Mme Jean Texier
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée DUNAND-PIVOT,
avocate au barreau de Paris,
premier juge au tribunal de Clamecy,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 novembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

200, avenue du Maine,
75014 Paris.

— Elisabeth Cépède,
Isabelle et Jean-Marc ; Frédéric ; Jean-Philippe et Catherine : Oriane ; Caroline,
Françoise et Michel Bantignies,
Jean-Pierre ; Marie-Hélène et Patrick : Yann et Renaud,
Jeanne et Yves Mary,
Pierre et Claudette : Tatiania, Véronique ; Aude,
Catherine et Pierre Sagné,
Marie-Laure et Thierry ; Delphine ; Valérie ; Juliette,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Annette Cépède,
sa sœur,
Les familles Campana, Chevalier, Boileau, Auclair, Cépède et Sépède,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Michel CÉPÈDE,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
titulaire de nombreux ordres étrangers,
ancien président du conseil de la FAO,
ancien président
de l'Académie d'agriculture,
membre de l'Académie
des sciences d'outre-mer,
ancien président du Comité français contre la faim,
ancien professeur à l'INA,
président du Corps mondial
de secours (CMS),
secrétaire général de l'OURS,

pieusement décédé le 26 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

La messe de funérailles sera célébrée le jeudi 1er décembre, à 9 h 15, en l'église Saint-Jacques de Montgeron, place Rottembourg, sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation, dans la plus stricte intimité familiale, aura lieu après la cérémonie religieuse.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons au CMS, 135, rue Falguière, Paris (15e). CCP Paris 13 051 59 G.

2 *bis*, avenue de Sénart,
91230 Montgeron.

[*Né le 20 octobre 1908 à Wimereux (Pas-de-Calais), Michel Cépède avait cumulé une formation d'ingénieur agronome, de géologue et de juriste (il était docteur en droit). Après avoir débuté sa carrière en 1931 comme répétiteur d'économie rurale à l'Institut d'agronomie, il devait y revenir en 1947 comme professeur après avoir dirigé le service des études du ministère de l'agriculture. Sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture (1956) puis secrétaire d'Etat à l'équipement et au Plan agricole l'année suivante, Michel Cépède a surtout présidé, entre 1969 et 1973, le conseil de la FAO (organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), mettant tout son savoir et son énergie au service de la lutte contre la faim. Un combat qu'il mènera de 1970 à 1985 à la tête du comité français de la campagne mondiale contre la faim et à travers ses ouvrages :* Nourrir les hommes, l'Agriculture, la Science contre la faim. *Secrétaire général de l'Office universitaire de recherche socialiste, Michel Cépède avait publié, dans* le Monde *et* le Monde diplomatique, *au début des années 70, des articles consacrés à la faim dans le tiers-monde.*]

— Sophie Ekstein et Pierre Chareyre
font part du décès de

Dora EKSTEIN

survenu le 26 novembre 1988 à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 1er décembre à 14 h 15 au cimetière de Pantin parisien.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du service Demarquay de la maison de cure Fernand-Widal.

— M. Guy July
et ses enfants Brigitte, Françoise et Philippe,
M. Serge July
et son fils David,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

Fortuné JULY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant
des guerres 14-18 et 39-45,

survenu en son domicile, le 28 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'incinération aura lieu le 2 décembre, à 10 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Guy July, 25-27, boulevard Arago,
75013 Paris.
Serge July,
11, rue Béranger,
75003 Paris.

— Mme Michèle Machtou,
son épouse,
Le docteur Jean-Michel Machtou et Mme,
ses enfants,
Laure et Arnauld Machtou,
ses petits-enfants,
Les parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice MACHTOU.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Pertuis (Vaucluse), le mercredi 30 novembre 1988, à 15 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Darcel,
92100 Boulogne.

— Mme Nicole Meunier,
Mme Raymonde Monnier
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne MEUNIER,

survenu le 20 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées à Antony, en l'église Saint-Saturnin.
L'inhumFtion a eu lieu le jeudi 24 novembre au cimetière de Lure.

— Jacques Mouha, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale,
son époux,
Mme Yvonne Blazy,
sa mère,
Mlle Dominique Arnoux,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Arlette MOUHA,
chef du service de presse
et d'information de l'Académie de Paris,

survenu le 25 novembre 1988, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Caussade, le 26 novembre.

[*Responsable depuis de nombreuses années des relations avec la presse du rectorat de Paris, Arlette Mouha était unanimement appréciée pour sa gentillesse et son inlassable disponibilité.* Le Monde *exprime sa plus vive sympathie à son époux et sa famille.*]

— Le recteur de l'Académie, chancelier des universités de Paris,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 novembre 1988, de

Mme Arlette MOUHA,
chef du service de presse
et d'information de l'Académie de Paris,
conseiller de l'administration scolaire
et universitaire,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques
et officier de l'ordre national du Mérite.

— André et Christiane Orth,
ses enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri ORTH,
née Jenny Pfister,

survenu le 20 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-seizième année.
Selon ses dernières volontés, le service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité.

« L'Eternel est mon berger...
Il restaure mon âme ».
Ps. 23.

[illegible], rue Eugène-Manuel,
75116 Paris.

— M. Denis Valode
et ses enfants, Agnès, Nicolas et Marie,
ont la douleur de faire part du décès de

Brigitte VALODE,
née Fatou,
survenu le 26 novembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 30 novembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Germain à Soisy-sous-Montmorency.

Anniversaires

— Il y a quinze ans, le 30 novembre 1973, disparaissait

Pierre LAMBERT.

Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

— Il y a un an, le 30 novembre 1987,

Pierre ROBBE,

terrassé par le SIDA.
Il reste vivant dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Mme Roger Robbe,
les Prés-Cantaux,
39110 Salins-les-Bains.

Services religieux

— Les prières de fin de mois à la mémoire du

docteur Elie GHOZLAN,
ancien adjoint au maire de Constantine,
médecin-chef du Centre de réformes
de Constantine,
président fondateur
de la société Ez-Haïm,

seront dites le mardi 6 décembre 1988, à 16 h 30, au temple, 21 *bis*, rue des Tournelles, Paris.

Communications diverses

— Journées d'études du Centre de formation et de recherches psychanalytiques, samedi 3 décembre 1988, de 17 heures à 19 heures. « Quelle éthique pour la psychanalyse ? », débat préparé par Patrick Guyomard et Jacques Sédat.
Dimanche 4 décembre 1988, de 9 heures à 18 h 30 : « La psychanalyse et la politique de la santé mentale », avec Maud Mannoni, M. Polo, le docteur C. Covindassamy, le docteur D. Gobert, le professeur Lucien Israël, le docteur P. Lagarde, le docteur Michel Audisio, Jacques Maître, Jacques Saliba.
Renseignements et inscriptions : Christiane Balasc, tél. 48-05-46-89.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV, le samedi 3 décembre, à 14 h, amphithéâtre Guizot, M. Carlos Lévy : « Recherches sur les académiques ; Cicéron et la nouvelle académie »

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable études informatiques

Filiale française d'une des premières multinationales américaines de l'industrie Pharmaceutique, nous réalisons un C.A. de 1 000 MF avec 1 000 collaborateurs.

Notre informatique à taille humaine (20 personnes) est structurée autour d'un 4381/VM et DOS, ainsi que deux 8 100 s'appuyant sur un réseau d'une centaine de terminaux et 60 PC.

Responsable de l'ensemble des développements informatiques, vous animez une équipe de 8 analystes responsables d'applications.

Vous assistez également le Directeur Informatique dans la définition du plan informatique et des moyens à mettre en œuvre.

Ingénieur de préférence, vous avez acquis en 7 ou 8 ans une solide expérience de la conduite de projets de gestion dans un environnement IBM. La pratique d'une méthodologie et la maîtrise de l'anglais seront des atouts appréciés.

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser votre candidature sous référence 8870 à Sylvie BLAIN, Cabinet Alexandre TIC, 10 rue Royale, 75008 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

AXIAL

Pfizer

SCIENCE ET PASSION DE LA VIE

REUTERS

Avec 8000 collaborateurs dans le monde et 350 en France. REUTERS est aujourd'hui la première Agence Internationale de DIFFUSION D'INFORMATIONS ECONOMIQUES EN TEMPS REEL auprès des Banques et Organismes Financiers. Soucieux d'offrir à nos utilisateurs des services performants, nous évoluons dans un environnement technique de pointe. Pour faire face au développement de notre informatique, nous recrutons un :

Technicien Télécom

PARIS

Ref. MH 11

VOTRE MISSION : Au sein de notre Département Communications, vous serez chargé de l'optimisation et de la maintenance de notre réseau de Télécommunications international (Satellite, RNIS, X25).

VOTRE PROFIL : DUT, BTS Electronique. Une première expérience dans un environnement Reseau DEC sera appréciée. Pour réussir dans ce poste, vos qualités techniques sont alliées à une personnalité ouverte et disponible.

NOTRE CONTEXTE INTERNATIONAL nécessite pour tous nos collaborateurs une bonne PRATIQUE DE L'ANGLAIS. Vous serez amené à vous déplacer en Europe et des formations régulières auront lieu à LONDRES. Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution dans un contexte dynamique.

Merci d'adresser CV + Photo à Mina AZIZI en précisant la référence.

CAP SOGETI SELECTION

Tour Mattéi, 207 rue de Bercy, 75012 Paris

Ingénieur d'études

PRODUITS ELECTRONIQUES OBLIGE!

Groupe d'envergure européenne (2 milliards de CA), numéro 1 en France dans notre spécialité, nos produits évoluent vers les technologies électroniques les plus avancées. C'est pourquoi vous qui avez une formation d'ingénieur électronicien (SUPELEC, ISEP, ENSI...) et 3 ans d'expérience minimum dans un bureau d'études, vous nous intéressez.

Vous serez chargé :
- de l'étude et de la création de produit nouveau en relation étroite avec le marketing,
- de la recherche et de l'analyse de produits de négoce,
- du pilotage des sous traitants et de l'assistance technique usine,
- de participer à l'élaboration des normes européennes au niveau technique et sécurité dans l'optique 1992.

Pour réussir pleinement, vous devrez nous démontrer à la fois vos qualités d'autonomie, votre capacité de travail en équipe et votre créativité. Votre connaissance de l'anglais est indispensable. En donnant une dimension stratégique à votre action, vous donnerez une dimension stratégique à votre carrière.

Merci d'adresser lettre motivée + CV, photo et prétentions sous réf. 2866 M à SOURCES - 108 rue St Honoré - 75001 Paris, qui transmettra.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE PRODUITS INDUSTRIELS

la chimie des spécialités

Nous sommes une société française de 800 personnes qui réalise un C.A. de 763 millions de francs en Agrochimie et spécialités industrielles - dont 25% à l'exportation.

Nous recherchons :

futur DIRECTEUR D'USINE

De formation Grande Ecole de Chimie, vous avez acquis une expérience professionnelle supérieure à 7 années en milieu de production au cours de laquelle vous avez fait preuve de votre savoir-faire.

Vos qualités de management, d'organisation et de communication alliées à votre ouverture d'esprit, vous permettront de prendre en charge progressivement les différents aspects de la fonction.

Nous vous proposons de mettre en pratique votre fort potentiel au sein d'une de nos usines après une période de formation auprès de notre Directeur Technique.



Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 8833 à CFPI, Direction des Relations Humaines, 28 boulevard Camélinat, 92233 Gennevilliers Cedex.

AXIAL

FRANCE TELECOM

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
(Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace)

recherche pour ISSY-LES-MOULINEAUX

UN INGENIEUR

(formation Grande Ecole ou Universitaire)

pour participer à la définition, au suivi de développement et à la recette de systèmes de commutation offrant les services du RNIS.

Une expérience en télécommunications et en informatique temps réel serait appréciée.

cnet

Adresser les candidatures avec curriculum vitae détaillé, références, téléphone et prétentions à :
CENTRE PARIS A
Division CENTRES ET LOGICIELS DE COMMUTATION
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS - 38, rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

ORC - Pierre Lichau

REUSSIR LE SYSTEME D'INFORMATION DE NOS JURISTES.

Nous sommes un groupe de 4 services juridiques représentant un effectif global de 200 personnes. Nous voulons, autour de la mise en place d'un IBM AS 400, créer un produit logiciel de haut niveau répondant aux exigences de notre métier. Nous recherchons notre

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Vous êtes de formation supérieure (Bac + 5 ou 4) et disposez de 3 à 5 ans d'expérience avec une bonne maîtrise de l'architecture de systèmes, de préférence dans le domaine tertiaire.
La connaissance de la méthode MERISE serait un atout supplémentaire.
Nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre système d'information en participant à sa conception et en dirigeant sa mise en oeuvre, son évolution et ses applications futures. Vous travaillerez en étroite collaboration avec notre société de conseil et les juristes directement impliqués dans l'élaboration de ce projet.
Ce sont, outre votre rigueur conceptuelle, votre esprit d'organisation et vos qualités relationnelles qui feront votre réussite dans le poste.

Pour en savoir plus sur nos objectifs et sur notre offre, nous vous remercions d'écrire sous la réf. 1003/M ou de téléphoner du lundi au vendredi de 9h à 18h à notre Conseil OUTSIDER - 10, rue Vignon, 75009 PARIS.



OUTSIDER ☎ 42.68.13.13



Promouvoir et intégrer notre chaîne CFAO en France et à l'étranger.

N°1 FRANÇAIS DE LA PRODUCTIQUE, RENAULT AUTOMATION (1 800 personnes dont 600 Ingénieurs et Cadres) dispose du savoir-faire et de l'expérience que nécessite la maîtrise de la productivité et de la compétitivité et renforce le potentiel de son service CFAO.

INGENIEUR COMMERCIAL

Vous développez les ventes de nos logiciels de modélisation surfacique (Unisurf), volumique (Euclid) et d'usinage (Surfapt) constituant une chaîne de CFAO intégrée.

De formation ingénieur, votre réussite dans la vente de logiciels de CFAO ou de produits de haute technologie similaires fonde votre crédibilité technique et commerciale.

INGENIEUR SUPPORT LOGICIEL

Vous jouez un rôle d'expert technique auprès des ingénieurs commerciaux et des clients. Vous participez à l'installation des logiciels sur les sites, formez et assistez les utilisateurs.

Ingénieur mécanicien de formation, vous avez de solides compétences en informatique et une première expérience d'un système CFAO en tant qu'utilisateur.

Ces deux postes, basés en banlieue Ouest de Paris, impliquent de nombreux déplacements en France et à l'étranger et donc, la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération sous référence 88.16 à la Direction du Personnel - RENAULT AUTOMATION - Centre Parly 2 - BP 70 - 78152 LE CHESNAY CEDEX.

Renault Automation

INGENIEURS

réf. T12

X, CENTRALE, ENST, SUPELEC ...

Prendre en charge la conception et la réalisation de projets en Informatique Technique est votre motivation.

Au sein des grandes entreprises de la Région Parisienne, vous interviendrez dans des domaines tels que le contrôle de processus, les systèmes embarqués, le graphisme, le traitement d'images...

Ingénieur diplômé, outre une bonne maîtrise des langages C ou ASSEMBLEURS sous UNIX ou VMS, votre potentiel, vos aptitudes relationnelles et votre enthousiasme seront nécessaires pour mener à bien ces projets.

Des plans de formation individualisés vous garantiront une évolution de carrière rapide.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + salaire actuel) à :

EUROPE INFORMATIQUE
12, rue Godot de Mauroy
75009 PARIS.



La compétence pas l'aventure

ORC - Pierre Lichau



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

AIX EN PROVENCE

INGENIEURS CONFIRMES

BERTIN VOUS OFFRE L'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE...

ET LA RICHESSE DES OPPORTUNITES !

BERTIN cultive l'excellence technologique depuis 30 ans.
Avec succès. Nous nous situons aujourd'hui au 1er rang des sociétés de service technologique.
Notre force : des équipes pluridisciplinaires compétentes, impliquées dans des projets technologiques d'envergure nationale et internationale.
C'est cette ouverture *stimulante* que notre Direction ELECTRONIQUE et OPTIQUE (Aix en Provence) vous propose en créant de nombreux postes.

INGENIEURS ETUDE/DEVELOPPEMENT

ELECTRONIQUE ANALOGIQUE :

Vous appliquez et développez vos connaissances en électronique basse tension, mise en œuvre de capteur spécifique (magnétique/optique), commande organe de puissance, automatisme en participant à l'élaboration de grands projets. De formation ESE, IEP, ISEN,... vous avez une première expérience de 3 à 5 ans de la fonction. Réf. GA/1

LOGICIEL SYSTEME :

Vous prenez en charge les études et le développement de logiciels systèmes.
Connaissances nécessaires : UNIX. Langage C.
Connaissances souhaitées : VAX, VMS, Temps Réel, Microprocesseurs.
Vous participez à des projets de systèmes d'archivage de données de masse, gestion des fichiers, SGBD.
De formation école d'ingénieur informatique, vous avez 3 à 5 ans d'expérience. Réf. GA/2

TRAITEMENT D'IMAGES :

Vous participez à l'élaboration de grands projets où vous mettrez en pratique et développerez vos connaissances en traitement d'images, reconnaissance de formes.
Ingénieur électronicien et/ou thèse en traitement d'images, vous avez une première expérience similaire de 4 à 5 ans. Réf. GA/3

ELECTRONIQUE ANALOGIQUE NUMERIQUE :

Vous étudiez et mettez au point des systèmes électroniques avec des choix technologiques liés à la fiabilité, au coût, à l'ergonomie, à la répétabilité, au test.
Adaptation à la fabrication avec l'élaboration des dossiers, qualification du prototype, incluant le respect des normes.
De formation ENSERG, ENSEEIHT, école d'ingénieur de Bordeaux ou *Marseille*, vous avez une première expérience de la fonction. Réf. BO/1

INGENIEURS CHEFS DE PROJET

AUTOMATISME :

Vous participez aux études et aux développements pluridisciplinaires de systèmes automatiques (de la faisabilité à la réalisation).
Techniques : Electronique, Informatique, *Mécanique*, Optique.
Ingénieur grande école, vous avez une formation complémentaire en automatisme et possédez une première expérience de chef de projet pluridisciplinaire. Réf. GA/4

MECANIQUE :

Vous êtes responsable techniquement et financièrement des études mécaniques et optimisez nos moyens en liaison avec des techniques telles que l'automatique, l'électronique et l'électro-optique.
De formation ingénieur mécanicien, vous avez une première expérience d'environ *5* ans dans la conception de machines automatiques. Réf. GA/5

OPTO - ELECTRONIQUE :

Vous pilotez les études et le développement de grands projets dans le domaine opto - électronique et travaillez sur la mise au point de capteurs et réseaux de capteurs à fibres optiques. Ingénieur de formation X, Telecom, vous avez une première expérience de la fonction. Réf. DE/1

LASER SOLIDE (*)
METROLOGIE OPTIQUE TRIDIMENSIONNELLE. (**)

Dans un de ces 2 domaines, vous avez la responsabilité complète d'un de nos projets (gestion technique et commerciale) où vous pouvez mettre en application vos compétences et valorisez vos *5* ans d'expérience. (*) Réf. DE/2 (**) Réf. DE/3

INGENIEURS CHEFS DE PRODUITS

OPTIQUE - ELECTRONIQUE :

Vous êtes chargé de l'industrialisation et de la mise en production de produits de haute technologie et en avez la responsabilité complète (technique, coût, respect des délais).
Domaines techniques : optique visible, saisie signal type CCD, traitement analogique/numérique, calcul et transmission pour exploitation déportée.
Vous serez assisté de moyens communs existants : *Méthodes*, SAV, Qualité.
De formation ingénieur grandes écoles électronique ou optique, à 35-40 ans, vous avez déjà piloté avec succès des projets comparables. Réf. BO/2

ELECTRONIQUE - INFORMATIQUE :

Vous êtes chargé de l'industrialisation et de la mise en production de produits de haute technologie faisant appel aux techniques suivantes :
Saisie optique, traitement numérique de l'information, archivage sur disque optique, communication sur réseau ETHERNET.
Assisté de moyens communs existants (*Méthodes*, SAV, Qualité) vous aurez la responsabilité totale du produit (technique, coût, respect des délais).
Ingénieur ESE, TELECOM, à 35-40 ans, vous avez déjà piloté avec succès des projets comparables. Réf. BO/3

INGENIEUR SUPPORT LOGICIEL

Vous participez au support de logiciels de type temps réel que nous développons et qui sont implantés dans des systèmes opérationnels.
Vous avez une bonne connaissance des systèmes d'exploitation UNIX et VMS, microprocesseur, moniteur temps réel et langage "C". Réf. GA/6

INGENIEUR METHODES ELECTRIQUES

Vous définissez et réalisez des bancs et outillages destinés à la production.
Vous optimisez le process industriel avec recherche de réduction des coûts et respect du dossier. Vous assurez un suivi auprès de la sous traitance.
De formation ENSERG, ENSEEIHT, école d'ingénieur de Bordeaux ou *Marseille*, vous avez une expérience d'une dizaine d'années dans une PME électronique. Réf. BO/4

INGENIEUR RESPONSABLE S.A.V.

Vous avez la responsabilité d'organiser et de gérer les travaux d'installation, de mise en service et de réparation de matériel de haute technologie professionnel intégrant les techniques suivantes : saisie d'information, traitement informatique, télétransmission.
Avec votre équipe (8 personnes), vous assurez chez le client : suivi technique, entretien, dépannage. Ingénieur en électronique ou en informatique, à 35-40 ans, vous avez acquis une expérience de l'encadrement en SAV (5 ans minimum), dans un environnement informatisé. Réf. BO/5

INGENIEUR QUALITE

Responsable du suivi qualité des études et réalisations de produits de haute technologie (Système optique, système opto - électronique) et secondé par une équipe de contrôleurs, vous mettez en application des plans qualité spécifiques.
De formation ingénieur généraliste avec de bonnes connaissances en optique, âgé de 30-35 ans, vous présentez une première expérience réussie dans le domaine. Réf. FA/1

TECHNICIENS

De formation BTS/DUT, vous souhaitez valoriser votre expérience de 3 à 5 ans dans l'un des domaines suivants : Informatique, *Mesures Physiques*, Optique, Electronique, *Mécanique*. Réf. GDB



Pour l'ensemble de ces postes, l'anglais courant est indispensable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) ainsi que la référence choisie à :
BERTIN & Cie - BP 3 - 78373 PLAISIR Cédex.
Les entretiens auront lieu, selon votre choix, à PLAISIR ou à AIX EN PROVENCE.

LES GRANDS PROGRAMMES TECHNOLOGIQUES

DIRECTEUR DES ACHATS APPROVISIONNEMENTS

400 KF

Nous sommes la filiale - performante -, d'un «géant» industriel américain. Sur nos segments de marchés, nous occupons une place de leader.

La fonction achats est véritablement stratégique dans l'entreprise, représentant notamment 500 MF. Elle implique une gestion quotidienne, l'animation d'une équipe et va plus loin... il s'agit de définir une véritable politique d'achats adaptée aux besoins des différents services de l'entreprise. Et elle vous situe naturellement comme un véritable interface entre nos directions communication, production, technique, finances.

Ingénieur de haut niveau (de préférence électronicien), âgé de 35/40 ans environ, vous avez impérativement assuré une fonction équivalente, par exemple chez un constructeur automobile (produits métallurgiques, électriques, électroniques,...).

Vous connaissez la GPAO, pratiquez couramment l'anglais.
Poste basé près de Rouen.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, s/réf. 667 à notre Conseil.

SODERHU
36 rue de Lisbonne
75008 PARIS.
42 89 20 50



DESSEIN

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.



Dans un environnement high-tech (ateliers flexibles, automatisation, optimisation des flux, GPAO...), BULL doit répondre aux exigences inhérentes au développement de ses activités de fabrication et de commercialisation de cartes électroniques.

Saisissez l'opportunité que nous vous offrons : devenez responsable flux produits !

Votre mission consistera à fournir à un centre producteur de cartes électroniques des moyens de fabrication adaptés aux objectifs de cycles, coûts, qualité et volumes.

De formation ingénieur, vous avez acquis une solide expérience (de 3 à 5 ans) dans le domaine de l'organisation, des méthodes et de la fabrication série.

Alors, si aujourd'hui vous voulez évoluer ,écrivez-nous !

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2211 LM à Anne ARNOULD - Service Recrutement Bull SA — 331, avenue Patton - 49005 ANGERS Cedex.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



SOYEZ L'AVANT-GARDE DES TECHNOLOGIES DE POINTE

LCTAR (LE CENTRE THOMSON D'APPLICATIONS RADAR) a pour vocation l'étude et le développement de techniques avancées dans le domaine du Radar. Autonomie, goût de l'innovation, capacité à vous impliquer dans des projets d'envergure, telles sont les qualités que vous mettrez en œuvre en nous rejoignant.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

6 à 7 ans d'expérience en conception de matériels électroniques (Traitement du signal, HF, VHF,...) pour développement de systèmes radars complexes.

Débutants ou quelques années d'expérience, pour études avancées en traitement de signal.

La perspective d'être à l'initiative de nouvelles techniques vous intéresse ? Alors, adresser votre dossier de candidature à

LCTAR
Service des Relations Humaines
6, rue Nieuport - BP 16
78143 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

THOMSON

HCA

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour assurer la coordination au niveau national d'études techniques en environnement hétérogène et le suivi de l'évolution d'un très important parc de machines sous UNIX exploitant des applications de gestion.

Pour ce poste de haut niveau, il est indispensable de posséder une expérience d'au moins 5 ans dans le pilotage d'opérations informatiques et d'avoir une bonne connaissance technique d'UNIX, des SGBD relationnels et des réseaux. Par ailleurs une bonne aptitude aux contacts à tous niveaux est nécessaire pour réussir dans les fonctions proposées.

Envoyer C.V., prétentions et photo sous n° 8022,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

INGENIEURS ETUDE DEVELOPPEMENT

EXPRIMEZ VOTRE DOUBLE COMPETENCE AUPRES DE 2 LEADERS !

Studicom filiale de JS Télécommunications et du groupe Bull

Spécialisée dans les technologies de communications et les réseaux télécoms (commutation, voix et données, RNIS, interfaces d'équipements informatiques)

Au sein de petites équipes, devenez **Ingénieurs Etudes et Développement** Studicom pour peu que vous ayez l'un de ces quatre profils :

- **Ingénieur expérimenté** en protocoles de télécommunication (environnement RNIS, X25, CCITT N° 7, TCPIP). Référence PROT
- **Ingénieur confirmé,** responsable de l'équipe de qualification des chaînes de liaisons (connaissance SNA, DSA, Ethernet, terminaux asynchrones appréciés). Référence OCLA
- **Ingénieur chargé d'intégrer** des applications de télécommunication (compétences UNIX et environnement télécom appréciés). Référence INTU
- **Ingénieur de développement** pour la programmation d'interfaces RNIS (langage C, microprocesseur 80188 maîtrisés). Référence DELO

Si vous associez rigueur et esprit d'équipe, des possibilités d'évolution existent au sein de la société. Alors rejoignez-nous ! Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre de motivation), en précisant la référence correspondant à votre profil à **Studicom** - Direction des Ressources Humaines - 31, Quai de Dion Bouton - 92611 Puteaux Cedex.

---

air industrie systèmes
groupe ALSTHOM

DIVISION ROBOTIQUE ET MATERIAUX

Importante filiale du groupe Alsthom, leader dans les traitements de surface, recherche pour son établissement d'Angoulême, un

INGENIEUR DE FABRICATION

En liaison directe avec le Responsable Technique de l'usine, les services CAO du siège de Paris et les services fonctionnels, vous assurerez la mise au point et le développement d'applications F.A.O.
Responsable de l'amélioration des coûts, des délais et de la qualité des produits, vous ferez évoluer les conceptions et technologies de fabrication.
Ingénieur généraliste type AM, vous possédez une expérience d'environ 3 à 5 ans en fabrication, tôlerie industrielle et soudure ainsi que de la FAO.
Autonome, responsable, vous possédez un réel sens de l'organisation, de bonnes qualités relationnelles et pratiquez l'anglais.
Cette fonction motivante est assortie de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions à AIR INDUSTRIE SYSTEMES - Service du Personnel
124, Bd de Verdun - 92400 COURBEVOIE.

ALSTHOM



CONTESSE



UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE.

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. Notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (18 000 personnes, 29,2 milliards de C.A. consolidé dont près de 17% à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Coordinateur de projet

Les Assurances Générales de France recherchent un Coordinateur de Projet.
Au sein d'une Direction Opérationnelle, votre rôle sera d'assurer l'interface entre les différents Services de cette Direction et de la Direction Informatique.
Dans ce cadre, vous aurez à :
– Analyser les besoins des services utilisateurs et les formuler auprès de la Direction Informatique.
– Animer et coordonner des groupes de travail dans le cadre de projets.
– Assurer le suivi des réalisations et la formation des utilisateurs aux nouvelles procédures mises en place.
De formation supérieure en informatique, une première expérience dans une fonction similaire sur gros système acquise dans le secteur tertiaire, de préférence l'assurance, votre réelle faculté d'adaptation font de vous le candidat que nous souhaitons rencontrer.
Si la perspective d'intégrer un groupe en forte évolution vous intéresse, merci d'adresser lettre de candidature, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle sous réf. : M 40 E au Département Gestion de l'Emploi.

A.G.F. – 33, rue La Fayette – 75009 Paris



NA IMI photo Zefa



Spécialiste mondial des Gaz Industriels, nous affirmons notre maîtrise technologique sur les marchés les plus porteurs : Industries Alimentaires, Santé, Electronique, Espace...
Nous sommes implantés dans 55 pays industriels. Une clientèle diversifiée, une présence internationale : notre Groupe offre de multiples opportunités de carrière à celui qui sait prouver sa compétence et sa performance.
Notre Centre de Recherche et de Développement recherche son :

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE ET MODELISATION

Après une formation informatique de haut niveau, tant sur le plan des matériels que sur celui des applications (mécanique des fluides génie chimique, etc.), complétée par une première expérience, vous êtes prêt à prendre en charge l'ensemble des moyens informatiques du centre de Recherche et de Développement du Groupe l'Air Liquide basé en Région Parisienne.
Face à l'évolution rapide des besoins et des matériels, vous saurez mettre en place une stratégie cohérente de développement tant en matière d'équipements que de produits logiciels.
C'est par vos qualités humaines, ouverture au dialogue, écoute, que vous animerez les équipes chargées du système et des applications scientifiques et techniques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. CSI à l'AIR LIQUIDE D.R.H.P. - 75, Quai d'Orsay 75321 Paris Cedex 07.

TOUT UN UNIVERS D'OPPORTUNITES



CRÉDIT AGRICOLE
EVREUX

recherche un

INGENIEUR SYSTEME

NIVEAU BAC + 4/5

pour des tâches d'installation, de mise en œuvre et maintenance de logiciels, dans un environnement I.B.M. GRAND SYSTEME : 3090, XA, CICS.

Une première expérience de la fonction est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Monsieur le Chef du Département du Personnel - 5, rue de la Rochette 27004 EVREUX Cedex.

Le bon sens en action

CONTESSE

ROYAL CANIN

Leader en Europe des aliments secs pour chiens
souhaite intégrer son

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Vous prendrez en charge la totalité de la mission :
- Etre le garant en matière de nutrition, formulation et optimisation des produits existants, en fonction des contraintes marketing, technologiques, économiques, nutritionnelles...
- Etre le leader dans la création de nouveaux produits et dans leur lancement.
- Gérer essais, analyses et tests.
- Etre l'interface Recherche/Marketing/Production/Commercial terrain.
- Développer les contacts avec la profession et les relations publiques à forme Technique.

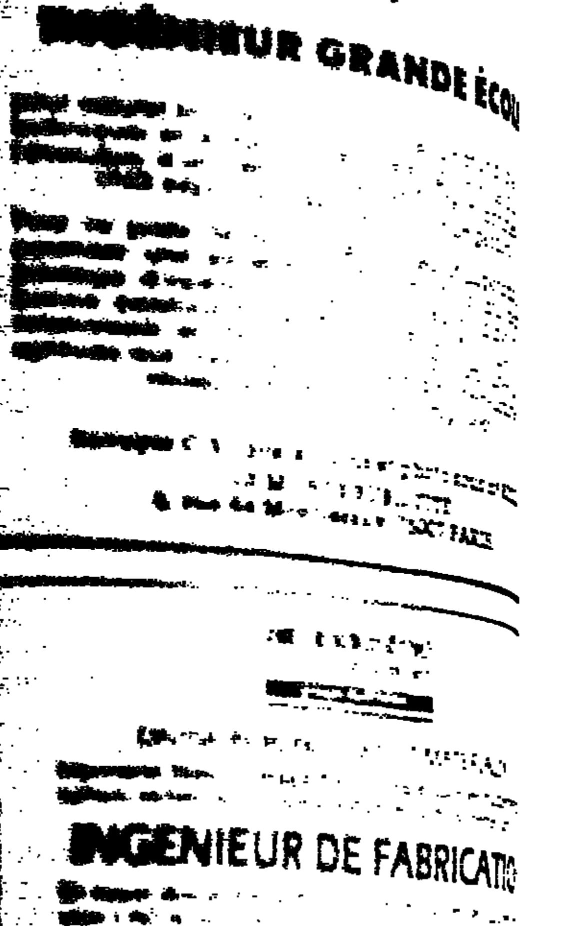
De formation vétérinaire, vous avez acquis une expérience indispensable de plusieurs années en milieu industriel, si possible dans les domaines de la nutrition ou de l'alimentation animale.
Innovant, CREATIF, (vous avez des idées) et communicant (vous savez les faire vivre), votre rigueur scientifique devra donc se teinter d'une forte sensibilité marketing.
Sous votre impulsion, la recherche Royal Canin devra être la caution en matière de nutrition pour animaux de compagnie en général et rester la "référence" auprès des nombreux partenaires externes et de la profession en général.
- Le poste est basé à VANNES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre conseil qui vous assure une totale confidentialité.

First Consultants
140 bis rue de Rennes 75006 PARIS



MEDIA-SYSTEM





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Signez votre réussite...

Aujourd'hui vous souhaitez exprimer à plein vos talents et vos capacités d'innovation. La Division SEMICONDUCTEURS de TEXAS INSTRUMENTS, à travers des activités de conception, de fabrication et de commercialisation, vous offre une structure particulièrement développée sur le marché européen.

DESIGNERS
Technologie CMOS

Au sein d'une équipe jeune et motivée, vous valoriserez toutes vos compétences en concevant des circuits VLSI en technologie CMOS.
Ingénieur Electronicien, débutant ou expérimenté, vous possédez une solide formation en traitement du signal et en architecture VLSI.
Le poste est basé à notre centre de Recherche et Développement de Villeneuve Loubet, près de Nice. (Réf. SCMOS/1188/1M).

CHARGE DE SERVICE CLIENTELE

Chargé du suivi du carnet de commandes d'un segment de marché, vous assurez l'interface journalier entre nos clients et la force de vente d'une part, et nos centres de fabrication européens et services de transit d'autre part.
Soucieux de fournir une service d'excellence auprès de nos clients européens et de partager notre objectif de qualité totale, vous participerez activement au suivi de notre programme "juste à temps".
De formation Ecole Supérieure de Commerce, vous possédez une première expérience et maîtrisez l'outil informatique.
Pour ce poste basé à Vélizy, une pratique professionnelle de l'anglais est indispensable. Elle sera un atout déterminant pour votre évolution à la mesure de vos résultats.
(Réf. SCCOS/1188/1M).

Bernard TISON vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe) en précisant la référence du poste choisi, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10 avenue Morane Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.

MEDIA-SYSTEM



HYDRODYNAMIQUE NAVALE

Ingénieur études et essais

LE BASSIN D'ESSAIS DES CARÈNES

premier laboratoire d'hydrodynamique navale en France, recherche pour sa division bâtiments de surface, un jeune ingénieur débutant ou possédant une première expérience. Il aura la responsabilité complète de l'étude et de la réalisation d'essais de tenue à la mer de bâtiments conventionnels et non conventionnels (navires à effet de surface) ainsi que de l'analyse des résultats.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (ENSTA, ENSAE, ENSMN) spécialisé en hydrodynamique et intéressé par l'expérimentation. Connaissance de l'anglais souhaitée pour la participation à des réunions internationales.

Poste à Paris avec déplacements ou transfert définitif au centre annexe situé en Province (Rouen).

Ecrire sous réf. 47 C 1101-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

Ingénieur bureau d'études pour situation évolutive
Haute technologie

La Société est jeune mais ses performances techniques lui permettent d'être le partenaire des plus grands dans les domaines de haute technologie (aéronautique). Ses équipements CAO, DAO, Laser, sont la garantie d'une conception et d'une fabrication de qualité et lui ouvrent les portes, en terme de matériaux comme en technologies, des secteurs les plus en pointe. C'est pour participer à cette belle aventure que nous recherchons un jeune ingénieur pour se joindre à l'équipe en place.

Avec son équipe de techniciens et à partir du cahier des charges du client, il définit, avec l'aide de la CAO, DAO, le projet et procède par Laser à sa fabrication. Progressivement il est amené à animer Etudes et Méthodes, tout en supervisant la CFAO, pour introduire des novations en terme de matériaux comme de technologie (assemblage critique). C'est une fonction évolutive qui doit déboucher sur des responsabilités humaines et techniques élargies.

Pour ce poste, nous vous souhaitons une formation d'ingénieur généraliste à dominante mécanique. Vous avez une expérience de Bureau d'Etudes et la connaissance de l'usinage ou de l'assemblage, si possible, dans des secteurs de haute technologie (aéronautique).

Le poste se situe dans le Sud-Ouest, aux environs de Toulouse.
SEFOP, remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous réf. IBE 1134 M.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



Venez créer avec nous le PAN EUROPEEN :
La Radiocommunication numérique et cellulaire pour l'Europe de 1992 !

La GRANDE-BRETAGNE, la FRANCE... MATRA COMMUNICATION et ses partenaires européens ont été choisis pour mettre en place la future génération de radiotéléphones : le PAN EUROPEEN.
Avec RADIOCOM 2000, RUBIS, MATRA COMMUNICATION (7 000 personnes, 4,3 milliards de C.A.) affirme sa présence sur l'un des grands marchés européens.
Nous vous offrons l'opportunité :
- d'acquérir un savoir-faire dans un environnement exigeant sur la méthodologie et les outils de génie-logiciel : stations de travail en réseau - outils d'aide à la spécification, à la conception (SADT...),
- de réaliser vos compétences sur l'un des marchés les plus porteurs de la décennie,
- de travailler «Européen» avec nos partenaires.

Ingénieurs Logiciel Temps Réel Expérimenté

Vous avez une expérience technique de conception et de réalisation de logiciel. Vous participerez à des projets dans les domaines suivants :
- transmission de données,
- protocole de communication (RNIS),
- exploitation et interfaces hommes/machines des radiotéléphones.

Votre expérience professionnelle (3-5 ans) confirme votre compétence en informatique temps réel en télécommunication et transmission de données.

Vous avez de la rigueur et de l'imagination et vous créez autour de vous un véritable esprit d'équipe pour réussir dans une fonction impliquant également ouverture et sens du dialogue avec d'autres services.

Vous pourrez évoluer vers l'organisation de projet et l'animation d'équipe. *Réf. ILTR/M*

Jeunes Ingénieurs Logiciel

Vous participez à la réalisation de logiciels dans les domaines de radiotéléphonie et de transmission de données.
Nous vous offrons l'opportunité d'acquérir des compétences en informatique temps réel et transmission de données dans un environnement jeune et motivé pour réussir. *Réf. JIL/M*

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Nicole KAMERZAC DPRH - MATRA COMMUNICATION - BP 26 - rue Jean-Pierre Timbaud - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

Chef de projet
HF

Etas DAT

Etablissement Technique d'ANGERS dépendant du Ministère de la Défense, nous assurons les études et les essais de matériels terrestres.

Pour renforcer notre potentiel et accueillir l'implantation d'un important service central de gestion des contrats, nous créons le poste de

Responsable des applications de gestion

INGENIEUR ou MIAGE + première expérience d'analyste, vous êtes rigoureux, imaginatif et conduisez les études et travaux pour mettre en place de nouveaux logiciels : relations utilisateurs - adaptation procédures.

Vous connaissez DPS 7000 sous G COS 7 ainsi que SOCRATE, CLIO, TDS, PAC BASE.

Merci d'adresser C.V. + photo + prét., sous la référence 1035/LM, à notre Conseil J.-M. VIAU - CAPFOR - 9, rue Célestin-Port - 49100 ANGERS.
Informations Minitel : 3615 CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND - CASTRES
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - NICE - NIORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

UN DES PREMIERS GROUPES DE CONSEIL EN FRANCE

DEVELOPPE SES ACTIVITES DE CONSEIL ET D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE DE GESTION ET RECHERCHE DES

CONSULTANTS EN SYSTEMES D'INFORMATION

Réputés pour la qualité de nos prestations et le professionnalisme de nos intervenants, nous menons à bien des missions diversifiées dans un grand nombre de secteurs : Banque, Industrie, Distribution, Administration...

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole ou équivalent, vous avez au moins 3 ans d'expérience professionnelle et maîtrisez une ou plusieurs des techniques suivantes : réseaux, AGL, SGBDR, méthodes... Vous êtes passionné par la conception et la maîtrise d'œuvre de systèmes d'information et souhaitez progresser au sein d'une structure souple et dynamique.

Jouissant d'une grande autonomie sur vos missions, vous aurez la responsabilité d'une équipe, assurerez les contacts avec les clients et participerez au développement commercial de nos activités.

De réelles perspectives d'évolution dans un contexte international sont offertes aux candidats à fort potentiel. Les postes sont basés à Paris et en Région Lyonnaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. LM 1188 à BOSSARD SYSTEMES 12 bis, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX Cedex.

BOSSARD SYSTEMES

PME française, située à BEZONS (95), saine et performante, en forte expansion, leader dans les activités optronique, télésurveillance et de traitement de l'image, recherche un

INGENIEUR PROJET

Votre mission : Après analyse des besoins clients, vous concevrez, en collaboration avec notre département études, les avant projets techniques de nos systèmes de très haute technicité en veillant à optimiser les aspirations clientèle et notre savoir faire.

Votre profil :
- De formation électronique de haut niveau (ingénieur Ecole / Universitaire)
- Vous justifiez d'une expérience d'environ 10 ans axée sur les métiers de la vidéo.
- Vous possédez de solides connaissances en optronique, vidéo, traitement de l'image.
- Vous êtes disponible pour des déplacements ponctuels en France et à l'étranger.

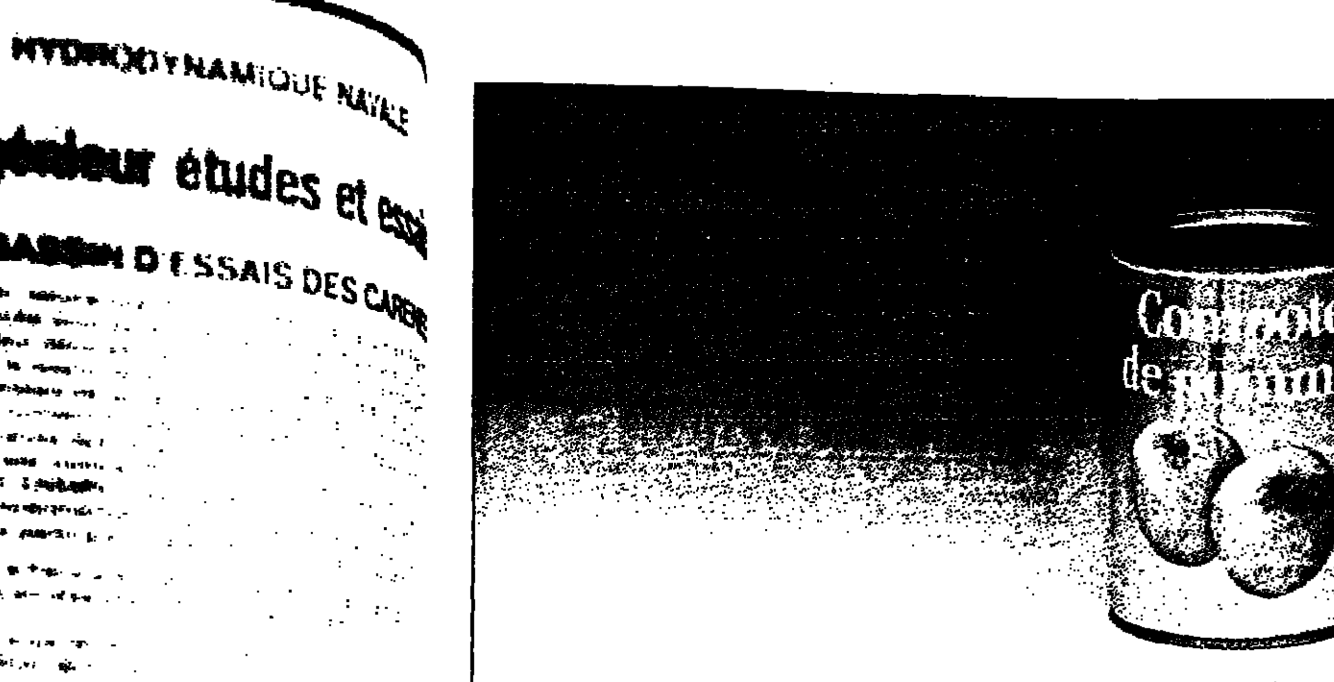
Adressez-nous votre candidature avec CV, photo et rémunération actuelle à SOFRETEC SA Service Recrutement - 53, rue Casimir Pener 95870 BEZONS, sous réf. I.P.C.



PLURIAL

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Votre potentiel conservé

Votre potentiel libéré

Derrière la réussite d'une entreprise, il y a souvent une idée simple. Chez Apple, notre idée se résume en une phrase : c'est avec des machines puissantes, mais simples d'accès que l'on donnera à chaque individu les moyens d'exprimer le meilleur de lui-même.
La force d'Apple réside dans son aptitude à reconnaître les vrais talents du marché et à leur offrir un cadre d'évolution et de développement personnel exceptionnel. Plutôt que de conserver votre expérience et votre potentiel reconnus, libérez-les chez Apple.

• RESPONSABLE "FORMATION TÉLÉCOMMUNICATIONS" réf. RFT/M

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs ou équivalent (MIAGE...), justifiez de 5 ans d'expérience professionnelle dont 2 comme formateur en produits "télécommunications" et parlez un "fluent english". Votre plus sera une connaissance approfondie de Macintosh.
Votre mission au sein de notre service après-vente :
– Former les techniciens de notre réseau de distribution à la maintenance des produits d'interface de communication et des connexions associées.
– Conseiller et assister le Centre technique dans le développement des outils matériels et logiciels d'aide à la maintenance de ces produits.
– Participer au choix et à la mise en place des outils et supports d'aide à la formation.

• RESPONSABLE "SUPPORTS FORMATION" réf. RSF/M

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs ou équivalent (MIAGE...), justifiez de 5 ans d'expérience minimum dans la recherche et le développement de produits à base de microprocesseurs et maîtrisez parfaitement l'anglais.
Votre mission au sein de notre service après-vente :
– Concevoir et développer des outils logiciels et matériels pour l'autoformation et l'automaintenance des micro-ordinateurs, périphériques et produits de communication associés.
– Assister la formation technique dans le développement des outils "support de formation".

• RESPONSABLE "CENTRES DE FORMATION AGRÉÉS APPLE" réf. RCFAA/M

De formation supérieure, vous connaissez la micro-informatique et son environnement, justifiez d'une expérience commerciale ou marketing de 3 ans, avez déjà participé à l'animation d'un réseau de distribution et faites preuve de réelles qualités pédagogiques.
Votre mission au sein du département formation des ressources humaines : animer notre réseau de Centres de Formation agréés Apple en participant à la définition des contrats, la mise en place des outils de sélection, de formation, de contrôle et de promotion, en relation étroite avec nos équipes commerciales, marketing et formation.
Pour mettre en œuvre votre créativité et votre expérience au sein d'Apple, écrivez à Pierre GRELLIER, Directeur des Ressources Humaines, sous réf. choisie, Apple Computer France, 12 avenue de l'Océanie, ZA de Courtabœuf, 91956 LES ULIS cedex.

Consultez 3614 code Apple.

Révélez le meilleur de vous-même.



Darjeeling



OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES

ONERA

RECHERCHE

INGENIEURS GRANDES ECOLES ET UNIVERSITAIRES

Débutants ou ayant quelques années d'expérience, intéressés par les Etudes de pointe dans les domaines suivants :
- aérodynamique théorique et appliquée
- mécanique des fluides et du solide
- aéroélasticité
- matériaux systèmes
- optique, électromagnétisme, thermique
- traitement des signaux radar systèmes optroniques
- avants-projets de missiles
- système de navigation par satellites.

INGENIEURS INFORMATICIENS

Réseau IBM et informatique graphique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo à :
ONERA
Direction des Relations du Travail - BP 72 - 92322 CHATILLON CEDEX

TOULON - MARSEILLE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Vous voulez participer à la conception et à la réalisation de grands systèmes informatiques.
Nous recherchons des **ingénieurs "grande école"** ayant une bonne connaissance de l'informatique (2 à 5 ans d'expérience) et des compétences en langage ADA et système VMS.
La maîtrise d'un projet exige de réunir les meilleurs professionnels, réalisateurs, conseils, experts, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.
Venez rejoindre nos équipes pour prendre rapidement des responsabilités au sein d'une entreprise en pleine expansion : 1 600 personnes, près de 1,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987, une implantation nationale et internationale.

Le parfait simple.

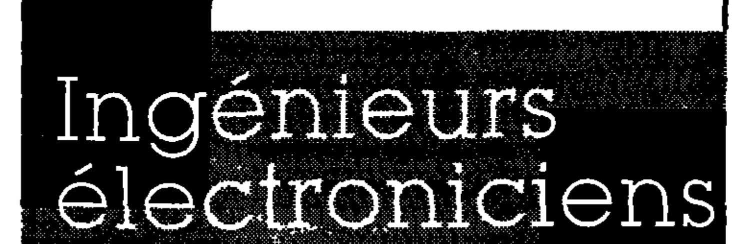
Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnel dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : annuaire électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...
Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA
467, av. du Prado
13008 Marseille
Réf. : 90 LM

SESA





Société d'électronique d'importance mondiale recherche pour son Centre International de Microélectronique implanté en proche banlieue Sud-Ouest de Paris, des Ingénieurs Electroniciens (Grandes Ecoles), débutants ou expérimentés pour la conception de circuits VLSI standard et semi-custom.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 42793 à :
MEDIA-SYSTEM, 6/8 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

Si la qualité va de pair avec l'amélioration de la productivité...

C'est que le responsable que nous recherchons aura réussi dans les missions variées qu'il aura à effectuer au sein de notre société, entreprise du secteur de la transformation métallique (C.A. : 1 milliard de F, 1 000 personnes dont la division industrielle se situe à 100 kms au nord de PARIS.
Nous souhaitons, en effet, confier à notre

Responsable méthodes industrialisation H/F

± 250.000

des responsabilités très larges allant de la conception et du développement de nouveaux produits, mises à jour de plans spécifications et nomenclatures, actions correctives en liaison avec le Marketing, jusqu'aux études de faisabilité d'investissements, les gammes operatoires et études d'outillage.

Sous la responsabilité du Chef d'Exploitation, vous bénéficierez d'une large autonomie pour mettre en place des actions d'amélioration de productivité et de cohérence des normes.

Au delà de votre formation d'Ingénieur mécanicien, ou éventuellement BTS Mécanicien, vous avez acquis une expérience de la fonction méthodes de 3 ans minimum, de préférence dans une industrie mettant en œuvre le travail des métaux en feuille et si possible dans la déformation à froid. En outre, il est souhaitable de posséder de bonnes connaissances en automatismes.

Le sens de l'écoute ainsi qu'un bon esprit d'analyse n'excluant pas une certaine ouverture sont nécessaires pour réussir dans ces fonctions.



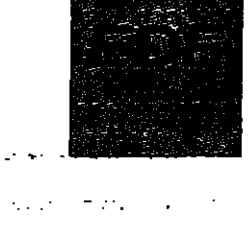
Merci de nous adresser votre dossier sous référence 2049 M ou transmettez-le à **CVCADRE** en composant le **36-15 code JCM** sur votre minitel où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.

Jean-Claude Maurice Conseil 12, rue de Ponthieu 75008 PARIS

PARIS - LYON - TOULOUSE - BARCELONE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Premier fournisseur français de matériel et de réactifs de laboratoire, notre société de 600 personnes élargit son département Recherche et Développement.

JEUNE INGENIEUR CHIMISTE BUREAU D'ETUDES H/F

Directement rattaché au Responsable du Bureau d'Etudes de nos unités de fabrication de matériel et de conditionnement de produits chimiques, vous travaillez en collaboration étroite avec les différents services concernés.

Au sein de notre équipe, vous serez responsable de :
- La mise au point de l'appareillage (sécurité, fiabilité, qualification) et des méthodes chimiques (études des différents paramètres).
- Des applications au Bureau d'Etudes (notice, études diverses...).

Homme de recherche mais aussi de contact, vous êtes Ingénieur Chimiste diplômé de 25-30 ans et vous souhaitez valoriser une première expérience en Recherche par une fonction où vous pourrez participer activement à nos projets.

Anglais, ambition et mobilité sont indispensables pour évoluer au sein de notre Groupe où les opportunités sont multiples et polyvalentes.

Une connaissance particulière des "micro-ondes" et de la pharmacotechnie seront un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. LM 48 D à notre Conseil : **ARCO** - 25 rue Cambon - 75001 PARIS.



GROUPE RHÔNE-POULENC

Jeunes ingénieurs, une région pleine de promesses pour un métier d'avenir

X, SUPELEC, CENTRALE, MINES, PONTS, SUP AERO, SUP TELECOM, ENSTA, ENSI.

Dans le cadre de notre service régional des mouvements d'énergie situé à TOULOUSE, vous occuperez d'abord la fonction de dispatcher et serez chargé à ce titre de la conduite en temps réel du système production-transport. Intégré à une petite équipe, vous pourrez y exercer votre esprit d'analyse, votre sens des responsabilités et votre aptitude à la prise de décisions rapides.

Nous vous offrons de nombreux avantages liés à la grande disponibilité requise pour ce poste.

Cette fonction sera l'étape qui vous permettra d'évoluer à moyen terme vers de plus grandes responsabilités soit dans un centre de production nucléaire, soit dans le domaine du transport d'énergie où vous ferez valoir vos aptitudes au management et à l'animation d'une équipe dans un environnement de haute technologie.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV sous réf. M/29 à EDF-GDF, Division Recrutement, 12 place des Etats-Unis, 75016 PARIS. Téléphone : 47.64.82.90.

MEDIA-SYSTEM

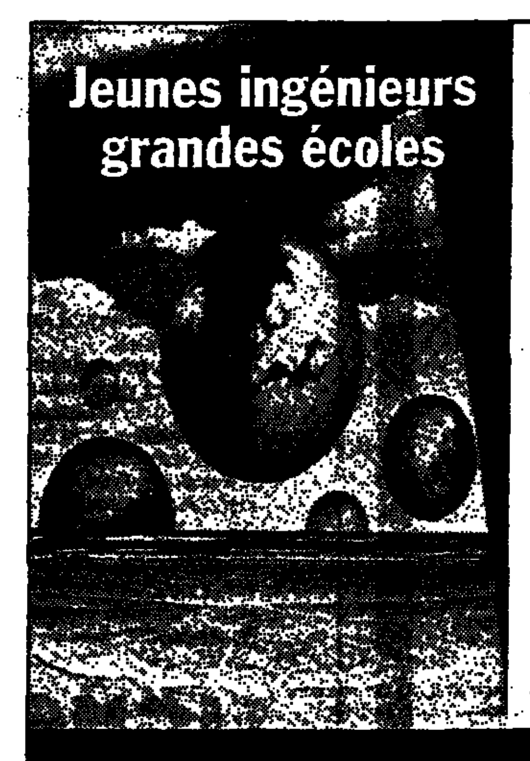
OBSERVATOIRE DES MATIERES PREMIERES

(Ministere de l'Industrie) recherche son

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

- 25 ans, ingénieur grandes écoles
- formation science de la terre ou métallurgie souhaitée
- maîtrise de l'anglais et des techniques de gestion de fichiers indispensables

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v. et rémunération actuelle) à AXIAL (sous référence 8853), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui trans.



Des projets de grande envergure

Nous sommes leader mondial dans un secteur de pointe. Nous disposons de moyens importants en recherche et développement pour de grands projets et nous offrons des opportunités de carrières très ouvertes vers le management ou l'expertise. Venez participer à notre développement et rejoindre nos équipes de généralistes et d'experts en :

* **Conception** (mécanique, thermique ou électrotechnique).
* **Etudes** (de composants, d'installations ou de systèmes).
* **Calcul** (analyses de structures).

L'aspect **international** des projets exige un bon niveau d'anglais et quelques déplacements en France et à l'étranger. Les postes sont basés à **Lyon**.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à notre conseil : **MILO**, 3 avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél: 47 64 05 18.



LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

2 à 3 ans pour devenir notre

RESPONSABLE DES MARCHES



Constructeur d'avions de tourisme et d'affaires et sous-traitant majeur de l'industrie aéronautique civile et militaire, nos clients et donneurs d'ordres figurent parmi les plus grands avionneurs mondiaux et leurs sous-traitants.

Le titulaire actuel du poste souhaite transférer progressivement ses savoirs et son expérience à son successeur.

A 40 ans environ, doté d'une formation supérieure et d'une expérience significative en milieu industriel aéronautique, vous souhaitez donner à vos talents, confirmés, de négociateur, une dimension nationale et internationale, qui justifie votre parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre lettre motivée de candidature + prétentions + CV + photo, sous réf. RMS, à notre Conseil, qui garantit le traitement confidentiel de votre dossier.

Une note d'information sur le poste sera adressée aux candidats sélectionnés.

Gagnez du temps et oubliez la grève des Postes en nous téléphonant.

team 12, rue de Tivoli, 31000 TOULOUSE. Tel. (16) 61 32 91 91

Génie Civil & Imagerie Médicale : l'Accord Parfait.

GE CGR est une société du groupe GENERAL ELECTRIC (350 000 personnes dans le monde). Au sein de ce groupe, GE CGR occupe une position particulière : 5000 personnes en Europe réalisent 5 milliards de francs de CA grâce à la conception, la fabrication, la vente et l'après-vente de produits et services «Imagerie Médicale» : rayons X, scanners, échographes, médecine nucléaire, radiothérapie...

Quel rapport avec le génie civil ? C'est simple : chacun de ces équipements, extrêmement complexe, exige un environnement «sur mesure». C'est alors que vous intervenez.

Jeune Ingénieur Génie Civil

Mission : Responsable des implantations, vous élaborez des projets et suivez les chantiers bâtiment pour les «Imageurs par Résonnance Magnétique». Cela vous conduit à travers la France, l'Europe et l'Afrique où vous êtes en relations constantes avec nos clients, le corps médical, les architectes et les entreprises.

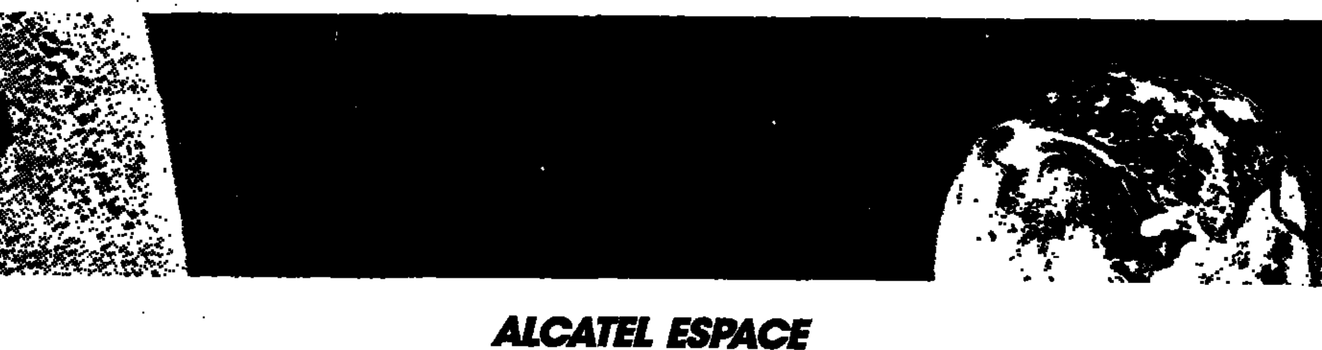
Profil : Jeune ingénieur (débutant accepté), vous disposez d'une solide culture en génie civil, de bonnes connaissances en électromécanique et électromagnétisme, de la pratique aisée de l'anglais.

Frank ATON - Responsable des Ressources Humaines - vous remercie de lui adresser votre candidature à GE CGR, 3 rue d'Amiens, 93240 STAINS.

DESSIN



General Electric CGR



ALCATEL ESPACE

L'univers des grands projets

Dans le cadre des programmes spatiaux auxquels nous sommes associés, nous continuons à renforcer l'équipe de la LIGNE de PRODUITS ANTENNES SPATIALES. Nous recrutons pour TOULOUSE :

Un ingénieur spécialiste en conception mécanique

Pour assumer son rôle d'étude et de développement, cet **INGENIEUR est déjà spécialisé dans les problèmes de MECANIQUE et THERMIQUE des STRUCTURES AERONAUTIQUES ou SPATIALES.** Il connait les spécificités de conception et de technologie liées à l'utilisation des Matériaux composites.

En collaboration très étroite avec les Ingénieurs Responsables de Produit spécialistes radio-électriciens, il conçoit l'Architecture Mécanique d'Antennes embarquées sur les SATELLITES.

Il pilote les Etudes, les Essais mécaniques, thermiques et technologiques, en tenant compte des contraintes de fonctionnement en orbite, de faisabilité industrielle, des normes de qualité... le but étant d'aboutir à la réalisation des projets.

Il respecte scrupuleusement les critères de coûts et de délais.

Il encadre des Ingénieurs, Techniciens et Dessinateurs... et contrôle les Sous-Traitants.

Profil : **Ingénieur diplômé ENSAE, ECP, ENSAM ou autre... vous avez 2 à 3 ans d'expérience en conception du DESIGN mécano-thermique de structures.** Vous travaillez déjà sur les mécanismes de déploiement, les matériaux composites, le contrôle thermique... en assurant le suivi des dépenses et des plannings...

Référence : M 8102.

Un ingénieur méthodes de modélisations antennes hyperfréquences

Dans le cadre des Axes de RECHERCHE et du DEVELOPPEMENT de nouveaux CONCEPTS d'ANTENNES, **le RESPONSABLE des METHODES de MODELISATIONS** est chargé, au sein du **SERVICE ANTENNES SPATIALES**, de mettre en place une stratégie de RECHERCHE et d'ETUDES "AMONT" dans le domaine des Antennes Hyperfréquences.

Il appréhende toutes les informations sur "l'Etat de l'Art" à travers les Conférences, Congrès, Publications...

Il collabore avec différents partenaires, ou experts extérieurs, pour la conception, l'adaptation ou l'optimisation des Méthodes de Modélisations. Il pilote l'équipe d'INGENIEURS qui lui est rattachée.

Après analyse des besoins, il participe à l'établissement de la politique LOGICIELS ANTENNES.

Il prévoit les moyens futurs afin de mettre à disposition des INGENIEURS d'ETUDES et de PROJETS des outils performants.

Il réalise ou fait réaliser les logiciels par des sous-traitants.

Il a pour mission de former les Utilisateurs et de les assister.

Ce poste s'adresse à un **Ingénieur diplômé Grande Ecole ou Université, Mathématicien et Scientifique confirmé, hautement spécialisé dans le domaine des ANTENNES HYPERFREQUENCES.**

Référence : M 8065.

Pour ces deux postes, **LA LANGUE ANGLAISE PARLEE EST INDISPENSABLE,** et des déplacements de courte durée sont à prévoir. Merci de faire parvenir, **sous la référence correspondante,** lettre manuscrite + CV détaillé (photo) + salaire souhaité à notre **Conseiller d'Entreprise**

Marie-Françoise LAUTREC LEPY *Division Recrutement* 35 rue des Couteliers 31000 TOULOUSE qui vous assure de sa réponse et de sa totale discrétion.

ALCATEL ESPACE



MEDIA-SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



On ne transige pas avec la qualité dans l'Aéronautique. Notre Société, spécialiste des équipements aérospatiaux (1000 personnes, 800 MF en C.A.), accorde une importance toute particulière au DEPARTEMENT QUALITE, qui dépend de la Direction Générale.

Nous recherchons un INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

chargé en coordination avec plusieurs services, de la mise en œuvre de l'Assurance de la Qualité des systèmes de circulation de combustible.

Pour ce poste, une expérience industrielle de plusieurs années est nécessaire en hydraulique et électromécanique, si possible en tant que qualiticien.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Une formation supérieure de type Grande Ecole (A&M, ENSMA, ENSM, ENI...) est souhaitée.

Le poste pourra conduire vers des responsabilités élargies dans d'autres secteurs du Groupe.

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. sous la référence DQ/24 à INTERTECHNIQUE Direction du Personnel - BP N°1 - 78374 PLAISIR Cedex.

MEDIA PA





Le challenge des nouveaux métiers !

Rejoindre l'Equipe MATRA, c'est intégrer une équipe qui gagne des marchés internationaux. Avec les nouveaux métiers de la haute technologie, c'est au présent participer à l'aventure du futur.

Notre Département Fiabilité-Sûreté de Fonctionnement renforce son potentiel et recherche :

Ingénieurs Electroniciens

Intéressés par une ouverture vers la sûreté de fonctionnement, vous participerez en collaboration étroite avec les laboratoires et les groupes de projets à la conception d'équipements et de systèmes électroniques embarqués dans le cadre de grands projets aéronautiques et spatiaux.

INGENIEURS GRANDES ECOLES (ENSI - INSA - ISEN...)

Vous possédez une expérience de 3 ans ou plus, acquise de préférence en développement de matériel, où vous avez mis en œuvre vos connaissances en électronique numérique, analogique et logiciel.

Vos qualités d'analyse et de synthèse, votre sens des relations humaines seront des atouts pour la bonne réalisation des objectifs de sûreté et de qualité de nos systèmes.

Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser CV sous référence EC 145 à Emmanuelle CHEDAL - MATRA DEFENSE Centre de Montigny - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES

parfiance annonces



DEFENSE ESPACE

ALCATEL

L'univers des grands projets

Spécialistes des télécommunications spatiales

Dans le cadre de projets de transmission par satellite, recherche pour Courbevoie des

INGENIEURS

Diplômés Grande Ecole ou Université

- Pour l'étude des techniques rapides de traitement du signal et leur mise en œuvre sur systèmes multiprocesseurs (réf. 32).
- Pour l'étude de systèmes Radio fréquence, contrôle au sol, télécommunications (réf. 33).

Pour exercer un métier passionnant, dans un secteur de pointe dans l'une des filiales d'un groupe international leader dans son domaine, faites-nous parvenir un dossier de candidature en indiquant la référence choisie à la Direction du Personnel, 11 avenue Dubonnet, 92407 COURBEVOIE Cedex.

ALCATEL ESPACE



MEDIA-SYSTEM



FICHET-BAUCHE, Groupe Européen Leader pour la sécurité des biens et des personnes, recherche dans le cadre de sa politique QUALITE TOTALE des

ANIMATEURS QUALITÉ

Dans le département Marketing Recherche et Développement ou dans des secteurs Commerciaux essentiels,

vous aurez pour mission de créer, gérer et améliorer un système d'ASSURANCE QUALITE ainsi que de faire vivre la démarche QUALITE TOTALE de l'entreprise.

Rattaché directement à un membre du Comité Stratégique, vous serez également en liaison fonctionnelle avec le Responsable Qualité Groupe.

De fort tempérament, tenace et dynamique, vous communiquerez votre profonde passion pour la fonction qualité.

Ingénieur électronique de formation, vous possédez une première expérience réussie dans le domaine Qualité.

La connaissance de l'Anglais est un atout supplémentaire.

Venez nous faire partager votre passion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. AQ à Fichet-Bauche - DRH 15-17, avenue Morane Saulnier - 78140 Vélizy.

CONTESSE



CGEA

Le Groupe **CGEA** (6500 personnes) prestataire de services auprès des Collectivités Locales dans les domaines de la propreté, de l'environnement et des transports en commun, appartenant au Groupe Générale des Eaux, en développement constant, recherche pour renforcer son **SERVICE TECHNIQUE**



Jeune ingénieur

(A.M., I.N.S.A. ou équivalent).

Il aura pour mission de :

- **CREER** de nouveaux matériels,
- **PARTICIPER** à la conception de nouveaux Centres d'exploitation,
- **ASSISTER et CONSEILLER** les exploitations dans les domaines de la maintenance et de l'entretien.

Si une première expérience vous a convaincu de vos aptitudes dans ces domaines et si vous avez par ailleurs pratiqué la micro-informatique,

nous vous remercions d'adresser lettre avec C.V., photo et prétentions sous la référence 8819 à **C.G.E.A.** - Direction du Personnel 174, rue de la République - 92817 PUTEAUX Cedex.

©84 - Pierre Lichau

DIGITAL, leader mondial des réseaux informatiques et des systèmes intégrés d'information, recherche un :

Responsable méthodes qualité

Au sein de notre département Administration et Logistique, vous animerez un groupe de spécialistes appartenant à 3 disciplines différentes :

- méthodes logistiques
- qualité
- développement de process (test et réparation de matériel informatique).

Ingénieur en électronique ou informatique, vous êtes d'abord un excellent animateur. Une expérience de plusieurs années des méthodes ou de l'organisation industrielle, une bonne connaissance de la gestion de la qualité, la pratique de l'anglais sont nécessaires.

Adressez votre candidature, sous référence MON 597 à Anne CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Nous sommes un laboratoire international connu pour la qualité de ses produits et la réussite de ses recherches.

Le développement de notre unité de production située à Evreux (27) nous amène à rechercher:

1 Ingénieur chimiste

Maîtrisant parfaitement la chimie analytique et plus particulièrement la chromatographie phase liquide, pour un poste au sein de notre laboratoire de contrôle (75 personnes).

Vous êtes jeune diplômé ou riche d'une première expérience. Votre dynamisme, votre puissance de travail, votre capacité à vous intégrer à nos équipes et une bonne connaissance de la langue anglaise sont les atouts de votre réussite.

Faites-vous connaître ! Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo) sous réf. M à Monsieur SALOU, Chef du Personnel - Laboratoires GLAXO - 23, rue Lavoisier - 27035 Evreux Cedex.

LABORATOIRES **Glaxo**

Tektronix

ENSEMBLE JUSQU'A LA POINTE DU POSSIBLE

LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DU TEST ET DE LA MESURE, NOUS RENFORCONS NOS EQUIPES DE VENTE

INGENIEURS COMMERCIAUX

EXPERIMENTES / DEBUTANTS

Professionnels confirmés, vous alliez à une formation électronique, une expérience réussie dans la vente de produits de haute technologie et de solides connaissances en informatique. De plus, vous maîtrisez la langue anglaise.

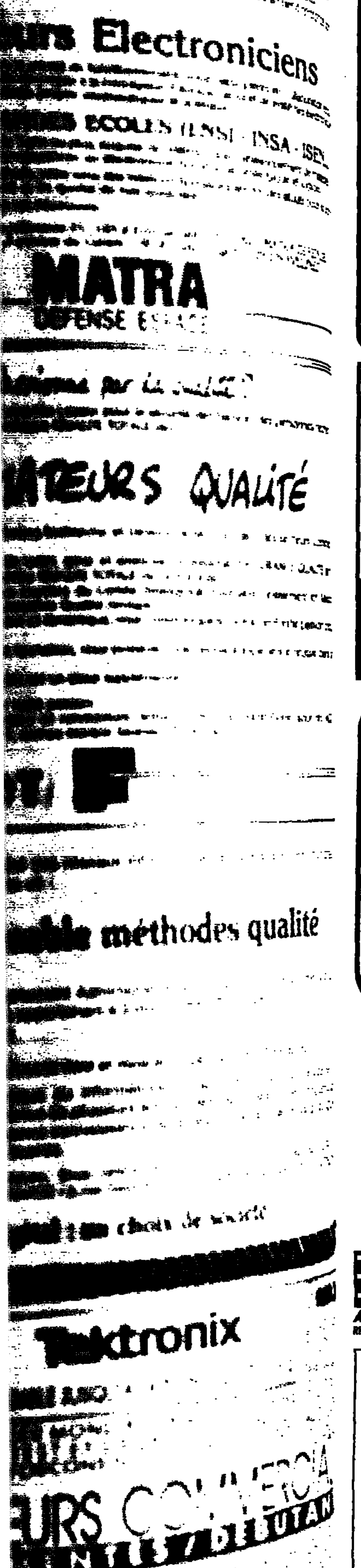
Vos clients, vos prospects sont des ingénieurs passionnés par leur environnement : votre dynamisme vous permettra de les comprendre et de les convaincre.

Ingénieurs débutants, vos connaissances scientifiques combinées à un goût prononcé pour les relations commerciales vous motivent pour la vente.

Des postes sont à pourvoir en Région Parisienne et en Province.

Rémunération stimulante. Formation en France ou aux USA.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV à TEKTRONIX - DRHC - Boite Postale 13 - 91941 Les Ulis Cedex.



Grande administration

recherche

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS OU DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ

(DEA, DESS, MIAGE)

MISSION :

Dans un environnement technique de premier plan (base de données, temps réel, télétraitement), le candidat retenu participera au développement de projets importants pour le compte de l'administration centrale et des services extérieurs.

La connaissance de l'environnement et des matériels BULL (DPS 8, DPS 7, DMIV TP) ainsi que de l'atelier de génie logiciel PACBASE serait un avantage.

Ecrire sous n° 8023
LE MONDE PUBLICITÉ – 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Entreprise GRENOBLOISE fortement novatrice crée dans le cadre de son développement international le poste de

Responsable Marketing technique

Jeune ingénieur, vous êtes passionné par la technique et l'approche marketing. Bilingue anglais et si possible, maîtrisant également l'espagnol vous serez responsable de la veille technologique.

Ouvert, curieux, sachant analyser les potentialités d'un marché, vous parcourerez le monde entier pour y observer les nouveaux produits et détecter les idées novatrices.

Ainsi, vous ramènerez des informations précieuses sur les marchés de haute technologie sur lesquels nous évoluons. Avec vous, nous continuerons à être le leader.

Ce poste est évidemment une opportunité pour vous qui voulez élargir vos connaissances rapidement et donner une dimension résolument internationale à votre carrière.

Adressez CV, lettre, photo, sous réf. : M SC 14 à notre conseil qui vous garantit une discrétion absolue.

SCOR'CONSEIL
47, avenue Alsace Lorraine - 38000 GRENOBLE
Tél. : 76. 46. 89. 35. - Télécopie : 76. 46. 51. 11.
GRENOBLE - PARIS - NICE



Leader mondial en spécialités chimiques pour la papeterie

jeune ingénieur

pour diriger la production de son usine proche Grenoble

30 personnes, 33.000 T/an, 30 spécialités renommées, naturelles ou de synthèse.
Une première expérience opérationnelle en fabrication vous a familiarisé avec les contraintes d'une industrie chimique ou parachimique.
Nous vous offrons, dans un cadre unique, reportant au D.U., une responsabilité importante et des perspectives d'évolution.
Contacts avec sociétés sœurs nécessitant l'anglais.

Adresser lettre, CV, rémunération s/réf. M 35 à M. M. Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

DEVENEZ SPECIALISTES EN TRANSFERT DE TECHNOLOGIE DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Bénéficiant à l'étranger d'une excellente image de marque, les entreprises agro-alimentaires ont besoin de spécialistes pour conquérir une place leader.
CADRES ou **INGENIEURS**, un centre de formation propose une formule originale de partenariat avec les entreprises. Stage interne, séjour linguistique, mission commerciale à l'étranger tels seront vos atouts pour devenir de véritables responsables export.
Pratique de l'anglais souhaitée.
Rémunération assurée par l'Etat / Les Assedics / CIF.



Contactez ***ANFOPAR Rhône-Alpes.***
3, place d'Arpôt 38206 VIENNE Cedex. Tél. 74.85.27.68

GERLAND
Sols et Revêtements

Premier fabricant français de revêtements de sols plastiques. Dans le cadre du développement de nouveaux produits, nous recrutons un :

INGENIEUR de RECHERCHE

Ce jeune **CHEF DE PROJET**, débutant ou possédant une première expérience professionnelle, se verra confier une mission importante et autonome.
Il possède une formation supérieure acquise dans une grande école de **CHIMIE**, avec une connaissance, ou une spécialisation en **MATIERES PLASTIQUES** qui sera appréciée.
La pratique de l'**ANGLAIS** est indispensable.
Poste à pourvoir à ST PAUL TROIS CHATEAUX (Drôme).

Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, photo, prétentions) sous la réf. 599 à notre Conseil :
***A2M** Martine Cornillet, 361, rue Garibaldi*
69007 LYON. Tél. : 78.69 20 95

A2M



Nos établissements industriels situés en Bourgogne, concilient industrie lourde et haute technologie.
Nous réalisons des composants lourds pour les centrales nucléaires et nous concevons et fabriquons des éléments mécaniques destinés en particulier à de grands projets européens.

Ingénieurs grandes écoles débutants

Vous interviendrez dans les domaines suivants :
- Recherche et développement en méthodes de contrôle et de soudage (Réf. RD).
- Etudes appliquées en CAO (Réf. CAO).
- Calculs de structures (Réf. CS).
- Fabrication atelier, chargé de l'Animation Qualité (Réf. Q).

Une formation de base en Mécanique sera appréciée.

Si intégrer un groupe industriel à vocation internationale vous intéresse, adressez votre CV + lettre manuscrite en précisant la référence choisie à Valentine TRABUT, Framatome, Département Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-la Défense.



LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

FORMATION

ACCES A UN PRINCIPE FONDAMENTAL

Qu'elle se déroule à Chicago ou en France lors de multiples sessions, la formation est un principe fondamental, à la base de la réussite d'Arthur Andersen. Appliqué à Arthur Andersen Informatique, il permet aux collaborateurs de développer leur savoir-faire technique (technologie, langages, méthodes) et leurs connaissances des domaines applicatifs liés aux secteurs économiques dans lesquels ils interviennent.

Professionnels reconnus, ils s'engagent auprès des Directions des Grandes Entreprises. Ils les aident à maîtriser leurs systèmes d'information et à gagner en compétitivité.

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS
(Grandes Ecoles option Informatique)

Au coeur de nos projets, vous intervenez sur des grands systèmes d'information. La complémentarité des missions et la diversité des environnements techniques (**IBM, BULL, DEC, HP**), favorisent la progression de vos responsabilités. Vous participez à toutes les phases des projets (conception, réalisation) et évoluez vers l'encadrement et le conseil en informatique.

Jeune diplômé de formation ingénieur, avec Arthur Andersen Informatique, vous bénéficiez d'un environnement performant (projets clés en mains, politique internationale en Recherche et Développement) et vous évoluez au sein d'une structure dynamique, opérant en synergie avec le leader mondial du conseil.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur Henri DAVIGNON - ARTHUR ANDERSEN INFORMATIQUE - Tour GAN Cédex 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE 2.

ARTHUR ANDERSEN INFORMATIQUE 

HCA

JEUNES INGENIEURS PROCEDES

Bienvenue dans un monde de compétence et de motivation

Améliorer notre capacité de production, optimiser nos procédés, mieux intégrer la sécurité, automatiser... nos projets sont multiples et nos excellents résultats nous permettent de les réaliser dans de très bonnes conditions.

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école (Centrale, ENSIC, ENSIGC, UTC, ENSCP,...), et vous avez réussi une première expérience en développement de procédés, ou vous souhaitez débuter votre carrière par l'industrie.

Parlez-nous de vos ambitions. En fonction de vos goûts et de votre profil, nous vous présenterons des opportunités d'intégration dans plusieurs unités de fabrication (développement de procédés, assistance technique, conduite d'ateliers...).

Plusieurs de ces postes sont à pourvoir dans la région Rhône-Alpes. La connaissance de l'anglais est indispensable pour certains d'entre eux, qui comportent de fréquents contacts internationaux.

Adresser votre lettre de candidature, CV à J. Louis PERROT - Rhône Poulenc Chimie - Direction du Développement des Cadres - 25 quai Paul Doumer - 92408 Courbevoie Cedex.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Ingénieurs informaticiens
à fort potentiel *HF*

Cette Société en participation BULL S.A. – PROLOGUE S.A. conçoit, développe et met à disposition de l'utilisateur final des logiciels intégrant le monde des Micros, des Centraux et des Telecom, et recherche dans le cadre de son expansion.

- **plusieurs jeunes Ingénieurs, Développeurs de Logiciels** possédant 1 à 2 ans d'expérience de développement en langage C. Réf. 47 A 1225-8 M
- **un Ingénieur de Développement sur Q 400** possédant 2 à 3 ans d'expérience Starsys et PLM 86. Réf. 47 A 1226-8 M

Jeunes ingénieurs, diplômés grandes écoles ou universitaires, option informatique, si votre première expérience vous a persuadé de poursuivre dans le domaine du développement et si vous êtes particulièrement motivés par le travail en équipe et la possibilité d'acquérir une compétence technique de haut niveau, de larges perspectives d'évolution vous sont offertes.
Postes basés à MASSY PALAISEAU (91).
Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Société d'ingénierie polyvalente, nous renforçons l'équipe de notre Département Hospitalier CIET et offrons un poste de responsabilité à un

INGENIEUR BIO-MEDICAL expérimenté

pour l'audit de fonctions médicales, l'établissement de programmes d'équipements, la prise en charge d'études des interfaces avec les lots de construction et le suivi des installations.

Le poste est à pourvoir en Banlieues Ouest et Sud de Paris et comporte de courts déplacements en province et à l'étranger.

De formation supérieure, vous avez depuis cinq ans au moins la connaissance du milieu hospitalier, de préférence en Hôpital public ou en bureau d'études.

La maîtrise de la langue anglaise sera appréciée.

Adressez nous votre CV et lettre manuscrite s/réf. 715 à :
INTER G - Direction du Personnel
133, rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

CONTESSE

LA DIRECTION TECHNIQUE RECHERCHE :

Responsable Produit

Avec une équipe de 35 ingénieurs et techniciens, constituée de 3 groupes (optique, modulation filtrage, technologie), vous assurerez les études et le développement des produits et constituants de réseaux de vidéocommunication à fibres optiques et des produits vidéo et son.
Ingénieur grande école, vous avez une expérience réussie de manager. Venant de préférence du domaine grand public, vous maitrisez aussi les technologies de production et l'analyse de la valeur et si possible la transmission par fibre optique.
Réf. EDP.16

Responsable Système

Architecture, Informatique et Réseaux futurs !
Avec à vos côtés 20 personnes (80% Ingénieurs) vous assurerez la réalisation et l'intégration des logiciels et matériels associés rentrant dans les systèmes. Vous serez garant de leur intégration et validation.
Ingénieur grande école avec une bonne connaissance de la télé-transmission, de l'informatique, du traitement d'image, vous êtes familiarisé avec l'audiovisuelle. Vos capacités de manager sont reconnues. Réf. EDS.12

ALCATEL EST INTERNATIONALE, L'ANGLAIS COURANT EST UNE EXIGENCE POUR CES POSTES.

Adressez votre dossier de candidature (CV + photo), sous référence choisie, à Catherine BONNIER - ALCATEL-CIT Dpt Transmission BP6 NOZAY - 91620 LA VILLE DU BOIS.

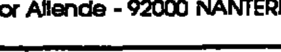
CONTRIBUEZ A LA REUSSITE DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LA VIDEOCOMMUNICATION

La Division des réseaux câblés de vidéocommunications d'ALCATEL-CIT, c'est :
La commande de réseaux de vidéocommunications portant sur 410 000 prises à installer depuis 1984 sur 10 sites et plus de 25 communes : les villes de Sèvres, Suresnes, Saint-Cloud, Mantes, Rennes, Evry, Toulon, Marseille, Massy, Gennevilliers, Lille et Montpellier.
Les premières réalisations de réseaux de vidéocommunications à distribution optique étoilée.
150 personnes aussi dont 80 ingénieurs qui travaillent sur un projet d'avant-garde visant à mettre à la disposition d'une clientèle exigeante un produit adapté à des besoins nouveaux.



CIT
Département Transmission
sur Câbles

SOURCES



PME (110 collaborateurs)
Leader vente par correspondance de vins, proche RER

recherche
dans le cadre de son fort développement d'applications

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
(D.U.T. ou équivalent)

– Environnement : Bull DPS 7000/50 Terminaux (40). Micros (indépendants et en résaux)
– Développement : COBOL, sur micro sous PSP (formation psp assurée), connaissance GCOS 7 souhaitée.

Envoyer CV, disponibilité, prétentions à
LE SAVOUR CLUB – M. Van Geeteruyen
BP 304, 92506 Rueil-Malmaison Cedex.



Division Communications d'Entreprise recherche

Ingénieurs Débutants
ou ayant 1/3 ans d'expérience

Pour participer aux études matérielles et logicielles relatives au développement d'équipements et systèmes connectables au RNIS :
- Ingénieurs électroniciens pour Laboratoire et Bureau d'Études.
- Ingénieurs Informaticiens.
Formation : Grandes Ecoles d'Ingénieurs.
Lieu de travail : DOURDAN (desservi par RER).

Merci de nous téléphoner au 47.57.02.50, ou d'adresser votre C.V. sur MINITEL code 3616 ALTRAN, en précisant la référence DE 811, après votre nom.

C.G.S. CARRIERES - GROUPE ALTRAN
58, boulevard Gouvion Saint-Cyr — 75017 Paris

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

FULMEN N° 1 FRANÇAIS - Notre objectif : devenir N° 1 EUROPEEN.
Fabricant d'accumulateurs au plomb - 2 400 personnes - CA. 1,2 milliard.

CHEF DE PROJET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
PARIS

30 ANS MINIMUM, VOUS ETES DIPLOME D'UNE ECOLE D'INGENIEURS (ENSAM, ICAM, IDN, HEI OU EQUIVALENT), VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE OPERATIONNELLE REUSSIE ET VOUS PARLEZ ANGLAIS.

Nous vous proposons de prendre la **RESPONSABILITE COMPLETE** des projets industriels « MONTAGE » de nos 3 usines (Auxerre, Nanterre, Nîmes) :
- l'étude des besoins,
- l'élaboration des propositions d'investissements dans le cadre d'un budget important,
- les relations avec les fournisseurs pour le choix des machines et des outillages,
- la réalisation jusqu'à la mise en route opérationnelle des installations.
Vous disposerez avec votre équipe (2 techniciens) d'une **GRANDE AUTONOMIE** : technique, budgétaire, organisation.

LA SOCIETE OFFRE DE REELLES PERSPECTIVES D'EVOLUTION.



Merci d'adresser votre candidature, en indiquant votre rémunération actuelle, sous la référence CPDI/M à Mme THIELIN - CEAc, 18 Quai de Clichy 92111 CLICHY.

RADIALL

Leader européen dans la fabrication de composants électroniques, notre société très performante recherche un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
EXPORT

Sous la responsabilité du Directeur de l'exportation, vous aurez pour une ligne de produits et des marchés définis, les missions suivantes :
- définition et suivi de la politique commerciale,
- coordination de l'activité internationale,
- mise en œuvre des développements spéciaux,
- interface client - production - marketing.

30 ans environ, de formation Ingénieur ou BTS, vous avez l'expérience d'au moins 3 années de vente technique à l'exportation.
Vous négociez couramment en Anglais.
La pratique de l'Allemand sera un atout complémentaire.

Au sein de la Société RADIALL, l'évolution du poste saura motiver un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à RADIALL - Direction du Personnel
101, rue Philibert Hoffmann, - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS CEDEX

Bleu

INGENIEUR LOGICIEL ADMINISTRATEUR SYSTEME

POUR NOUS AIDER...
UN HOMME ORCHESTRE SUN MICROSYSTEM

Notre Département, intervient en Recherche fondamentale (souvent à la limite de l'application) dans le domaine de l'architecture système et du génie logiciel. Nous vous attendons pour poursuivre le développement d'une partie de notre activité sur SUN.
Responsable SUN au sein d'un Groupe support de plusieurs Ingénieurs systèmes, vous vous intégrerez à une équipe multinationale de chercheurs de très haut niveau. Vous les aiderez, tant sur l'angle logiciel que système, à trouver des solutions à leurs demandes. Diplômé d'études supérieures, votre forme d'esprit est donc très "application" et vos compétences techniques se doublent de qualités humaines certaines (sens de l'équipe, capacité à communiquer, enthousiasme...humour...).
Notre langue de travail est l'anglais et nous sommes implantés à MARCOUSSIS (91).
Si ce poste tremplin peut répondre à vos attentes, merci de faire parvenir votre dossier complet, sous référence O/ILA/LM, Didier LESUEUR/ RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.





MEDIA PA

LYON, une entreprise branchée sur les techniques et technologies de pointe dans la filière **VIBRATOIRE**, recherche un :

INGENIEUR PROJETS

Il aura la responsabilité complète des projets concernant toutes industries : études scientifiques, mesures sur site (France et étranger), traitements informatiques.
Ce poste aux tâches variées apportera à son titulaire une formation complémentaire à la gestion des affaires, à la communication et lui permettra une évolution de carrière au sein d'une Société jeune, réputée et en plein essor.
Cette proposition ne peut concerner qu'un Ingénieur mécanicien débutant, ayant une expérience en acoustique, la pratique et le goût pour les mesures et sachant bien utiliser l'outil informatique (HF 9000).

Pour une embauche immédiate, nous attendons votre lettre, cv, photo sous réf. PAC 11 à

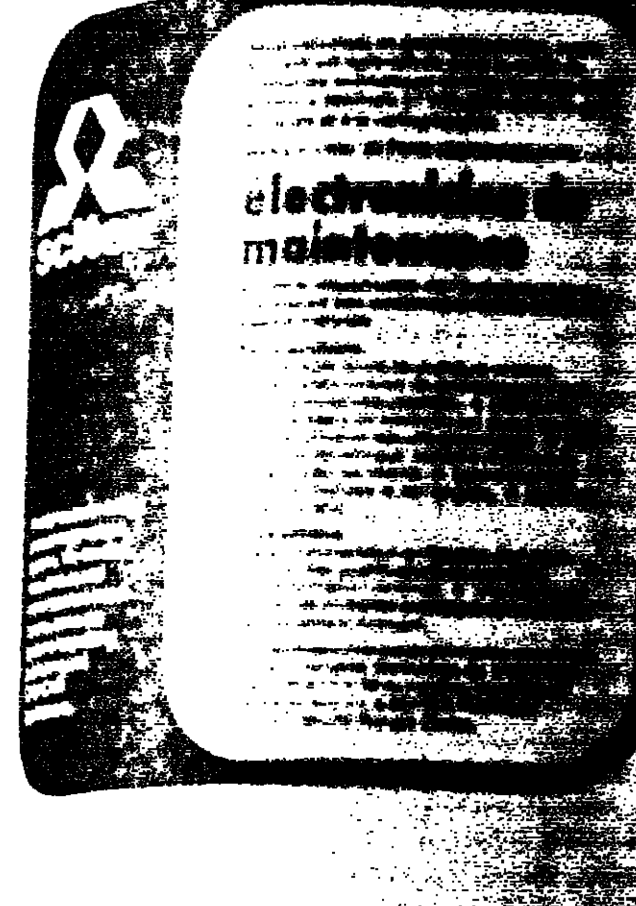
BERNARD MIGNOT CONSEIL
51, rue Creuzet – 69007 LYON



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



scitex

A world leader in image processing graphics systems. We develop, manufacture and market sophisticated turnkey computer systems for printing, publishing and CAD/CAM applications

Multinationale en pleine expansion, notre société est spécialisée dans la vente de systèmes ordinateurs de mise en page électronique destinés à l'industrie des arts graphiques et à la cartograpghie.

Notre bureau de Paris cherche un (m/f)

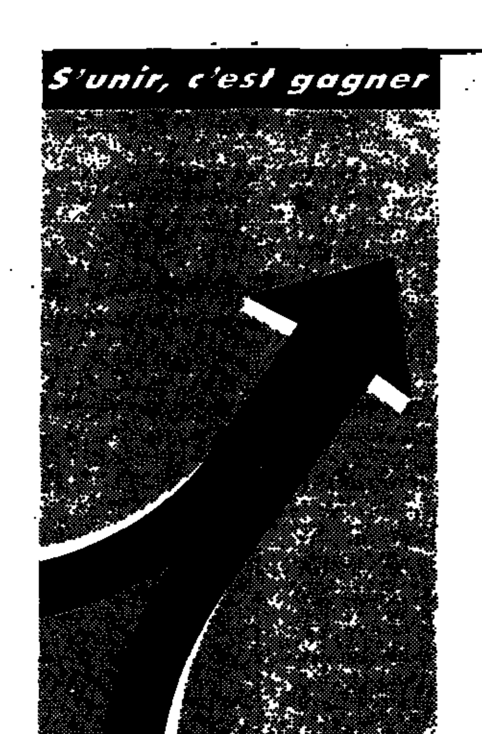
électronicien de maintenance

qui sera responsable de l'installation et de l'entretien des systèmes installés chez nos clients français.

Profil souhaité:
◇ une expérience de plusieurs années *comme électronicien de maintenance* d'ordinateurs en service clientèle; ◇ préférence sera donnée à un électronicien ayant travaillé dans le domaine des arts graphiques; ◇ personnalité dynamique, sociable et aimant le contact avec les clients; ◇ bonne connaissance du français et de l'anglais; ◇ âgé d'au moins 25 ans.

Nous offrons:
◇ une rémunération en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat;
◇ une formation continue; ◇ une voiture de société, de multiples avantages sociaux et un environnement motivant.

Les candidats intéressés sont priés de contacter *Mademoiselle Benhamou au 1/45572411* de 8 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi ou d'envoyer leur c.v. à SCITEX FRANCE, Silic 157, 94533 Rungis Cedex.



ALLIEZ HIGH TECH ET MANAGEMENT !

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS MARINES, filiale du groupe THOMSON, conçoit et développe des systèmes de détection sous-marine répondant aux exigences technologiques les plus avancées. Leader européen dans ce domaine, première société exportatrice au monde en matière de lutte sous-marine, nous remportons les contrats les plus ambitieux sur un marché où la concurrence est vive. Ce succès, nous le devons à une optimisation de notre process de fabrication. Dans ce contexte, nous renforçons le département PRODUCTION de notre établissement d'ARCUEIL, et nous recherchons un

INGENIEUR DE PRODUCTION

En liaison directe avec les services techniques et les services de production, vous interviendrez pour chaque affaire dans les domaines électronique, mécanique, câblage, pour :
• Conseiller et orienter les bureaux d'études vers de nouveaux modes opératoires en respectant les impératifs de coût/qualité/délais, pour des productions de petites séries.
• Réaliser les dossiers de définition des processus de fabrication.
• Et participer à la mise en oeuvre d'une GPAO ainsi qu'à l'optimisation des systèmes de CAO.
Ingénieur de formation A & M ou équivalent, vous avez acquis une première expérience industrielle d'au moins 2 ans. Dans un contexte d'ateliers intégrés fonctionnant d'une manière autonome, vous accéderez très rapidement à des fonctions de management.

Cette perspective vous intéresse ?

Alors, adressez votre CV avec photo et rémunération sous la référence 3298/BN à notre Conseil Danielle Jalbert CORT - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.
Tél. : 45.53.09.09 - N° Télécopieur : 47.55.03.68



HCAP



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



à Grenoble

Notre PME (commandes en 1988 : 280 MF), est connue dans le monde entier pour la qualité de ses équipements robotisés de traitements de surface par procédés électrostatiques.

ingénieur et commercial,

venez renforcer notre élan : visiter nos grands clients, aider nos agents, convaincre les décideurs de la valeur de nos solutions techniques.

A 35 ans au moins, vous avez une solide expérience de la vente d'équipements complexes à l'industrie, automobile de préférence. Vous savez voyager et parlez anglais. Chez nous, c'est 180 MF/an que vous allez traiter puis développer.

Ecrivez à D. MARTINON, consultant (réf. 3903 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Christofle
Orfèvre à Paris

responsable de la gestion de la productivité industrielle

PARIS **250 - 290 KF**

Depuis plus de 150 ans, nous fabriquons (à St Denis et Rouen) et vendons dans la plupart des pays une large gamme de produits **d'orfèvrerie de haute qualité.**

Dans le cadre du programme d'amélioration de notre productivité, nous recherchons notre Responsable de la Gestion de la Productivité Industrielle.

Rattaché à la Direction Financière, vous serez l'interface essentielle et l'interlocuteur privilégié entre nos Unités de Production et la Comptabilité Budgétaire.

Vous aurez à analyser tous les éléments de coûts et il vous appartiendra de **proposer** et de **mettre en place des plans** pour les réduire par **amélioration de la productivité,** et de veiller ensuite au suivi des correctifs et solutions apportées.

Vous êtes de formation Ingénieur et vous avez acquis une première **expérience en milieu industriel** (production - méthodes).

Une formation complémentaire de gestion ou une expérience dans le domaine du contrôle de gestion industrielle serait un plus.

Des qualités d'analyse et un talent de «communicateur» seront des atouts majeurs pour réussir.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. CH 10 à notre Conseil qui vous garantit la plus stricte confidentialité.

2, rue Louis David 75782 Paris Cedex 16 — 11, rue Victor Hugo 69002 Lyon.



COGEPLAN

FORCE

AICF
(Action Internationale Contre la Faim)
RECHERCHE
pour ses missions humanitaires d'urgence et de développement

CHEF DE MISSION
PAKISTAN - AFGHANISTAN

– poste opérationnel à responsabilités de haut niveau,
– gestion et négociation de projets d'urgence et de développement,
– *coordination* d'une *équipe de techniciens expatriés* et locaux,
– contrat de un à trois ans renouvelable, 5 000 F à 6 000 F/mois, couverture sociale complète et frais de vie sur place pris en charge,
– anglais courant, forte motivation et expérience de terrain indispensables,
– disponibilité immédiate.

Envoyer C. V., lettre et photo à AICF, 34, av. Reille, 75014 Paris.

Bureau van Dijk

recrute pour des travaux d'analyses documentaires de publications scientifiques (ORSTOM) des documentalistes spécialisés dans les domaines suivants :

– Biologie végétale et animale,
– Sciences économiques et sociales.

Il est demandé un niveau maîtrise ou DEA dans ces disciplines. Anglais scientifique et une première expérience d'analyse documentaire seront appréciés.

Adresser C.V. et lettre manuscrite avant le 12 décembre 1988 au

Bureau Van Dijk
106 bis, rue de Rennes, 75006 Paris.

A l'attention de Madame Dejean.

ABC

Conseil en Stratégie et en Organisation
recherche pour sa filiale de Formation des

RESPONSABLES COMMERCIAUX

pour diffuser ses programmes de Perfectionnement des dirigeants et cadres (Communication professionnelle, Négociation, Analyse stratégique, Organisation, Mise en pratique des principes de l'Excellence, Leadership : les Bases et la Pratique...)

Votre profil : 3 à 5 ans d'expérience commerciale dans le domaine de la Formation ou dans un domaine voisin.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé à :
Madame Danièle Bojin, D.E.F. International,
70, rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret.

Lyon

Ingénieur responsable de programmes

Filiale d'un grand groupe, cette société de PROMOTION IMMOBILIERE (350 MF de CA, 40 personnes) doit son fort développement à une équipe de professionnels de bon niveau, à la qualité de ses programmes et à un souci permanent de développer de nouveaux produits.

Intégré à l'une des directions opérationnelles, vous intervenez à tous les niveaux du montage et de la réalisation des programmes : rédaction des cahiers des charges, négociation avec les prestataires, suivi des chantiers. Vous êtes le garant du respect de la qualité, des délais, des budgets définis.

Agé de 28 à 35 ans, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur TP (INSA, ECAM, ENSL), vous avez acquis une première expérience du montage technique des dossiers et souhaitez accéder à des responsabilités plus globales et évolutives.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 4267 à Média System, 55 Place de la République, 69002 Lyon qui transmettra.

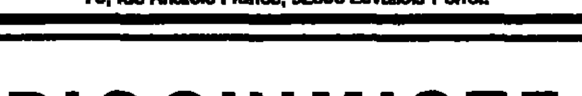
MEDIA-SYSTEM

CENTRE DE RECHERCHE
d'un grand groupe
AGRO-ALIMENTAIRE
Banlieue Sud-Est de Paris
recherche

INGENIEUR AGRONOME
spécialisé en cultures fruitières

ayant une première expérience
de 2 à 3 ans dans le secteur fruits.
Mission : Etudes et Pré-développement.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. n° 42507 à Média-System, 6-8 Impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.



BIOCHIMISTE
chimiothérapie antibactérienne

Dans le cadre de la Direction des Recherches Biotechnologiques de notre centre de Romainville (93), votre mission consistera à analyser les différents systèmes *enzymatiques du métabolisme bactérien.*
Assisté d'un technicien, vous procéderez à l'extraction, l'isolement, la purification d'enzymes cible et mettrez au point les tests enzymatiques appropriés pour le screening de molécules de synthèse.
Vous avez complété votre formation initiale par un *doctorat qui vous a permis d'acquérir des connaissances* théoriques et pratiques étendues sur le métabolisme bactérien. Vous possédez éventuellement une première expérience industrielle.
Créatif, vous possédez des qualités d'initiative et d'organisation pour évoluer au sein d'un environnement *"recherche" particulièrement stimulant.*

Merci d'adresser lettre manus., C.V. + photo, sous la réf. 120/M, à Claudine MAUSHART, ROUSSEL UCLAF, 35, boulevard des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF



CURRICULUM

Le Monde CADRES

Banlieue Sud
B.E. recherche

INGÉNIEURS

Pour travaux d'études : aérodynamique, thermique, combustion, analyse d'essais informatiques. Envoyer CV à ESSAIR 129, rue du Fg-Poissonnière Paris-9e.

Pour import. société

INGÉNIEURS ÉLECTRONIQUE

étude et développ., exp. analogique et numérique, débutants acceptés, contrat 1 an et +
EFFECTIF ETT 48-04-85-60, 17, r. Béranger, Paris-3e.

Promoteur constr. rech.

CHARGÉ (E)

de programmes polyvalents, du foncier au permis constr., suivi appels d'offres, poste administr., commerc. et juridique. Expér. chez promoteur exigée. 42-71-23-30.

INFORMATIS

techniques de pointe

INGÉNIEURS ORACLE

exp. ORACLE sur DPS 7

INGÉNIEURS UNIX

grande exp. UNIX pour développement du noyau du système

INGÉNIEURS SYSTÈMES

IBM-CICS-MVS

INGÉNIEURS SYSTÈMES

projets militaires temps réel APOLLO 68000-LTR-UNIX Moniteur temps réel MOP 3

INGÉNIEURS DATANET

exp. BULL-DSA-TRANSPAC-X25
26, r. Daubenton, 5e 43-37-69-22.

ERT, société électronique 80 pers. près Nice recherche INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN expérimenté haut niveau, trait. signal, information, intégration matériels, BUS VME... + qualités contact et organisation. Écrire avec photo + prét., Société ERT, 06610 LA GAUDE.

Pour import. société
INGÉNIEURS
ÉLECTRONIQUE
étude et développement, exp. analogique et numérique
débutants acceptés
contrat 1 an et +

LES VILLAGES D'ENFANTS SOS DE FRANCE
Association privée d'aide à l'enfance
Une famille
Une maison
Un village
pour des frères et sœurs en difficultés familiales
recherchent
pour Plaisir (Yvelines)

DES MÈRES SOS

Elles accueillent des frères et sœurs orphelins ou séparés de leurs parents. Elles vivent avec eux dans une maison du village et partagent la responsabilité éducative avec l'équipe d'accompagnement.

DES AIDES FAMILIALES

Elles aident les mères SOS dans leur travail éducatif et les remplacent pendant leurs congés.
– Age : 24 à 45 ans environ,
– Expér. auprès d'enfants souhaitée, formation complémentaire assurée après embauche,
– Salaires et avantages sociaux (convention collective).
Pour votre candidature : écrivez sous référence :LM (lettre manuscrite + C.V. + photo) à Hélène Zozaya, service recrutement, village d'enfants SOS, 6, cité Monthiers, 75009 Paris.

Institut de sondages recrute
Porte de Versailles

1 EMPLOYÉ(E)

pour bureau de relecture et codification de questionnaires, débutant niveau BAC, formation assurée
salaire début 5 000 F brut + primes.
Adr. C.V. à B. Arnaud, 6, r. du 4-Septembre, 92130 Issy-les-Moulin.

RECHERCHE

PROFESSEURS QUALIFIÉS

(AGRÉGATION, CAPES) MATHÉMAT. ET ANGLAIS
EXPÉRIENCE EXIGÉE
43-36-48-00.

GROUPE DE PRESSE

recherche pour ses Revues

1re FACING

revue professionnelle, grande distribution (hyper et super-marché)

JOURNALISTE

possédant 1re expér. et bonne connaissance des techniques marketing et de la commercialisation des produits de grande consommation (réf. 96)

2e PACK-INFOS

Revue bimensuelle professionnelle de l'emballage et du conditionnement.

JOURNALISTE

CHEF DE RUBRIQUE MARKETING
Il ou elle sera l'interlocuteur des Agences de création packaging, des designers, des transformateurs et des marques utilisatrices d'emballage (réf. 97)

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

MAQUETTISTES – CONFIRMÉES
Maîtrisant les techniques de fabrication, cotations, calibrages, mises en page informatique (réf. 98)

Pour tous ces postes, envoyer lettre manuscrite avec CV, photo, prétentions à l'attention du directeur des Éditions
GROUPE SEPAIC
42, rue du Louvre, 75001 PARIS.

CLUB DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, MANDATÉ SUR COLOMBES et NANTERRE
recrute

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS DIPLOMÉS

Adr. : CV + lettre de candidat.
ASSOCIATION LES 4 CHEMINS,
378, r. G.-Péri, 92700 Colombes
Ne pas téléphoner.

Architecte urbaniste recherche

JEUNE COLLABORATEUR

libre, sérieux, efficace, dynamique, pour études au Maghreb, contacts administration, expér. souhaitée. 30-52-41-41.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE ET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

RECHERCHE

UN RESPONSABLE DE PROJET

pour l'étude et la mise en place. de cites informatiques.

Poste demandant un BT informatique minimum et une bonne expér. en bâtiment, électricité, climatisation et informatique. Vous devrez étudier, négocier et conduire des projets importants.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus., CV, photo) à
G 2 R Environnement
48, rue Dantzig, 75015 Paris.
Tél. : 48-28-28-76.

Importante Société de promotion immobilière recherche pour

MONTPELLIER :

ASSISTANTE JURIDIQUE

Pour :
- assumer auprès du PDG une mission d'organisation administrative ;
- préparer et analyser les différents dossiers juridiques et en assurer la coordination technique.

Agée de 28 à 33 ans environ, formation juridique de niveau BAC+3, expérience dans le secteur immobilier. Sens de l'organisation, rigueur et ténacité permettront à la candidate retenue d'intégrer une équipe dynamique et performante.

Envoyer C.V. + photo sous réf. LR1288D à FMI,
FLORIAN MANTIONE INSTITUT
Conseil en Recrutement
B.P. 5556
Route de Lavérune,
34050 MONTPELLIER CEDEX 01

ou consulter le MINITEL 3615 code SOFTEL puis FMI.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dirigeant d'entreprise ingénieur + formation USA

Responsabilités évolutives dans direction technique, marketing et direction générale de filiale de groupe multinationale à dominante exportation trilingue.

cherche

DIRECTION GÉNÉRALE

d'une Société internationale (française ou filiale d'un groupe étranger).

Ecr. s./nº 8014, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Professionnelle de la communication, cher. son PDG
Apports à son entreprise
– une exp. réussie en ag. et chez l'annonceur
– un savoir-faire : stratégie, publicité, relations publiques, VPC, éditions...
– des qualités personnelles : facilité de réd. et de contacts, enthousiasme et disponibilité
– une formation de communication, le « Hit » d'aujourd'hui en la mat., Cesa-Communication, HEC-ISA.
Écrire sous le nº 6 017, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

FEMME, 55 ANS

Sérieuses réf., ch. emploi secrét. sténo-dactylo.
Tél. : 48-94-56-31.

Expert hôtelier, résidence Madrid, cherche poste haut niveau, en Espagne, 52 ans. Ecr. Apartado 1.161 Madrid.

Restauratrice expérimentée souhaite seconder efficacement restaurateur (trice) seul (e) dans son affaire (rég. indifférente) Tél. : (16) 22-43-12-15.

J.F. 25 ans, école de commerce exp. cciale « High-Tech » anglais, espagnol courants cherche poste
MARKETING et/ou PUBLICITÉ
Tél. : 42-65-27-57.

Secrétaire direction bilingue angl., 6 ans d'exp.
Rech. poste stable temps partiel sur Paris.
Tél. : 45-44-09-07
avant 9 h 30 ou après 19 h.

ENSEIGN. ÉLECTRONIQUE
MICRO PROCESSEURS
SOFT ET HARD
ch. emploi mi-tps de préf. format. Tél. : 45-57-82-21.

J.F., 25 ans, école de commerce, exp. cciale « High-Tech », angl.-espag. courant cherche poste
MARKETING ET/OU PUB.
Tél. : 42-65-27-67.

F., 35 ans, Chef du personnel (exp. 3 a.), MAITRISE droit, DESS, dpl. graphologie, ch.poste dans cab. ou SERVICE RECRUTEMENT. 47-58-46-17 ap. 18 h 30.

J.F., 26 ans, maîtrise droit privé, ch. poste tps compl. ou part., entrep. ou cabinet. Exp. cabinet d'avocat, commercialiste. 40-12-02-27.

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT BIJOUX

Or ancien et moderne, brillants, pierres précieuses.
PERRONO, bd des Italiens
OPÉRA, 4, ch.-d'Antin
ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo.

Décoration

CANAPÉS

Venez découvrir la nouvelle collection des canapés CAP...
Élégance des modèles, raffinement des coloris et des matières, et toujours à prix directs !
Par exemple :
Le CHAMP, 3 places, en tissu à partir de 6 390 F.
Le GOA, 3 places, 2,30 m, en vachette pleine fleur, 12 900 F.
Le SHERRY, 2,5 places, entièr. déhoussable, en blanc, 6 750 F.
Des prix à dire ouf !
37, rue de Citeaux, Paris-12e, 43-07-24-01 ;
27, av. Rapp, Paris-7e, 45-55-88-22 ;
1, av. de Friedland, Paris-8e, 42-89-15-23.

Jeune fille au pair

NURSES IRLANDAISES
Libres de suite.
Irish Nanny Service.
DUBLIN
T. dir. 19-353-1-698-280.

Dépannages

Seine Dépannage 75

REMORQUAGE
24 h sur 24 h
Tél. : 45-21-03-04

Vacances Tourisme Loisirs

LA PLAGNE (2 000 m)
A louer du 22 au 29 janv. 1989
Studio (3 pers.), tout conf., pied des pistes, plein sud, casier à skis, commerces à deux pas, cinéma.
Prix : 1 400 F
Tél. : 43-31.70-63 (perm.).

06300 Nice, hôtel « Gémeaux », 149, bd de l'Observatoire.
1★ NN, Logis de France, demi-pens. 130 F.

SKI DE FOND

JURA

pleine zone nordique, sur pistes de fond, studios à louer, tt cft, pour 4 pers., sauna GX possib., repas, location tout matériel sur place.
(16) 81-49-00-72.

SECRÉTAIRES

SITUATION EXCEPTIONNELLE POUR UNE CANDIDATE DE VALEUR

Une importante société d'agents de change japonaise s'installant à Paris et opérant sur les bourses internationales recherche pour son Président une :

secrétaire assistante

Avec une bonne expérience, titulaire au minimum d'un B.T.S. de secrétariat, vous êtes familiarisée avec l'informatique. Vous souhaitez vivre à l'heure financière internationale. Autonome, disponible, ordonnée, rigoureuse et très dynamique vous lisez, traduisez en français et synthétisez quotidiennement les informations financières venant de Tokyo en anglais. Vous assurez le secrétariat classique (courrier, dossiers, téléphone, agenda, organisation des déplacements, réceptions...). La connaissance de la "finance" et de la sténo serait éventuellement un plus. Votre présentation est irréprochable. Envoyer votre candidature manuscrite, C.V., photo avec votre rémunération actuelle à notre partenaire sous réf. 861/MO - Discrétion d'usage - Réponse assurée.

ASCOM
3, avenue de Porchefontaine
78000 Versailles

ASCOM RELIE LES COMPETENCES A L'ENTREPRISE

SECRÉTAIRE BILINGUE

POUR MONTREUIL
2 sténos + connaissances en exportation appréciées. Adr. CV + prét. en précisant sur l'enveloppe la réf. 41442 BLEU, 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend Renault 21TD (blanche, modèle 89, 1.650 km, vitres teintées, boîte 5 vit.).
Prix 77.000 F.
Tél. : 39-89-01-47
de 8 h à 21 h 30.

divers

Je vends au plus offrant contrat pour voiture prestigieuse de collection usine « Ferrari », modèle F 40 (dernier modèle, production limitée).
Écrire à Fiore Agelo
via Manzoni 17,
10098 RIVOLI (Torino), Italie.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

PRÈS PANTHÉON
6 pces, parf. état, 4e ét., soleil, calme, 3 350 000 F. MARNIER 42-22-69-50.

6e arrdt

PRÈS INSTITUT
Dernier ét., vue dégagée, charmant 2 pces, calme, chem., tt cft, 1 300 000 F. S. KAYSER (1) 43-29-60-60.

7e arrdt

R. VERNEUIL 30 m²
BEAU STUDIO, parfait état, 830 000 F. 45-62-16-40.

9e arrdt

ST-GEORGES 195 m²
3e ét., imm. p. de taille, parf. état + studio service + parking, 4 500 000 F. EMBASSY 45-62-16-40.

12e arrdt

Me LEDRU-ROLLIN
2 pces, 43 m², rénov. sur cour-jardin, idéal placement. 43-43-33-15.

13e arrdt

GOBELINS
BEAU 2 PCES, bains, REFAIT NEUF, 650 000 F. 45-26-99-04.

16e arrdt

La Fontaine, superbe 250 m², 7-8 pces, 5e ét., parf. état, 7 700 000 F, imm. pierre de taille 1925. 45-51-15-49.

AV. G.-MANDEL
TR. GD STAND., côté soleil
DUPLEX 350 m²
DORESSAY 46-24-93-33.

18e arrdt

Me M.-DORMOY, RÉCENT
St., 26 m² + park., 340 000 F
2 P., 38 m² + park., 485 000 F
3 P., 57 m² + park., 708 000 F
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

PRÈS PL. ABBESSES
2 pces et 3 pces, duplex s/jardin.
45-02-13-43.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
Dans bel hôtel part. XIXe siècle, 1er ét., sans vis-à-vis, 150 m², 3 600 000 F.
De Havilland 46-02-60-60.

NEUILLY/MÉTRO
140 m², CALME + CHBRE SERVICE + BOX 3 650 000. 45-02-13-43.

NEUILLY/BARRÈS
70 m², LOFT DE LUXE JARDIN.
45-02-13-43.

A SAISIR, PPTAIRE
ASNIÈRES, BOIS-COLOMBES
3 PCES ET 4 PCES
10 000 F LE m²
REF. NEUF. 45-02-13-43.

78-Yvelines

VAUCRESSON, 125 m², 2e ét., sans vis-à-vis, séj. 64 m², 2/3 chbres, cuis. 17 m², gar. 2 300 000 F. De Havilland 46-02-60-60.

ANDRESY
SUP. DUPLEX 5 P. 660 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

appartements achats

Rech. 2 à 4 pces Paris, préf. RIVE GAUCHE av. ou sns travx. PAIE COMPT. chez notaire, 48-73-48-07, même soir.

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS. PARIS RÉSIDENTIEL.
Tél. : (1) 45-62-16-40.

CABINET IMMOBILIER
RIVE GAUCHE
RECHERCHE BEAUX APPARTEMENTS PARIS, RÉSIDENTIEL
SERGE KAYSER
43-29-60-60.

locations non meublées offres

Région parisienne

PUTEAUX 92
Résidence Bellerive, 10' de l'Étoile, beau stud. nf, 30 m², équipé, 8e ét., balcon, expos. S.-O., 2 800 F + ch. 48-70-95-12.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

fermettes

160 KM SUD PARIS
ANCIENNE FERME AMÉNAGÉE, séj., salon, cuis., 4 pces, bns, w.c., chauffage central, gde dépendance s/9.000 m². Px 480.000 F. CRÉDIT 100 %. Thyrault : (16) 86-74-08-12 ou après 20 h (16) 86-74-02-71.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION depuis 80 F Av. Ch-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e.
INTER DOM. 43-40-68-50.

OPÉRA
Bureaux prestige équipés, salle de réunion, domiciliation, téléphone, télécopie, télex.
Tél. : (1) 42-60-01-60.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles – Bureaux Constitution de sociétés Telex – Secrétariat
ACCESS – 40-26-15-12.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

locaux commerciaux

Ventes

PARIS-5e
46/48, RUE BROCA
local commerc., 77 m², sur rue, 1 350 000 F ou locat. 10 000 F/mois + ch.
PARTHENA
42-89-29-86.

immeubles

P.H.I.
Paris Hoche Investissements achète tous immeubles habitation ou commerciaux. Discrétion, décision rapide, paiement comptant. Intermédiaires sollicités.
P.H.I. 45-61-10-20.
240, fbg St-Honoré, Paris-8

maisons individuelles

A VENDRE 77
9 km ROISSY (sans nuisances), maison rurale, cuis., s. à m., salon, cheminées, 3 chbres, très grand grenier aménageable, garage, dépendances, terrain 380 m², clos de mur. 60-03-47-18, après 20 h.

pavillons

CESSON
35 KM DE PARIS
Vends pavillon, 3 pièces (48 m² habit.), cheminée, coin cuisine, salle de bains, jardin 140 m². Parfait état. Prix : 380 000 F.
Tél. h.b. : 42-25-95-50.

propriétés

60 km PARIS OUEST, SUPERBE MOULIN 17e s., 1 217 m² habit. S/magnif. parc, 8 330 m² dont rivière. EXCEPTION. 4 750 000 F. De Havilland, 46-02-60-60.

Économie

SOMMAIRE

Le dollar se raffermit sur des marchés financiers toujours sceptiques

En déclarant que le président élu Georges Bush continuerait à œuvrer pour la stabilité du dollar, le secrétaire américain au Trésor a consolidé une conjonction de données favorables au renforcement du dollar. Le relèvement des taux d'intérêt des banques américaines, l'annonce d'une réduction de 5,5 % au troisième trimestre du déficit commercial américain calculé sur la base de la balance des paiements (28,5 milliards de dollars contre 30,15 milliards au deuxième trimestre), la mise au point d'un accord à Vienne entre pays membres de l'OPEP, autant d'éléments porteurs pour le dollar.

Les marchés des changes ne faisaient pourtant preuve d'aucun enthousiasme. Il aura fallu que la Banque du Japon intervienne une fois de plus, mardi 29 novembre, pour que le billet vert passe la barre des 122 yens pour s'inscrire à 122,10 yens. En Europe, durant les premiers échanges interbancaires, la devise américaine se stabilisait à un niveau ferme, 122,10 yens, 1,7 370 marks et 5,9 325 francs (*lire page 46*). Mais les opérateurs considéraient ce raffermissement comme très vulnérable. A la *moindre déclaration alarmiste*, le dollar risque, selon eux, de plonger à nouveaux.

En cette période de transition présidentielle aux Etats-Unis, la concertation internationale *semble pourtant plutôt bien* marcher. Après l'appel de la France et de la RFA à une nouvelle réunion du groupe des sept principales puissances industrielles (G7), M. Jacques Delors, *président* de la commission européenne, puis les Etats-Unis ont fait connaître leur assentiment. Le *Washington Post* du 29 novembre, citant un proche de M. Brady, indique qu'une telle réunion serait appropriée quelque six semaines après l'investiture officielle de M. Bush, le 20 janvier prochain, afin de réaffirmer la solidité de la coopération à sept.

Sans attendre si longtemps, l'Allemagne fédérale a prouvé sa bonne volonté en prenant, dès lundi 28 novembre, des mesures pour éviter qu'une hausse des taux d'intérêt outre-Rhin ne vienne annuler le soutien apporté au dollar par le relèvement du loyer *de l'argent aux Etats-Unis. Le* scepticisme des marchés financiers reste malgré tout patent. Les cambistes restent préoccupés par les moyens de réduire le déficit budgé*taire américain et, après une vive remontée*, les contrats à terme sur le pétrole brut se sont repliés à 15,03 dollars, les opérateurs restant peu convaincus de la solidité de l'accord de l'OPEP à Vienne.

Les banques américaines relèvent leur taux de base

Les banques américaines ont relevé, lundi 28 novembre, leur taux de base (1) d'un demi-point, le portant de 10 à 10,5 %. C'est le troisième relèvement depuis le début de l'année, le premier ayant été effectué le 11 mai 1988.

Le taux de base a ainsi non seulement retrouvé mais dépassé son niveau d'avant le krach du 19 octobre 1987, date à laquelle il avait atteint 9,75 % en cinq augmentations successives, avant de redescendre à 8,5 % en mai dernier. Une telle augmentation était prévisible : la rumeur en courait depuis plusieurs mois. Aux Etats-Unis en effet, le coût des ressources des banques s'est renchéri de plus d'un point depuis le mois d'août, que ce soit le taux auquel les autorités monétaires (la Réserve fédérale) alimentent le marché en liquidités ou celui des certificats de dépôt, instruments que les établissements utilisent pour recueillir des capitaux à court terme. Il était donc logique que ces établissements répercutent dans le taux de leurs crédits un tel renchérissement.

L'ensemble des taux à court terme a été porté de 6 1/4 % en juin dernier à plus de 8 % à l'heure actuelle, soit leur niveau le plus élevé depuis trois ans et demi. Ce renchérissement a trois causes. La première est une certaine reprise de l'inflation, dont le rythme annuel vient de passer à plus de 5 % et qui amenuise la valeur des créances. La seconde est la baisse du dollar, qui inquiète les prêteurs, notamment les souscripteurs de bons du Trésor *américains, dont la valeur, elle aussi*, diminue. Enfin, tout récemment, une amorce de remontée des prix du pétrole. A cet égard, l'accord intervenu à Vienne, dimanche 27 et lundi 28 novembre, entre les membres de l'OPEP, qui laisse envisager le retour du baril de brut à 15 dollars dans l'immédiat et peut-être 18 dol*lars l'année prochaine, au lieu de* 12 dollars auxquels il était tombé, n'est pas de nature à arranger les choses.

Dans un pays comme les Etats-Unis, où les variations du prix de l'énergie *influent* sensiblement sur celles des prix domestiques, l'accord de l'OPEP recèle bien des possibilités d'inflation. Un autre phénomène inquiétant, toujours aux Etats-Unis, est le fait que les taux d'intérêt à court terme ont rejoint, et parfois dépassé, les taux à long terme. Ainsi, l'écart entre les rende*ments des bons du Trésor à six mois* et celui des bons à dix ans n'est plus que de deux tiers de point, alors qu'il devrait être de deux points au moins. Bien plus, le taux de l'eurodollar à trois mois et six mois, porté en quatre semaine de 8,5 % à 9,5 %, est désormais supérieur à celui de l'emprunt à trente ans du Trésor (9,18 %). Un tel phénomène, qu'on appelle « inversion », ne saurait durer longtemps : ou bien ce sont les taux à court terme qui baissent, ou bien ce sont les taux à long terme qui montent. Tout porte à penser que ce sera cette dernière éventualité qui se produira. Et ce n'est guère rassurant.

Plus généralement, la hausse des taux aux Etats-Unis est liée à la vigueur persistante de l'expansion, qui sature les capacités de production et fait craindre de voir s'accélérer la hausse des salaires, en raison *de la diminution des ressources de la* main-d'œuvre. Sans doute certains experts entrevoient-ils, après une hausse qu'ils jugent temporaire, une retombée des taux d'intérêt, en liaison avec un ralentissement de l'expansion jugé inévitable, au terme de sept années de vaches grasses.

Mais on peut se demander maintenant si, en raison de l'allongement des cycles, ce ralentissement ne se fera pas attendre et s'il ne se conjuguera pas alors avec une reprise de l'inflation, longtemps différée. Cette conjonction serait tout à fait redoutable. Car elle amputerait les ressources fiscales de l'Etat fédéral, affaiblirait le dollar malgré une élévation *inévitable* des taux d'intérêt, qui ne manquerait pas de s'étendre à l'Europe.

La France, dont les taux restent élevés, afin d'assurer la défense du franc, n'aurait qu'à perdre à cette conjonction, victime d'un phénomène auquel elle ne peut rien.

FRANÇOIS RENARD.

(1) Le taux de base ou *prime-rate* est le taux d'intérêt minimum demandé par les banques à leurs meilleurs clients.

L'accord céréalier soviéto-américain est prolongé jusqu'en 1990

Après huit mois de difficiles négociations, l'Union soviétique et les Etats-Unis sont parvenus le lundi 28 novembre à s'entendre sur les modalités d'un nouvel accord céréa*lier, celui de 1983 ayant expiré le* 30 septembre.

A l'inverse du précédent, l'accord ne sera pas quinquennal mais biennal, son expiration étant fixée au 31 décembre 1990. En fait, il s'agit moins d'un accord original que de la prolongation, dans ses mêmes modalités, du précédent.

« Cette signature constitue un grand compromis » estimait lundi un négociateur de la délégation soviétique. L'accord garantit à l'URSS la possibilité d'importer 9 millions de tonnes de céréales par an, dont 4 millions de tonnes de maïs et 4 millions de tonnes de blé (le reliquat est souvent servi en soja).

Il s'agit là d'un minimum que Moscou peut le cas échéant dépasser. Ainsi, depuis le 1er octobre, les Soviétiques ont acheté 5,5 millions de tonnes de maïs qui sont d'ores et déjà comptabilisées au titre de l'accord du 28 novembre. Les divergences entre les *deux parties avaient* porté ces derniers mois sur les conditions d'accès de Moscou au marché américain.

Le Kremlin souhaitait obtenir des subventions au moins égales à celles consenties par Washington à d'autres pays tiers, tout en ayant le droit de réviser en sa faveur, chaque année, les conditions de l'accord. Les Etats-Unis n'ont cédé sur aucun point. La médiocrité de la récolte céréalière attendue en 1988-1989 *(200 millions de tonnes, soit une* baisse de 11 millions de tonnes) a incité l'URSS à pactiser avec les Américains pour deux ans, en laissant ouverte l'option d'un accord ultérieur de cinq ans.

REPÈRES

Inflation

Hausse des prix de 0,2 % en novembre en RFA

Les prix à la consommation ont progressé *en Allemagne fédérale* de 0,2 % en novembre a indiqué l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, sur la base de données provisoires. Par rapport au mois correspondant de 1987 le taux d'inflation s'établit ainsi à 1,6 % en novembre contre 1,3 % en octobre. Cette hausse est la plus forte enregistrée *en Allemagne fédérale* depuis décembre 1985.

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail en France a été de 0,2 % en octobre

L'indice des prix de détail en France a augmenté de 0,2 % en octobre, s'inscrivant à l'indice à 173, 5, contre 173,1 en septembre sur la base 100 en 1980. Par rapport à octobre 1987, la hausse est de 3 %.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,4 % en un mois et de 2,1 % en un an.

Les prix des produits manufacturés du secteur privé ont augmenté de 0,2 % par rapport à septembre, et de 2,4 % par rapport à octobre 1987. Si l'on prend en compte *le* prix d'ensemble des prix des produits manufacturés (énergie comprise), il y a baisse de 0,1 % en un mois, et hausse de 2 % *en* un an, cela du fait d'une diminution de 1,3 % en octobre du poste « combustible, énergie », qui recule de 0,2 % par rapport à octobre 1987 (- 1,2 % pour les seuls produits pétroliers en un mois).

Les prix des services du secteur privé augmentent de 0,4 % en un mois et de 2,5 % en un an. Mais l'ensemble des « services » (qui incluent la santé et les transports publics, les loyers) augmentent de 0,6 % par rapport à septembre et de 4,7 % par rapport à octobre 1987. Cause principale de cette forte hausse : les loyers, qui augmentent de 1,7 % en un mois et de 6,2 % en un an.

Les tarifs publics baissent de 0,8 % par rapport à septembre (+ 2,5 % en un an), grâce notamment à la baisse du taux de TVA sur les abonnements gaz et électricité.

Les indices de novembre et décembre devraient être bons et permettre de limiter à 3 % la hausse des prix en 1988.

AFFAIRES

M. Christian Marbach prochain directeur général de l'industrie

M. Christian Marbach devait être nommé, par le conseil des ministres du 30 novembre, à la direction générale de l'industrie, en remplacement de M. Jean-François Saglio, choisi en août 1987 par M. Alain Madelin.

A la tête de la Cité des sciences de La Villette depuis un an, où son arrivée devait ramener le calme après les nombreuses critiques dont avait fait l'objet cet établissement, M. Marbach n'aura pas résisté à la demande de M. Fauroux. D'autant que ce « grand commis de l'Etat », X-Mines, revient ainsi à ses premières amours : l'industrie, où il s'était fait le chantre de la politique de l'innovation.

Nommé en 1979 par M. André Giraud à la tête de l'ANVAR, *(Agence nationale pour* la valorisation de la recherche), il avait su en faire, contre vents et marées, et sous des gouverne*ments de tendances diverses*, un organisme aidant les entreprises, et notamment les petites, à se moderniser. Un état d'esprit qui correspond tout à fait aux conceptions du titulaire actuel de la Rue de Grenelle.

L'expérience et les contacts de M. Marbach, à la croisée de la recherche, de l'industrie et de la finance, devrait permettre en tout cas d'améliorer l'image de la direction générale de l'industrie, quelque peu mise à mal par le passage de M. Madelin et de ses idées « libérales » au ministère de la rue de Grenelle.

CLAIRE BLANDIN.

Sans changer le statut de la Régie

Le gouvernement envisage de modifier le fonctionnement de Renault

Le gouvernement envisage de modifier les décrets d'application de la loi de 1945 qui fit de Renault une régie d'Etat. Si ce statut ne peut être changé que par voie législative, en revanche, rien n'empêche les pouvoirs publics de prendre de nouveaux décrets d'application pour l'organisation, le fonctionnement et les pouvoirs du conseil d'administration. Ils le firent déjà en 1983 et s'apprêtent à le faire une nouvelle fois pour appliquer à Renault l'article 241 de la loi sur les sociétés anonymes (SA). Le conseil d'administration de Renault pourrait en contrepartie, comme pour toute SA, déclarer l'entreprise en faillite au bout de deux ans de situation nette négative.

En étudiant ce projet, le gouvernement vise plusieurs objectifs :

– Permettre à l'Etat de désendetter Renault sans encourir les foudres de la Commission de Bruxelles. M. Madelin, précédent ministre de l'industrie, s'était en effet engagé à lier l'aide de l'Etat actionnaire (par un effacement de 12 milliards de francs de dettes) à un changement de statut qui garantissait le retour de Renault dans *le* droit commun des sociétés.

– Eviter de passer par la voie parlementaire en remettant à l'ordre du jour la question du statut qui avait mis le gouvernement de M. Chirac dans l'impasse (3 000 amendements déposés par les communistes sur le projet de loi).

Reste – et c'est le point central – à obtenir l'accord de Bruxelles sur un projet qui ne correspond pas exactement à ce qu'on lui avait promis. Mais l'échéance fixée pour régler ce dossier se rapproche. De son côté, le PDG de Renault, M. Lévy, devait plaider le 29 novembre auprès de Matignon le dossier du désendettement de l'entreprise, en demandant que les 12 milliards de dettes prévus soient effacés le plus rapidement possible d'un seul tenant.

C. B.

L'affaire de la Société générale

Une lettre de M. Michel Albert

M. Michel Albert, président des AGF, nous a adressé la lettre suivante :

A la suite de l'article publié par *le Monde* daté 27-28 novembre 1988, j'ai l'honneur de vous préciser que *M. Pierre Bérégovoy ne m'a pas* donné l'ordre d'augmenter la participation des AGF dans le capital de la Société générale.

[Interrogé par l'AFP, M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP, dément également avoir reçu des ordres de M. Bérégovoy. Rappelons que le *le Monde* n'a pas fait état d'ordre, mais de *« demande »* de la part de la rue de Rivoli.]

Économie

ÉNERGIE

La fin de la guerre des prix et du conflit Iran-Irak

L'accord de Vienne consacre l'unité retrouvée de l'OPEP

L'annonce d'un accord à l'OPEP, lundi 28 novembre, a provoqué une vive hausse des cours sur les marchés. A Londres, le Brent gagnait 40 % à 14,55 dollars le baril à New-York, le West Texas Intermediate 1,06 dollars à 15,03 dollars le baril. En semaine, au fur et à mesre qu'un compromis se dessinait à Vienne, les prix du brut ont regagné environ 3 dollars, revenant pour une qualité OPEP de 11 à environ 14 dollars le baril.

VIENNE
de notre envoyée spéciale

La guerre est finie. Guerre des prix, et guerre tout court. Comme des lutteurs épuisés qui s'embrassent à l'issue d'un combat, les treize délégations de l'OPEP ont salué, debout, par une ovation, lundi 28 novembre, le succès de la conférence la plus tortueuse et la plus importante qu'ils aient tenue depuis longtemps. *(Nos dernières éditions du 29 novembre).*

Réconciliation. Voilà des années que le cartel déchiré n'avait connu pareille atmosphère, pareil succès. Réconciliation politique d'abord. En réintégrant l'Irak dans le groupe après deux ans d'exclusion, l'OPEP a bel et bien enterré le conflit qui la minait et empoisonnait tous ses débats depuis plus d'un lustre. *« C'est fini. Il n'y a plus de dispute entre l'Iran et l'Irak. Merci Dieu! »*, s'exclamait,ravi, à l'issue de la conférence, le ministre nigérian, président de l'organisation suffisait de voir la mine radieuse du ministre irakien, qui comem son homologue iranien quelques jours plus tôt commentait les résultats avec optimisme, pour se persuader qu'une page avait pour de bon été tournée. *« Nous sommes heureux d'être de retour, heureux qu'il y ait un accord, heureux de notre quota, et du résultat global »*, assurait-il.

Réconciliation aussi sur la stratégie du cartel. L'émergence de l'Irak et de l'Iran, tous deux avides de revenus, et donc objectivement alliés pour défendre des prix plus élevés, a nettement pesé, pour la première fois depuis des années. Elle a d'une certain façon cassé l'opposition traditionnelle entre, d'un côté, les pétromonarchies du Golfe, qui derrière l'Arabie saoudite souhaitaient en priorité accroître la part de marché du cartel, si besoin avec une guerre des prix et de l'autre, les « durs » qui, avec l'Iran, la Libye et l'Algérie, souhaitaient surtout défendre les cours. Les pays arabes du Golfe ont sans doute désormais les mains moins libres (*le Monde* du 29 novembre).

« La stratégie de conquête des parts de marché continue, mais aussi longtemps que nous pouvons maintenir les prix autour de 18 dollars », assurait M. Ali Khalifa Al Sabah, ministre du Koweït, l'un des principaux instigateurs de la première guerre des prix de 1986, insistant sur la nécessité de désormais *« maintenir l'équilibre entre ces deux objectifs — défense des parts de marché et défense des prix ».* *« On ne peut poursuivre l'un sans l'autre »*, ajoutait-il.

L'accord entériné à Vienne constitue en effet un vrai compromis entre les deux tendances puisqu'il se donne les moyens de revenir *« le plus tôt possible »* au prix cible de 18 dollars, adopté il y a deux ans et oublié depuis, mais qu'il fixe dans le même temps un plafond de production relativement élevé, le plus haut de ceux retenus depuis 1982, consacrant ainsi l'élargissement de la part du cartel dans la production mondiale.

« Il faut être réaliste, chacun y trouve son compte, expliquait le nouveau ministre algérien, M. Sadek Boussena, *il n'y a pas un pays ou un groupe qui se soit senti écrasé par cet accord. On a essayé d'éliminer toutes les sources de désunion — et il y en avait ! — pour trouver tous les points communs. »*

Réconciliation enfin du cartel avec le monde extérieur. L'anxiété avec laquelle toutes les parties prenantes du marché pétrolier, des grandes compagnies occidentales aux producteurs extérieurs, ont suivi les travaux de Vienne a montré le développement d'un esprit de coopération nouveau. *« Nous espérons qu'à travers cet accord la prétendue « guerre des prix » est enterrée. La balle est maintenant dans le camps des producteurs non-OPEP »*, assurait M. Boussena, ajoutant que le prix de 18 dollars *« est la résultante d'un consensus admis par toutes les parties prenantes du marché de l'énergie »*.

A tous points de vue, la conférence de Vienne marque donc un tournant important, qui coïncide avec le retournement du marché, perceptible par tous les observateurs. *« La tendance est bonne »*, assurait M. Joseph Story, président de la compagnie Gulf Consulting Services. *« la demande progresse lentement, la production des NOPEP s'avance doucement vers un équilibre. Maintenant vous avez treize pays qui travaillent ensemble. 1989 sera probablement une bonne année... »*

Une analyse confirmée par le ministre koweïtien, qui soulignait de son côté que *« la situation est bien meilleure qu'il y a un an ou deux »* et que l'OPEP pourrait *« se trouver dans une situation confortable sinon cette année du moins dans un futur proche »*.

La fin des vaches maigres ? Ce serait aller un peu vite en besogne. Certes, la conjoncture, loin de constituer un handicap, aide au contraire désormais le cartel. L'accord à treize dans le cadre d'un plafond plus étroit aurait sans doute été plus difficile à atteindre..., reconnaissait en privé un ministre de premier plan. Mais tous les risques ne sont pas encore écartés définitivement. L'accord peut encore être saboté, ajoutait-il.

Si les pays membres, plus unis qu'ils ne l'ont été depuis très longtemps, ont réussi à régler bon nombre de grands et de petits problèmes empoisonnants, de l'exclusion de l'Irak à la définition précise de la production et des quotas, il reste encore quelques vrais points noirs et de nombreuses interrogations.

Les treize, qui ne sont tenus à réduire massivement leur production qu'à partir du 1er janvier, sauront-ils assez vite limiter leur rythme d'extraction pour éviter l'engorgement du marché au début de l'année prochaine lorsque la demande saisonnière chutera ? En dépit des incertitudes régnant sur le niveau des stocks, il est clair que la surproduction dont étaient responsables, depuis l'été, les pays arabes du Golfe continuera de peser sur les prix pendant un moment risquant de provoquer des rechutes. *« Si les pays qui ont proposé un prix minimum de 15 dollars étaient sérieux, la seule façon de l'assurer serait pour eux de couper leur production dès maintenant »*, faisait remarquer M. Nourredine Aït Laoussine, président de Nalcosa et ancien dirigeant de la Sonatrach. Or, si le Koweït comme l'Arabie saoudite se sont engagés à faire des efforts d'ici à la fin de l'année en réduisant quelque peu leurs ventes au coup par coup, tous assuraient vouloir continuer d'honorer jusque-là les contrats déjà signés ce qui permet d'escompter la poursuite de la surproduction pendant plusieurs semaines.

Les années 90

Seconde inquiétude : la discipline. Même si la plupart des délégations assuraient, comme le ministre algérien, *« avoir l'impression, cette fois-ci, que les pays membres seraient plus rigoureux, plus fermes »*, même si la fin de la querelle Iran-Irak coupe l'herbe sous le pied à beaucoup d'excuses, des doutes continuent à peser sur le comportement des Emirats arabes unis, principaux fauteurs de troubles depuis un an, qui produisent actuellement plus du double de leur quota officiel. Le mécanisme régulateur mis en place garantit certes désormais un meilleur contrôle, mais il ne peut empêcher tous les écarts. Il est vrai que, comme l'expliquait le ministre koweïtien une certaine marge de manœuvre existe à l'intérieur du plafond global de production dans la mesure où certains pays, comme l'Iran, ne peuvent pas physiquement produire à la hauteur de leur quota...

Enfin, dernière source d'inquiétude, les capacités de production et d'exportation d'un certain nombre de pays devraient notablement augmenter d'ici à la fin de l'an prochain. L'Irak notamment devrait voir ses possibilités d'écoulement doubler (à 4 millions de barils/jour). L'accord conclu pour six mois tiendra-t-il une fois l'été passé, et les méfaits de la guerre des prix depuis longtemps oubliés ?

« Je suis raisonnablement optimiste. On verra fin juin. Si déjà pendant six mois le marché se stabilise, on pourra donner un coup de rein supplémentaire », assurait le ministre algérien, confiant comme tous ses collègues que les prix, à défaut d'atteindre immédiatement l'objectif de 18 dollars, avaient de bonnes chances de se redresser sub- stantiellement de plusieurs dollars au cours du mois à venir.

Lundi soir, l'OPEP, après bien des vicissitudes, semblait enfin à Vienne entrevoir la fin du tunnel. Et pouvait même envisager le long terme. *« Si tout le monde joue le jeu, j'ai l'impression que peuvent se créer les conditions pour réfléchir au futur de l'OPEP et à son rôle dans les années 90 pour contribuer à la stabilité du marché »*, assurait, optimiste, le ministre algérien.

VÉRONIQUE MAURUS.

Les principaux points de l'accord

● **Prix.** — La conférence a décidé *« de prendre les mesures nécessaires au renforcement de la structure des prix pétroliers en vue d'atteindre le prix de référence de 18 dollars par baril aussitôt que possible »*. Ce prix correspond à la moyenne des bruts de l'OPEP qui, après être tombée il y a deux semaines à 11 dollars, est actuellement d'environ 14 dollars par baril.

● **Production.** — La production des treize pays — y compris l'Irak, exclu du système depuis deux ans — est plafonnée à 18,5 millions de barils/jour (1) au cours du premier semestre 1989, soit 11 % de plus que le précédent plafond comparable (16,6 millions), mais 17 % de moins que la production réelle actuelle (22,5 millions de baris/jour environ).

● **Définitions.** — Les treize pays se sont entendus sur la définition exacte des quotas. Ils comprennent : production, consommation locale et vente aux tiers, ce qui revient à y inclure le déstockage, et les « prêts » de pétrole à un pays ami. Ils ont également défini la nature exacte des « condensats », ces hydrocarbures liquides tirés des gisements de gaz et exclus des quotas officiels.

● **Contrôles.** — L'organisation a créé un comité de surveillance de huit membres (Algérie, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Nigéria, Arabie saoudite et Venezuela) chargé de suivre l'évolution des prix et de contrôler le respect des quotas. Il se réunira en mars 1989 pour vérifier les résultats obtenus, et pourra être réuni à tout moment *« en cas de déclin soutenu des prix pendant deux mois consécutifs »*, ou si *« aucun progrès substantiel n'est enregistré quant au redressement des prix vers l'objectif de 18 dollars »*, ou à la demande d'au moins quatre membres.

Quotas. — Chaque pays membre s'est vu attribuer un quota précis dans le cadre du plafond global de 18,5 millions de barils-jour :

Pays (en millions de barils/jour)	Ancien quota	Nouveau quota
Algérie	0,667	0,695
Equateur	0,221	0,230
Gabon	0,159	0,166
Indonésie	1 190	1 240
Iran	2 369	2 640
Irak	(1 540)	2 640
Koweït	0,996	1 037
Lybie	0,996	1 037
Nigéria	1 301	1 355
Qatar	0,229	0,312
Arabie saoudite	4 343	4 524
Emirats arabes unis	0,948	0,988
Venezuela	1 571	1 636
Total	16,6 (15,06 sans l'Irak)	18,5

(1) 1 million de barils/jour = 50 millions de tonnes/an.

Économie

Le gouvernement va proposer des mesures pour le financement de la Sécurité sociale

Le prochain conseil des ministres, mercredi 30 novembre, doit adopter les mesures de financement de la Sécurité sociale attendues depuis bientôt deux mois et retardées en raison des négociations avec les organisations de fonctionnaires. Ces premières mesures ne combleront qu'une partie du déficit prévisible du régime général en 1989.

En premier lieu, la cotisation salariale d'assurance-vieillesse va être, comme prévu, relevée d'un point à compter du 1er janvier 1989, ce qui rapportera une douzaine de milliards de francs sur l'année, à raison de 1 milliard par mois. La même hausse sera appliquée pour les régimes « alignés » sur le régime général (artisans, commerçants) et pour les fonctionnaires. Pour ces derniers le gouvernement va déposer un amendement à la loi présentant diverses dispositions d'ordre social.

D'autre part, le prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable actuellement en vigueur va être prorogé en 1989 : il sera calculé sur les revenus de 1987. Ce prélèvement devrait s'ajouter au deuxième tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu en mai prochain (en juin pour les contribuables payant l'impôt par mensualités), et non au premier tiers, élections municipales obligent. Il devrait rapporter environ 5,5 milliards de fancs.

S'ajoutant au versement anticipé par l'État de 2,5 milliards de francs à titre de compensation pour la baisse du taux des cotisations des allocations familiales, et de 2 milliards de francs de taxe sur le tabac, ce prélèvement facilitera la trésorerie du régime général. L'ensemble doit permettre de passer les profonds creux de trésorerie de mi-avril, de mi-juin et de fin juin, en faisant appel aux avances de la Caisse des dépôts et consignations. Ces avances sont limitées à vingt et un jours par trimestre avec un plafond qui doit être relevé au 1er janvier, mais qui restera inférieur, en tout état de cause, à 10 milliards de francs par jour.

Malgré l'amélioration des rentrées enregistrées en 1988 et malgré les mesures nouvelles, il manquera encore 7 à 10 milliards de francs pour combler le déficit de l'exercice 1989. Aussi, M. Claude Evin, ministre de la solidarité et de la protection sociale, va annoncer au conseil des ministres l'ouverture de discussions avec les partenaires sociaux au début de 1989 sur les moyens de consolider durablement le financement du régime général — M. Evin souhaite introduire une « cotisation sociale généralisée » qui pourrait faire l'objet de lois présentées à des sessions parlementaires de printemps — et les moyens de ralentir la croissance des dépenses d'assurance vieillesse, par exemple en élargissant la base de calcul de la pension, actuellement fondée sur les dix meilleures années d'activité.

GUY HERZLICH.

A l'Assemblée nationale

La commission des finances constitue trois missions d'information

La discussion budgétaire pour 1989 n'est pas encore close que le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Dominique Strauss-Kahn, (PS, Val-d'Oise) songe déjà à la prochaine loi de finances. M. Strauss-Kahn souhaite, en effet, être en mesure, l'année prochaine, de faire des suggestions et des propositions au ministère des finances et du budget avant d'avoir à examiner le projet de budget pour 1990, qui sera préparé rue de Rivoli.

La commission des finances de l'Assemblée vient donc de décider, à l'unanimité, de constituer trois missions d'information : chacune comprendra sept membres : (3 PS, 1 PC, 1 UDF, 1 UDC, 1 RPR). La première mission travaillera sur la fiscalité sous la présidence de M. Edmond Hervé (PS, Ille-et-Vilaine). La seconde se penchera sur la fiscalité de l'épargne et sera présidée par M. Christian Pierret (PS, Vosges). La troisième planchera sur le contrôle fiscal. Elle sera présidée par M. Guy Bêche (PS, Doubs).

Conformément aux engagements du gouvernement, ces missions d'information parlementaires bénéficieront de l'assistance technique des services du ministère des finances. La commission utilisera également des concours autres que ceux de l'administration des finances pour compléter et éventuellement contrôler les informations qu'elle aura recueillies.

Augmentation des crédits d'études

M. Strauss-Kahn a fait augmenter les crédits d'études de la commission. Ces trois missions d'information devront présenter leur rapport à la commission des finances lors de la prochaine session de printemps qui débute au mois d'avril, de façon à pouvoir présenter des propositions au gouvernement en temps utile.

La délégation parlementaire à la planification sera, en outre, chargée l'année prochaine d'établir des études économiques distinctes de celles élaborées à partir des hypothèses macro-économiques du ministère de l'économie et des finances.

La commission devrait également consacrer, pendant la session de printemps, une séance à l'examen de la conjoncture économique et une journée entière à l'étude des problèmes particuliers, comme par exemple l'investissement (fiscalité, taux d'intérêt, etc.).

Le président de la commission a également l'intention d'organiser, en avril 1989, une réunion à Paris des délégations des commissions des finances des pays membres de la CEE : chaque délégation comprendra le président de la commission et deux ou trois membres. Le thème dominant de cette rencontre européenne, placée sous le double patronage de MM. Laurent Fabius et Jacques Delors, devrait être l'harmonisation fiscale au sein de la Communauté. *« Chaque délégation sera amenée à traiter d'un sujet avec une vision européenne plutôt que de la présenter à travers une vision nationale »*, souligne M. Strauss Kahn.

Enfin, un bulletin de la commission va être lancé. Il sera ouvert à tous les groupes et il traitera des problèmes d'actualité, tout en permettant la diffusion d'informations économiques aux membres de la commission.

P. S.

La discussion budgétaire

La majorité sénatoriale sort ses griffes

Pour un peu, on aurait oublié que le Sénat est dans sa majorité favorable à l'opposition. Il venait de voter la première partie du budget, certes profondément modifiée mais en y maintenant, au moins pour le principe, l'impôt de solidarité sur la fortune. Il venait d'approuver successivement les crédits affectés à l'outre-mer, aux transports et à la mer, à l'environnement, au travail et à la formation professionnelle. Lundi soir 28 novembre, la majorité sénatoriale a mis le holà à ce qui aurait pu apparaître comme de la bienveillance : elle a repoussé les crédits du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, les élus communistes faisant de même.

Que M. Claude Evin soit la première victime de l'opposition au palais du Luxembourg alors que, à l'Assemblée nationale, l'abstention des centristes lui avait permis de faire adopter son budget, n'est pas étonnant. La majorité sénatoriale formule globalement plusieurs griefs à son encontre : il y a le RMI sur lequel aucune de ses propositions n'a été retenu; il y a la politique familiale dont elle juge les crédits insuffisants; il y a la baisse des médicaments dont elle craint les effets sur l'industrie pharmaceutique; il y a les actions en faveur des handicapés et des personnes âgées qu'elle estime trop modestes.

M. Louis Boyer (RI, Loiret), rapporteur de la commission des affaires sociales, a toutefois mis un bémol à ces reproches : s'il les partage pour le domaine de la famille, il relève comme volets positifs l'effort en faveur des handicapés, des personnes âgées et le plan de lutte contre le SIDA.

Ce dernier point ne requiert pourtant pas un « oui » exempt de « mais ». Ainsi, M. **Jean-Pierre Fourcade** (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales qui présentait l'avis négatif de sa commission sur le budget de protection sociale en raison de l'absence *« d'une vue claire des perspectives d'évolution des régimes de la Sécurité sociale et en raison de la brutalité des premières mesures »* prises en ce domaine, a souhaité que la lutte contre le SIDA ne se fasse pas au détriment de celle contre le tabagisme et l'alcoolisme *« qui coûtent cher à la Sécurité sociale »*.

Pour M. **Charles Bonifay** (PS, Bouches-du-Rhônes), la lutte contre ces deux *« fléaux sociaux »* doit être intensifiée. Après M. **Bernard Lemarié** (Un. cent., Côtes-du-Nord), qui propose de rendre obligatoire en cas d'hospitalisation le test de dépistage du SIDA et de l'inscrire dans les examens prénuptiaux, M. **Franck Sérusclat** (PS, Rhône) a déploré *« la dramatisation peut-être excessive du SIDA qui risque de conduire à l'exclusion des malades »*.

Les communistes ont repoussé l'ensemble des crédits, considérant, comme l'a dit M. **Paul Souffrin** (Moselle), que les dépenses de santé *« sont sacrifiées »*. Le RPR et l'UDF ont fait de même, M. **Jacques Oudin** (RPR, Vendée), rapporteur de la commission des finances, s'abstenant après avoir insisté sur la nécessité de favoriser la recherche pharmaceutique.

L'agacement de M. Monory

Auparavant, seuls les sénateurs communistes avaient repoussé le budget présenté par M. **Jean-Pierre Soisson** et par M. **André Laignel**. Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a convaincu, *in fine*, MM. **Louis Souvet** (RPR, Doubs) et **Jean Madelain** (Un. cent., Ille-et-Vilaine) de retirer un amendement qui réduisait de 3 millions de francs les crédits du Fonds d'orientation pour l'emploi et la formation professionnelle en signe de protestation contre l'inscription d'une provision de 4 milliards de francs qui, sans précision d'affectation, interdit au Parlement d'exercer un contrôle. Par cet amendement, les deux sénateurs voulaient aussi inciter le ministère à procéder dans les meilleurs délais à un audit approfondi de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) et de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes).

M. **René Monory** (Un. cent., Vienne) a tenu à préciser que c'est au *« bénéfice du doute »* que la commission des finances, dont il est le rapporteur, recommandait l'adoption de ce budget. L'ancien ministre a souhaité une remise en cause des habitudes et surtout un renoncement *« à l'état d'esprit leucémique qui conduit à tout attendre de l'Etat »*. Après s'être déclaré convaincu que *« l'accumulation des mesures prises depuis dix ans est totalement inefficace »*, M. Monory a plaidé pour que la création d'emplois soit privilégiée sur l'aide sociale. *« Ce qui m'agace*, a-t-il expliqué, *c'est que le ministère de M. Soisson soit tiré par le ministère des affaires sociales plutôt que par le ministère de l'économie alors que la réponse aux difficultés actuelles est économique et non sociale »*. M. Soisson a assuré que le traitement économique du chômage doit prendre le pas sur le traitement social, en observant que c'est déjà le cas comme en témoigne la répartition des sommes affectées à l'un et à l'autre, 10 milliards de francs au premier contre 3 au second.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Marchés financiers

Importations en baisse

L'horlogerie française relève la tête

Durement affectée au début des années 80 par la sévère concurrence des pays du Sud-Est asiatique, l'industrie française de l'horlogerie remonte le courant. Les cent cinquante huit entreprises qu'elle compte encore ont produit l'an dernier 22,4 millions de montres, soit 10 % de plus qu'en 1985. En l'espace de deux ans, son chiffre d'affaires global à progressé de 16,4 % pour s'élever à 2,54 milliards de F. dont 1,88 milliard (+ 11,8 %) dans la montre et les mouvements.

Le point noir reste le commerce extérieur avec une balance toujours déficitaire (449 millions de francs). Néanmoins, le taux de couverture est remonté de 3,57 points à 83,86 % avec des exportations (2,33 milliards de francs) accrus de 2,1 % d'une année sur l'autre et de 3,5 % par rapport à 1985. Les importations ont, elles, diminué de 2,2 % à 2,78 milliards de francs.

Au début des années 70 l'horlogerie française avait de faire face à un triple défi : l'adaptation à la technologie du quartz; la recherche de nouveaux débouchés pour compenser le déclin de la montre mécanique; la concurrence des pays à bas salaire du Sud-Est asiatique. Force est de reconnaître qu'elle l'a relevé avec un certain succès.

De fait, en 1982, année noire s'il en fut, sa production était tombée à 17,5 millions de pièces soit à 41 % en dessous du niveau atteint fin 1979, dernière année de l'expansion avant la crise. Les efforts déployés tant par les entreprises que par les organes professionnels ont permis ce redressement. Surtout, l'horlogerie française a su saisir la perche de la qualité et du «design», porteuse d'avenir. En la matière, la renommée n'est pas un vain mot. La montre anonyme au kilo n'en a pas. Enfin l'effort de reconversion a été important. La politique suivie, notamment dans le Doubs, berceau de la profession, s'est encore matérialisée par la signature le 21 novembre de deux conventions cadres à Besançon. Les buts poursuivis : mettre en place une série de moyens techniques et financiers pour assurer le développement, la compétitivité et le succès des entreprises du secteur de l'horlogerie et des microtechniques, mais également édifier un programme de recherche de haut niveau. Le grand marché européen n'est plus très loin.

A. D.

De très bons résultats pour Rhône-Poulenc

La chimie se porte comme un charme. Les résultats affichés pour les neuf premiers mois par les trois géants allemands le prouvent amplement avec des hausses s'échelonnant de 22,7 % (BASF, Bayer) à 34,2 % (Hoechst). Rhône-Poulenc, le numéro un français, a fait mieux encore avec un bénéfice net consolidé accru de 40,1 % s'élevant à 2,75 milliards de francs. Le résultat opérationnel bondit, lui, de 93,1 % pour atteindre 5 258 millions de francs. Jamais de toute son histoire, Rhône-Poulenc n'avait dégagé tant de profits. La conjoncture, bien sûr, a été brillante. Mais, d'après le président Jean-René Fourtou, c'est la rapidité avec laquelle les récentes acquisitions ont été intégrées qui, avec les synergies développées, a permis d'obtenir des résultats supérieurs aux prévisions. A ce train, le cap des 3 milliards n'aura aucun mal à être franchi pour l'exercice entier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 28 novembre ↑

Plus résistant

La Bourse new-yorkaise s'est un peu remise, lundi, des émotions que lui avait causées sa chute d'avant le week-end. Malgré le relèvement du taux de base bancaire et une évolution assez contrastée durant la majeure partie de la séance, elle a opposé une meilleure résistance pour finalement se raffermir légèrement. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 081,43 (+ 6,75 points). Le bilan de la journée a, lui, été à peu près équilibré. Sur 1 944 valeurs traitées, 706 ont monté, 719 ont baissé et 519 n'ont pas varié. D'une certaine façon, le marché avait déjà anticipé la tension monétaire. La question que les opérateurs se posent désormais est de savoir si oui ou non le Fed va relever le taux d'escompte. En définitive, le raffermissement du dollar, en liaison avec le compromis de l'OPEP sur un prix de référence du pétrole, a plutôt fait bonne impression.

Bien qu'en augmentation, l'activité est restée faible, avec 123,48 millions de titres échangés, contre 72,09 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 25 nov.	Cours du 28 nov.
Alcoa	52 7/8	52 1/4
A.T.T.	29 1/4	29 3/8
Boeing	62	60 7/8
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	80	80 5/8
Eastman Kodak	44 5/8	44 7/8
Exxon	42	42 5/8
Ford	50	49 7/8
General Electric	43 3/4	44 1/8
General Motors	81 7/8	82 1/4
Goodyear	47 3/8	47 1/8
I.B.M.	116	118 7/8
I.T.T.	48 7/8	49 1/8
Mobil Oil	43 5/8	44 1/8
Pfizer	55 3/8	55 3/8
Schlumberger	33 3/8	33 1/2
Texaco	46 1/2	46 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	103 1/2	107 1/8
Union Carbide	25 1/8	25
U.S.X.	27	27 1/4
Westinghouse	50 3/4	50 7/8
Xerox Corp.	55	55

PARIS, 25 novembre ↓

Terne

Début de semaine terne à la Bourse, où l'indicateur instantané après avoir perdu 0,18 % à l'ouverture voyait son recul s'amplifier au fil des heures pour atteindre – 0,63 % à la clôture. Le marché était extrêmement calme, les investisseurs préférant rester prudents face à la remontée des prix du pétrole, et face aux craintes d'une hausse des taux d'intérêt à travers le monde après le relèvement du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre. De plus, le repli de Wall Street vendredi et la vive baisse de Tokyo lundi ont également pesé sur la tendance. Contrairement aux semaines précédentes, les achats étrangers semblaient se ralentir au palais Brongniart. L'affaire de la Société générale était au centre de nombreuses conversations après que plusieurs investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances) eurent été sollicités par les pouvoirs publics pour acheter des titres de cette banque. De nombreux professionnels s'étonnaient également de l'absence de transparence dans toutes ces opérations menées depuis le début de l'été. Certains allaient même jusqu'à évoquer des « délits d'initiés », tandis que d'autres estimaient qu'il serait « plus sain » de lancer une OPA sur cet établissement financier. L'action était encore recherchée lundi, figurant parmi les plus fortes hausses avec une progression de près de 3 %. Eurotunnel emmenait une fois encore la cote, s'appréciant de plus de 5 % avec 624 000 titres échangés en milieu de séance.

Les valeurs pétrolières (Esso et BP-France) étaient également recherchées. En revanche, parmi les baisses figuraient les Chargeurs sans doute affectés par la décision de la commission de la concurrence de remettre en cause la vente de Spontex à 3M. L'effervescence autour de la Navigation mixte semblait connaître une légère pause. Le groupe Victoire a remené sa participation dans Simco de 6,59 % à 3,38 %, tandis que la Sicav Unifrance, groupe Crédit agricole détient désormais 5,07 % de la CFAO.

Sur le MATIF, l'ambiance était maussade, les contrats étant tous orientés à la baisse.

LONDRES, 28 novembre ↓

Déprimé

Le marché ne s'était pas encore remis, lundi, des mauvais chiffres du commerce extérieur britannique, annoncés vendredi, et qui avait entraîné un relèvement à 13 % du taux d'intervention. L'indice Footsie s'est donc, à nouveau, inscrit à la baisse, perdant jusqu'à 0,7 % à la clôture (– 13,2 points), revenant à 1 781,5. L'ouverture soutenue de Wall Street avait encouragé une légère réduction des pertes en séance, mais le relèvement du taux de base des banques américaines a, une nouvelle fois, déprimé les opérateurs.

L'ambiance était donc nerveuse, avec 421 millions de titres échangés. La plupart des secteurs ont enregistré des replis, que ce soit ceux de la construction (Redland), des alimentaires (Cadbury) ou des magasins (Next). Les valeurs pétrolières se sont également affaiblies, malgré la signature par les membres de l'OPEP d'un accord sur la production et sur le prix du baril. Brent Walker était également en baisse, après l'annonce du prochain rachat des intérêts européens dans les vins et spiritueux de Lonhro. Le groupe BET (construction, transport, services industriels), malgré un bénéfice semestriel en hausse de 31 %, était aussi orienté à la baisse. Eurotunnel résistait à la tendance générale, de même que la firme de distribution pharmaceutique Underwoods, après le lancement d'une OPA amicale de son concurrent Boots.

TOKYO, 29 novembre ↑

Hausse

Après un mauvais début de semaine, le marché nippon s'est ressaisi mardi. Pas immédiatement toutefois. Mais si la matinée fut morne, l'après-midi fut placée sous le signe de la fermeté. Virtuellement, tout le terrain perdu la veille a été regagné, l'indice Nikkeï s'établissant, en clôture, à 29 318,30, avec un gain de 334,98 points (+ 1,2 %).

L'attention des investisseurs s'est portée sur les titres à forte capitalisation dans la sidérurgie, mais également dans la construction navale. Les valeurs de haute technologie se sont généralement bien comportées.

D'après les professionnels, de grosses maisons de courtage ont procédé à d'important achats, forçant nombre d'intervenants à sortir de leur réserve. Baisse des pétrolières et des banques.

L'activité a toutefois diminué, portant sur moins de 1 milliard de titres (contre 1 279 millions la veille).

VALEURS	Cours du 28 nov.	Cours du 29 nov.
Akaï	595	600
Bridgestone	1 300	1 310
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	3 470	3 460
Honda Motors	1 940	1 960
Matsushita Electric	2 400	2 450
Mitsubishi Heavy	1 030	1 080
Sony Corp.	6 600	6 700
Toyota Motors	2 510	2 530

FAITS ET RÉSULTATS

● **Feu vert à l'OPA de Philip Morris sur Kraft.** – Les autorités fédérales américaines ont donné leur feu vert à l'offre d'achat de 13,1 milliards de dollars lancée par Philip Morris (tabac et alimentation) sur le groupe de produits alimentaires Kraft. Dans un communiqué, le géant américain a indiqué que la période d'examen de l'OPA par la Commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission/FTC), chargée de faire respecter la réglementation antitrust, avait expiré le 25 novembre.

Un porte-parole de Philips Morris, M. George Knox, a précisé que ce communiqué voulait dire que la FTC ne s'était pas opposée à l'OPA qui est l'une des plus importantes jamais réalisées aux Etats-Unis (*le Monde* du 19 octobre).

● **Boots lance une OPA amicale sur les magasins Underwoods.** – Boots, première chaîne britannique de distribution pharmaceutique, a lancé une OPA amicale de 40,8 millions de livres (411 millions de francs) sur les magasins Underwoods (pharmacie, para-pharmacie et produits de consommation). Boots a indiqué avoir reçu des acceptations des actionnaires d'Underwoods représentant 64 % du capital, après le lancement d'une OPA, attendue depuis un certain temps déjà dans la City. Boots propose le rachat de chaque titre à 150 pence au comptant ou un paiement en obligations. Les magasins financeront cette offre entièrement sur leurs propres ressources.

Boots annonce, d'autre part, pour le premier semestre, un bénéfice imposable de 132,4 millions de livres (+ 20 %) supérieur aux prévisions (entre 105 et 115 millions de livres). Son chiffre d'affaires atteint 1 262 millions de livres (+ 5,3 %).

● **La Sanwa Bank cotée à Paris le 9 décembre.** – Après la Sumitomo, la Fuji Bank, une nouvelle banque japonaise, la Sanwa Bank part à la conquête du marché boursier français.

A partir du 9 décembre, les 2,5 milliards d'actions ordinaires qui composent le capital de la Sanwa Bank vont être négociées à la Bourse de Paris par voie d'arbitrage. Cette banque en terme d'actifs (264,4 milliards de dollars, soit 1 586 milliards de francs) se situe au cinquième rang des banques mondiales.

Au 1er octobre, l'action Sanwa valait sur les Bourses japonaises 2 290 yens, soit 110 F environ.

Présente depuis de nombreuses années en Grande-Bretagne avec sa filiale Sanwa International limited, la banque japonaise mise sur l'Europe de 1992 et le marché unique, ont expliqué les dirigeants de l'établissement financier.

● **Montedison lance un emprunt de 1 milliard de dollars.** – Montedison USA, holding américain de la firme italienne Montedison (groupe Ferruzzi), a lancé un emprunt de 1 milliard de dollars à moyen terme par l'intermédiaire de la Citicorp international Bank de Londres.

Cet emprunt, précise le groupe Ferruzzi, complète le programme de financement élaboré au moment de la prise de contrôle de Himont par Montedison (81 %) grâce à l'achat de la participation de la société américaine Hercules (38,8 %). Il remplace une opération analogue de 800 millions de dollars, lancée en septembre 1987 et arrivant à échéance en février 1989.

L'achat des 38,8 % des actions Himont détenues par Hercules avait coûté quelque 1 500 milliards de lires (7,2 milliards de francs), dont le sixième fut financé par les services financiers européens de Montedison, le reste étant confié à Montedison USA.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	289	275	La Commande Electro.	308	305
Amault & Associés	....	506	Le gd livre du mois	....	282
Asystel	280	282	Loca Investissement	268 50	268 90
B.A.C.	350	383 d	Locamic	....	152
B. Demachy & Assoc.	551	573	Metallurg. Minière	160 60	155
B.I.C.M.	495	502	Métrologie Internat.	500	495
B.I.P.	....	690	Métroservice	178	175
Boiron	417	420	M.M.B.M.	617	615
Bolloré Technologies	840	840	Molex	186	200
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	715
Câbles de Lyon	1455	1460	Olivetti-Logabax	....	....
Calberson	718	718	Om. Gest.Fin.	....	341 50
Cardif	856	857	Pinault	367 50	367
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	296	P.F.A. S.A.	439	435
C.A.T.C.	142	142 50	Prestbourg (C. In. & Fin.)	....	95
C.D.M.E.	1187	1140	Présence Assurance	449	431
C. Equip. Elect.	370	374	Publicat. Filipacchi	....	461
C.E.G.I.D.	744	744	Razel	719	712
C.E.G.E.P.	....	231	St-Gobain Emballage	....	1450
C.E.P.-Communication	1505	1505	St-Honoré Matignon	232	230
C.G.I. Informatique	980	970	S.C.G.P.M.	....	260
Ciments d'Origny	548	548	Segin	405	410
C.N.I.M.	....	417	Seme-Metra	498	498
Concept	250	249	S.E.P.	....	335
Conforama	....	844	S.E.P.R.	....	1200
Creeks	468	467	S.M.T.Goupil	....	295
Dafsa	170	183 20	Sodinforg	805	820
Dauphin	....	1180	Supra	....	280
Desquilay	935	934	TF 1	313 70	320
Devilla	610	610	Unilog	170	175
Dorméil-Lablé	990	983	Union Financ. de Fr.	398	396
Editions Belfond	111	110 10			
Elysées Investiss.	23 10	23			
Finacor	219	220			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237	235			
Guintoli	500	500			
I.C.C.	....	229			
IDIA	215 20	215 10			
I.G.F.	100 50	98 10			
IN2	190 50	190			
Int. Metal Service	....	507			

Marché des options négociables le 28 novembre 1988

Nombre de contrats : 9 000

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	Mars dernier
Accor	480	–	–	0,50	5
CGE	360	45	60	1,50	8
Elf-Aquitaine	360	7	19	–	17,20
Lafarge-Coppée	1 300	57	109	10	34
Michelin	164	13,50	22	1,85	–
Midi	1 258	332	–	–	–
Paribas	440	22	46	7	21
Peugeot	1 300	20	76	75	90
Saint-Gobain	520	27	–	5,40	18
Société générale	400	150	–	–	–
Thomson-CSF	180	15	–	1,40	5,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 nov. 1988
Nombre de contrats : 63 602.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,45	105,95	105,40
Précédent	106,50	106,15	105,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	Mars 89
106	1,11	1,30	0,41	1,97

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,93 F ↑

Réamorcée en début de semaine, la progression du dollar a repris le 29 novembre, mais à pas comptés. La devise américaine a aussi coté 5,9275 F (contre 5,9205 F la veille). De son côté, malgré un déficit commercial de 4 milliards de francs, le franc s'est bien défendu, le deutschemark cotant 3,4165/70 F (contre 3,4163 F). Les cambistes attendaient 3 milliards de déficit. *« A 1 milliard près... »*, disait l'un d'entre eux.

FRANCFORT	28 nov.	29 nov.
Dollar (en DM)	1,7292	1,7350
TOKYO	28 nov.	29 nov.
Dollar (en yens)	122	122,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (29 nov.) ..... 7 11/16-7 13/16 %
New-York (28 nov.) ... 8 1/2-8 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	25 nov.	28 nov.
Valeurs françaises	136,6	136,3
Valeurs étrangères	114,7	115,3
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	393,5	392,1
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 464,85	1 468,13
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	403,39	404,52

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)
Industrielles 2 074,68 2 081,44

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 462,6	1 452,9
Mines d'or	175,7	179,4
Fonds d'Etat	87,48	86,96

TOKYO

	28 nov.	29 nov.
Nikkeï Dow Jones	28 983,32	29 318,30
Indice général	2 245,50	2 269,15

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9300	5,9330	– 105	– 85	– 160	– 125	– 370	– 270
$ can.	4,9520	4,9586	– 162	– 117	– 241	– 166	– 708	– 566
Yen (100)	4,8567	4,8631	+ 125	+ 170	+ 265	+ 323	+ 850	+ 966
DM	3,4151	3,4178	+ 74	+ 95	+ 157	+ 187	+ 479	+ 559
Florin	3,0284	3,0308	+ 55	+ 73	+ 115	+ 149	+ 378	+ 443
FB (100)	16,3024	16,3174	+ 25	+ 216	+ 121	+ 398	+ 602	+ 1110
FS	4,0849	4,0897	+ 83	+ 111	+ 187	+ 226	+ 675	+ 776
L (1 000)	4,6076	4,6135	– 206	– 155	– 320	– 258	– 893	– 731
£	10,9082	10,9167	– 519	– 453	– 927	– 834	– 2507	– 2280

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 5/8	9 5/8	9 3/4	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16
DM	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Florin	4 5/8	4 7/8	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16
F.S.	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16	4 3/16	4 11/16
L (1 000)	10	11	11 1/4	11 5/8	11 5/8	12	11 3/4	12 1/8
£	12 3/8	12 5/8	12 15/16	13 1/16	13	13 1/8	13 1/16	13 3/16
F. franç.	7 5/8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3642	C.N.E. 3% ★	3750	3790	3730	− 0 53
1048	B.N.P. T.P.	1058	1058	1058	....
1146	C.C.F. T.P.	1160	1160	1160	....
1076	Créd. Lyon. T.P.	1087	1086	1086	− 0 09
1365	Renault T.P.	1399	1399	1399	....
1630	Rhône-Poul. T.P.	1640	1641	1641	+ 0 06
1271	St-Gobain T.P.	1295	1298	1301	+ 0 46
1274	Thomson T.P.	1285	1285	1285	....
526	Accor	536	536	536	....
525	Air Liquide	531	531	530	− 0 19
2400	Alcatel ★	2430	2400	2410	− 0 82
1480	Als. Superm.	1495	1485	1486	− 0 87
310	A.L.S.P.I.	327	325	317	− 3 06
370	Alsthom ★	384 90	370	382 10	− 0 77
2250	Arjom. Prioux ★	2290	2290	2290	....
570	Aussedat-Rey ★	584	575	580	− 0 68
1040	Av. Entrepr. ★	1045	1045	1040	− 0 48
825	Av. Dassault ★	625	625	623	− 0 32
370	BAFIP ★	418 90	423	416	− 0 69
290	Bail-Equipem. ★	295	300	292	− 1 02
880	Bail Investiss.	879	889	871	− 0 91
290	B.N.P. C.I. ★	290	292	286	− 1 38
475	Cie Bancaire ★	476	476	473 90	− 0 44
540	Bazar H.-V.	525	518	526	+ 0 19
510	Béghin-Say ★	518	519	520	+ 0 39
905	Berger (Ma)	864	838	838	− 3 01
820	Bic ★	825	829	824	− 0 12
2180	B.I.S.	2175	2149	2180	+ 0 23
2720	Bongrain S.A. ★	2705	2700	2670	− 1 29
575	Bouygues ★	571	577	579	+ 1 40
64	B.P. France ★	70 90	70 90	73 80	+ 4 09
5800	B.S.N. ★	5850	5850	5810	− 0 71
580	Canal Plus	550	550	551	+ 0 18
2300	Cap Gem. S. ★	2276	2275	2278	+ 0 08
515	Carnaud ★	515	514	515	....
2750	Carrefour ★	2887	2880	2860	− 0 94
177	Casino	180	182 90	175 20	− 2 67
120	Casino A.D.P.	129 90	130	127	− 2 23
830	Castor. Dub. Inv.	827	827	827	....
1030	C.C.M.C.	1035	1025	1030	− 0 48
615	Cetelem	620	616	615	− 0 81
390	Cerus ★	389	391	390 50	+ 0 39
1810	C.F.A.O. ★	1844	1790	1791	− 2 87
390	C.G.E.	400 50	402	401 10	+ 0 15
1270	C.G.I.P. ★	1270	1258	1299	+ 2 28
1220	Chargeurs S.A ★	1232	1238	1191	− 3 33
1060	Ciments franç. ★	1075	1070	1054	− 1 95
490	Club Méditerr. ★	508	505	511	+ 0 59
178	Codetel ★	177 40	178	184	+ 3 72
345	Cofimeg	368	353	358	− 2 73
650	Coles ★	689	685	675	− 2 03
225	Compt. Entrepr.	229	224	221 60	− 3 23
765	Compt. Mod. ★	770	780	766	− 0 52
880	Créd. Foncier ★	901	907	878	− 2 55
465	C. F. Internat. ★	465	469 90	478	+ 2 80
168	C.C.F.	173 80	170	173	− 0 46
460	Cr. Lyon. (CI) ★	483	478 50	478 50	− 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
895	Crédit Nat. ★	920	924	928	+ 0 87
575	CSEE (ex-Sign.) ★	586	578	570	− 2 73
455	Crouzet ★	460	451	460	....
3300	Damart S.A. ★	3300	3200	3180	− 3 64
1700	De Dietrich	1655	1670	1625	− 1 81
220	Dév. R.N.C. (Li)	224	225	225	+ 0 45
425	D.M.C.	425	425	424 50	− 0 12
350	Drouot Assur. ★	343 10	350	347	+ 1 14
2550	Docks France ★	2548	2501	2520	− 1 10
720	Dumez ★	725	720	719	− 0 83
1470	Eaux (Gén.)	1494	1476	1480	− 0 94
1600	Ecco ★	1650	1641	1647	− 0 18
880	Electrofinanc. ★	900	899	905	+ 0 56
405	El. S. Dassault	426	430 10	429	+ 0 70
345	Elf-Aquitaine	357	360	356	− 0 28
305	— (certific.) ★	302	305	303	+ 0 33
3330	Essilor	3363	3330	3365	+ 0 06
1700	Essilor Int. (DP)	1753	1755	1765	+ 0 68
280	Esso S.A.F. ★	277	277	298	+ 7 58
1500	Eurafrance	1490	1500	1499	+ 0 64
1350	Eurocom ★	1339	1350	1320	− 1 42
2250	Euromarché	2288	2290	2280	− 0 35
625	Europe n° 1 ★	615	624	604	− 1 79
45	Eurotunnel ★	47	48 40	50 95	+ 8 40
1230	Exor ★	1190	1200	1180	− 0 84
1100	Facom	1096	1080	1090	− 0 55
895	Fichet-bauche	971	971	975	+ 0 41
198	Financial ★	202	208	200	− 0 99
153	Fives-Lille ★	157	158 80	156	− 0 64
1480	Fromageries Bel	1455	1470	1445	− 0 69
1340	Gal. Lafayette ★	1357	1331	1380	+ 1 69
425	Gascogne	423	423	423	....
1700	Gaz et Eaux	1651	1651	1660	+ 0 55
440	Géophysique ★	423	425	430	+ 1 65
535	Gerland	542	542	542	....
3100	Groupe Cité ★	3150	3150	3100	− 1 59
790	GTM-Entrepose	799	795	795	− 0 50
740	Guyenne-Gas. ★	727	732	730	+ 0 41
260	Hachette ★	257	254	251	− 2 33
695	Havas ★	698	698	693	− 0 72
575	Hénin (La)	575	585	572	− 0 52
1180	Hutchinson ★	1167	1190	1160	− 0 60
280	Imétal ★	276	275	275	− 0 36
320	Imm. Plaine-M.	330 50	334	325	− 1 66
340	Ingénico ★	344	348	336	− 2 33
5280	Inst. Mérieux	5120	5150	5150	+ 0 58
540	Interbail ★	540	544	537	− 0 56
1300	Intertechnique	1300	1300	1310	+ 0 77
980	J. Lefebvre	975	975	955	− 2 05
890	Labinal ★	840	840	828	− 1 43
1530	Lab. Bellon	1650	1651	1650	....
1340	Lafarge-Coppée	1332	1335	1331	− 0 08
1200	Lebon ★	1199	1180	1200	+ 0 08
3220	Legrand ★	3340	3340	3275	− 1 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Legrand (DP) ★	2481	2498	2498	+ 0 69
970	Leroy-Somer ★	1043	1030	1039	− 0 38
2100	Lesieur	2070	2010	2020	− 2 42
710	Locabail Immob.	712	719	719	+ 0 98
415	Locafrance ★	429	418	417 10	− 2 77
855	Locindus	864	860	865	+ 0 12
290	Lucheire	312 50	309 50	308	− 1 44
3170	L.V.M.H. ★	3240	3197	3208	− 0 98
1420	Lyonn. Eaux ★	1435	1453	1446	+ 0 77
58	Mais. Phénix	60 50	61	61 50	+ 1 65
205	Majorette (Ly)	210	210	210	....
365	Mar. Wendel ★	384	370	382	− 0 55
220	Matra ★	223	221	221	− 0 90
3260	Merlin-Gerin ★	3300	3315	3240	− 1 82
174	Michelin	176 90	176	176	− 0 51
1590	Midi (Cie)	1586	1580	1588	+ 0 13
182	Midland Bk SA ★	185	181	180 50	− 2 43
410	Min. Salsig. (Ma)	435	439	439	+ 0 92
86	M.M. Penarroya	87	87	89	+ 2 30
103	Moulinex	107 90	108 90	105 30	− 2 41
1180	Navig. Mixte ★	1227	1211	1198	− 2 36
121	Nord-Est ★	125	123 50	123	− 1 60
385	Nordon (Ny)	398	380	380	− 4 52
590	Nouvelles Gal.	617	615	629	+ 1 94
730	Occid. (Gén.) ★	755	771	768	+ 1 72
1410	Omn.F.Paris	1475	1489	1470	− 0 34
396	Olida-Caby ★	410	403 10	429	+ 4 63
3790	Oréal (L')	3770	3780	3760	− 0 27
455	Paribas	451	446	449 10	− 0 42
420	Paris-Réesc. ★	419	418	418	− 0 24
1080	Pechelbronn ★	1110	1121	1109	− 0 09
370	Penhoet	386	388	388 90	+ 0 65
1180	Pernod-Ricard ★	1199	1190	1178	− 1 75
1200	Peugeot S.A.	1239	1245	1236	− 0 24
585	Poliet ★	554	565	560	+ 1 08
1070	Prétabail Sic.	1085	1099	1090	+ 0 46
680	Primagaz	671	675	670	− 0 15
560	Printemps ★	562	559	550	− 2 14
2600	Promodès	2550	2465	2550	....
660	Radiotechn. ★	671	671	665	− 0 89
67	Raff. D. Total ★	69 50	70 10	70 50	+ 1 44
3070	Redoute (La) ★	3107	3110	3108	+ 0 03
325	Robur financière	323	323	323	....
1290	Roussel-Uclaf ★	1279	1278	1250	− 2 27
865	R.-Uclaf-CNI ★	840	855	834	− 0 71
3340	R. Impériale (Ly)	3420	3385	3371	− 1 43
170	Sade	175	173	173	− 1 14
1630	Sagem ★	1652	1645	1632	− 1 21
530	Saint-Gobain	540	537	535	− 0 93
1040	St-Louis ★	1027	1030	1030	+ 0 29
2030	Salomon	2250	2230	2230	− 0 89
670	Salvepar	645	645	645	....
770	Sanofi ★	777	780	772	− 0 64
800	S.A.T. ★	828	825	833	+ 0 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
280	Saul.-Chât. (B) ★	274 50	275	281	+ 2 37
1000	Saupiquet (Ns)	1050	1050	1050	....
550	Schneider ★	568	554	555	− 2 29
50	S.C.O.A.	53 20	53	51 60	− 3 01
650	S.C.R.E.G. ★	694	697	662	− 4 61
770	Seb ★	780	798	786	+ 0 64
425	Sefimeg ★	474	463	460	− 2 95
1400	S.F.I.M.	1320	1322	1300	− 1 52
167	S.G.E.	171 50	168	171 50	....
730	Silic	735	739	735	....
555	Simco-U.P.H. ★	559	555	555	− 0 72
1210	Skis Rossignol	1243	1230	1230	− 1 05
815	Sligos ★	865	879	873	+ 0 92
525	Société Générale	538	544	557	+ 3 53
138	Sodexco	140	138 10	138 10	− 1 36
170	Sodero (Ns)	174	174	174	....
2850	Sodexho ★	2860	2835	2835	− 0 87
108	Sogerail (Ny)	114 50	113	113	− 1 31
285	Sogerap	290	290	296	+ 2 07
2260	Somm.-Allib. ★	2185	2185	2185	....
1300	Source Perrier ★	1320	1303	1301	− 1 44
665	Sovac ★	659	655	650	− 1 37
445	Spie-Batignol. ★	447	451	449	+ 0 45
760	Strafor ★	752	750	740	− 1 60
310	Suez	306	305 50	305 50	− 0 16
390	Synthélabo ★	385	385	383	− 0 52
....	Talcs Luzenac ★	1180	1250	1200	+ 1 69
4120	Tél. Elect.	3920	3901	3901	− 0 48
199	Thomson-C.S.F.	198	196 80	194 60	− 0 71
305	Total (CFP) ★	322	323 10	329	+ 2 17
72	— (certific.)	72 50	74	74 20	+ 2 34
1120	T.R.T. ★	1178	1163	1170	− 0 68
370	U.F.B.-Locab. ★	370	374 50	369 40	− 0 16
840	U.I.C. ★	852	880	878	+ 3 05
545	U.I.F. ★	562	565	561	− 0 18
825	U.I.S.	849	854	850	+ 0 12
170	U.C.B. ★	172	174	171 10	− 0 52
705	Unibail	726	725	735	+ 1 24
605	Valéo ★	602	608	598	− 0 66
240	Vallourec ★	245	245	248	+ 1 22
385	Via Banque	366	365 50	369	+ 0 82
675	Elf-Gabon ★	698	702	705	+ 1
133	Amax Inc.	135 80	137 60	137 80	+ 1 47
180	Amer. Express	158 90	154 10	154 50	− 1 53
184	Amer. Teleph.	169 10	171 50	171 50	+ 1 42
91	Anglo Amer. C.	100	100 50	100 50	+ 0 50
415	Amgold	436	437	437	+ 0 23
930	BASF (Akt)	960	943	949	− 1 15
1010	Bayer	1023	1013	1013	− 0 98
78	Buffelsfont.	82 50	84 50	85 60	+ 3 78
183	Chase Manh.	182 80	185	184 90	+ 1 29
89	Echo Bay Mines	89 15	90 30	91 50	+ 2 64
62	De Beers	68 50	68 75	68 25	− 0 36
1740	Deutsche Bank	1755	1716	1701	− 3 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
985	Dresdner Bank	999	988	988	− 1 10
51	Driefontein Cnl	53 90	54 50	55 15	+ 2 32
480	Du Pont-Nem.	480 90	481	479 50	− 0 29
270	Eastman Kodak	288	284 50	284 50	− 1 31
27	East Rand	28 85	28 80	28 90	+ 0 17
250	Electrolux	260 50	253 50	253 50	− 2 69
315	Ericsson	328	325	322	− 1 83
255	Exxon Corp.	250 50	250 10	250 50	....
295	Ford Motors	307	298	298	− 2 93
47	Freegold	51 50	52 10	52 30	+ 1 55
90	Gencor	101	99 40	99 40	− 1 58
255	Gén. Electr.	264	259	258 50	− 2 08
690	Gén. Belgique	691	694	694	+ 0 43
480	Gen. Motors	488	490	489	+ 0 20
128	Goldfields	129 80	129 80	129 80	....
49	Gd Metropolitain	49 50	49	49	− 1 01
36	Harmony	38 15	38 85	38 70	+ 1 44
73	Hitachi	75 10	75 50	75 60	+ 0 67
1020	Hoechst Akt.	1029	1000	1000	− 2 82
107	Imp. Chemical	108	106 80	108 20	+ 0 19
685	IBM	694	688	688	− 0 86
290	ITT	289 50	289	289	− 0 17
199	Ito-Yokado	199 40	200 10	200 10	+ 0 35
275	Mac Donald's	278	275	275	− 1 08
112	Matsushita	115 80	116 80	116 80	+ 0 86
325	Merck	328 90	324 50	324	− 1 49
355	Minnesota M.	351 50	352 50	352 50	+ 0 28
250	Mobil Corp.	253 50	260	263	+ 3 75
205	Morgan J.P.	202 50	200	200 20	− 1 14
28840	Nestlé	28880	28800	28720	− 0 55
1220	Norsk Hydro? (Nixdorf)	1202	1180	1166	− 3
86	Norsk Hydro	94 35	95 70	95 80	+ 1 54
121	Olivetti	129 90	132 40	133	+ 2 39
2070	Petrofina	2125	2113	2113	− 0 56
565	Philip Morris	567	568	565	− 0 35
92	Philips	92 90	91 30	91	− 2 05
77	Placer Dome	79 50	81 30	81 50	+ 2 52
375	Quilmès	374 80	374	374 50	− 0 08
420	Randfontein	437 50	449	450	+ 2 86
660	Royal Dutch	675	678	679	+ 0 59
47	Rio Tinto Zinc	47 60	47 30	47 50	− 0 21
38	Saat. & Saatchi	37 65	37 90	37 95	+ 0 80
46	St Helena Co	46 80	48 50	49	+ 4 70
193	Schlumberger	194	196	196 50	+ 1 29
104	Shell transp.	106	106 60	107	+ 0 94
1620	Siemens A.G.	1624	1615	1615	− 0 56
295	Sony	315 50	320	320 50	+ 1 58
48	Telefonica	48 45	48 70	48 75	+ 0 65
196	T.D.K.	194 10	204 40	204 40	+ 5 31
47	Toshiba Corp.	48 45	48 40	48 40	− 0 10
340	Unilever	341 50	341 20	341	− 0 15
230	Unit. Techn.	235 10	232 50	232 50	− 1 11
410	Vaal Reefs	434	450	452	+ 4 15
335	Volvo	343 50	334	334	− 2 77
156	West Deep	170 50	181 50	184	+ 7 92
320	Xerox Corp.	325 80	324	324	− 0 55
194	Yamanouchi	189 50	191	190 50	+ 0 53
2 10	Zambia Corp.	2 26	2 28	2 28	+ 0 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126	4 657
9,80 % 78/93	103 10	3 732
10,80 % 79/94	105 85	2 615
13,25 % 80/90	104 55	0 462
13,80 % 81/89	100 69	11 980
16,20 % 82/90	108 20	14 184
16 % juin 82	110 50	7 540
14,60 % fév. 83	112 25	11 209
13,40 % déc. 83	119 25	12 558
12,20 % oct. 84	112	1 705
11 % fév. 85	113 55	8 445
10,25 % mars 86	107 88	7 337
ORT 12,75 % 83	1996	..
OAT 10 % 2000	107 30	5 088
OAT 9,90 % 1997	108 35	9 494
OAT 9,80 % 1996	105 86	8 113
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 85	3 791
CNB Paribas	102 80	3 791
CNB Suez	102 80	3 791
CNI janv. 82	102 88	3 791
PTT 11,20% 85	111 20	0 083
CFF 10,30% 86	105 70	7 828
CNE 11,50% 85	109	6 047
CNT 9% 86	99 80	5 215
CRH 10,90% déc. 85	110 80	8 952
C.N.C.A. T.P.	1051 80	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2323	230
Mérologie I. 6% 6/7	....	8 320

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1875
A.G.F. (St Cent.)	....	600
Applic. Hydraul.	....	765
Arbel	495	495
Astorg	189 50	195 d
Avenir Publicité	907	945
Bain C. Monaco	349	350
Banque Hypoth. Eur.	390	392
Béghin-Say (C.I.)	370	380
Blanzy-Ouest	605	605
B.N.P. Intercontin.	242	242
Bénédictine	5900	5960
Bon-Marché	....	1017
B.T.P.	....	115
Calf	615	638
Cambodge	....	600
C.A.M.E.	148 50	150
Carbone-Lorraine	665	675
Casé-Pochala	36 50	40 80
C.E.G.Frig.	....	543
Centen. Blanzy	....	1600
Cenrest (Ny)	210	210
Cerabati	....	164
Champex (Ny)	162 50	160

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	161 10
C.I. Maritime	....	695
Citram (B)	1985	1985
Clause	....	710
Cofradel (Ly)	1160	1160
Cogifi	....	355
Compiphos	....	347 90
Cie Industrielle	....	2944
Comp. Lyon-Alem.	....	448 90
Concorde (La)	....	730
C.M.P.	17	17 70 d
Créd. Gén. Ind.	530	525
Cr. Universel (Cie)	....	570
Créditel	....	147
Darblay S.A.	....	615
Degremont	250	240
Delalande S.A.	1340	1400
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1850
Didot-Bottin	....	905
Eaux Bass. Vichy	....	1030
Eaux Vittel	2445	2365
E.C.I.A.	1440	1476
Electro-Banque	....	312
Elf-Antargaz	730	....
E.L.M. Leblanc	....	604
Esso-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	....	490
Epargne (B)	4200	4225
Epeda-Bertrand-Faure	1230	1225
Europ. Accumul.	....	81 20
Europe Soudure Indust.	130	130
Eternit	2530	2570
Finalens	220	223
FIPP	430	429
Fnac	1005	1045 d
Foncière (Cie)	483	453
Fonc. Lyonnaise	438	440
Foncina	....	445
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	376 10
France I.A.R.D.	274	270
France (La)	5800	5660
From. Paul Renard	....	850
GAN	....	801
G.F.I.I.	310	310
Gaumont	648	648
Gévelot	....	915
Gr. Fin. Constr.	....	391
Gds Moul. Paris	....	539
Groupe Victoire	750	760
G. Transp. Ind.	595	588
Haribo-Ricqlès-Zan	....	223 50
Immindus	....	....
Immobail	383	383 50
Immobanque	....	724
Immob. Marseille	....	6240
Immofice	451	455 50
Invest. (Sté Cent.)	771	786
Jaeger	200	205
Laffitte-Bail	460	460
Lambert Frères	....	341
Lille-Bonnières	....	849
Loca-Expansion	....	257
Locafinancière	....	355
Locatel	....	539
Louis Vuitton	744	744

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2300	2325
Lucia	1380	1380
Machines Bull	....	86
Magasins Uniprix	170	163 20 o
Magnant S.A.	116	120
Maritime Part.	....	385
Métal Déployé	450	....
Mors	....	151
Navig. (Nat. de)	....	97 10
Nozal	285 10	289
Optorg	400	408
Oréal (L') C.I.	2050	2000
Origny-Desvroise	1301	1305 c
Palais Nouveauté	....	630
Paluel Marmont	....	670
Parfinance	203 50	202
Paribas-CIP	387	387
Paris France	243 50	243 80
Paris-Orléans	....	230
Partenia	....	326
Patern. Risq. Div.	1260	1250
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	280 80	303 70
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	1900	1950
P.L.M.	....	180
Porcher	....	500
Promodis	....	1460
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	2526
Rhône-Poul. (c. inv.)	450	450
Rochefortaise S.A.	....	751
Rochette-Cenpa	73	73
Rosario (Fin.)	749	739
Roudière	205	198 80
Rougier et Fils	196 60	213
Super	590	600
SAFAA	361	375 50
Safic-Alcan	925	949
SAFT	....	1580
Saga	....	215
Salins du Midi	491	491
Santa-Fé	146	145 40
Saturn	....	77
Savoisienne (M)	219 90	219 50
SCAC	468	465
Sanofi Maubeuge	....	425
S.E.P. (M)	161	161
Sicil	....	398
Sicotel	....	298
Simnor (Li)	....	....
Siminn	279 80	274 10
Siph (Plant. Hévéas)	....	325
Sofal financière	....	1940
Soficat	....	875
Soflo	600	601
Soficomi	....	780
S.O.F.I.P. (M)	181	181 50
Sofragi	1100	1080
Sopagri	173	173
Souchon Autog.	595	596
Sovabail	....	805
Suez (Fin. de)-CIP	228 20	233 90
Suomi	....	834
Taittinger	2899	2899
Testut-Aequitas	309	309

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	389
Ufiner S.M.D.	....	655
Ugine A. Chat. Gueug.	266	262
U.A.P.	312	308
U.T.A.	2110	2120
Vicat	....	1727
Viniprix	....	1215
Vinex	147 20	144 30
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	137	137

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	....
Akzo	445	....
Alcan Alum	180	180
Algemene Bank	119	120
American Brands	305	306
Am. Petrofina	425	....
Arbed	595	598
Asturienne Mines	190	....
Banco de Santander	348 50	344 80
Bco Pop Espanol	485	484 10
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	39040	41100
Br. Lambert	582	571
Canadian-Pacific	92 10	97 60
Chrysler corporation	150	....
CIR	26	25 40
Commerzbank	805	790
Dart. and Kraft	605	613
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	502	500
Gén. Belgique	691	694
Gevaert	1220	....
Glaxo	116 10	115
Goodyear	290	290
Grace and Co	154	154
GTE corporation	250	....
Honeywell Inc.	345	340
I. C. Industries	190	187
Johannesburg	780	....
Kubota	42 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	43
Mineral-Ressourc.	68 10	67
Noranda	106 10	109 90
Olivetti	25 10	24 80
Pakhoed Holding	258	269
Pfizer Inc.	320	320 50
Procter Gamble	480 10	483
Ricoh Cy Ltd	51 60	52 70
Rolinco	284	284
Robeco	279 50	279
Rodamco	475	478
Saipem	9 55	9 55
Sema Group	34	34 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	340	....
Steel Cy of Can.	99 50	104
Squibb	397	....
Tenneco	289 70	....
Thorn EMI	69 50	68 50
Toray indust. inc	41	39 80
Vieille Montagne	1900	1900
Wagons-Lits	1280	1400 d
West Rand	8 05	8 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	265	....
Calciphos	190	190 10
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	....
Cogemhor	120	123
C. Occid. Forestière	180	....
Copeaux	348 40	349 20
Gechot	62 50	62
Guy Degrenne	660	640
Hoogovens	170	....
Merlin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	16	22 d
Nicolas	800	....
Particip. Perrier	362	361 50
Rémy et Associés	299	288 80
Rorento N.V.	180 90	183 50
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	494	....
Sté Lecaps du Monde	531	....
Ulmax	380	....
Union Brasseries	136	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 971	5 920	5 650	6 150
ECU	7 080	7 089	....	....
Allemagne (100 DM)	341 750	340 830	331	351
Belgique (100 F)	16 312	16 305	15 850	16 850
Pays Bas (100 fl.)	303 010	302 320	292	312
Danemark (100 krd)	88 630	88 630	84 500	91 500
Norvège (100 k)	90 720	90 350	86 500	93 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 802	10 891	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	4 105	4 104	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 601	4 605	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	408 240	408 250	395 500	417 500
Suède (100 krs)	97 950	98 080	94	101
Autriche (100 sch)	48 620	48 555	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 207	5 209	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 101	4 111	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 945	4 964	4 750	5 150
Japon (100 yens)	4 850	4 847	4 700	4 920

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/11
Or fin (kilo en barre)	78800	80800
Or fin (en lingot)	79650	80950
Pièce française (20 fr)	472	489
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	481	489
Pièce latine (20 fr)	481	489
Souverain	584	589
Pièce de 20 dollars	2570	2805
Pièce de 10 dollars	1365	1387 50
Pièce de 5 dollars	795	.....
Pièce de 50 pesos	2985	3005
Pièce de 10 florins	485	481
Or Londres	419 85	.....
Or Zurich	420	.....
Or Hongkong	419 65	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 28/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	904 99	882 92
Actilion	208 99	204 37
Actions France	474 59	457 44
Actions sélectionnées	563 19	542 83
Actificandi	621 41	598 95
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1058 14	1032 33
A.G.F. 5000	592 68	598 47
A.G.F. ECU	1104 73	1093 79
A.G.F. Foncier	110 41	107 72
A.G.F. Interfonds	433 47	422 90
A.G.F. Invest	112 87	110 12
A.G.F. OBLIG.	1097 18	1081 72
A.G.F. Sécurité	10705 43	10705 43
Agfimo	613 02	598 07
Alafi	218 67	210 77
A.L.T.O.	189 96	183 09
Aurai-Gan	5374 20	5130 50
America-Valor	647 41	631 62 ◆
Amplitude	551 62	535 55 ◆
Arbitrages court terme	5602 74	5597 14
Associc	1194 64	1194 64
Atout Futur	317 51	307 07
Auxecic	1371 02	1331 09
Avenir C.I.C.	104 80	101 76
Axa Europe	119 25	113 85
Axa Investissements	113 84	108 88
Axa Valeurs Par	107 27	102 41
Bred Associations	2661 57	2653 61
Capital Plus	1740 31	1740 31
Cardan-Pierre	29 17	27 81
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptanalor	5126 02	5117 34 ◆
Compterenta	112 72	109 44 ◆
Convertimmo	362	348 08
Credinter	486 18	472 02
Drouot-France	731 77	698 59
Drouot-Investiss.	973 44	929 30
Drouot-Sécurité	253 76	242 24
Drouot-Sélection	143 74	137 22
Ecuric	1209 64	1191 76
Ecureuil Monétaire	30984 32	30984 32 ◆
Ecureuil Prévoyance	362 08	361 53 ◆
Elicash	2017520	2017520
Energie	229	218 82
Epacic	2814 56	2814 56
Epacourt Sicav	4284 87	4273 99 ◆
Epargne Associations	25309 86	25271 95
Epargne-Capital	8362 95	8270 25
Epargne Court-Terme	507 33	507 33
Epargne Croissance	1465 40	1418 46
Epargne-Industr.	77 16	73 66
Epargne Inter	596 67	570 97
Epargne J	54940 73	54940 73
Epargne Long-Terme	180 18	175 36
Epargne Monde	1133 73	1103 39
Epargne Première	12035 78	11948 18
Epargne-Oblig.	200 59	195 22
Epargne-Quatre	1115 44	1085 58
Epargne-Unie	1212 97	1168 55
Epargne-Valeur	428 09	417 61
Eparoblig	1318 29	1315 66
Epsilon	1122 69	1111 57
Euinvest Croissance	1194 93	1140 74
Euinvest Rendement	1159 67	1107 27
Eurocic	9370 37	9231 89
Eurodyn	1077 37	1041 94
Euro-Gan	5489 31	5240 99
Euro-Maif	28 46	28 09
Fnord Placement	61360 74	61360 74 ◆
Fnord Valorisation	13944 52	13871 10 ◆
Fonsicav (div. par 10)	11139 53	11139 53 ◆
Foncival	280 83	252 62
France-Gan	6880 91	6549 79
France-Garantie	280 85	280 29 ◆
France-Investiss.	403 13	384 85
France-Obligations	457 37	452 84 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	410 50	398 54
Francic Pierre	104 48	101 44
Francic Régions	1043 04	1012 66
Fructi-Associations	28 09	28 09
Fructi-Epargne	28 21	27 52
Fructicapi	32 98	32 47
Fructicourt	111313 10	111313 10
Fructidor	244 97	241 35
Fructifrance	798 44	777 01
Fructimmo	27 61	26 94
Fructivar	4338 52	4327 70
Fructi ECU	581 41	572 82
Fructi-Première	11299 56	11132 57
Francoblig	1135 10	1097 78
Gestilion	59772 67	59623 61
Gestion Associations	149 89	146 59
H.L.M. Monétaire	10108 25	10108 25 ◆
Horizon	1121 86	1089 18 ◆
Interoblig.	12232 90	11762 40
Intersélect France	486 80	452 23
Invest. net	15349 64	15319
Invest. Obligataire	18771 70	18734 23
Japacic	191 60	186 02
Jeune Epargne	240 50	238 95
Laffitte-Amérique	231 76	221 26
Laffitte Europe	253 10	241 62
Laffitte-Expansion	272 94	260 56
Laffitte-France	321 46	306 88
Laffitte-Immobilier	247 28	236 07
Laffitte-Japon	390 90	373 17
Laffitte-Oblig.	146 03	139 41
Laffitte—Rend.	210 23	200 70
Laffitte-Tokyo	354 97	338 87
Latitude	5174 14	5186 39 ◆
Lion-Associations	11853 01	11853 01
Lion-Institutionnels	24057 98	23997 99
Lionplus	766 39	758 80
Lion Trésor	2109 28	2089 40 ◆
Livret Bourse Investiss.	462 77	449 29 ◆
Livret portefeuille	653 86	634 82 ◆
Méditerranée	171 18	163 42
Mondiale Investissem.	422 78	403 61
Monecic	5676 75	5676 75
Monedam	52749 53	52749 53
Moné J.	56551 78	56551 78 ◆
Morgan court terme	14550 01	14550 01
Mutuelle Unie Sél.	151 98	145 09
Natio.-Epargne	14182 22	14041 80
Natio.-Epargne Trésor	6429 22	6416 39
Natio.-Court terme	218751	218751
Natio.-Inter.	1237 37	1204 25
Natio.-Obligations	566 71	551 54
Natio.-Patrimoine	1406 94	1369 28
Natio.-Placements	67110 48	67110 48
Natio.-Revenu	1056 01	1045 55
Natio.-Sécurité	11135 90	11135 90
Natio.-Valeurs	724 39	705
Nippon-Gan	6082 92	5807 08
Nord-Sud Développ.	1219 96	1217 54
Normatif	13552 95	13287 21
Obli Association	126	124 75
Oblicic Régions	1077 28	1061 36
Obligations Convert.	430 63	411 10
Oblig. toutes catég.	159 50	154 46
Oblilion	1131 81	1120 60
Oblisécurité	10055 29	10055 29 ◆
Optimavalor	208 37	203 29 ◆
Oraction	1208 52	1166 78
Orvalor	5720 03	5513 28
Paribas Croissance	586 42	562 61
Paribas Epargne	16280 42	16247 92
Paribas France	97 18	94 35
Paribas Obligmonde	1014 80	999 80 ◆
Paribas Opportunités	114 07	110 75
Paribas Patrimoine	521 87	500 59
Paribas Revenu	94 27	93 34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paname-Valor	1110 40	1109 29
Patrimoine Retraite	175 46	172 02
Pervalor	631 34	612 95
Phénix Placements	257 31	256 03
Pierre Investiss.	686 48	664 90
Placement A	1001 88	1001 88
Placement ort-terme	73553 60	73553 60
Placement J	56251 53	56251 53
Placement Premier	55118 82	55118 82
Plénitude	113 83	110 78 ◆
Première Obligations	10920 86	10899 06 ◆
Prévoyance Ecureuil	112 27	109 27 ◆
Pro Association	22879 75	22879 75
Quartz	115 94	113 08
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 06
Rentacic	166 33	162 99
Revenus Trimestriels	5519 08	5484 44 ◆
Revenu Vert	1187 55	1170
St-Honoré Assoc.	14628 18	14555 40
St-Honoré Bio-aliment.	777 34	742 09
St-Honoré Pacifique	556 01	530 80
St-Honoré P.M.E.	470 55	449 21
St-Honoré Réal	11841 08	11793 90
St-Honoré Rendement	12017 34	11957 55
St-Honoré Services	501 71	492 41
St-Honoré Technol.	754 96	720 73
St-Honoré Valor	12391 28	12391 28
Sécuricic	5560 01	5554 46
Sécuri Taux	10878 62	10878 62
Sélection Croissance	621 71	606 51 ◆
Sicavden (Cardan BP)	726 43	715 69
Sicav-Associations	1443 42	1441 26
S.F.I. fr. et étr.	632 75	614 32 ◆
Sicav 5000	367 88	368 03
S.I.G.	778 71	743 06
Slivafrance	574 16	558 61
Slivam	414 15	403 07
Slivarente	214 09	211 97
Slivinter	426 39	414 98
S.N.I.	1153 70	1120 10
Sogepargne	350 77	338 09
Sogevar	1001 40	955 99
Soginter	1315 94	1258 27
Soleil Investissement	490 77	468 52
Stratégie Actions	1103 18	1060 75
Stratégie Rendement	1145 02	1106 98
Technocic	1115 97	1083 47
Techno-Gan	6064 49	5789 49
Transcontinents	82 92	81 29
Tillon	5365 30	5312 18
U.A.P. Investiss.	404 37	389 75
U.A.P. moyen terme	107 37	103 49
Uni-Associations	116 48	116 48 ◆
Unifrance	502	483 86
Unifoncier	1260 68	1205 39
Uni-Garantie	1388 22	1380 97
Uni-Régions	2833 54	2731 12
Unirenta	2374 01	2295 95
Univer	189 83	189 83 ◆
Univers-Actions	1121 18	1084 31
Univers-Obligations	1627 95	1574 42
Valorem	514 95	502 39
Valorg	1822 14	1820 52
Valrail	41548 20	41527 44
Vauban	23835 39	23611 75

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Déficit commercial aggravé pour la France en octobre : 4 milliards de francs

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été déséquilibré en octobre (4 milliards de francs), portant à 29,8 milliards de francs le déficit commercial depuis le début de l'année. En données brutes, le déficit d'octobre est de 1,2 milliard de francs, il atteint 31,7 milliards de francs en cumulé.

Le bon résultat de septembre, mois au cours duquel le commerce extérieur de la France avait été légèrement excédentaire (600 millions de francs), n'aura pas de suite, immédiate en tous les cas. En octobre, les exportations ont atteint 84,2 milliards de francs et les importations 88,3 milliards de francs. Ce déficit de 4 milliards est à rapprocher des résultats des mois précédents : + 600 millions en septembre, – 8,9 milliards en août, – 4 milliards en juillet, – 1,5 milliard en juin. En données brutes, les exportations ont atteint 88,2 milliards de francs, et les importations 89,4 milliards de francs, ce qui a laissé un déficit de 1,2 milliard.

Comment interpréter ces chiffres ? Les ventes à l'étranger reculent de 7,6 % en un mois mais progressent d'un peu plus de 12 % en un an, ce qui est satisfaisant. Avec 84 milliards, le niveau des exportations reste très élevé par rapport aux mois précédents. Les importations, quant à elles, baissent de 2,5 % par rapport à septembre mais augmentent de 11 % par rapport à octobre 1987. C'est là que le bât blesse : la demande reste en France très forte.

Par grands secteurs, octobre n'apporte pas d'indication très claire : le solde agro-alimentaire reste élevé (3,9 milliards de francs après + 3,6 milliards en septembre) ; le déficit énergétique tourne toujours autour de 6 milliards de francs par mois (– 6 après – 5,9 en septembre et – 6,4 en août). La balance des produits manufacturés reste très mauvaise : – 5 milliards après – 3 milliards en septembre, – 8 milliards en août, – 4,7 milliards en juillet. Quatre Airbus ont été vendus en octobre pour 1,4 milliard de francs.

Tous ces chiffres sont à rapprocher des moyennes mensuelles enregistrées en 1987 : + 2,4 milliards pour l'agro-alimentaire ; – 6,8 milliards pour l'énergie (nous diminuons un peu notre déficit) ; – 3 milliards de francs sur les produits manufacturés (le bilan 1988 risque là d'être très dégradé).

Ces résultats très variables d'un mois sur l'autre ne permettent pas de savoir si le déficit commercial de la France oscille autour de 2 milliards de francs par mois, auquel cas il serait supportable, ou autour de 4 milliards de francs, auquel cas il appellerait un resserrement de la demande intérieure par le gouvernement.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 novembre

Résistance

L'indicateur instantané a bien résisté mardi matin au cours des échanges malgré deux nouvelles médiocres pour les marchés : le relèvement des taux d'intérêt des banques américaines et la dégradation de la balance commerciale en France. Il se maintenait à – 0,06 % après avoir ouvert sur une baisse de 0,14 %. Les hausses étaient emmenées par la Géophysique (+ 4 %), Saulnes-Châtillon (+ 3 %) et Eurotunnel (+ 3 %). En baisse figuraient Electronique Serge Dassault (– 3 %) et le Comptoir des entrepreneurs (– 3 %).

Les mouvements sociaux

Extension des grèves aux machinistes CGT des autobus

La journée de mardi a été marquée par l'extension des grèves :

● **Dans les transports parisiens,** le mardi 29 novembre, les lignes A et B du RER étaient comme la veille, arrêtées, pour les trajets exploités par la RATP, de même que la ligne de métro n° 11 (Châtelet-Lilas). Six autres lignes de métro étaient perturbées, la circulation atteignant sur ces lignes de 70 % à 80 % de la normale. Sur le réseau d'autobus, le trafic était fortement perturbé, voire pratique nul sur une cinquantaine de lignes, en raison de grèves de plus de 50 % des machinistes dans huit dépôts (notamment Ivry, pratiquement arrêté, Fontenay, Montrouge et Thiais, avec plus de trois quarts de grévistes), plus faibles dans douze autres : seuls trois dépôts fonctionnaient normalement.

● **Aux PTT,** la direction estime qu'il reste actuellement 973 grévistes sur 202 000 agents, mais cela n'empêche pas les conflits très localisés de bloquer le courrier. Les centres de tri d'Amiens, de Lyon-Montrochet, de Bastia, de Clermont-Ferrand et de Laon sont en grève. Des perturbations se produisent à Marseille, et, à Arras, la CGT, majoritaire dans les brigades de nuit, poursuit son mouvement. Les autres organisations ont fait voter la reprise du travail, le matin. Alors que la situation est redevenue normale en Ile-de-France, il reste 30 millions d'objets postaux en souffrance pour un trafic quotidien de 20 millions.

● **A Air France,** la grève des mécaniciens au sol a encore conduit à l'annulation de 13 vols moyen-courriers sur la journée de lundi et de 7 vols pour le mardi 29 novembre. Une dizaine d'avions sur 110 sont maintenus au sol.

● **A la Sécurité sociale,** des débrayages se poursuivent dans une trentaine de centres de province et particulièrement à Marseille, Montpellier et Caen.

● **A Marseille,** les conducteurs de bus et de métro, respectivement en grève de 75 % à 70 %, le 28 novembre, ont manifesté devant la direction.

● **Les douaniers,** qui protestent contre des réductions d'effectifs, manifesteront le 30 novembre à 10 h 30 au Palais-Royal à Paris. La CGT appelle à la grève pour le même jour.

(Lire également nos informations pages 7 et 8.)

A l'atelier RATP de Rueil-Malmaison

Des grévistes qui s'estiment « calomniés »

Le travail n'avait toujours pas repris mardi 29 novembre au matin à l'atelier de réparations RATP de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) qui assure la maintenance du matériel roulant de la ligne A du RER. Les ouvriers sont certes rentrés dans la légalité en libérant lundi les voies qu'ils bloquaient, mais ils sont passés du même coup d'un système de grèves tournantes à une grève totale.

L'ambiance est tendue chez les grévistes réunis à la cantine du dépôt. Ils ne décolèrent pas contre la manière dont leur mouvement est relaté par les médias. Ils font observer que la grève n'est pas le fait *« d'une poignée d'agents, mais de l'ensemble des ouvriers »* (il n'y a que quatre non grévistes sur cent huit agents), et que, *« contrairement à ce qui est prétendu, il n'y a pas que des cégétistes et des communistes parmi les grévistes »*. Pour le prouver, les non-syndiqués se lèvent : ils sont l'écrasante majorité. Aux médias, les grévistes reprochent également de nombreuses inexactitudes : les trains par exemple ne sont pas révisés tous les trois jours, mais toutes les trois semaines au maximum (tous les 6 000 kilomètres en principe).

Ils se sentent même *« calomniés et bafoués »*. *« Les municipales de 1989, le conflit PC/PS, on n'en a rien à foutre, on veut des sous et c'est tout. »*

A propos de la grogne des usagers : *« Les médias sont obligés de trier soigneusement pour trouver des usagers en colère : en fait, plus de 80 % des usagers sont solidaires de notre mouvement. »* Et de s'étonner que *« la télévision arrive à retransmettre des images du Paris-Dakar mais... pas de Rueil-Malmaison »*.

Selon l'encadrement, le trafic RER pourra reprendre que deux jours ouvrables après la cessation du mouvement, et revenir à la normale que cinq ou six jours plus tard.

FRANÇOIS ROLLIN.

Les transports de remplacement

Des lignes de cars privées ont été mises en place dans quatre secteurs de la banlieue parisienne, selon la préfecture d'Ile-de-France :

— à l'ouest, dans la boucle de la Seine, depuis Le Vésinet, Le Pecq, Chatou vers la gare de Houilles ; à Saint-Germain : sur Sartrouville et sur Marly ;

— au sud : dans la zone desservie par la ligne du RER entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Massy-Palaiseau, des véhicules supplémentaires partent des différentes gares pour la gare de Massy, desservie par la SNCF en direction de Versailles d'une part, de Choisy-le-Roi et la ligne C d'autre part ;

— au sud-est : les lignes desservant Boissy-Saint-Léger ont été modifiées pour les amener sur Créteil et la ligne n° 8 ;

— à l'est : dans le secteur de Torcy, les itinéraires ont été modifiés pour amener sur la gare SNCF de Lagny.

Sur le vif

Vas-y, Rocky !

Ça va mal, ça va mal ! Je me fais un souci pour mon Rocky, je vous raconte pas. Paraît qu'il est seul comme un clou, harcelé de tous côtés, le dos au mur. Pourvu qu'il se fasse pas piéger, pauvre *ratounet* ! Engager un bras de fer avec le PC, faut vraiment être costaud. Surtout qu'ils y vont pas avec le dos de la cuiller, les cocos. Ils sabotent, ils crèvent les pneus des bus, ils occupent les aiguillages et les sorties de dépôt, ils bloquent l'accès des aéroports, ils s'organisent en commandos, ils se déguisent en terroristes corses avec des cagoules et tout. Et ils ont pas dit leur dernier mot. Depuis les déclarations musclées du gouvernement, la grève s'est drôlement durcie ce matin à Paris. Ils le font chanter, mon chéri. Donnant donnant : listes communes ou transports en commun. T'auras pas l'un sans l'autre, compris ?

Si encore il pouvait compter sur ses amis. Tu parles ! Ils sont tous après lui. Arrête ! Non mais ça va pas, la tête ! Tu vas pas mobiliser l'armée contre les ouvriers ? Comment tu t'appelles déjà ? Jules Rocard ou Michel Moch ? Et l'union de la gauche, qu'est-ce que t'en fais, tu t'assieds dessus ? T'oublies de quel côté il est beurré, notre pain ? Ta mairie de Conflans-Sainte-Honorine, si tu veux la garder, mon grand, tu laisses les cocos faire joujou avec les trains, les avions, les bus, le métro, et t'y vas en péniche ! Compris ?

Encore une chance qu'il soit passé par Paris, hier, mon Mimi, et qu'il ait réussi à l'entrevoir, le Rocky : pardon de vous déranger, patron, c'est simplement pour savoir : si j'élève un peu la voix, si j'essaie de lui faire peur à la CGT, si je lui dis : Hou hou, la méchante !, vous m'en voudrez pas trop ? Vous allez pas me donner sur les doigts devant le monde, hein ?

L'autre a dit oui pour s'en débarrasser. Il arrivait, il repartait. Juste le temps de se changer. Nos emmerdes, il les survole en Concorde, il se balade de l'Oural à l'Atlantique, il saute d'une fusée dans un sous-marin. Faudrait quand même qu'il s'abaisse à regarder où, nous, on met les pieds... Dans la crotte.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Mitterrand reçoit une distinction de l'institut Weizmann

M. François Mitterrand a reçu, lundi 28 novembre à l'Elysée, le diplôme de docteur *honoris causa* es philosophie de l'Institut Weizmann. Cet institut de recherches, créé en 1934, porte le nom d'Haïm Weizmann, qui fut, dans les années 20, président de l'Organisation sioniste mondiale et, en 1949, le premier président de l'Etat d'Israël. Le diplôme attribué à M. Mitterrand avait été déjà décerné à John Kennedy, Jimmy Carter, Ronald Reagan, Golda Meir, Konrad Adenauer, Willy Brandt, Simone Veil, Marc Chagall, Pierre Mendès France notamment.

En présence de Mme Simone Veil et de quatre Prix Nobel, MM. Jean Dausset, François Jacob, André Lwoff et Elie Wiesel, M. Mitterrand a réaffirmé sa foi en *« la force de la science, qui fait progresser les sociétés humaines, fait communiquer les hommes et éloigne, par là même, les conflits surannés »*.

M. Areyh Dvoretzky, président de l'Institut, a salué en M. Mitterrand *« un homme de progrès un esprit de paix, de justice et de liberté, grand ami d'Israël et du peuple juif »*.

L'évêque d'Evreux défend le film de Scorsese

Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, est sans doute le seul évêque à avoir vu le film *la Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese, ou au moins à l'avoir dit. Il s'est rendu dans une salle de cinéma de Val-de-Reuil (Eure) et, à la sortie, a déclaré : *« Cela m'ennuyait de toujours répéter que je n'avais pas encore vu le film. Maintenant, c'est chose faite, et je ne le regrette pas. Ce film ne diffame pas le Christ. Il montre un Christ faible, tendre, parfois violent. Il pose les vraies questions sur la résurrection du Christ et sur son humanité. »*

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1988 a été tiré à 555 403 exemplaires

Salvador Dali dans un état grave

Salvador Dali a été admis, lundi 28 novembre au soir, dans une unité de soins intensifs d'un hôpital de Barcelone. Le peintre, âgé de quatre-vingt-quatre ans, souffre de troubles respiratoires et cardiaques aigus, indique un bulletin de santé émis par les médecins de l'hôpital.

Orthographe

Les instituteurs pour une « réforme modérée »

Selon une enquête publiée dans le n° 10, du 26 novembre, de la revue du SNI-PEGC *l'Ecole libératrice*, 90 % des instituteurs et professeurs de collèges adhérents de ce syndicat seraient favorables à *« une réforme modérée »* de l'orthographe : régularisation des accents et des terminaisons, certains x cédant la place à des s ; suppression de doubles consonnes, remplacement des ph par des f... Cette volonté de simplification apparaît à travers les 1 200 réponses au questionnaire publié le 20 février dernier par la revue du SNI et mis en œuvre par l'Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture (AIROE).

Ces résultats sont-ils représentatifs des préoccupations de l'ensemble de la profession ? *« Certainement*, répond-on au SNI-PEGC. *Car il est de plus en plus difficile d'enseigner l'orthographe à des enfants qui demandent des justifications. Peut-on transmettre ce qui est inexplicable ? »* Loin de militer pour l'orthographe phonétique, les instituteurs sont pour *« une réforme sage qui ne défigure pas le français mais en simplifie l'usage »*.

● **Le prix Chateaubriand à Jean-François Revel.** — Le prix Chateaubriand 1988 a été attribué à Jean-François Revel pour l'ensemble de son œuvre à l'occasion de la publication de *la Connaissance inutile*, aux éditions Grasset (*le Monde* daté 9-10 octobre).

A B C D E F G